RENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9478 — 28 PAGES — VENDREDI 11 JUILLET 1975

Chinois sont décidés à collaborer réveil économique de Macao

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,80 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

VITANT SES MILITANTS A SE « MOBILISER »

parti socialiste portugais dénonce la « manœuvre totalitaire » du M.F.A.

« Républica » confié à une commission administrative

Le parti socialiste portugais a décidé ce jeudi matin 10 juillet de mobiliser ses militants et sympathisants à travers le pays pour défendre la démocratie, qu'il estime menacée. Dans un document distribué à ses militants il dénonce la « manœuvre totalitaire » du M.F.A.

Pour le parti de M. Marios Soares, le programme rendu public le 9 juillet par l'assemblée générale du M.F.A. constitue une « violation flagrante » du pacte conclu à la veille des élections à l'Assemblée constituante. Ce pacte prévoyait la construction d'un socialisme pluraliste, incompatible, selon le P.S., avec l'approbation par les militaires de la création de « conseils populaires révolutionnaires ».

« Le parti socialiste, qui représente les suffrages de deux millions deux cent mille Portugais, n'acceptera jamais une telle manœuvre », proclame le document, qui accuse par ailleurs les militaires de vouloir instaurer au Portugal *« un régime dictatorial et bureaucratique semblable à ceux d'Europe de l'Est »*. Un tel régime, ajoute le document, ne serait pas viable et n'aboutirait qu'à provoquer une contre-révolution. Reprochant une nouvelle fois au parti communiste de se livrer à des complots contre la démocratie et d'utiliser pour cela son empire sur la presse, le parti socialiste demande à ses adhérents de se préparer à des *« manifestations de masse »*.

Le P.C. de son côté a convoqué pour ce jeudi soir 10 juillet ses militants pour un meeting de soutien au programme des forces armées. Au même moment, M. Mario Soares devait s'adresser aux militants socialistes dans un faubourg de la ville.

Le *Conseil de la révolution* a, d'autre part, nommé ce jeudi matin une commission administrative pour gérer le journal *Republica*. Cette décision intervient alors que la commission des travailleurs avait décidé de faire reparaître, dès le 11 juillet, le quotidien *« sous la responsabilité des travailleurs »* après l'échec des dernières conversations avec la direction. Celle-ci, représentée par M. Raul Rego, avait déclaré qu'elle considérait comme « illégale » la décision de la commission des travailleurs. Les journalistes de *Republica* paraissaient décidés, de leur côté, à s'opposer à cette reparution « sauvage ».

(Lire nos informations page 2.)

L'armée le peuple

le pouvoir au peuple :
sant Lénine, les jeunes
progressistes du Mouve-
es forces armées viennent
er un nouveau pavé de
ns la mare portugaise. Le
dopté le 9 juillet par leur
ée générale tend à instau-
e démocratie *directe* en
des comités de défense de
lution dans les quartiers,
ges et les entreprises.
rcer le contrôle ouvrier
moyens de production,
er les structures capita-
r finir avec le féodalisme
instaurer une justice
re : les Saint-Just et les
ierre en uniforme de Lis-
veulent bousculer l'ordre
tout juste ébranlé, selon
r la révolution des œillets,
emplacer par une société
lle et réellement socia-
'est un rêve qu'ils pour-
avec obstination depuis
our d'Afrique. Leur enthou-
ieur fait mépriser les accu-
de ceux qui leur répon-
e mettre en place une
e autoritaire et militaire.
ojet du M.F.A. ne rejette
partis politiques, qui ont
première fois mesuré leurs
lors des élections à la
uante du 25 avril dernier,
se garde de prêcher leur
entuel dans une entreprise
soldat, le paysan, l'ouvrier
travailleur intellectuel
ent marcher la main dans
a. *Le M.F.A. donne ses* pré-
es aux formations « réelle-
dévouées à la construction
alisme ». Cette formule, qui
as nouvelle, revient à privi-
e parti communiste et tous
pes de la gauche socialiste
influence sur les militaires
est considérable.
arti de M. Alvaro Cunhal
leaders du MES (Mouve-
e la gauche socialiste) ont
rs été les premiers à se
r d'un plan qui tend à
les possibilités d'action
rtisans d'une démocratie
ntaire et pluraliste clas-
Car la proclamation du
t est aussi et d'abord le
; d'un compromis. Malgré
rulation agressivement ré-
naire et ses perspectives
sur une « appréciation
: de la lutte de classes »,
et adopté par l'assemblée
e est modéré. Le plan dé-
ar les militaires du M.F.A.
des courants gauchistes
it la formation de milices
et la rupture presque
avec l'appareil constitu-
laborieusement mis en
lepuis quinze mois.
pour éviter cette rupture
s communistes et leurs
ivils et militaires, se sont
à une formule qui permet
irement au général Vasco
ves de rétablir une posi-
personnelle apparemment
mise.
emblée générale du M.F.A.
libérante. Elle ne décide
lle recommande. C'est au
l de la révolution, orga-
suprême, d'analyser le plan
uillet et de l'entériner. Le
, affronté aux dures réa-
u pouvoir, est nécessaire-
nclin à une certaine pru-
Mais les tensions et les
nces existant au sein du
s'y reflètent aussi avec
e violence.
nenace a paru en tout cas
grave aux socialistes pour
décident de mobiliser leurs
ts dès jeudi matin et pour
dénoncent une « manœu-
talitaire ». A court terme,
commandations du M.F.A.
nt une amorce de légalité
ommissions de travailleurs
cupaient le journal « Re-
a », devenu le symbole de
te entre les partisans de
nodèles de société.

ABDALLAH SOUHAITE DÉPART DES COMORES S FORCES FRANÇAISES

Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial J.-C. POMONTI

D'APRÈS LE PRÉSIDENT SADATE

L'élaboration d'un accord entre l'Égypte et Israël est en bonne voie

M. Giscard d'Estaing a reçu M. Kissinger

Le président Sadate, dans une interview au directeur de la chaîne de journaux américains Hearst, M. William Randolph Hearst, a révélé que l'élaboration d'un accord intérimaire entre l'Egypte et Israël sur le Sinaï est en bonne voie. Le chef de l'Etat égyptien a ajouté que cet accord, qui porterait sur une période de trois ans, comporterait l'évacuation par l'Etat juif des cols de Mitla et de Gidi et des champs pétrolifères d'Abou Rodeiss.

Une mise au point diffusée le 10 mars au Caire, par la présidence, indiquait toutefois que l'Etat juif n'avait pas encore répondu à toutes les propositions du président Sadate. Cette précision suivait le démenti de M. Kissinger, lequel avait affirmé mercredi qu'un tel accord « n'est absolument pas sur le point d'être conclu ».

Le secrétaire d'Etat américain, arrivé mercredi soir à Paris, a eu ce jeudi, à 10 heures, un entretien avec M. Sauvagnargues, avant d'être reçu, à 11 h. 30, par M. Giscard d'Estaing. Il devait quitter Paris à 15 heures pour Genève, où il rencontrera M. Gromyko. Vendredi après-midi, M. Kissinger s'entretiendra à Bonn avec M. Rabin, premier ministre israélien, en visite officielle en Allemagne fédérale.

Des informations fragmentaires en provenance de Jérusalem, du Caire et de Washington paraissent confirmer les propos tenus par le président Sadate à M. Randolph Hearst : les grandes lignes d'un accord intérimaire entre Le Caire et Jérusalem ont déjà été établies. Il est d'ores et déjà admis qu'Israël se retirerait des cols du Sinaï et des champs pétrolifères, en échange de quoi l'Egypte s'engagerait à ne pas prendre l'initiative de nouvelles hostilités pendant une période de trois ans. Le président Sadate aurait renoncé à son exigence de lier ce retrait à la restitution d'une partie des territoires occupés à la Syrie et à la Jordanie. Comme l'a indiqué le vice-président israélien, M. Ygal Allon, l'accord, s'il est finalement conclu, serait « tripartite », les Etats-Unis représentant la « troisième partie intéressée », laquelle devra offrir des garanties concrètes aux deux autres.

Selon d'autres renseignements, ceux-là non confirmés, le président Sadate prendrait, de surcroît, des engagements secrets et verbaux envers les Etats-Unis, et non pas directement envers Israël.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

ACCUSÉS D'ÊTRE MÊLÉS A L'AFFAIRE « CARLOS »

Trois diplomates cubains sont expulsés de France

Le ministre de l'intérieur a officiellement annoncé, ce jeudi 10 juillet, l'expulsion de trois diplomates cubains en poste à l'ambassade de Paris. Il s'agit de MM. Raul Sainz Rodriguez, premier secrétaire ; Ernesto Herrera Reyes, deuxième secrétaire ; et Pedro Zamora Larra, secrétaire aux affaires culturelles.

L'enquête de la D.S.T. aurait fait apparaître que les trois diplomates fréquentaient assidûment l'appartement de la rue Toullier où « Carlos » tua deux policiers de la D.S.T. et un ressortissant libanais le 27 juin.

(Lire nos informations page 3.)

SELON M. FOURCADE

L'entrée du franc dans le « serpent » exclut la dévaluation

M. Jean-Pierre Fourcade doit commenter, jeudi 10 juillet, en fin d'après-midi, après la réunion à Bruxelles du conseil des ministres de l'économie et des finances de la C.E.E., la rentrée du franc dans le « serpent » monétaire européen, devenu effective à partir de ce jeudi 10 juillet.

***Devant le conseil économique et social, mercredi soir, le ministre français avait déclaré que le retour du franc dans le « serpent »* « excluait le recours à la dévaluation comme méthode de politique conjoncturelle ».**

Les marchés des changes expriment une certaine nervosité, et l'on note un certain mouvement de baisse du franc. Le dollar s'est vigoureusement redressé jeudi matin sur toutes les places, il valait à Paris entre 4,25 et 4,16 F.

Conformément à la décision qu'avait annoncée, le 9 mai dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing, le franc fera à nouveau officiellement partie, à compter de ce jeudi 10 juillet, du « serpent » européen qu'il avait quitté le 19 janvier 1974. Ce retour se fait sans changement de parité, c'est-à-dire que le franc sera désormais lié aux autres monnaies participant à l'accord monétaire européen (D.M., franc belgo-luxembourgeois, florin néerlandais, couronne danoise, auxquels sont associées les couronnes norvégienne et suédoise) par les parités fixes (appelées « taux centraux ») en vigueur avant le 19 janvier de l'année dernière. Le taux central, vis-à-vis du D.M., est ainsi de 172,502 F.F. pour 100 D.M. Au mois de mai 1974, au moment où le franc était au plus bas, le cours du D.M. était monté jusqu'à 2 F. Le redressement a donc été très net.

Selon les règles établies, la marge de fluctuation du franc vis-à-vis de ces devises sera limitée à 2,25 %. Si le franc a tendance à se déprécier au-delà de cette limite, la Banque de France sera obligée de racheter — contre devises fortes — des francs sur le marché. Si au contraire le franc tend à crever son « plafond », la Banque de France sera tenue de prêter des francs à la banque centrale du pays dont la monnaie est faible pour lui permettre de soutenir sa devise.

Dans la pratique, l'entrée officielle du franc dans le « serpent » ne changera pas l'état de choses existant, puisque depuis le 15 mai dernier, tout se passe comme si la monnaie française participait à l'ensemble des monnaies européennes liées entre elles par l'accord monétaire mis en application sous sa forme actuelle le 19 mars 1973.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 25.)

AU JOUR LE JOUR

Mauvaise digestion

La décrispation est à la société libérale de type avancé ce que le changement est à la continuité : elle favorise la digestion. M. Giscard d'Estaing se doit donc de propager ce remède magique dans les franges de notre tissu social, où les estomacs ont du mal à digérer le chômage et la hausse des prix. Et la meilleure façon de pratiquer les soins, c'est encore de dire que tout va bien.

Or voilà que sous la bannière de la « France réelle », des malades imaginaires qu'on appelle travailleurs en lutte se réunissent au Champ-de-Mars, à l'ombre de la tour Eiffel, pour étaler indécemment leur crispation. C'est étrange.

Il s'agit là sans doute d'un inexplicable incident de décrispation.

BERNARD CHAPUIS.

LES PROBLÈMES DE L'EMPLOI ET LE RASSEMBLEMENT DU 10 JUILLET

La tare du chômage

Dès le milieu de la matinée du 10 juillet, les délégations des entreprises en grève, répondant à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., se sont rassemblées au pied de la tour Eiffel.

La C.G.T. et la C.F.D.T., en prenant une initiative aussi insolite dans la période des congés payés, veulent montrer que, contrairement aux affirmations du président de la République, beaucoup de Français sont inquiets, et elles attirent l'attention sur de nombreux conflits en cours (voir page 25 le commentaire de J. Roy et le reportage de P.-M. Doutrelant).

Les revendications sur les salaires sont presque toujours la cause de conflits. Mais, très souvent, elles ont aussi pour origine les licenciements décidés ou annoncés. Le chômage reste en effet la préoccupation essentielle des syndicats. Dans une série de deux articles, Alfred Sauvy analyse la situation.

I. — UN MAL « VOLONTAIRE »

par ALFRED SAUVY

De toutes les faiblesses de notre société, le « mal d'emploi » est sans doute la moins bien supportée. Ce ne sont pas seulement les exclus de la vie économique qui se plaignent ; c'est l'ensemble de la société qui a honte d'elle et dénonce, sans relâche, cette tare.

Du moment qu'il s'agit d'un mal social, non d'une calamité naturelle, nous sommes entièrement responsables ; si nous ne réussissons pas, c'est que nous nous trompons sur les moyens ou que nous refusons les vrais remèdes.

Si étonnant que cela puisse paraître, ce grand mal n'a jamais été vraiment étudié à fond, en abandonnant dogmes et préjugés ; les quelques rares hommes qui ont plongé dans le vif n'ont pas pu s'exprimer ou ont hésité devant l'ampleur des changements à proposer.

Depuis un an, contremesures et contreremèdes se sont accumulés. Ils visent tous à combattre les symptômes du mal et non à attaquer sa racine. Nous nous attachons surtout aux entreprises malades, aux traînards, ce qui, socialement, se comprend, mais ce sont les autres qui constituent la clef de la situation. En mars dernier, dix-sept entreprises sur cent se déclaraient incapables de produire davantage, dont six pour manque de personnel.

(Lire la suite page 24.)

UN ESSAI D'ANDRÉ GLUCKSMANN

Platon et la cuisinière

LA cuisinière, c'est celle que Lénine conviait dans une apostrophe célèbre à la direction des affaires soviétiques. Le mangeur d'hommes ? N'importe quel chef de camp, garde-chiourme, membre du bureau politique ou du comité central, fonctionnaire d'autorité ou non, profiteur du nouveau système, ou l'idéologue qui les couvre. Ou encore le cannibale suprême, l'Etat (1).

Leur réunion : une grenade que l'on commence à se passer de main en main dans l'intelligentsia parisienne, en tenant bien serrée la cuillère pour qu'elle n'explose pas, un engin rageusement mis au point par un jeune philosophe maoïste (ou faut-il dire seulement : un ancien dirigeant maoïste ? Les choses vont si vite), André Glucksmann.

Réduites à leur squelette, ses propositions n'apparaissent pas d'abord comme nouvelles. Que l'existence des camps de concentration conduise à s'interroger sur la nature de la société soviétique et à douter de son caractère socialiste, Merleau-Ponty et Sartre l'avaient subodoré en 1950, A. Glucksmann le rappelle. Ils ne furent pas les seuls, et, par exemple, A. Glucksmann l'oublie, David Rousset apportait une réponse radicale à la question il y a deux ans à peine dans un livre trop touffu pour avoir été lu et discuté comme il le méritait (2). Que Marx et le marxisme ne soient point innocents du cours pris par les événements, cela aussi a été soutenu depuis longtemps. Et pas seulement à droite.

Le nouveau tient au moment.

PAUL GILLET.

(Lire la suite page 15.)

(1) *La Cuisinière et le Mangeur d'hommes*, d'André Glucksmann. Essai sur les rapports entre l'Etat, le marxisme et les camps de concentration. Le Seuil, 221 pages, 26 F.

(2) *La Société éclatée*. Grasset, 1973.

EUROPE

Espagne

ACCORD ENTRE L'ASSEMBLÉE DE CATALOGNE ET LA JUNTE DÉMOCRATIQUE D'ANDALOUSIE

Séville (A.F.P.). — Catalans et Andalous de l'Assemblée de Catalogne et de la Junte démocratique d'Andalousie viennent de se mettre d'accord sur un objectif commun : la rupture démocratique avec le régime, apprend-on de bonne source à Séville le jeudi 10 juillet.

Les deux formations de l'opposition clandestine entendent par là le refus de tout pacte (en faveur du prince d'Espagne) de caractère continuiste, le refus de l'actuelle organisation centraliste de l'Etat espagnol et l'opposition à toute tentative d'exclusion de forces démocratiques espagnoles.

Pour les deux formations, qui se présentent comme les « uniques plates-formes) démocratiques représentatives de la nationalité catalane et du régionalisme andalou », la rupture démocratique sera obtenue par la « mobilisation populaire la plus large possible à tous les niveaux sociaux, syndicaux et politiques ».

Les deux groupes considèrent également comme « urgente la coordination de la lutte pour les libertés démocratiques des plates-formes démocratiques unitaires représentatives des différentes nationalités et régions ». Ils ont réaffirmé leur solidarité avec la lutte du peuple basque.

L'Assemblée de Catalogne regroupe tous les secteurs politiques de l'extrême gauche à la démocratie chrétienne en passant par la bourgeoisie libérale et capitaliste.

La Junte démocratique d'Andalousie est directement liée à la Junte démocratique d'Espagne. L'un des principaux groupes qui l'anime à côté des communistes est l'ASA (Alliance socialiste d'Andalousie).

● UN TRIBUNAL MILITAIRE DE BILBAO a ouvert, mardi 8 juillet, en violation du Concordat en vigueur, des poursuites contre deux prêtres basques accusés de complicité dans l'enlèvement, en janvier 1972, d'un industriel par l'ETA. — *(A.F.P.)*

La mort à Pampelune

Les charmes de l'encierro, le traditionnel lâcher de taureaux dans les rues de Pampelune à l'occasion de la San Fermin, sont célèbres dans le monde des aficionados, mais jamais, de l'avis des experts, on n'avait connu un jour aussi dramatique que ce mercredi 9 juillet : un mort et vingt blessés : c'est le triste bilan de cette journée de fête.

Ce lâcher de taureaux donne aux toreros amateurs l'occasion de se mesurer avec les bêtes qui combattront dans l'après-midi. Libérés de leur enclos, les taureaux gagnent les arènes en traversant les rues de la ville, le long d'un parcours protégé par des barrières. Les badauds, massés sur les palissades, penchés aux fenêtres, assistent à une superbe course colorée et impressionnante.

Mercredi pourtant, l'émotion a fait place à la terreur. Une cinquantaine d'hommes qui participaient à cette course matinale se sont trouvés bloqués devant les arènes, les taureaux, furieux d'avoir été harcelés, ont chargé : un maçon espagnol, Gregorio Gorriz, a été tué d'un coup de corne dans la poitrine. Au nombre des blessés figurent un Allemand, trois Américains et un Espagnol de soixante et onze ans, déjà blessé deux jours auparavant. La tradition de l'encierro remonte à 1591, mais c'est le livre d'Hemingway Le soleil se lève aussi qui a rendu célèbre ce moment pittoresque et dangereux de la San Fermin. Depuis ses origines le lâcher de taureaux a causé plus de cinquante morts, dont dix au cours des cinquante dernières années.

Les femmes et les ivrognes ne sont pas admis à courir contre les taureaux. Mais si les femmes ne peuvent aisément dissimuler leur condition, bien des hommes qui ont dansé, chanté et bu toute la nuit prennent le risque, à l'aube, de courir l'encierro.

Saint-Marin

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que laissait entendre un passage du reportage sur Saint-Marin (*le Monde* du 29 juin), le professeur F. Biggi n'est plus premier ministre depuis 1972. Le chef du gouvernement de Saint-Marin est actuellement maître Gian Luigi Berti.

Portugal

Le projet du M.F.A. a accentué les tensions entre les partis de la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Lisbonne. — Le projet d'alliance entre le peuple portugais et le M.F.A. approuvé par l'assemblée du Mouvement des forces armées mercredi 9 juillet, n'a fait qu'accentuer les tensions entre les formation politiques. Il repose le problème des relations entre les deux centres du pouvoir : le civil et le militaire.

Le parti communiste et le Mouvement démocratique portugais ont déjà donné leur appui à ce projet qui, pour le M.D.P., représente « *la réponse adéquate aux exigences posées par l'actuelle phase de la révolution* ». Presque tous les partis de l'extrême gauche ont également marqué leur accord. « *Il s'agit d'un ensemble de mesures historiques* », déclare le mouvement de la gauche socialiste, qui a lancé un appel à « l'initiative populaire », afin d' « *isoler définitivement les partis bourgeois et les traîtres à la lutte pour l'émancipation des travailleurs* ».

A la télévision, un dirigeant de l'Union démocratique populaire a également approuvé les décisions prises par l'assemblée du M.F.A. Même le parti révolutionnaire du prolétariat, animateur d'un projet parallèle de formation de « conseils révolutionnaires de travailleurs », a salué la décision prise par les délégués du M.F.A.

La première réaction défavorable a été celle du Parti populaire démocratique, qui considère le projet comme « *contraire aux droits de l'homme* ».

Placés dans une situation délicate, les socialistes ont attendu quelque peu avant de se prononcer et de mobiliser leurs militaires contre un projet qu'ils jugent « totalitaire ». Déjà ils s'étaient opposés à la manifestation d'appui au M.F.A. convoquée pour ce jeudi 10 juillet par l'Intersyndicale. Le communiqué signé par un membre du secrétariat national du parti, fait état du caractère « partisan » de la manifestation et invite les militants socialistes à ne pas collaborer à une « *manœuvre de division* » visant à chercher un « *appui populaire* » pour les « *officiers progressistes du M.F.A.* » ; la référence aux « *offices progressistes* », ajoute le communiqué, « *fait penser que d'autres ne le seraient pas* ».

Tous les journaux accordent une grande importance à la formation d'une Assemblée nationale populaire. Pourtant, l'articulation entre les nouvelles structures du pouvoir et les structures traditionnelles — gouvernement et Assemblée législative — reste encore à définir.

L'assemblée du M.F.A. se réunira à nouveau la semaine prochaine, probablement le mardi 15 juillet. Deux interventions sont attendues avec un intérêt particulier : celle du général Otelo de Carvalho sur « *le rétablissement de l'autorité* » et celle de l'amiral Rosa Couthinho, sur les tribunaux révolutionnaires qui jugeront les agents de l'ancienne police politique, ainsi que les responsables des tentatives de coup d'Etat des 28 septembre 1974 et 11 mars 1975.

JOSÉ REBELO.

M. MARIO SOARES : les journaux, la radio, la télévision font « de véritables lavages de cerveau ».

Lisbonne *(A.F.P.)*. — L'instauration d'une démocratie populaire au Portugal est irréalisable, compte tenu de la position géostratégique du pays et du tempérament du peuple portugais, a affirmé mercredi 9 juillet M. Mario Soares, leader du parti socialiste portugais, au *Jornal Novo*.

Le leader socialiste s'est déclaré « *extrêmement préoccupé par le fait que les journaux, la radio et la télévision fassent de véritables lavages de cerveau et déforment complètement l'information* ». Il a en outre tenu à expliquer la portée de sa récente affirmation selon laquelle son parti était disposé, s'il le fallait, à paralyser le pays pour gagner la « bataille » de l'information. « *On a enlevé la phrase de son contexte*, a-t-il déclaré. *Nous savons que par la manipulation de l'information on peut arriver au pouvoir, et que la mainmise sur les moyens d'information laisse supposer l'existence d'un plan pour atteindre le pouvoir par une voie non démocratique* », a-t-il ajouté.

M. Mario Soares a affirmé que de nombreux portugais commençaient à écouter les radios étrangères, « *comme au temps du fascisme* », pour savoir ce qui se passe au Portugal. Il a fait aussi une allusion à la campagne anti-socialiste qui, selon lui, a augmenté d'intensité après le dernier meeting du parti communiste. « *Les communistes se plaignent de la vague d'anticommunisme qui existe dans notre pays. Je dois vous avouer qu'ils ont raison*, mais, ajoute M. Mario Soares, *ils ont créé davantage d'anticommunisme au Portugal pendant un an dans la légalité que tous les discours de Salazar et de Caetano pendant quarante-huit ans.* »

CINQ AGENTS DE L'ANCIENNE P.I.D.E. SE RÉFUGIENT EN ESPAGNE

Madrid *(U.P.I.-A.P.)*. — Cinq agents de l'ancienne police politique portugaise (PIDE), évadés de la prison d'Alcocentre le 29 juin dernier, ont traversé la frontière dimanche 6 juillet et se sont réfugiés en Espagne, où ils ont demandé l'asile politique, a annoncé le gouvernement de Madrid, mercredi 9 juillet.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré qu'« *une décision les concernant serait prise d'ici trois à quatre jours. Jusqu'à présent, Madrid n'a reçu aucune demande d'extradition* », a-t-il ajouté. Toujours selon le porte-parole, Madrid traite cette affaire comme celle d'« *immigrants entrés clandestinement* ».

Dans la presse parisienne

LIBERATION : une nette avancée de la gauche.

« *Ce document indique une nette avancée de la gauche au Portugal dans la mesure où il privilégie le pouvoir populaire sur l'électoralisme.*

» *En effet, et malgré qu'on puisse craindre une tentative de mainmise du parti communiste sur les organisations populaires, il est évident qu'il ne parviendra pas à contrôler l'ensemble de celles-ci. S'il est pratiquement hégémonique dans les « moradores », les commissions de travailleurs lui échappent presque totalement.* »

(JOSE GARÇON.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : la fin des espoirs de M. Soares.

« *Sauf à imaginer que le P.C.P., fort de la collaboration qu'il apporte aux projets du M.F.A., récupère peu à peu cette nouvelle dynamique révolutionnaire, on voit mal comment la stimulation que donnent aujourd'hui les militaires à cette dynamique pourrait s'accommoder d'une concession aux partis. Certes, l'Assemblée constituante n'est pas dissoute aux termes de ce projet, mais quelle autre Constitution pourra-t-elle désormais adopter que celle que le peuple lui dictera et que le M.F.A. lui traduira ? Le plan adopté hier matin à Lisbonne sonne le glas des derniers espoirs de M. Soares. (...)*

» *Le M.F.A. va faire tomber les dernières et fragiles barrières qui séparent le Portugal de l'inconnu.* »

(PHILIPPE TESSON.)

L'AURORE : les Soviets avec un zeste de maoïsme.

« *En dix-huit heures de délibération, les militaires, mitraillette au côté et « machete » au poing, ont ouvert une trouée dans la jungle du droit bourgeois.*

» *Ils ont doté le Portugal d'une Constitution de fait, qui emprunte à Lénine le mot d'ordre de 1917 : « Tout le pouvoir aux soviets ! » En y ajoutant, par souci de modernisme, un zeste de maoïsme.*

» *Cette analyse objective montre bien que la fable du « coup de Prague » à Lisbonne ne tient pas debout. Il s'agirait plutôt du « coup de Saint-Pétersbourg » à son commencement. Acteurs en place : Cunhal dans le rôle de Lénine, Vasco Gonçalvès dans celui de Trotski et Mario Soarès promis au sort de Kerenski, c'est-à-dire au choix entre la valise et le cercueil.* »

(J. VAN DEN ESCH.)

L'HUMANITE : une nouvelle épreuve du feu.

« *La jeune démocratie portugaise vient de subir une nouvelle épreuve du feu. Elle aura à en affronter d'autres, car si les principes fondamentaux ont été réaffirmés et l'orientation générale confirmée, de multiples problèmes demeurent en suspens. C'est du règlement pratique, sur le terrain que dépendra en grande partie l'avenir de la révolution. Pour avoir tourné le dos aux réalités portugaises, certains partis politiques — et c'est le cas du P.S. — se sont trouvés et risquent de se trouver davantage encore dépassés par les événements.*

» *A qui la faute, si le pacte passé avant les élections avec le M.F.A. n'a pas été respecté ? A qui la faute si les propositions de coopération avancées par le P.C.P. n'ont pas été retenues ? Avertissements, mises en garde, offre d'entente, d'actions unitaires, n'ont cependant pas fait défaut. Qui porte la responsabilité de la paralysie du gouvernement provisoire ? Des entreprises de division du M.F.A. et de leurs conséquences, de toutes leurs conséquences ?*

» *Au Portugal, aujourd'hui, on est pour ou contre la révolution, on ne peut pas faire semblant d'être pour, tout en étant contre, sous peine de voir un jour ses conquêtes anéanties et ses enfants dévorés par la contre-révolution.* »

(ANTOINE ACQUAVIVA.)

Suisse

Trop de scrutins, pas assez de votants

De notre correspondant

Berne. — Préoccupé par la multiplication des scrutins de toutes sortes et par les proportions que tend à prendre l'abstentionnisme — la participation est parfois inférieure à 30 % — le gouvernement helvétique a décidé d'inviter le Parlement à doubler le nombre des signatures requises pour pouvoir demander l'organisation d'une consultation populaire. Le Conseil fédéral ne veut pas remettre en cause ces deux piliers de la démocratie semi-directe que sont l'initiative populaire et le référendum facultatif, mais simplement les adapter aux conditions nouvelles.

Actuellement, une initiative populaire ayant recueilli 50 000 signatures au moins permet de soumettre au verdict populaire n'importe quelle révision constitutionnelle. Il faut seulement 30 000 signatures pour solliciter l'organisation d'un référendum visant à modifier une nouvelle loi, un « *arrêté fédéral urgent* » (décret gouvernemental) ou un traité international dans un délai de quatre-vingt-dix jours après son adoption.

Depuis l'instauration de ces droits populaires en 1879, le nombre de signatures exigé n'a pas changé alors que, durant la même période, le corps électoral a pratiquement sextuplé et que les femmes ont, dernièrement, obtenu le droit de vote. A l'époque, 50 000 signatures correspondaient à 7,8 % de l'ensemble des citoyens et 30 000 en représentaient 4,7 %. Aujourd'hui, la relation est respectivement de 1,35 % pour l'initiative et 0,8 % pour le référendum.

« *Le nombre des initiatives déposées ou annoncées en vue d'une révision partielle de la Constitution est devenu si grand* », déclare le Conseil fédéral dans son message au Parlement, « *que l'on doit sérieusement douter que le système permette de traiter comme il convient toutes ces demandes.* » Depuis le début des années 30, on avait enregistré l'aboutissement de quatre à neuf initiatives au plus par décennie. Mais, depuis 1971, en un peu plus de quatre ans au moins vingt projets de révision constitutionnelle ont recueilli plus de cinquante mille signatures et devront donc, en principe, être soumis à l'approbation du peuple. De plus, il ne faut pas oublier que les citoyens sont aussi appelés à se prononcer sur des initiatives à caractère cantonal ou local.

Malgré ses imperfections, le système de démocratie semi-directe pratiqué en Suisse offre aux citoyens la possibilité de participer aux décisions portant sur les affaires de l'Etat. Mais d'aucuns se demandent si ce n'est pas abuser des droits populaires que de consulter trop fréquemment les citoyens sur des questions secondaires qui devraient normalement pouvoir être réglées par le Parlement ou l'exécutif. Ainsi, un groupe de jeunes gens vient-il de réunir suffisamment de signatures pour proposer d'interdire la circulation des véhicules à moteur un dimanche par mois.

Justifiant sa proposition, le Conseil fédéral estime que « *le nombre de signatures doit permettre l'expression de l'opinion d'un groupe de citoyens assez grand pour avoir une certaine représentativité sans pour autant léser les minorités, en particulier les groupements disposant de peu de ressources et qui ont un but idéal* ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Turquie

Ankara accueille sans enthousiasme une éventuelle levée partielle de l'embargo sur les armes américaines

Le président Ford a annoncé mercredi 9 juillet qu'il était arrivé à un compromis avec la Chambre des représentants afin de permettre la levée partielle de l'embargo sur les fournitures d'armes américaines à la Turquie. commission des affaires étrang de la Chambre commencera examiner cette semaine un te autorisant la livraison imméd à la Turquie de 70 millions dollars de matériel militaire payé mais qui était demeuré qué aux Etats-Unis en attend la levée de l'embargo. Les ver de matériel militaire améric au comptant seraient à nouv autorisées, mais les ventes à dit ou les dons resteraient int dits. Les armes vendues à Turquie ne pourraient être ut sées en dehors du pays.

Le président Ford a dit que la Chambre adoptait le comproi avant de partir en vacances 1er août, elle permettrait Etats-Unis d'être dans une meilleure position pour l'ouvert des négociations avec la Turq sur les bases américaines pré pour la fin de juillet.

Il faut encore que la comm sion des affaires étrangères de Chambre des représentants en rine le compromis. D'autre pa la Turquie devra dire si accepte ou non un accord qui refuse l'accès au marché d'arn américain à crédit et la repr de l'assistance financière amé caine. Le compromis passé m credi intervient quelques jo avant le terme du 17 juillet fi par Ankara le 17 juin dernier p que s'engagent entre les de capitales une négociation sur statut des bases américaines l'embargo imposé le 5 février de nier par les Etats-Unis demeur en vigueur. L'embargo avait décidé par le Congrès en rais de l'utilisation des armes amé caines par l'armée turque lors débarquement à Chypre en ju let 1974. La note turque précis que les vingt-quatre bases amér caines en Turquie seraient doté d'un « *statut provisoire* » penda la durée des pourparlers

A Ankara, on a réagi sa enthousiasme, selon l'A.F.P., la nouvelle du compromis. L milieux officiels se refusent à tou commentaire. Les observateu relèvent que ce compromis e moins favorable à la Turquie qu le texte déjà adopté en mai pa le Sénat sur la reprise pure simple de l'assistance militai américaine. D'autre part, on fa observe que, après le vote éventu du compromis par la Chambr des représentants, ce texte et cel du Sénat seront soumis à un commission mixte. Dans ces condi tions, la solution partielle élaboré à la Maison Blanche ne devrai pas avoir d'influence, dit-on Ankara, sur les négociations propos des bases. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Éthiopie

● Mgr SAMUEL, EVEQUE ETHIOPIEN, a été récemment assassiné dans son pays, dans des circonstances qui n'ont pas été révélées; a-t-il été annoncé mardi 8 juillet à la Conférence chrétienne de la paix à Prague. Mgr Samuel était membre du Comité consultatif du gouvernement révolutionnaire éthiopien. — *(A.F.P.)*

Guinée-Équatoriale

● M. FRANCISCO MACIAS, président à vie de Guinée-Equatoriale, a fait arrêter tous les religieux et religieuses catholiques dans la province continentale de Rio-Muni, rapportent des réfugiés arrivés à Madrid. Les religieux auraient refusé de lire les louanges du président Macias pendant les offices. — *(Reuter.)*

Italie

● LE NOMBRE DES DIVORCES a diminué de 44,6 % durant les deux premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1974, pendant laquelle 3 136 couples avaient utilisé cette procédure nouvelle, a révélé mercredi 9 juillet l'Institut national de statistiques. La question du divorce avait provoqué une vaste polémique, tranchée par un référendum le 12 mai 1974. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● L'ARMEE NIGERIANE a évacué, mercredi 9 juillet, les locaux de l'Office américain d'information, qu'elle avait occupés pendant vingt-quatre heures (*le Monde* du 10 juillet). Aucune explication de cette occupation n'a été donnée par les autorités de Lagos, mais les Américains avaient été invités, depuis plusieurs mois, à trouver un autre immeuble pour abriter l'Office. — *(A.F.P., A.P.)*

Portugal

● L'AMIRAL AMERICO TOMAS, qui fut président de la République jusqu'au coup d'Etat du 25 avril 1974, a été exclu il y a quelques jours seulement de la marine portugaise. Le décret-loi publié à cet effet explique en préambule que dans le texte de la loi du 25 avril 1974 portant destitution du président Americo Tomas, on avait omis de faire référence à sa situation d'officier de marine. L'erreur est réparée. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

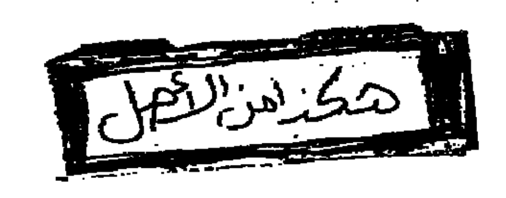
● M. WILLY BRANDT a regagné Francfort le mercredi 9 juillet au terme d'une visite d'une semaine en U.R.S.S. Invité à titre personnel par M. Brejnev, l'ex-chancelier a été salué à son départ par le secrétaire général du P.C. soviétique qui l'avait également accueilli lors de son arrivée. — *(A.F.P.)*

San-Salvador

● UN RICHE INDUSTRIEL SALVADORIEN, M. Francisco de Sola, enlevé le 30 juin, a été retrouvé sain et sauf, lundi 7 juillet, à San-Salvador. Les auteurs du rapt sont des membres d'une organisation d'extrême gauche, El Grupo, et n'auraient, selon la police, reçu aucune rançon. — *(A.F.P., A.P.)*

Union soviétique

● LE SCULPTEUR JUIF SOVIETIQUE ERNST NEIZVESTNY, auteur du mémorial érigé l'an dernier sur la tombe de Nikita Khrouchtchev, a annoncé lundi 7 juillet à Moscou aux journalistes étrangers que sa demande d'émigration avait été refusée. L'office des visas a fait valoir pour motiver son refus qu'il n'avait pas divorcé et que sa femme refuse pour sa part de quitter l'U.R.S.S. — *(A.F.P., A.P.)*



EUROPE

Grande-Bretagne

...ne faible majorité, le conseil général des syndicats accepte une limitation des hausses de salaires

...s. — Après plusieurs mois ...versations, le gouvernement ...levait mettre le point final ce ... juillet à un programme des... ...amener à 10 % au maximum ...le l'inflation d'ici à l'automne

...timent général est que l'ac... ...volontaire » négocié avec les ...s sera insuffisant et que le ...elier de l'Echiquier sera ...t d'exiger des mesures lé-

De notre correspondant

gislatives pour faire respecter le blocage des hausses de salaires. Cette décision paraît inévitable à la suite du vote intervenu mercredi au conseil général du TUC.

Les dirigeants syndicaux ont certes approuvé le principe d'une hausse de salaire limitée à 6 livres par semaine pour tous les travailleurs gagnant moins de 7 000 livres par an. Jusqu'ici cette limite au-dessus de laquelle les rémunérations seraient complètement bloquées est encore en discussion, M. Healey et la confédération patronale préférant la porter à 10 000 livres.

Le secrétaire général du TUC, M. Murray, a franchement reconnu qu'il avait été difficile pour ses collègues d'accepter un programme entraînant une indéniable baisse du niveau de vie des travailleurs tant que les prix continueront de monter. Cela explique que la décison du TUC n'ait été approuvée que par 19 voix contre 13. Ces chiffres sont d'autant plus décevants pour le cabinet que la plupart des syndicats-clés, métallurgie et mineurs, étaient parmi les opposants. Ces derniers, qui avaient assoupli leur position mardi en renonçant à exiger dans l'immédiat un salaire hebdomadaire de 100 livres, ont pris leur revanche mercredi en approuvant à leur conférence de Scarborough une résolution réclamant la semaine de quatre jours de travail sans aucune perte de revenus (soit 29 heures contre les 38 travaillées actuellement).

Il est vrai que les motifs des syndicats sont parfois contradictoires. En échange de sa coopération sur le front des salaires, le TUC demande aussi un blocage total des prix pendant les six prochains mois. Cette proposition a peu de chances d'être acceptée par le gouvernement. Mais elle a effrayé les dirigeants syndicaux plutôt modérés qui représentent les employés de magasin. Ils craignent en effet qu'un tel blocage n'amène les employeurs à réduire leur personnel. D'autre part, certains membres du conseil général du TUC entendent de toute évidence préserver leur prestige personnel aux yeux des travailleurs en laissant au seul gouvernement le soin d'appliquer le blocage des salaires.

En fin de compte, le gouvernement ne peut cacher sa déception devant l'attitude réticente du TUC. M. Haley doit convaincre les prêteurs étrangers que, cette fois-ci, le gouvernement est fermement résolu à combattre l'inflation galopante. Or, il est peu probable que les milieux de la finance international soient satisfaits si le gouvernement ne s'assure pas le moyen d'intervenir légalement contre les récalcitrants. Les mesures prévues à cet égard ne viseraient toutefois que les employeurs, auxquels on interdirait de céder aux pressions syndicales en accordant des hausses de salaire excessives.

Le cabinet doit également tenir compte des pressions exercées par les employeurs. La C.B.I. (Confédération de l'industrie britannique) a fait savoir clairement que les hausses de salaire durant les douze mois à venir ne devraient pas dépasser cinq livres en général et qu'elles devraient même être nettement inférieures dans certains secteurs. Dans l'alimentation et la distribution, où les rémunérations sont les plus basses et où le personnel comprend beaucoup de femmes, les cinq livres équivaudraient très souvent à une hausse de 20 %. Si celles-ci étaient accordées l'inflation serait à nouveau stimulée par une montée des prix de vente.

Bien entendu, la C.B.I. demande aussi que des sanctions légales soient prévues contre les syndicats. Les employeurs suggèrent tout simplement que le bénéfice de la Sécurité sociale soit retiré aux grévistes qui tenteraient de rompre la discipline des salaires. Tous ces problèmes seront tranchés à la suite d'une dernière série de négociations dans la soirée de ce jeudi, afin que l'ensemble du plan gouvernemental puisse être présenté vendredi aux Communes sous la forme d'un Livre blanc.

JEAN WETZ.

...blique d'Irlande

...HEF DE L'ÉTAT-MAJOR ...: L'IRA PROVISOIRE EST ARRÊTÉ

(...notre correspondante.)

...n. — M. Daithi O Coneill, ...état-major de l'aile provi... ...le l'armée républicaine ...ise et vice-président du ...Fein, l'aile politique de ...recherché depuis trois ans ...police, a été arrêté mer... ...dir 9 juillet dans la ban... ...e Dublin.

...le trente-sept ans, M. O Co... ...appartient au mouvement ...cain depuis une vingtaine ...s. Il a participé active... ...à la campagne militaire ...les forces de l'ordre en ...de du Nord dans les ...50. Lors de la campagne ...e des « provos », il tenta ...l d'organiser l'importation ...; dans la République.

...idéré comme l'un des cer... ...de l'aile provisoire, ...Coneill semblait porté ces ...s temps vers une solution ...ue plutôt que militaire. ...orte à croire qu'il a parti... ...ux pourparlers avec des ...stiques protestants d'Ulster ...ient abouti, en février der... ...l'instauration d'un cessez-... ...en Ulster.

...a trêve, fort fragile, le ...ira plus encore : en effet, ...ation de M. O Coneill ...e champ libre aux membres ...us extrémistes du conseil ...ire de l'IRA. L'autre chef ...organisation, M. Seamus ...ey, considéré comme un ...con » et qui s'était évadé en ...d'une prison de Dublin en ...coptère, est toujours en ... — J. M.

...Londonderry, trois bombes ...xplosé mercredi 9 juillet, ...n d'après-midi, dans un ...ble du gouvernement bri... ...ue. Ces explosions n'ont ...que des dégâts matériels. ...provisoire a revendiqué ...rès cet attentat, le premier ...s en cette ville depuis ...dernier. — (A.F.P.)

DIPLOMATIE

L'ACHÈVEMENT DE LA C.S.C.E.

...e « sommet » paneuropéen ...iendrait le 30 juillet à Helsinki

...ève (A.F.P.) — Le « som... ...des « trente-cinq » (tous ...ys d'Europe sauf l'Albanie, ...s Etats-Unis et le Canada) ...oturera la Conférence sur ...urité et la coopération en ...e (C.S.C.E.) se tiendra se... ...nte vraisemblance le 30 juil... Helsinki.

Ainsi en ont pratiquement décidé mercredi soir 9 juillet à Genève les membres de la conférence après le dépôt d'une proposition canadienne. Elle stipule toutefois que toutes les questions non encore résolues devront l'être d'ici au 15 juillet pour que le « sommet » ait lieu.

La proposition canadienne a été soutenue par dix pays : la Grande-Bretagne, la France, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, les Etats-Unis, la Belgique, la Yougoslavie, la Suisse et l'Espagne. Les pays de l'Est n'ont pas pris officiellement position mais on les sait depuis longtemps favorables à une échéance fin juillet. Seule la délégation maltaise a élevé quelques objections. Une décision définitive devrait être prise ce jeudi.

Les grandes questions pour lesquelles subsistent encore quelques difficultés et qui devront avoir été réglées avant le 15 juillet demeuraient mercredi soir les suivantes : les rapports avec les Etats méditerranéens non-européens, l'organisation éventuelle de nouvelles conférences paneuropéennes (ce que l'on appelle parfois « les suites » de la C.S.C.E), les relations politiques entre les Etats européens, la coopération et les échanges économiques, et l'annonce préalable des grandes manœuvres militaires.

Des progrès sur ces divers points ont été réalisés mercredi et la discussion reprend ce jeudi. Un accord est intervenu mercredi sur la rédaction définitive d'un des points de la déclaration finale le plus controversés : le problème des frontières. Il comporte deux parties : comme le demandait l'U.R.S.S., les frontières sont inviolables, donc pas modifiables par la force, mais elles peuvent être modifiées par la voie pacifique ainsi que le proposaient les pays occidentaux.

A Vénissieux

...EMIER MINISTRE TUNISIEN A VISITÉ ...ÉTABLISSEMENTS BERLIET

...n (A.F.P.). — M. Nouira, ...er ministre tunisien, a visité ...edi 9 juillet, dernière journée ...n voyage officiel en France, ...ablissements Berliet, à Vé... ...ux, près de Lyon. Cette visite ...mis à M. Berliet, président ...nseil de surveillance de Sa... ...et vice-président directeur ...al de Berliet, de remettre à ...uira le dossier de réponse à ...pel d'offres lancé par le pré... ...Bourguiba pour la création ...complexe industriel en Tu...

...premier volet de ce projet ...rte l'implantation près de ...stir d'une usine de produc... ...de poids-lourds. Le second ...it le doublement de la fon... ...de Sofomeca, près de Tunis, ...réalisation d'une nouvelle ...de fonderie sur le même site. ...uvernement tunisien devrait ...noncer sur le rapport remis ...Nouira, au plus tôt à la fin ...nnée.

...Nouira a regagné Paris dans ...s-midi et a donné à l'ambas... ...de Tunisie une réception à ...lle assistaient de nombreuses ...nnalités, françaises et étran-

AMÉRIQUES

Argentine

DE PLUS EN PLUS CRITIQUÉ PAR LA PRESSE

M. Lopez Rega était au côté de Mme Isabel Peron aux cérémonies du 159e anniversaire de l'indépendance

Mme Peron a assisté, mercredi 9 juillet, à la cérémonie organisée en la cathédrale de Buenos-Aires pour l'anniversaire de l'indépendance. Traditionnellement, le chef de l'Etat se rend à pied de son palais à la cathédrale en compagnie de tous les ministres. Cette année, seul M. Lopez Rega l'a accompagnée ; les autres ministres l'attendaient dans l'église. La présidente a ainsi montré la confiance qu'elle accorde à son collaborateur, dont le départ est réclamé avec de plus en plus d'insistance, notamment dans les milieux justicialistes. Mme Peron se dit prête à lui retirer le ministère du bien-être social, mais elle entend le conserver comme secrétaire particulier et coordonnateur du cabinet.

D'autre part, huit personnes ont trouvé la mort, mercredi, dans la région de Buenos-Aires, victimes d'actions terroristes.

Buenos-Aires. — La salve de canon, qui a salué mercredi 9 juillet le 159e anniversaire de la déclaration d'indépendance de la nation argentine, a marqué pour un grand nombre d'habitants le 13e jour de la grève plutôt qu'un jour férié.

Tout a commencé avec la grève générale de sept heures, décidée le 27 juin par la C.G.T. pour soutenir la présidente ; en réalité pour tenter de l'empêcher au dernier moment de signer le décret par lequel le gouvernement refusait d'homologuer les conventions collectives signées entre le patronat et les syndicats. Après le 27 juin, pendant une semaine, les arrêts de travail sauvages ont gagné toutes les régions et toutes les branches de la vie économique. Le mouvement a culminé dans la grève générale de lundi et de mardi, arrêtée au bout de trente-sept heures : mais combien, parmi les quelque neuf millions de salariés argentins, ont aussitôt repris

De notre envoyé spécial

le chemin de leur usine ou de leur bureau ?

Pour la présidente de la République, en revanche, le 9 juillet n'a pas été une journée de tout repos. Arrivée en hélicoptère de sa résidence d'Olivos — située à une vingtaine de kilomètres du centre de Buenos-Aires — à la Casa Rosada, le palais présidentiel, Mme Peron a assisté à un *Te Deum* dans la cathédrale où reposent les restes du capitaine Général José de San Martin, libérateur de la patrie. La foule clairsemée qui l'attendait sur la place de Mai a pu l'apercevoir — fragile silhouette vêtue aux couleurs de la nation — cape blanche et tailleur bleu clair — descendant d'une limousine dans laquelle avait également pris place, impénétrable comme à l'ordinaire, M. José Lopez Rega, ministre démissionnaire et secrétaire privé de Mme Peron.

Les « muchachos » d'Isabel venus de leurs banlieues de Mitre ou de La Matanza pour encourager la présidente en ont été pour leurs frais : la veuve de Peron s'est bornée à leur adresser un vague sourire et un geste amical de la main avant que ne se referment les portes de sa voiture. A peine ses supporters ont-ils eu le temps de constater que le visage de la présidente était profondément creusé par la fatigue et d'une grande pâleur.

La fête nationale a évidemment marqué un répit dans la crise que vit le pays. Ces quelques heures de pause ont d'ailleurs permis de mieux prendre la mesure des deux événements capitaux de la veille : la capitulation du pouvoir exécutif devant les exigences de la C.G.T. et la révolte du Sénat contre la présidente. « *Seul un homme à l'imagination napoléonienne peut trouver des remèdes à l'actuelle situation économique* », titrait de façon peu rassurante le quotidien *la Opinon* du 9 juillet. Tous les commentateurs argentins s'interrogent sur les conséquences qu'auront dans le pays les augmentations de salaires, allant jusqu'à 130 %, auxquelles le gouvernement vient de consentir en homologuant les conventions collectives.

Quant aux deux décisions du Sénat, celle d'élire son président et celle de modifier profondément les règles de la succession présidentielle que lui avait proposées le gouvernement, elles ont d'ores et déjà contribué à modifier subtilement le climat politique argentin, marqué jusqu'à présent par un glissement quasi incessant vers le totalitarisme.

Le Sénat a tout d'abord marqué qu'il n'entendait plus être simple Chambre d'enregistrement. Face à un exécutif aux pouvoirs presque illimités, le législateur a rappelé son existence. Les deux décisions ont, d'autre part, été acquises avec l'appui de la quasi totalité des sénateurs péronistes. La verticalite — le principe de l'aveugle obéissance au chef — institué en son temps par Juan Peron et appliqué d'une façon extrêmement rigide par ses successeurs depuis sa mort, se trouve donc remis en question.

Le discours prononcé lors de sa prestation de serment par M. Italo Luder, le nouveau président du Sénat, un péroniste historique, est en lui même un événement. M. Luder n'a-t-il pas commencé par remercier sans ironie ces quatre sénateurs (sur cinquante-quatre) qui... avaient voté contre lui en leur disant qu'ils avaient fait usage « *d'un droit légitime d'opposition démocratique* ». Il a aussi manifesté sa reconnaissance à « *la loyale opposition politique* » qui a bien servi « *la cause de la reconstruction nationale* » et a contribué à « *fortifier le retour à une vie politique fondée sur des institutions* » acceptées par le peuple. M. Luder a enfin tranquillement appelé à la défense du légitime principe du « dialogue pluraliste ».

Dans le climat de chasse aux sorcières qui prévaut depuis des mois en Argentine, ces paroles d'apparence banale ont provoqué un grand soulagement. Elles manifestent que le « micro-climat », le mot est du leader radical M. Ricardo Balbin, que M. Lopez Rega a créé autour de la présidente de la République depuis le 1er juillet 1974 est peut-être près de se dissiper d'une façon ou d'une autre.

Cela ne signifie pas que M. Lopez Rega soit près de disparaître de la scène. Même s'il ne fait plus partie du prochain gouvernement il peut garder, en tant que secrétaire de la présidence de la République et en tant que secrétaire privé de la présidente, une influence capitale sur les décisions du chef de l'Etat.

En outre, les remplaçants éventuels du ministre de bien-être social et du ministre de l'intérieur pourraient être, à en croire les rumeurs de Buenos-Aires, des personnalités proches de M. Lopez Rega. Bien des péripéties peuvent encore survenir dans l'actuelle crise que vit l'Argentine.

M. Lopez Rega compromis avec l'A.A.A. ?

Pourtant les attaques contre le secrétaire de Mme Peron deviennent de moins en moins allusives, dans la presse notamment. C'est l'influent quotidien de Buenos-Aires *la Opinion* qui, le premier, a osé écrire quelques vérités sur ce sujet. Fait significatif : son tirage a considérablement augmenté depuis quelques jours.

Dans son édition du 9 juillet, le quotidien écrit : « *Tous les secteurs de la nation s'accordent à considérer que M. José Lopez Rega doit quitter le gouvernement.* » C'est également ce que recommandent les partis d'opposition, les syndicats, le patronat, et les forces armées. Des voix se sont même élevées en ce sens au sein de la majorité et notamment dans le parti justicialiste.

L'éloignement du pouvoir de Lopez Rega dépend exclusivement à présent d'une décision qui viendra du palais présidentiel : le ministre et secrétaire peut s'éloigner de son plein gré ou bien parce qu'il aura été démis de ses fonctions.

Quant au *Buenos-Aires Herald*, une publication en langue anglaise, il va jusqu'à écrire : « *Les allégation liant le nom de Lopez Rega à l'organisation terroriste d'extrême droite qui se dénomme elle-même l'A.A.A. et qui a revendiqué la responsabilité d'avoir assassiné des douzaines d'ennemis politiques et d'avoir chassé de leur pays de nombreux intellectuels argentins n'étaient jusque-là que murmurées. Elles sont à présent formulées à voix haute.* »

JEAN-PIERRE CLERC.

PROCHE-ORIENT

L'élaboration d'un accord entre l'Égypte et Israël

(Suite de la première page.)

Le président Sadate assouplirait les mesures de boycottage prises à l'encontre de firmes américaines ayant des intérêts à la fois en Egypte et dans l'Etat juif ; il réduirait considérablement la propagande anti-israélienne ; il autoriserait le passage par le canal de Suez de cargaisons en provenance ou à destination de l'Etat hébreu. Il est probable également que Le Caire ne soutiendrait pas les autres pays arabes dans leur tentative de faire exclure Israël de l'ONU.

La signature de l'accord n'est pas pour autant imminente. Il reste encore quelques obstacles — il est vrai relativement mineurs — à surmonter. Les divergences portent sur :

1) *L'étendue du retrait.* — Israël insisterait encore pour entretenir une garnison sur le flanc oriental des cols. Plusieurs « cartes » sont en discussion.

2) *Le système d'alerte.* — Israël demeure réservé sur la proposition du président Sadate de confier à des techniciens américains le contrôle des installations se trouvant actuellement sur les cols. Si des promesses d'aide économique et militaire des Etats-Unis pourraient venir à bout de la résistance du gouvernement Rabin sur ce point, il n'est pas encore sûr que M. Kissinger obtiendrait l'agrément de M. Gromyko sur une telle implantation américaine.

3) *La durée de l'accord.* — Si les deux parties sont convenues qu'il serait de trois ans, le président Sadate voudrait qu'il soit renouvenable tous les ans, avec possibilité de révision. En revanche, le chef de l'Etat égyptien aurait accepté que le redéploiement des forces israéliennes dans le Sinaï s'étale sur six mois environ, après quoi la période de non-belligérance *de facto* entrerait en vigueur.

4) *Le non-recours à la violence.* — Le président Sadate aurait informé Washington qu'il serait obligé d'entrer en guerre aux côtés de la Syrie si celle-ci était attaquée pendant la période de trêve convenue. Cependant, les dirigeants américains écarteraient une telle éventualité. Ils se seraient engagés à faire des efforts particuliers — sans fixer de délais — pour aboutir à des accords analogues entre Jérusalem, d'une part, Damas et Amman, de l'autre, au besoin en faisant convoquer la conférence de Genève. Il ne semble pas que le président Sadate ait insisté pour que le problème palestinien soit réglé directement et exclusivement avec l'O.L.P.

Le prudent optimisme manifesté, en privé, tant à Washington qu'au Caire et à Jérusalem est fondé, d'autre part, sur la conviction que l'Egypte et Israël ont un besoin impérieux d'aboutir à une entente. Le gouvernement Rabin est conscient du fait qu'il serait hasardeux de trop résister aux sollicitations pressantes des Américains, au risque de se priver de l'aide militaire et économique décisive que lui fournit Washington. Le président Sadate, pour sa part, estimerait indispensable de démontrer à son opinion publique que son « ouverture » sur les Etats-Unis, et sa politique modérée, sont payantes. Il escompte que la restitution des cols et des champs pétrolifères lui permettront de redorer son blason.

Le chef de l'Etat égyptien est cependant placé devant un dilemme de taille puisque l'accord, s'il devait être conclu dans les termes rapportés ci-dessus, risque de susciter le vif mécontentement d'une partie de l'armée, qui n'accepterait pas de prolonger de trois ans une trêve qu'elle estime avoir déjà trop duré, compte tenu des « acquis de la victoire » enregistrés lors de la guerre d'octobre 1973. Le président n'ignore pas, d'autre part, qu'une telle entente avec Israël lui vaudrait la vive hostilité de nombre de pays arabes, de la Syrie en particulier, et, surtout, des organisations de fedayin, qui n'ont rien à espérer d'un processus qui favorise exclusivement l'Égypte.

Si, malgré tout, le président égyptien devait opter pour la diplomatie de M. Kissinger au prix d'un affrontement avec le président syrien, M. Hafez el Assad, et le leader de la résistance palestinienne, M. Yasser Arafat, c'est qu'il estimerait être davantage menacé par les conséquences de l'impasse actuelle que par la « rogne et la grogne » au sein de son armée. ERIC ROULEAU.

A Jérusalem

M. SHIMON PERES EST ACCUSÉ D'AVOIR ÉGARÉ UN DOCUMENT ULTRA-SECRET

Jérusalem (A.F.P.). — Un député, M. Meir Payil, dirigeant du Moked (sioniste de gauche), a demandé mercredi 9 juillet à la Knesset la démission du ministre de la défense, M. Peres, à la suite de la parution mercredi dans le journal *Maariv* d'une information selon laquelle le ministre avait égaré un document ultra-secret.

Le leader du Moked a vivement blâmé M. Peres. « *De quel droit,* a-t-il demandé, *le ministre de la défense se permet-il d'emporter dans une chambre d'hôtel un document soumis au plus grand secret ? Et de quel droit porte-t-il ce document ultra-secret à la connaissance d'un homme qui, s'il est député, n'est ni ministre ni même membre de la commission des affaires étrangères et de sécurité de la Knesset ?* »

M. Payil a alors demandé au ministre de remettre sa démission. « *S'il ne le fait pas, ce sera la preuve que nous ne sommes pas en démocratie,* a-t-il déclaré, *soulignant que « si M. Peres était » officier, il passerait en conseil » de guerre et serait immédiatement » limogé.* »

Selon *Maariv*, le document avait été trouvé par un employé arabe sur une table de l'Hôtel du Roi David. Le ministre l'aurait oublié après l'avoir montré à son prédécesseur, le général Dayan.

OCÉAN INDIEN

Après la proclamation d'indépendance des Comores

Après la décision du gouvernement français de « tenir compte de la volonté » manifestée par les représentants de l'île de Mayotte, à la Chambre des députés des Comores, de suivre la procédure instaurée par le Parlement », M. Marcel Henry, député de Mayotte et chef du Mouvement populaire mahorais, a exprimé, mercredi 9 juillet, sa satisfaction. « Je me félicite, a-t-il dit, de constater que le gouvernement français a réservé le cas de l'île de Mayotte, qui ne pourra être réglé qu'après une nouvelle consultation électorale de sa population. » « Je pense, a-t-il ajouté, que le Parlement, lors de sa prochaine session, adoptera une autre loi visant à consulter la population de Mayotte en vue de fixer la nouvelle organisation de l'île. »

De son côté, M. Abou Boina, secrétaire général du Mouvement de libération des Comores (opposition favorable à l'indépendance), qui a regagné l'archipel mercredi, a déclaré à un journal tanzanien, avant de connaître la position du gouvernement français, que le chef de l'Etat comorien a, en fait, l'intention de confier le soin de rédiger le projet de Constitution à son propre parti, l'Oudzima, et non à l'ensemble des forces politiques comoriennes. M. Boina a exprimé son désaccord quant au maintien du gouvernement et de l'Assemblée actuels.

EN PRÉALABLE A TOUTE DISCUSSION

M. Abdallah souhaite le départ de toutes les forces de l'ordre françaises

De notre envoyé spécial

Moroni. — « *Que les militaires, la Légion, les gendarmes, soient évacués le plus rapidement possible pour qu'on puisse discuter librement !* » M. Ahmed Abdallah, chef de l'Etat des Comores, ne mâche pas ses mots. Il vient d'écouter à la radio le communiqué du conseil des ministres français. Il fulmine : « *La Cour de justice de La Haye sera saisie par l'ONU ou l'O.U.A. pour défendre le petit oiseau sans ailes. La France n'a rien compris. Elle veut garder Mayotte pour en faire une base militaire. Nous n'abandonnerons pas Mayotte. Notre libération ira jusqu'au bout.* » Et puis, à la fois amer et prudent : « *Notre amitié est rompue, définitivement peut-être. Cela dépend de l'attitude de la France. Il y a une erreur. M. Giscard d'Estaing ne peut pas se déjuger. Je crois qu'il y aura une nouvelle explication.* »

Curieuse décolonisation que celle des Comores. Le 22 décembre 1961, une loi y organise l'autonomie interne. Treize ans plus tard, jour pour jour, un référendum sur l'indépendance y recueille près de 95 % de oui. Mais, sur la quatrième île, celle de Mayotte, rien ne va plus. Le décompte des voix donne deux tiers de non. La commission parlementaire française qui se rend sur place en mars estime dans son rapport que la position de M. Ahmed Abdallah, président du gouvernement local, s'est « *considérablement dégradée depuis 1972* ». Le 30 juin, les législateurs français votent une loi qui remet en cause « l'indépendance dans l'unité » : les Mahorais pourront, s'ils le souhaitent, demeurer français.

Les Comoriens sont restés chez eux

Depuis, les événements se sont précipités. Avant de quitter Paris pour regagner Moroni, M. Ahmed Abdallah voit M. Chirac le 2 juillet et l'avertit du risque d'une déclaration d'indépendance unilatérale. Le 6 juillet, c'est chose faite. Les représentants mahorais sont absents quand l'Assemblée des Comores, à l'unanimité, se prononce en faveur de l'indépendance des quatre îles. Le dos au mur, M. Ahmed Abdallah s'est jeté à l'eau. Il n'avait plus le choix. « *Le Parlement français,* nous dit-il, *n'a pas débattu de l'indépendance des Comores. Les débats étaient contre Ahmed Abdallah.* »

Sur place, la population ne descend pas dans la rue. Le déferlement de joie produit d'habitude par une proclamation d'indépendance ne se manifeste pas. Les habitants restent chez eux, circonspects et attentifs. Cette indépendance qui s'est tant fait attendre est le résultat d'un débat dont ils ne saisissent pas toutes les nuances. M. Ahmed Abdallah a fait ce que tout autre chef de gouvernement aurait décidé à sa place : l'amalgame entre la proclamation de l'indépendance et son accession à la tête du nouvel Etat. Mais il n'a pas réussi à enlever Mayotte, du moins pas encore...

Une symphonie mal jouée et toujours inachevée

La décolonisation des Comores fait ainsi penser à une symphonie mal jouée et toujours inachevée. A chaque nouvelle reprise, les instruments grincent davantage. Cette fois, tandis que Paris remet à plus tard le sort de Mayotte, Moroni se fait reconnaître par les Etats africains comme capitale d'un Etat indépendant dont la quatrième île fait bel et bien partie. C'est sur ce terrain de la reconnaissance internationale que M. Ahmed Abdallah compte désormais se battre. Avant tout, dit-il, Mayotte se trouve à 200 kilomètres de Moroni et à 10 000 kilomètres de Paris et l'on ne fera jamais croire à personne qu'elle est plus française que comorienne.

Les habitants se posent d'autres questions. L'uniforme français, bien visible à Moroni, est-il affiché uniquement pour protéger la communauté métropolitaine ? Pourquoi Paris prend-il le risque d'être accusé par certaines instances internationales de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat indépendant ? Quelle pourrait être la raison cachée d'une démonstration de force sur des îles si longtemps négligées ? Les Comores oubliées risquent-elles d'exploser comme une bombe à retardement ? On ne sait plus trop à quoi s'en tenir ici. La communauté française est inquiète. M. Ahmed Abdallah est fâché, et l'on dit un peu trop vite les Comoriens heureux dans leur misère.

Comme préalable à toute négociation d'un transfert de compétences, le nouveau chef de l'Etat réclame le départ des forces de l'ordre françaises. Il considère M. Beaux, le délégué général, comme un ambassadeur. « *Il a été promu* », dit-il. L'administration de Mayotte qui a été nommée par Moroni demeure en place. L'Etat des Comores commence à délivrer des titres de transport provisoires à ses ressortissants et considère comme « *comorianisée* » une administration nommée par les services des DOM-TOM. A moins d'un incident — cette petite étincelle qui semble menacer de mettre le feu, — un marchandage serré s'annonce. « *Une nouvelle explication est nécessaire* » dit M. Abdallah : il n'oublie pas que la France fournit 80 % des recettes du budget local.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Que peut faire Paris en faveur du peuple mahorais?

Les propos tenus par M. Rossi, à l'issue du conseil des ministres de mercredi, semblent indiquer la volonté du gouvernement de se rallier à l'opinion exprimée en juin par le Parlement. Mais quelle peut-être désormais la portée pratique de cette déclaration ?

L'archipel des Comores est officiellement indépendant depuis le 6 juillet, « *dans ses frontières coloniales* », a précisé M. Ahmed Abdallah, chef de l'exécutif local pour lequel Mayotte partage le destin de la Grande-Comore, d'Anjouan et de Moheli. Plusieurs pays ont déjà reconnu le nouvel Etat, parmi lesquels l'Algérie et la Guinée, dont les dirigeants, progressistes et partisans du non-alignement, se situèrent parmi les adversaires les plus convaincus du séparatisme biafrais lors de la guerre civile au Nigéria.

Des que les commentaires de M. Rossi ont été connus à Moroni, M. Ahmed Abdellah a déclaré que l'unité de l'archipel ne pouvait être remise en question. Contesté à bien des égards, y compris sur le plan personnel, le chef de l'Etat est cependant assuré, sur ce point précis, de recueillir le soutien de ses compatriotes, excepté bien sûr celui des militants du Mouvement mahorais qui, lors du référendum de décembre 1974, se sont prononcés à plus de 63 % contre l'indépendance.

Mais en dépit du bien-fondé des thèses mahoraises, justifiées par l'histoire, il est pratiquement impossible d'y faire droit. M. Abdallah est dans le « vent de l'histoire ». La Ligue arabe, dont les Comores espèrent très vite devenir membre à part entière, l'Organisation de l'unité africaine, à laquelle l'archipel est prêt à adhérer, l'ONU enfin, sont décidés à s'opposer à toute tentative séparatiste, et les Mahorais ne peuvent guère compter sur des appuis étrangers.

Dans ces conditions, les propos de M. Rossi paraissent purement formels. Si formels même que l'on en vient à se demander si cette ultime concession, dépourvue de conséquences réelles, faites à la fidélité des Mahorais, n'a pas reçu l'agrément discret de M. Abdallah, auquel des promesses précises avaient été faites pendant la campagne qui a précédé les élections présidentielles d'avril 1974. On est en tout cas frappé par le fait que la mise au point des mécanismes juridiques censés préserver la personnalité mahoraise ait été si tardivement prévue, en dépit de la vigueur et de la multiplicité des avertissements lancés au gouvernements, au sein de sa majorité, par des hommes comme MM. Pierre Messmer et Michel Debré, député de la Réunion.

PHILIPPE DECRAENE.

AU CONSEIL DES MINISTRES

A l'issue du conseil des ministres, M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a donné mercredi 9 juillet lecture du communiqué suivant :

« *Conformément au principe de l'autodétermination des populations, le gouvernement a provoqué une consultation de l'ensemble des habitants du territoire des Comores le 3 novembre 1974. Il résulte de cette consultation, qui s'est déroulée le 22 décembre 1974, qu'à une large majorité les populations de trois des îles de l'archipel ont souhaité accéder à l'indépendance, tandis que la population de la quatrième île manifestait sa préférence pour le maintien au sein de la République.*

» *Examinant ces résultats, le Parlement a organisé une procédure permettant l'accession du territoire à l'indépendance en sauvegardant son unité, sous réserve de garanties constitutionnelles de type fédéral, qui devaient recevoir l'approbation de chacune des îles. Les représentants de trois des îles à la Chambre des députés des Comores n'ont pas cru devoir suivre cette voie et, s'écartant de la procédure légale, ont proclamé l'indépendance immédiate.*

» *Le gouvernement, tenant compte de la volonté non équivoque des populations de ces îles d'accéder à l'indépendance, en prend acte et se déclare disposé à entamer avec les nouvelles autorités les pourparlers concernant les transferts de responsabilités.*

» *S'agissant de l'île de Mayotte, dont les représentants à la Chambre des députés des Comores ont marqué leur désir de suivre la procédure instaurée par le Parlement, le gouvernement tiendra compte de la volonté ainsi manifestée.* »

ASIE

Japon

Les liaisons aériennes sont rétablies entre Tokyo et Taipeh

Le Japon et Taiwan sont convenus le mercredi 9 juillet de rétablir leurs relations aériennes, interrompues depuis la conclusion en avril 1974 d'un accord sur l'aviation civile conclu entre Pékin et Tokyo.

Le nouvel accord nippo-taiwanais n'est pas un accord gouvernemental ; il a été signé par l'Association japonaise des échanges internationaux et l'Association taiwanaise pour les relations avec l'Asie orientale. Il est cependant le résultat de longues démarches ; elles ont abouti parce que le ministre japonais des affaires étrangères, M. Miyazawa, a récemment déclaré devant la Diète que le drapeau de Taiwan pouvait être considéré comme emblème national.

La Japan Air Lines n'assurera pas elle-même la liaison Tokyo-Taipeh mais son directeur, cité par le *Washington Post*, propose la création à cet effet d'une compagnie subsidiaire financée à 100 % par ses soins.

A Taipeh, selon l'A.F.P., on interprète l'accord comme le signe d'une certaine volonté de la part du Japon de prendre quelques distances vis-à-vis de Pékin au moment où les négociations en vue d'un traité de paix sino-japonais sont dans l'impasse.

Le président de la société d'amitié sino-japonaise, M. Liao Cheng-chin, a accusé Tokyo de pratiquer « *dans les faits la politique des deux Chines* ». Selon le correspondant du *Times* à Hongkong cependant, Pékin ferait preuve de tolérance et aurait déjà accepté que les liaisons aériennes entre Taipeh et Bangkok ne soient pas interrompues à la suite [de] l'établissement des relations dipl[o]matiques entre la Thaïlande et [la] Chine populaire.

ONU

M. M'BOW PROPOSE DE CRÉ[ER] UN NOUVEAU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT

M. Amadou Mahtar M'Bow, [di]recteur général de l'UNESC[O], vient de proposer au Conseil éc[o]nomique et social des Natio[ns] unies, réuni à Genève le lu[ndi] 7 juillet, la création d'un fon[ds] d'investissement des Nations un[ies] pour les problèmes de dévelop[pe]ment. Selon M. M'Bow, il fa[ut] trouver un nouveau moyen [de] financer les programmes de dév[e]loppement si l'on veut que le p[ro]jet de *nouvel ordre économiq[ue] international* préparé par l'O[NU] et ses institutions spécialisées r[é]ponde aux aspirations de la co[m]munauté internationale et p[er]mette d'aider le tiers-monde [et] d'atténuer la crise économique d[es] pays industrialisés. Ce nouve[au] fonds, selon le directeur géné[ral] de l'UNESCO, devrait être a[ug]menté, entre autres, par une [ré]duction des armements. « *L'in[s]tauration d'un nouvel ordre int[er]national*, a-t-il dit, *ne me par[aît] pouvoir réussir que si elle est a[sso]ciée à une stratégie de pacifi[ca]tion planétaire...* »

AFRIQUE

Sahara espagnol

Le projet de conférence quadripartite paraît condamn[é]

Madrid. — La conférence à quatre au sujet de la décolonisation du Sahara occidental, convoquée par l'Espagne pour le 9 juin, puis pour le 9 juillet, ne se tiendra sans doute pas, seule l'Algérie ayant accepté l'invitation de Madrid, refusée par le Maroc et ignorée par la Mauritanie.

Cependant, la Djemaa (assemblée des notables du territoire) réunie en session ordinaire à El-Aïoun, du 7 au 9 juillet, a adopté le principe de la création d'une « *commission mixte de service commun* » qui aurait pour tâche de préparer le transfert de souveraineté et, éventuellement, se transformerait en un exécutif provisoire après le retrait de l'administration espagnole. Ce retrait a été annoncé par Madrid le 23 mai, dans le cas où le processus de décolonisation ne pourrait se dérouler en accord avec les « *autres parties intéressées* ».

L'Assemblée s'est réunie, ainsi que l'a déclaré le général Gomez de Salazar, gouverneur du territoire, en son discours d'ouverture, dans des « *circonstances très graves* ». Il faisait allusion aux incidents de rue du 6 juil[let] qui, à El-Aïoun, Smara et Vil[la] Cisneros, ont opposé les milita[nts] du front Polisario (jusqu'a[lors] appuyés par l'Algérie) et [du] P.U.N.S. (Parti d'union nation[ale] saharienne, seul officiellem[ent] reconnu par les autorités es[pa]gnoles), alors que ces deux pa[rtis] sont favorables à l'indépenda[nce] du Sahara occidental. Il y a [eu] de nombreux blessés et plusie[urs] arrestations. « *Cela ne se renouvellera pas tant que je serai go[u]verneur* », a affirmé le géné[ral] Gomez de Salazar. — J.-A. N.

POINT DE VUE

Une partie de l'ensemble mauritanie[n]

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

L'ESPAGNE et chacun des Etats riverains du Sahara occidental continuent d'avancer leurs pions au « *pays des hommes bleus* ». Jusqu'à l'an dernier, la partie était simple. L'Espagne avait accepté, en septembre 1966, que s'applique à son territoire africain la déclaration des Nations unies du 14 décembre 1960 sur la décolonisation, et qu'en conséquence les populations autochtones s'autodéterminent par référendum.

La vigueur de la campagne nationale et diplomatique du Maroc au sujet du Sahara espagnol ainsi que les nombreux coups de main tentés depuis la région marocaine de Tarfaya vers celle, espagnole, de Smara, font illusion quant au fond des choses. Depuis la fin du protectorat français en 1956, Rabat a revendiqué de vastes territoires au Sahara occidental, considéré comme l'hinterland géographique et historique du Maroc, sous prétexte que de nombreuses mais éphémères incursions chérifiennes y auraient de tout temps maintenu l'autorité du Maghzen (1). Cette thèse, qui fut celle d'Allal El Fassi, de l'Istiqlal et du roi Mohamed V, détermina une opposition militaire et subversive de 1957 à 1964 à l'indépendance mauritanienne. Il fallut l'opération « Ecouvillon » menée conjointement par la France et l'Espagne en février 1958, tandis qu'à l'autre extrémité du Maghreb était bombardé Sakhiet-Sidi-Youssef, pour avoir raison des incursions marocaines au Sahara occidental. Il fallut la ténacité de M. Moktar Ould Daddah, l'appui de toute l'Afrique noire (aux seules exceptions de la Guinée et du Mali) et le spectaculaire parrainage tunisien pour vaincre la diplomatie marocaine et le veto soviétique aux Nations unies, et y faire entrer la Mauritanie.

Tirant finalement la leçon de cet échec, le roi Hassan II saisit l'occasion historique du premier « sommet » islamique pour reconnaître la souveraineté mauritanienne, en septembre 1969, geste consacré par traité en juin 1970. De la même manière le Maroc reconnaissait en janvier 1969 et en mai 1970 l'intangibilité de ses frontières avec l'Algérie, et renonçait à Figuig et à Tindouf. C'est pourtant au nom d'une revendication de l'ensemble mauritanien que Rabat en réclame la portion encore sous administration espagnole.

En reconnaissant ses frontières avec l'Algérie et la souveraineté internationale de la Mauritanie, le Maroc a du même coup abandonné — quoi qu'il en ait — tout titre juridique sur le Sahara, s'il en avait jamais eu... Fondée selon lui sur l'histoire, la géographie, la religion et la culture, la revendication de Rabat embrassait tout l'espace compris de Colomb-Béchar à Tombouctou et du Draa au fleuve Sénégal... Il ne peut y avoir plusieurs parts ou divers degrés dans le caractère marocain du Sahara : il est ou il n'est pas, et la proposition ne peut que s'appliquer à l'ensemble d'une région dont l'homogénéité frappe. N'ayant pu dans deux espèces déjà (Algérie et Mauritanie) contester avec succès *ni* les frontières léguées par le colonisateur ni ce qui distingue à l'évidence les populations nomades du désert de celles sédentaires du Tell et de l'Atlas, le Maroc ne saurait être fondé à y parvenir dans l'espèce analogue et encore pendante de la possession espagnole.

L'enjeu

Cette logique juridique, qui ruine la position actuelle du Maroc devant la Cour de La Haye, correspond aux réalités sur le terrain. La portion du Sahara encore administrée par l'Espagne fait partie à tous points de vue de l'ensemble mauritanien. De part et d'autre de la frontière et jusque dans la toponymie s'étendent les dhara violets et les plaines aux éphémères mais splendides pâturages du Tiris et du Zemmour ; du cap Timiris au cap Juby, c'est le même Azefal sablonneux ; du nord au sud, ce sont les mêmes Oulad Delim, Oulad Daoud, Ahel Barikallah, qui nomadisent aujourd'hui de Nouakchott à Smara, comme ils pillaient hier ; d'est en ouest, ce sont les mêmes R'G[ui]bat, faisant toujours preuve de [la] même indépendance, qui se dé[pla]cent dans la hamada du Draa.

Le point de droit acquis, c'es[t-à-]dire la souveraineté mauritanie[nne] établie, la solidarité économique [et cul]turelle entre les Etats riverains, [re]connue par les accords algéro-m[au]ritaniens de mars 1965 et maurita[no-]marocains de juillet 1970 et de fév[rier] 1972, déterminerait l'exploita[tion] commune des richesses minières [de] la Seguiet-el-Hamra — dans [la] future « grande Mauritanie » ann[on]cée par M. Moktar Ould Daddah [de]puis juin 1957... et celle, toujour[s à] entreprendre, du fer de Gara-Djeb[ilet] en Algérie. Le potentiel, mainten[ant] nationalisé, de l'ancienne Mifer[ma] serait la contribution mauritanie[nne] à cette coopération exemplaire.

Faute de cette expérimentat[ion] pratique d'une coopération des ri[ve]rains de l'ensemble saharien, il [est] à craindre que l'avenir proche [du] Sahara dit espagnol ne soit be[lli]queux. Entretenant plus de 60[...] hommes de troupe dans le territo[ire] (2), l'Espagne, peut certes sout[enir] une indépendance qui sans doute [la] consoliderait à la longue : c'est [la] thèse du PUNS et du F. Polisar[io], mais c'est à l'avantage de la mét[ro]pole et des investisseurs américa[ins] et allemands. Cette indépendan[ce] viable sur le plan industriel ne l'[est] pas du point de vue chamelier, [qui] est celui de la quasi-totalité de [la] population ; les zones de parco[urs] et les trafic traditionnels s'étende[nt] bien au-delà des frontières colo[nia]les Que l'Espagne se retire d'un co[up] en laissant comme la Belgique [au] Congo les Nations unies « dev[ant] *leurs responsabilités* », l'affrontem[ent] est alors inévitable, même s'il p[er]met d'être confus. Le « *pays d[es] hommes bleus* » redeviendra ce qu['il] fut jusque dans les années 30 : u[ne] menace permanente à la tranquilli[té] en Algérie, au Maroc et en Mauri[ta]nie. Et dans notre monde d'aujou[r]d'hui, de tels foyers d'insécurité [ne] sont jamais longtemps circonscrits.

(1) L'administration chérifienne.

(2) Dont la population autochton[e] est estimée à un chiffre un pe[u] supérieur.

ASIE

Macao

ALORS QU'UN COMPLOT MILITAIRE A ÉTÉ DÉJOUÉ

Chinois sont prêts à collaborer au réveil économique de la colonie

ontrecoup d'Etat militaire a été Macao, a annoncé, mercredi 9 juil- colonel Leandro, gouverneur de la portugaise située à la frontière L'échec de ce complot, dans lequel impliqués plusieurs officiers, suit le limogeage, samedi, du capi- algado, commandant des forces navales. Cet officier était, jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur, le représentant du M.F.A. Son éviction, dont les motifs n'ont pas été révélés, aurait suscité un vif mécontentement dans les rangs de la police.

De nombreux officiers ont critiqué, ces derniers mois, les méthodes de gouvernement du colonel Leandro, qu'ils jugent insuffisamment démocratiques. Certains souhaiteraient la nationalisation de grandes entreprises chinoises. Par mesure disciplinaire, le colonel Leandro a renvoyé deux officiers à Lisbonne. D'autre part, une bombe de fabrication artisanale a explosé mercredi à Macao, blessant une Chinoise.

Correspondance

— Alors que les pre- ayons du soleil teintent les ocres des maisons et ent aux voiles carrées nes, au-dessus de la cita- ntent lentement les cou- Portugal. Dernière colo- ugaise avec Timor, Macao. Lisbonne, voudrait qu'on Le changement est la de ce minuscule territoire omètres carrés. Mais cha- velle étape de la décolo- décidée ailleurs par a sonné le glas d'une dont tout le monde s'ac- ait...

rd'hui, sept mois après du nouveau gouverneur, l Leandro, et d'une équipe s administrateurs, les spé- s sur la politique de Lis- ont bon train dans les nts en plein air de l'ave- Oliviero Salazar ou sous rt des terrasses ombragées ues nobles demeures. Les venus de par-delà les t provoqué la chute bru- la monnaie locale, jusqu'à alignée sur le dollar de ng. Rassurer, expliquer les ns de Lisbonne ont été les s tâches du gouverneur.

rer, à Macao, revient à que rien, — ou presque, hangera. Si les Portugais idé d'aménager un statu velle manière à leur colo- t moins pour protéger les de quelque dix mille — la majorité de la popu- portugaise, qui a souvent g chinois dans les veines les générations, vit modes- — que pour tenir compte eurs géopolitiques. La res- r de Macao à la Chine, — re crainte de Pékin, — qui provoqué un vent de e à Hongkong et une fuite pitaux de la colonie bri- le, paraît écartée. Mais les n'en sont pas moins s de la tournure que nt les événements à Lis- et de la montée du P.C.P., es relations avec Moscou roites. Avoir un pied sur toire chinois, à Hongkong facao (officiellement avec sulat ou d'une manière ée), serait évidemment une pour les Soviétiques. Jus- sent, les Britanniques ont été fermes sur ce point. serait la position du Por- évolutionnaire ?

urance que les développe- olitiques à Lisbonne n'au- pas de conséquences sur le colonel Leandro est chercher fin mai au Por- les dirigeants portugais effet, souscrit alors à son l'un statut de large auto-

Petits commerces et grandes affaires

urer Portugais, mais rester Lisbonne est une formule isfait tout le monde. Pour nois, c'est une garantie de uo. Du point de vue por- la formule a l'avantage nbiguïté : elle améliore les s avec Pékin dans la perspective de l'établissement de liens diplomatiques ; elle a aussi le mérite de lui permettre de se retrancher derrière *« la volonté de la population de Macao »*.

A première vue, la révolution n'a fait qu'effleurer Macao. Ce monde suranné se déroule le long de sa baie sablonneuse comme un film jauni. Chaque demi-heure, les hydroglisseurs arrivent de Hongkong, déversent leurs touristes dans les rues tranquilles bordées d'arcades. L'animation, on la trouve dans la ville basse et dans la dizaine de casinos. *« L'enfer du jeu »* est mort il y a vingt ans. Mais on perd encore sa fortune ou son salaire à une table de « fan tan » ou au milieu du tintamarre des armées de machines à sous américaines. Petit commerce et grandes affaires se mêlent ici : Levi Strauss, par exemple, fabrique à Macao une bonne partie des fameux « jeans » vendus à travers le monde. Dans les ateliers où l'on sous-traite pour l'industrie de Hongkong, le claquement des machines à coudre s'entend tard dans la nuit, mêlé au fracas des joueurs de ma-jong.

« Chinois et Portugais vivent en harmonie à Macao, pourquoi voulez-vous que ça change. » L'homme qui tient ces propos n'est pas un Portugais digne et ruiné. C'est M. Stephen Ho. Milliardaire, il dirige le grand syndicat du jeu de Macao (qui emploie 10 % de la population). Il a la confiance de Pékin où il se rend souvent. Il existe à Macao, entre les Portugais et les trois cent mille Chinois, une répartition des tâches : aux premiers de maintenir le système capitaliste, aux seconds de produire. Avec un parti-pris de « laisser-faire », l'ancien régime n'a créé pour ainsi dire ni structures, ni lois. L'harmonie à Macao est souvent synonyme de détresse pour la majorité. C'est la tête pleine des idées du Portugal libre qu'est arrivée en décembre la jeune équipe mandatée par Lisbonne. Mais personne n'attendait de « libérateurs » et elle s'est vite aperçue que, à Macao, la révolution est une intruse.

Les membres de la nouvelle équipe dirigeante travaillent sans données de base ni statistiques — le précédent régime négligeait d'en établir. Il est impossible aux économistes d'avoir un état exact de la balance des paiements. Les fonctionnaires se heurtent à des réseaux d'intérêts structurés depuis des années, — quand il ne s'agit pas de sociétés secrètes comme celle des « Quatorze Carats ». Pour faire aboutir ses réformes, le gouvernement de Macao doit jouer avec deux composantes : les Chinois d'abord, mais aussi les Portugais, qui se sont scindés en deux groupes.

Nombre de colons craignent une remise en cause de leurs intérêts. Pour d'autres, au contraire, il faut corriger les injustices. Les premiers se sont regroupés dans l'Association pour la défense des intérêts de Macao (A.D.I.M.) à laquelle ont notamment adhéré tous les grands bourgeois. Les seconds, pour la plupart des « petits blancs », fonctionnaires ou intellectuels venus du Portugal, ont créé le Centre démocratique de Macao (C.D.M.) et sont favorables à une voie *« socialisante »*.

Le gouverneur compose avec les puissants

Ces deux courants se sont affrontés en avril lors de l'élection du représentant de Macao à l'Assemblée. M. Diamantino Ferreira, candidat de l'A.D.I.M., l'a emporté par 1 622 voix contre 1 030 en faveur du candidat du C.D.M., M. Lionel Remedios. La victoire des conservateurs s'explique par le soutien de la communauté religieuse et des groupes d'affaires, mais aussi par un point précis de leur programme : l'A.D.I.M. entend que Lisbonne s'engage à respecter le *statu quo*.

Loin de négliger ce problème, le C.D.M. avait cependant axé sa campagne sur les réformes. Créé le 1er mai 1974, le C.D.M. n'a, pas plus que l'A.D.I.M., de liens institutionnels avec les partis portugais. Il n'en soutient pas moins le programme du M.F.A. Logiquement, le groupe devrait être utilisé comme un « levier » par le gouverneur. Mais des tiraillements se sont fait jour : le C.D.M. estime le colonel Leandro timoré. Celui-ci doit cependant tenir compte de la structure de la communauté chinoise, qui échappe à son contrôle. Il ne peut que composer avec ceux qui la représentent, qui sont aussi les plus puissants.

Bien que portugais, Macao vit à l'heure chinoise. L'ambiguïté de la situation apparaît dès le hall du plus grand hôtel, le Lisboa. On y foule un somptueux tapis rond de 100 000 dollars, tissé en Chine, on y achète des souvenirs dans des boutiques « Tai Wah », chaîne de magasins communistes de Hongkong, avant de regagner sa chambre dans un ascenseur fabriqué à Changhaï... L'hôtel, comme les casinos, appartient au syndicat du jeu, coiffé par les Chinois (qui ne rétrocèdent que 5 % des recettes au gouvernement). Le matin, à la frontière, des files de camions, de marque japonaise la plupart du temps, avec une double plaque d'immatriculation, noire pour la Chine, jaune pour Macao, apportent les denrées alimentaires nécessaires à la « colonie ». Le commerce, les meilleurs hôpitaux et la plupart des universités sont aux mains des Chinois communistes.

Rien d'important ne se décide contre l'avis des autorités chinoises, qui, pour Macao, se trouvent au comité révolutionnaire de Canton. Le nouveau gouvernement l'a parfaitement compris. Pas plus qu'une réglementation sur l'utilisation des pétards lors du Nouvel An chinois, le gouverneur n'a pu faire accepter récemment une augmentation des tarifs de l'électricité. Les Chinois dirent simplement : *« Non. »* Et rien ne se fit...

La bonne volonté de Pékin

Pour réaliser son programme, le gouverneur doit inspirer confiance aux représentants de la communauté chinoise. Le climat d'incertitude dans lequel a été plongé Macao a, en effet, conduit à une paralysie progressive de l'économie. Il est hors de doute, d'autre part, que l'effervescence politique de ces derniers mois irrite les Chinois. Rassurés aujourd'hui sur les intentions de Lisbonne, ils sentent qu'ils ont intérêt à collaborer à la politique de développement.

La nouvelle administration entend attirer des capitaux étrangers pour développer l'industrie embryonnaire, notamment sur les deux îles de Taipa et de Coloane. Un pont de 4 kilomètres a été achevé en mars, qui relie la colonie à la première île. Deux projets sont actuellement mis sur pied : la récupération de terre sur la mer, l'aménagement d'un port en eau profonde. Ces objectifs visent à dégager Macao de la tutelle de Hongkong et à alléger la charge financière que représente la colonie pour Lisbonne.

Il semble que les Chinois veuillent répondre à l'attente des Portugais. Pour la première fois dans l'histoire de Macao, non seulement une banque chinoise a accepté de souscrire en partie un emprunt lancé par le gouvernement, mais encore la maison de commerce chinoise, Nan Kwang, qui a le monopole des échanges entre Macao et la Chine, a récemment établi des contacts avec les autorités. La Chine, d'ailleurs, tient compte de la différence de niveau de vie à Hongkong et Macao lorsqu'elle fixe les prix des denrées alimentaires vendues à la colonie portugaise : moyen détourné de l'aider.

Ce sont là des indices de la bonne volonté de Pékin. Les hommes d'affaires chinois se montrent confiants dans l'avenir de la presqu'île — et notamment le plus influent d'entre eux, l'intouchable M. Ho Il-yin, banquier richissime et intermédiaire privilégié entre Portugais et Chinois.

Pour Lisbonne, à moyen terme, la presqu'île peut être une « porte » pour l'exportation en Chine de produits portugais. Une exposition de ces produits devrait bientôt avoir lieu. Si les Portugais parviennent à y créer un marché financier, l'opération pourrait leur assurer un rayonnement dans le Sud-Est asiatique. Le jour où Lisbonne et Pékin établieront des relations diplomatiques, les projets concernant Macao pourront prendre une autre ampleur. Si Macao semble toujours somnoler aux pieds de ses hautes murailles, les habitants sortent de leur engourdissement.

PHILIPPE PONS.

Inde

Le Parlement est appelé à approuver l'état d'urgence

De notre correspondant

New-Delhi. — Soucieux de montrer qu'en dépit de sa fermeté il ne s'écarte pas de la Constitution de l'Union, le gouvernement de Mme Gandhi a normalement convié la session, dite « de la mousson », du Parlement. La Chambre basse (Lok Sabha) se réunira le 21 juillet. Les députés seront appelés à approuver l'état d'urgence décrété le 26 juin (1). La loi fondamentale stipule en effet qu'il doit être entériné par les parlementaires dans un délai de deux mois après sa promulgation. Les deux Chambres étaient en vacances lorsqu'il a été proclamé.

Il ne fait pas de doute que l'état d'urgence sera ratifié par les parlementaires malgré les réserves que peuvent exprimer discrètement, ici et là, quelques membres du parti gouvernemental sur les conséquences d'une telle mesure d'exception. Le Congrès dispose de la majorité absolue dans les deux Chambres. Treize membres du Lok Sabha sur cinq cent cinquante sont actuellement arrêtés. Il n'est toutefois pas exclu qu'un certain nombre de personnalités incarcérées, mais n'appartenant pas aux organisations fascistes ou révolutionnaires récemment interdites, soient peu à peu remises en liberté.

Une fois approuvé par le Parlement, l'état d'urgence pourra demeurer en application pendant une période de deux ans, à moins qu'avant l'expiration de cette période, les deux Chambres décident sa levée à l'issue d'un nouveau vote. Si l'on en juge par la durée de la prochaine session (huit jours environ), la vie parlementaire sera sans doute suspendue pendant quelque temps.

Le maintien, l'assouplissement ou l'abolition de la censure découlant de ce régime est laissé à la discrétion du gouvernement. La presse ne pourra pas rendre compte, comme à l'accoutumée, de débats parlementaires. Seuls quelques journalistes triés sur le volet seront autorisés à y assister. Néanmoins, certains représentants de journaux techniques ou en langues locales ont déclaré, mercredi 9 juillet, dans un mémorandum remis au premier ministre que la censure était essentielle *« jusqu'à ce que le complot contre la nation soit entièrement écrasé »*.

C'est, d'autre part, à dater du 14 juillet que la Cour suprême examinera l'appel présenté par Mme Gandhi à la suite du jugement de la Haute Cour d'Allahabad annulant son mandat parlementaire et mettant de ce fait son poste en cause. La procédure pourrait durer plusieurs semaines et le jugement être rendu dans le courant de septembre.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) La Cour suprême ayant suspendu son droit de vote, Mme Gandhi ne pourra participer au scrutin.

POLITIQUE

DANS UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE

J'attends du travail gouvernemental qu'il permette de compléter substantiellement l'action réformatrice engagée cette année

DÉCLARE M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé à M. Jacques Chirac une lettre, rendue publique mercredi 9 juillet, dans laquelle il fixe le programme de travail gouvernemental pour le second semestre 1975. Voici le texte de cette lettre :

« Mon cher premier ministre,

» Lors du conseil des ministres du 2 janvier 1975 j'avais arrêté le programme de travail gouvernemental pour le premier semestre de l'année. J'ai noté qu'à l'exception d'un très petit nombre de délibérations, qui ont dû, faute de temps, être reportées au début du second semestre, ce programme a été entièrement respecté.

» D'importantes réformes ont pu ainsi être mises au point, au cours de ce premier semestre, notamment la réforme foncière, celle du statut de Paris et de la région parisienne, celle de l'organisation judiciaire dans les grands centres urbains. Certaines ont même pu déjà être adoptées par le législateur : c'est le cas, en particulier, de la modernisation du système éducatif et de la réforme du divorce. Enfin sur de nombreux sujets de première importance, des réflexions approfondies ont été lancées, qui permettront, le moment venu, de réaliser en pleine connaissance de cause les transformations indispensables de notre société, dans le sens de la justice et de la liberté.

» La méthode ainsi retenue m'apparaît, à l'expérience, conforme aux nécessités de la conduite du changement dans une démocratie moderne. Elle a permis au gouvernement dans son ensemble, ainsi qu'à chaque ministre et à chaque administration intéressée, d'engager en temps voulu les études, les consultations et les discussions nécessaires à la préparation des décisions. En même temps, elle a permis à l'opinion de mieux suivre et par là même de mieux comprendre et de mieux juger l'action réformatrice du gouvernement.

» J'ai donc, de la même manière, arrêté au cours du conseil des ministres du 9 juillet le calendrier des délibérations gouvernementales pour le deuxième semestre de 1975.

» Les délibérations prévues — réunions du conseil central de planification, conseils restreints ou communications en conseil des ministres, — sont de plusieurs sortes. Quelques-unes ont pour objet de combler les lacunes observées dans les réalisations du calendrier retenu pour le premier semestre. Plusieurs ont trait à des sujets fondamentaux, qui ont déjà été abordés par le gouvernement au premier semestre 1975, mais qui nécessitent encore, en raison de leur importance ou de leur complexité, de nouvelles discussions gouvernementales. Un troisième ensemble de délibérations porte sur des thèmes de réformes que le gouvernement abordera pour la première fois. Enfin, il importe que dans les domaines où des réformes ont déjà été largement engagées, le gouvernement puisse s'assurer des conditions effectives de leur application : ce sera l'objet de plusieurs communications au conseil des ministres.

» J'attends de cette seconde étape du travail gouvernemental en 1975 qu'elle permette, compte tenu notamment des nécessités propres au travail parlementaire qui doit disposer des délais et des informations nécessaires, de compléter substantiellement l'action réformatrice engagée cette année, cela dans plusieurs domaines essentiels.

Quatre domaines essentiels

» Le premier est celui de la lutte contre les inégalités. Il s'agit d'une action multiforme, touchant aussi bien la répartition des revenus et la fiscalité, notamment par la mise au point d'un système moderne d'imposition des plus-values, que la revalorisation de la condition des travailleurs manuels, à laquelle j'attache une importance décisive. Des études fondamentales ont été engagées sur ces sujets : il convient maintenant d'en tirer les conséquences. Dans le même esprit, je souhaite que le Parlement se prononce sur le projet de réforme foncière dès le début de la prochaine session.

» Le second domaine est celui de la réforme de l'entreprise. Après la phase de réflexion, qui a abouti au rapport de la commission présidée par M. Sudreau, puis la phase de discussion, qui, après le conseil économique et social, se poursuit actuellement dans des conditions positives, dans les comités économiques et sociaux régionaux, il appartient donc au gouvernement, une fois effectuées les consultations nécessaires, de prendre lui-même position. Je souhaite qu'un premier train de réformes puisse être proposé au Parlement dès la session prochaine.

» Le troisième est celui de la famille qui, après la modernisation et la libéralisation nécessaire de notre législation, doit être protégée et encouragée comme constituant une cellule essentielle d'organisation de la société libérale avancée.

» Enfin : le quatrième domaine principal de l'action réformatrice du gouvernement, d'ici la fin de 1975, est celui de la qualité de la vie et du cadre de vie. Plusieurs des thèmes retenus, notamment ceux concernant la politique de la vieillesse, la politique de la santé et celle des transports en commun, se rapportent à ce sujet si important pour la vie quotidienne des Français.

» Vous trouverez en annexe à la présente lettre le calendrier des délibérations gouvernementales que j'ai arrêté dans l'esprit que je viens d'indiquer. Vous voudrez bien donner aux membres du gouvernement les instructions nécessaires pour son application. Ainsi pourra être poursuivie et amplifiée l'action réformatrice en cours pour créer dans notre pays une organisation politique et sociale fondée sur la justice, l'imagination et la liberté. Cette réforme doit être conduite par les Français eux-mêmes, au travers de leurs institutions représentatives, qui expriment à la fois leur diversité et leur unité. »

Le calendrier des délibérations gouvernementales

JUILLET

Conseil central de planification : la revalorisation de la condition des travailleurs manuels.

Conseils restreints : la réduction des inégalités sociales ; la réforme de l'entreprise ; problèmes des territoires d'outre-mer ; la réforme de l'architecture ; la politique électronucléaire.

Communications en conseil des ministres : compte rendu de la réforme de la radio et de la télévision : l'aménagement et le développement de la Corse ; bilan de la politique d'aide à la construction navale ; la sécurité routière ; réforme des conseils de prud'hommes.

AOUT-SEPTEMBRE

Conseil central de planification : orientation et développement de la production agricole (seconde délibération) ; la mise en valeur des façades maritimes.

Conseils restreints : la sécurité des Français ; la taxation des plus-values ; la réforme des collectivités locales (seconde délibération) ; la réforme de l'entreprise (seconde délibération).

Communications en conseil des ministres : la politique de la famille ; la seconde phase de préparation du VII° Plan ; le développement de l'industrie française de l'informatique ; l'application de la politique de l'immigration ; l'application des dispositions législatives et réglementaires concernant la contraception et l'avortement ; la mise en place de la politique du livre ; l'accueil des rapatriés français d'Extrême-Orient et des réfugiés vietnamiens.

OCTOBRE

Conseil central de planification : les orientations de l'aménagement du territoire.

Conseils restreints : la lutte contre la fraude fiscale ; la réforme de la loi électorale municipale (seconde délibération) ; la politique de la recherche (seconde délibération) ; problèmes de l'enseignement supérieur (seconde délibération).

Communications en conseil des ministres : l'état de la politique de formation professionnelle dans la perspective de l'emploi et de la promotion ; l'application de la politique d'économies de matières premières et de lutte contre les gaspillages ; compte rendu de la situation dans le secteur de la poste ; l'accueil des étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.

NOVEMBRE

Conseil central de planification : les orientations à moyen et long terme de la politique de la santé.

Conseils restreints : la politique de la vieillesse ; l'organisation et les méthodes de travail des instances gouvernementales ; la politique de coopération et les suites à donner à la conférence de Bangui.

Communications en conseil des ministres : la réforme de l'adoption ; l'avenir de la viticulture languedocienne ; l'application de la politique définie pour les départements d'outre-mer ; bilan des économies d'énergie ; bilan de la politique pénitentiaire.

DECEMBRE

Conseil central de planification : les perspectives démographiques et la politique familiale (seconde délibération).

Conseils restreints : les transports en commun ; le financement de la Sécurité sociale et l'assiette des cotisations sociales ; la politique du logement ; les perspectives de l'industrie aéronautique.

Communications en conseil des ministres : le point de la politique de développement des énergies nouvelles ; le fonctionnement de la justice dans les grands centres urbains ; application des décisions prises ; le bilan des mesures prises en faveur des espaces verts dans la région parisienne ; le soutien des métiers d'art ; la conclusion des groupes de travail sur les problèmes de la condition féminine.

Ce calendrier ne concerne ni la politique de défense, ni la politique extérieure, ni la politique conjoncturelle, mais uniquement l'action réformatrice du gouvernement dans le domaine civil.

Le président de la République encourage les radicaux à constituer l'aile gauche de la majorité

Comme il l'avait fait le 17 juin, au lendemain des assises nationales de l'U.D.R. et de celles de la Fédération des réformateurs, M. Valéry Giscard d'Estaing a porté, mercredi en conseil des ministes, une appréciation sur un élément de la vie interne d'une des formations politiques qui le soutiennent. Le 17 juin, c'est M. Jacques Chirac qui était à l'honneur. Le 9 juillet, ce fut au tour de M. Gabriel Péronnet, convoqué, semble-t-il, spécialement pour cela (les secrétaires d'Etat n'assistant pas à toutes les réunions du conseil).

Si le premier ministre avait été félicité par le chef de l'Etat pour avoir eu la sagesse d'abandonner la direction de l'U.D.R., le secrétaire d'Etat à la fonction publique l'a été pour avoir accédé à la présidence du parti radical. Cette contradiction sera, pour M. Péronnet le thème d'une première réflexion. Les propos dont le président de la République a agrémenté ses félicitations en seront un second, générateur sans doute de moins d'inquiétude. M. Giscard d'Estaing a en effet ajouté : « *Le parti radical a joué un rôle essentiel dans les institutions républicaines en France. Il en a souvent conduit le gouvernement. Il est naturel, pour le présent et pour le futur, qu'il y exerce des responsabilités.* »

Sur le premier point, le successeur de M. Servan-Schreiber peut, évidemment, s'interroger sur la valeur d'un témoignage de satisfaction qui lui est attribué, alors que tout le monde sait que le chef de l'Etat avait demandé à ses principaux ministres — MM. Chirac et Poniatowski en tout cas — d'abandonner leurs responsabilités de chefs de parti. Le secrétaire d'Etat en déduira-t-il qu'on lui fait un sort à part, compte tenu de la modestie de sa charge ministérielle ? ou éprouvera-t-il la crainte d'être encouragé ainsi à des tâches « partisanes » dans la perspective d'une exclusion du gouvernement ? L'insistance avec laquelle il avait souligné, après son élection à la tête de son parti, qu'il était hostile au cumul des deux activités et qu'il n'était qu'un président intérimaire, avait témoigné de la préférence qu'il accorderait, si le choix lui était donné, à la participation au ministère. Toutefois, on avait pu noter, dans les propos qu'il avait tenu, par la suite, à Lille, qu'il tempérait son intransigeance à l'égard du cumul et qu'il serait tout disposé à demeurer aux commandes de sa formation, pour peu qu'on lui donne quelques assurances.

A lui de trouver, ou de ne trouver dans les paroles du p… sident ces assurances. Toujc… est-il que le parti radical prép… son congrès du mois d'octo… avec, comme première hypoth… une candidature de M. Péron… au poste de président titul… Une candidature « de secou… pourra toujours être suscitée… cas où le secrétaire d'Etat ren… cerait.

Quant au deuxième aspect… la tirade présidentielle, l'h… mage au passé et à l'action… parti radical, il prouve que… chef de l'Etat fait toujours… même analyse en ce qui conce… la composante centriste de sa… jorité. Au grand dam de M. J… Lecanuet et de ses amis, il co… dère toujours cette compos… comme formée de deux coura… Deux courants, certes alliés… sein de la Fédération des ré… mateurs, mais deux courants… tincts : l'un démocrate-chrét… et l'autre radical. M. Valéry… card d'Estaing demeure convai… que c'est par la famille radi… que se fera l'élargissement d… majorité. Dans la poursuite de… objectif, il cherche à jouer de… les réseaux où se retrouvent… hommes de la majorité comm… l'opposition : la famille radic… mais aussi le monde franc-ma… étroitement liés dans des org… sations comme les « Amitiés r… cales » par exemple, qui sont… quelque sorte des terrains neu… où l'on prépare les regroupem… de demain.

Sur ce deuxième point, … M. Péronnet investi d'une res… sabilité claire : les radicaux… un rôle à jouer, lui a dit le… sident, à eux de s'unir et d'o… les portes. Ils ont d'ailleurs,… attendre, fait un premier pas… l'unité : l'annonce d'une ent… entre le Mouvement de la gau… réformatrice — organisa… qu'anime notamment M. Mi… Durafour — et le parti valoi… est la première conséquence «… taire » du départ de M. Je… Jacques Servan-Schreiber, … la personnalité tenait nombre… gens à distance. MM. André R… Michel Durafour — qui sont d… ciens radicaux — et Aym… Achille-Fould — membre lui a… de la direction du M.G.R.,… participeront au congrès rad… du mois d'octobre.

Ainsi tente de se regroupe… « gauche du centre ». Une « g… che du centre » qui ne déses… pas de voir venir à elle les… ments les plus centristes de… gauche unie. C'est en tout… l'objectif que lui a fixé le pr… dent de la République.

M. ROBERT FABRE : le radicalisme est ailleurs

Sur ce sujet, M. Robert Fabre nous a fait connaître son sentiment. Il nous écrit :

« *Les radicaux de gauche, considérés comme le glacis qu'il faut enlever en premier pour démanteler la forteresse de la gauche, font l'objet de démarches visant à leur dislocation. Le départ de Jean-Jacques Servan-Schreiber de la présidence du parti fantôme de la place de Valois en est le prétexte. On annonce à son de trompes qu'avec son remplacement par Gabriel Péronnet, la réunification de tous les radicaux (sous-entendu au sein de la majorité) sera grandement facilitée.*

» *MM. Durafour, Rossi et Péronnet peuvent bien, aujourd'hui, se proclamer à qui mieux mieux fidèles à la philosophie radicale : chacun sait bien qu'ils l'ont trahie par opportunisme, et qu'ils ont, ce jour-là, renié Herriot et Mendès France... Ils peuvent bien jouer de certaines amitiés pour tenter de renouer le dialogue avec ceux qui furent leurs compagnons de lutte, et qui continuent, eux, à lutter pour le même idéal de justice et de fraternité, celui de la gauche ; ils savent bien que leur entreprise est vouée à l'échec, et que les radicaux de gauche resteront fidèles à leurs engagements. Ils savent qu'en octobre les rejoindront ceux qui, autour de Catesson et Hovnanian, viennent de rompre avec la place de Valois et ont choisi la gauche, sans esprit de retour.*

» *Avec ou sans Servan-Schreiber, avec ou sans Gabrile Péronnet, le radicalisme n'est plus, dans les cendres mortes de la place de Valois. Il réveille l'espoir, au cœur de beaucoup de Français, du développement d'une gauche humaniste, qui correspond au génie propre à notre pays et à sa tradition républicaine. Ce radicalisme, toujours si vivant, gardera sa personnalité ; allié du socialisme, il sait s'en distinguer et, s'il le faut, se garder de ses empiètements. Ses associés de l'Union de la gauche n'ont d'ailleurs aucun intérêt à s'opposer à sa renaissance.* »

Pourtant, il est bien évident, quelle que soit l'assurance manifestée par M. Robert Fabre, que certains radicaux de gauche, et même des dirigeants de la formation alliée au P.C. et au P.S., prêtent une oreille attentive… appels de la majorité et ne s… pas indifférents au « tropism… radical du président. Après t… peuvent-ils penser, cette sens… lité là n'est-elle pas ancie… déjà chez M. Giscard d'Estair… L'actuel président de la Répu… que n'avait-il pas, lors des é… tions législatives de 1956 —… premières élections — esp… (sans succès) l'investiture… celui qui était alors un des po… drapeaux du radicalisme, M.… gar Faure ? Ne fut-il pas dép… « indépendant » du Puy-Dôme que parce qu'il ne put… en être un élu radical ?

NOËL-JEAN BERGEROUX

● *Un groupe parlementaire d'étude des problèmes des entreprises françaises* a été créé, mercredi 9 juillet, à l'Assemblée nationale. Ce groupe se propose « *de défendre la libre entreprise et de l'aider à s'adapter aux impératifs des temps modernes* ». Son bureau sera présidé par M. Roland Boudet, député réformateur de l'Orne.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi matin 9 juillet au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion le communiqué suivant a été publié :

● **LES OBSERVATIONS MÉTÉO :**

Le conseil a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de financement collectif des stations océaniques, signé à Genève le 15 novembre 1974 et relatif au remboursement, par l'ensemble des pays cosignataires, des charges supportées par les six pays, dont la France, qui assurent l'exploitation des navires effectuant des observations météorologiques. Le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord-cadre de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et le Venezuela, signé à Caracas le 15 novembre 1974, a été approuvé.

● **LES TÉLÉCOMMUNICATIONS :**

Le secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications a fait le point de l'utilisation des crédits exceptionnels d'investissement mis en place dans le secteur des télécommunications. Des crédits d'un montant de 1 414 millions de francs ont déjà été engagés et permettront la mise en place de plusieurs dizaines de centraux téléphoniques, dont certains très importants. Les investissements dans le domaine des télécommunications entraîneront en 1975 et 1976 dans l'industrie des équipements téléphoniques et dans les entreprises du bâtiment et du génie civil la création de vingt-six mille emplois nouveaux, dont treize mille cinq cents au titre du programme exceptionnel d'investissements.

● **LA CORSE :**

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, après avoir rappelé les mesures spécifiques intervenues ces dernières années en faveur de la Corse, notamment pour tenir compte des charges inhérentes à l'insularité, a exposé au conseil, qui les a adoptées dans leur principe, les grandes lignes d'un programme de développement de cette région. Ce programme a fait l'objet d'une très large concertation. Il prévoit essentiellement la mise en œuvre d'un plan de rénovation rurale axé sur le développement de l'élevage et de l'artisanat dans les zones de montagne et de l'intérieur, l'aménagement urbain et industriel concernant particulièrement Ajaccio et Bastia et permettant la création de nombreux emplois, notamment d'emplois industriels, le développement d'un tourisme de qualité, ainsi que la création d'une université à Corte.

D'ici l'automne prochain, un certain nombre de mesures complémentaires interviendront, notamment dans le domaine des transports entre l'île et le continent où la mise en œuvre d'un véritable service public est à l'étude. Pour accélérer dès 1975 la réalisation de certaines opérations prévues par ce plan, des crédits seront ouverts et les conditions d'intervention du Fonds d'expansion économique de la Corse seront modifiées pour lui donner une plus grande efficacité. Enfin, le ministre d'Etat a fait le point des mesures prises pour la mise en œuvre de la loi créant en Corse deux départements. Une nouvelle préfecture va être construite à Bastia et un préfet délégué sera très prochainement nommé dans le département de la Haute-Corse.

● **LA COOPÉRATION FRANCO-SOVIÉTIQUE :**

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte de son voyage en U.R.S.S. et des travaux de la grande commission franco-soviétique auxquels il a participé avec le ministre du commerce extérieur. Il a fait le point des projets d'accords ou de contrats étudiés par la commission et des résultats obtenus.

(Voir page 26.)

● **LE STATUT DES COMORES :**

(Voir page 4.)

● **SITUATION INTERNATIONALE**

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur divers points de la situation internationale. Il a informé le conseil des entretiens qui se sont déroulés à l'occasion de la visite du président des Emirats arabes unis et de la visite du premier ministre de Tunisie.

● **LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES**

M. René Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, après avoir rappelé le bilan de la dernière session parlementaire a exposé les grandes lignes du calendrier de la prochaine session.

Cette session, qui s'ouvrira le jeudi 2 octobre pour s'achever le samedi 20 décembre, sera dominée par la discussion budgétaire. Viendront notamment en discussion au début de la session à l'Assemblée nationale le projet de loi sur la réforme foncière et, au Sénat, le projet de loi relatif au statut des militaires de carrière. Après la discussion de la loi de finances pour 1976 seront examinés notamment le statut de Paris et le statut de la région Ile-de-France.

Diverses mesures seront mises en œuvre pour obtenir une meilleure organisation des travaux parlementaires et pour éviter qu'en fin de session les textes ne soient examinés à une cadence trop rapide. En particulier, il a été confirmé que les projets qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt avant la fin du mois d'octobre ne seront pas soumis aux délibérations du Parlement en cours de la prochaine session.

● **LE PROGRAMME GOUVERNEMENTAL :**

Le président de la République a informé le conseil des ministres du programme de travail gouvernemental pour le second semestre 1975. Pendant cette période, une série de délibérations ministérielles permettra d'étudier des sujets nouveaux, d'approfondir des thèmes déjà traités, enfin de s'assurer de l'application effective de réformes déjà largement engagées.

Ce programme aura en particulier pour objet de compléter l'action réformatrice dans quatre domaines essentiels : la lutte contre les inégalités, la réforme de l'entreprise, la famille, la qualité et le cadre de la vie.

Le président de la République a précisé les modalités selon lesquelles le gouvernement devait conduire la préparation du grand examen de l'activité économique et de l'emploi prévu pour la fin du mois de juillet. Le ministre de l'économie et des finances et le ministre du travail feront part de leurs conclusions au cours du conseil des ministres du 30 juillet. Avant cette date, le premier ministre procédera, dans un esprit de concertation avec les organisations syndicales et patronales, à l'examen objectif des données de la conjoncture. Enfin, un échange de vues avec nos partenaires européens aura lieu à l'occasion du Conseil européen de Bruxelles.

M. PÉTRUS FAURE DEMANDE LA RÉVISION DU PROCÈS DU MARÉCHAL PÉTAIN

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Pétrus Faure, ancien député de la Loire, qui siégea à la Haute Cour de justice en 1945 lors du procès du maréchal Pétain (il fut d'ailleurs condamné à 500 francs d'amende en 1966 pour violation du secret des délibérations), vient d'adresser au président de la République une lettre dans laquelle il demande la révision du procès du maréchal et le transfert de ses cendres à l'ossuaire de Douaumont.

M. Pétrus Faure écrit notamment : « *J'appartiens à la génération qui a fait la guerre de 14-18, où un million et demi de Français ont été tués. Les survivants, dont quelques-uns, blessés plusieurs fois, gagnèrent la croix de guerre et la médaille militaire, vous demandent que justice soit rendue à leur ancien chef. (...) J'ai, au cours des longs débats, acquis la conviction que le maréchal Pétain n'a jamais trahi son pays et que son procès et sa condamnation son iniques. (...)*

» *Trente ans après, les passions s'étant apaisées, l'heure n'est-elle pas sonnée pour qu'une décision de justice et de raison soit prise par le chef du pays qui tient à réconcilier tous les Français ?* »

POLITIQUE

A L'U.D.R.

André Bord a nommé ses collaborateurs au secrétariat général

ureau exécutif de l'U.D.R. uni mercredi 9 juillet pour nière fois depuis l'élection Bord au secrétariat général rvement, le 28 juin dernier. acques Chirac, secrétaire d'honneur, a invité à être *« le promoteur du ment et de la lutte contre galités »*, ajoutant : *« Nous s et devons rester un mouvement populaire »*. articulièrement insisté sur important que doivent les jeunes au sein de et a fait l'éloge de l'ac- e. M. Robert Grossmann, que certains membres du exécutif, et notamment nguinetti, redoutaient que recrée dans l'U.D.R. un ment de jeunes. Plusieurs s, comme MM. Labbé et ont exprimé leur inquié- levant la montée du chô- et la hausse des prix.

ierre Messmer, ancien pre- ministre, qui a l'Assemblée ale avait critiqué le projet relatif au statut des Co- a estimé que la position le matin même par le des ministres *« corres- t parfaitement au vœu de la majorité »*. Le bureau a également évoqué la situation économique et les déclarations de M. Mitterrand. A leur propos, M. Lucien Neuwirth, porte-parole de l'U.D.R., a déclaré : *« Le premier secrétaire du parti socialiste est entré dans la logique du système actuel en cessant de se conduire en chef de parti sectaire et en faisant des contrepropositions à la politique gouvernementale. »*

M. André Bord a souhaité qu'à l'avenir le comité central de l'U.D.R. *« engage des débats de fond sur les problèmes actuels, tels que ceux relatifs à la situation économique, à la jeunesse et à la présence de l'U.D.R. dans les administrations et les entreprises »*.

Le nouveau secrétaire général s'est *« réjoui de l'unité du Mouvement, retrouvée grâce à l'action de Jacques Chirac et au dynamisme de ses militants »*, et il a souligné *« la fidélité de l'U.D.R. à ses engagements dans son soutien au président de la République »*.

Enfin, M. Bord a indiqué la composition de l'équipe de collaborateurs dont il a décidé de s'entourer, et qui remplacerait les cinq secrétaires généraux adjoints que M. Chirac avait nommés. Deux de ces derniers demeurent en place : ce sont MM. Yves Guéna, chargé des études, et Lucien Neuwirth, chargé des relations extérieures et des fonctions de porte-parole. Se joignent maintenant à eux Mme Hélène Missoffe (questions sociales, culturelles et féminines), MM. Robert Grossmann, jusqu'alors délégué à la jeunesse, et Charles Pasqua, délégué à l'animation. M. Maurice Cornette, député du Nord, est chargé de l'action régionale et agricole. En revanche, M. Albin Chalandon, qui dès le lendemain des assises de Nice, le 15 juin, avait renoncé à exercer ses fonctions de secrétaire général adjoint, et M. Jean Taittinger, également secrétaire général adjoint, ne reçoivent aucune nouvelle attribution.

M. Bord a également désigné quatre « représentants personnels » pour l'organisation politique régionale du mouvement ; il s'agit de MM. Hubert Germain et Joseph Comiti, anciens ministres, Michel Caldaguès, ancien député, et Jean-Paul Mourot, député de l'Indre.

Les délégués régionaux de l'U.D.R. dans chaque région de programme ont été confirmés dans leurs fonctions, mais sept nominations nouvelles sont intervenues. Elles concernent l'Alsace (M. Jean-Paul Heider), l'Auvergne (M. Hector Rolland, député), la Bretagne (M. Jacques Cressard, député), la Champagne-Ardennes (M. Bruno Bourg-Broc), le Nord (M. Robert Meaux), la Basse-Normandie (M. André Maulne) et la Haute-Normandie (M. André Bufenacht, député).

● *L'association des maires des deux cantons d'Aix-les-Bains* (Savoie) a demandé, à l'unanimité, lundi 7 juillet, que ceux-ci soient rattachés au département de la Haute-Savoie. Les élus se disent *« très mécontents »* de l'insuffisance des crédits destinés au réseau routier de leur secteur. Ils soulignent que les subventions sont beaucoup plus importantes en Haute-Savoie.

LES RELATIONS ENTRE LE P.C.F. ET LE P.S.

Les communistes expliquent pourquoi ils ont publié le rapport de M. Marchais

Au cours d'une conférence de presse, MM. Vieuguet, membre du secrétariat du P.C.F., Hermier et Kanapa, membres du bureau politique, ont notamment expliqué mercredi 9 juillet les raisons qui ont poussé la direction du parti communiste à rendre public le rapport analysant le programme commun présenté le 29 juin 1972 devant le comité central par M. Georges Marchais (*le Monde* du 9 juillet).

Les dirigeants communistes jugent très importante la prise en compte par M. Mitterrand, lors de la convention du P.S. des 3 et 4 mai, du passé de la social-démocratie française et notamment son approbation de l'attitude de Léon Blum lors du Congrès de Tours en 1920. Ils expliquent que cette prise de position a provoqué des interrogations au sein du P.C.F et que la direction du parti s'est vu parfois reprocher d'avoir nourri des illusions sur le P.S. Le rapport de M. Marchais répond à ce reproche.

En second lieu, l'analyse du secrétaire général contient déjà les griefs qui seront publiquement exposés par la suite, en particulier en octobre 1974, ce qui permet au P.C.F. de récuser toutes les appréciations tendant à démontrer que la polémique engagée contre le parti socialiste l'a été « sur ordre de Moscou ». Les dirigeants communistes ont donc voulu essentiellement prouver la cohérence de leur démarche.

Il n'empêche que ce document relance, en dépit de la rencontre « au sommet » des responsables de la gauche, le 19 juin, la polémique entre socialistes et communistes. D'autant que *l'Humanité* reprend ses critiques des déclarations de M. Mitterrand, en réutilisant pour l'occasion des propos de M. Gaston Defferre dans lesquels le maire de Marseille envisageait l'hypothèse, en cas de crise, d'un gouvernement de gauche appelé par M. Giscard d'Estaing et chargé de préparer des élections législatives anticipées (*le Monde* du 7 décembre).

M. Mitterrand est à présent soupçonné d'approuver un tel schéma. Pourtant, dans le texte de la conférence de presse du premier secrétaire diffusé aux journalistes, la phrase suivante figure, par exemple, au terme de l'énumération des propositions du P.S. : *« Encore ces dispositions n'ont-elles de sens que dans la perspective d'une majorité de gauche attachée à transformer les structures économiques et les rapports sociaux, ainsi que le prévoient le programme socialiste et le programme commun de la gauche. »*

C'est donc bien d'une crise de confiance que souffre l'union de la gauche. — T.P.

M. VIEUGUET : il y a des solutions nationales à la crise.

Au cours d'une conférence de presse mercredi 9 juillet, au terme de la réunion des secrétaires fédéraux du P.C.F., M. André Vieuguet, membre du secrétariat, a notamment déclaré :

« François Mitterrand parle de nos erreurs. Mais en septembre et en octobre 1974 nous refusions l'austérité alors qu'à ce moment-là les dirigeants du P.S. envisageaient d'aller au gouvernement avant qu'il y ait des élections. Il faut que les Français jugent. C'est parce que nous avons eu une attitude claire à cette époque que les problèmes ont pu se clarifier. »

M. Vieuguet a précisé : *« Nous affirmons qu'il y a des solutions nationales à la crise alors qu'il y a parfois chez nos partenaires l'idée qu'on ne peut s'en sortir que dans un ensemble des pays d'Europe. Si nous adoptons une politique d'indépendance nationale et de coopération (nous ne séparons jamais ces deux termes), on peut sortir de la crise avec des solutions nationales. »*

« L'HUMANITÉ » : l'ambiguïté de Mitterrand.

L'Humanité du 10 juillet revient sur la conférence de presse de M. Mitterrand (*le Monde* du 10 juillet) et notamment sur le passage dans lequel le premier secrétaire du P.S. expliquait que seul *« un gouvernement disposant d'un consensus social »* pourrait dominer la crise. Le quotidien communiste note :

« Ces propos ne vont pas sans provoquer certaines interrogations. Il semblerait, en effet, que, pour François Mitterrand, ce qui est en cause, ce n'est pas tant la politique de Giscard d'Estaing que la capacité du gouvernement actuel à obtenir un consensus social. Cela signifie-t-il que l'objectif d'un gouvernement « faisant ce qu'il faut » serait pour François Mitterrand d'être capable de faire accepter la politique de Giscard d'Estaing par les travailleurs ?

» Lorsque ensuite François Mitterrand déclare qu'en octobre « seul un gouvernement disposant d'un consensus social pourra dominer » la situation, doit-on rapprocher cette déclaration de certains propos de Gaston Defferre affirmant à l'automne dernier qu'il répondrait favorablement à une sollicitation de Giscard d'Estaing si celui-ci envisageait d'appeler la gauche au gouvernement après et même avant des élections législatives ? Nous sommes convaincus que ce n'était pas « une erreur » de souligner l'ambiguïté de ces propos de Gaston Defferre.

» Cette ambiguïté ne se retrouve-t-elle pas aujourd'hui dans les déclarations de François Mitterrand ? »

JUSTICE

LES SUITES DE L'AFFAIRE « CARLOS »

Michel Moukharbal était inconnu des services français au moment de son arrestation

Près de deux semaines se sont écoulées depuis le triple meurtre de la rue Toullier. « Carlos » court toujours. Nul ne paraît encore connaître sa véritable personnalité. Une impressionnante avalanche d' « informations » et d'interprétations, émanant souvent de services prétendus secrets, a autorisé les constructions de l'esprit les plus hasardeuses. Le terroriste recherché par douze polices est devenu omniprésent et omnipotent, une sorte de chef de toutes les énigmes irrésolues des dernières années. Mais ce rideau de fumée n'a-t-il pas fait opportunément oublier les circonstances de la découverte du « réseau » de « Carlos » et certains éléments qui pourraient peut-être ramener cette affaire à de plus justes proportions ?

Pour la D.S.T., celle-ci commence le 23 juin lorsqu'une information transmise par la sûreté libanaise lui apprend qu'un certain Michel Moukharbal se trouve à Paris pour prendre contact avec les milieux favorables aux Palestiniens et leur fournir un concours financier pour préparer des attentats. A ce moment, Moukharbal est déjà dans la capitale française depuis quarante-huit heures et il a eu le temps d'ouvrir un compte sur lequel il a versé une forte somme d'argent passée clandestinement. Moukharbal est connu des services français. Son nom ne figure pas aux archives. L'affaire est confiée au groupe Terrorisme international, survivance de la fameuse Subac — brigade subversion-action — créée après 1968 par M. Raymond Marcellin pour lutter contre l'activisme gauchiste érigé en « complot international ».

A côté d'un autre groupe, qui traite des actions violentes purement intérieures (Basques, Bretons...), le groupe Terrorisme international traite des mouvements subversifs d'émanation étrangère agissant sur le territoire national. Après les Croates et les Espagnols des GARI, il a été amené récemment — la France cessant d'être un sanctuaire — à se pencher sur les Palestiniens.

Moukharbal est arrêté. Personne n'a l'impression d'avoir mis la main sur un « gros bonnet » du terrorisme, ni sur un réseau particulièrement important. Mais, pour un service mal implanté dans le secteur du Moyen-Orient, l'occasion est belle de remonter une filière. Après quatre jours d'une enquête menée d'une manière apparemment nonchalante — la plupart des documents du Libanais ne seront examinés qu'après le 27 juin — et quelques interrogatoires stériles, — Moukharbal lâche un « point de chute » parisien. Dans quelles circonstances ?

Le commissaire Herranz — à trois ans de la retraite, il n'est encore que « principal », — pense-t-il pouvoir aisément « retourner » le contact français de Moukharbal ? Ce dernier a-t-il laissé entendre, par calcul ou inconscience (mais savait-il que « Carlos » était rue Toullier ce soir-là ?), qu'il pourrait l'amener à la raison (en échange, peut-être, pour ce qui le concernait, d'une discrète expulsion) ? L'opération ne fera l'objet d'aucune préparation — deux des policiers y partiront même au sortir d'un « pot » au service — et ne doit consister qu'en une prise de contact, un travail qui, paraît-il, se fait parfois sans arme et sans protection.

Une certaine légèreté

Le déroulement du drame est mal connu. Les Sud-Américains présents le 27 juin dans l'appartement de la rue Toullier affirmeront aux enquêteurs avoir été écartés de la discussion aussitôt après les préliminaires. A ce moment, les policiers croient-ils encore que Sanchez n'est qu'un pâle comparse dont ils peuvent endormir la méfiance avant de le raisonner ? A la différence de Moukharbal, « Carlos » est connu de la D.S.T. Il a déjà fait l'objet de filatures, mais il semble que les divers services spéciaux qui s'intéressent à lui le considèrent plutôt comme un intermédiaire que comme un chef. Celui qui devait devenir dans les déclarations officielles l'âme du terrorisme international est si mal connu qu'on mettra plus d'une semaine à l'identifier formellement (encore le devra-t-on au *Special Branch* de Scotland Yard).

C'est donc après le drame de la rue Toullier qu'une affaire menée jusque-là avec une certaine légèreté prend dans les commentaires du ministère de l'intérieur des proportions considérables. On hésitera longtemps sur le point de savoir si cette publicité est destinée à sauver la face ou si, prenant prétexte d'une affaire spectaculaire, elle prélude à une action d'envergure pour éliminer quelques réseaux d'espionnage communistes, comme l'avaient fait il y a quelques années, à la demande de la C.I.A., la Grande-Bretagne, la Belgique et la République fédérale d'Allemagne (la France n'avait pas suivi le mouvement à l'époque). La mise en cause de diplomates cubains — en attendant peut-être celle de représentants en France de certains pays de l'Est — ne permet plus aujourd'hui de douter que la seconde raison a été déterminante.

JAMES SARAZIN.

Trois diplomates cubains sont expulsés de France

Les trois diplomates cubains dont le gouvernement français vient d'obtenir le rappel pour avoir été en relation avec des amis de « Carlos », sont M. Raul Sainz Rodriguez, trente-deux ans, premier secrétaire de l'ambassade de Cuba, chargé des affaires culturelles, en poste à Paris depuis septembre 1972 ; M. Ernesto Herrera Reyes, trente-deux ans, deuxième secrétaire ; et M. Pedro Zamora Larra, trente-trois ans, également employé des services culturels de l'ambassade.

Le porte-parole du ministère de l'intérieur a précisé que M. Pedro Larra avait déjà quitté Paris le 7 juillet de sa propre initiative. Selon l'enquête menée par la D.S.T., après la fusillade de la rue Toullier le 27 juin, les trois diplomates fréquentaient assidûment l'appartement où « Carlos » a tué les deux inspecteurs de la D.S.T. Il s'agirait, selon le ministère de l'intérieur, d'officiers des services spéciaux cubains. On indique d'autre part que deux Vénézuéliennes equi étaient en ralations avec « Carlos », Mlle Duke Palomares et Mlle Albalda Salazar, sont en instance d'expulsion.

Elles étaient également en relations avec les trois diplomates expulsés.

M. Pedro Larra aurait entretenu de fréquents contacts avec Mlle Nancy Sanchez, la locataire de l'appartement de la rue Toullier. Elle a, depuis, rejoint le Venezuela. Le ministère de l'intérieur a précisé qu'une des personnes arrêtées à Londres, Mlle Maria de Romero, était une militante du parti communiste colombien et qu'elle était en rapports dans la capitale britannique avec le deuxième secrétaire de l'ambassade cubaine en Grande-Bretagne, M. Angel Dalmau.

Commentant les développements de l'enquête, M. André Mousset, porte-parole du ministère de l'intérieur, devait notamment déclarer : *« L'affaire « Carlos », qui constituait jusqu'alors l'éclatante démonstration d'une unité d'action entre groupes terroristes, s'enrichit d'éléments importants sur l'aide apportée au terrorisme international par certains États. Le développement de l'affaire confirme, en effet, les liaisons étroites des réseaux terroristes avec certains services étrangers de renseignement. »*

Des précédents

L'expulsion des trois diplomates cubains est apparemment la première décision de ce genre qui ait été prise ces dernières années en France à propos d'une affaire de terrorisme. Les autres diplomates priés de quitter le territoire français depuis dix ans l'ont été pour des affaires d'espionnage. Le dernier cas d'une demande de rappel par le gouvernement français fut celui de M. Bogdan Niewatzi, deuxième secrétaire de l'ambassade de Pologne à Paris, arrêté le 16 mai 1974, à Dijon, pour avoir tenté de « retourner » un policier de la D.S.T. au profit des services secrets polonais. Un autre diplomate polonais, M. Julian Szczygiel, premier secrétaire d'ambassade, avait été prié quelques jours plus tôt de regagner Varsovie, après avoir été interpellé pour avoir tenté de se procurer *« un document intéressant la défense nationale »*.

En juin 1973, ce fut le cas du lieutenant-colonel Evgueni Mironkine, attaché militaire à l'ambassade soviétique à Paris. Il avait été interrogé par les policiers de la D.S.T. après avoir été pris le 29 mai en flagrant délit de vol au salon de l'aéronautique du Bourget. Il avait dérobé des instruments sur les stands de deux sociétés d'équipements électroniques. Quelques jours plus tard l'attaché militaire devait être déclaré *persona non grata* et prié de quitter Paris.

Cette procédure avait été également employée en avril 1972, à l'encontre de M. Francisek Korisko, troisième secrétaire à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Paris, arrêté sur les Champs-Elysées par des inspecteurs de la D.S.T. au moment où il se faisait remettre par un inconnu des documents confidentiels intéressant les travaux d'une société française d'électronique.

En 1965, après la découverte d'un réseau d'espionnage autour du projet de construction de l'avion Concorde, M. Serguei Pavlov, représentant à Paris de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot, avait été expulsé. Il possédait le statut diplomatique. Depuis cette date, le colonel Rylev, attaché de l'ambassade soviétique, et, en février 1972, M. Krokhine, conseiller à la même ambassade, ainsi que deux de ses collaborateurs ont fait l'objet d'une demande de rappel. Ils étaient soupçonnés par la D.S.T. d'appartenir aux services secrets soviétiques.

● *Me Bernard Lasserre*, bâtonnier de l'ordre des avocats, a désigné Me Jacques Perrot et Me Christian Charrière-Bournazel, pour assurer la défense de Mlle Angela Armstrong et de Mlle Sylvia Amparo Masmela inculpées et incarcérées le 5 juillet. L'une aurait hébergé « Carlos » le lendemain de la fusillade de la rue Toullier, l'autre aurait le même jour, transmis pour le terroristes plusieurs messages à des amis.

● *M. Jean-Paul Ledoux*, président d'honneur et ancien président-directeur général de la société Antar Pétrole Atlantique, a été inculpé mercredi 9 juillet par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille, d'entente illicite sur le marché des produits pétroliers et d'entrave aux adjudications.

Treizième président-directeur général de compagnie pétrolière inculpé après la plainte d'un revendeur indépendant, M. Roger Bodourian, M. Ledoux est la quarante-quatrième personne poursuivie dans ce dossier d'entente illicite.

L'évasion de Jean-Charles Willoquet suscite une polémique entre certains policiers et la Chancellerie

Jean-Charles Willoquet et sa femme Martine demeurent introuvables après leur évasion du palais de justice de Paris, mardi 8 juillet. Les opérations de police se sont multipliées en vain. Les policiers ont d'abord perquisitionné l'appartement où Martine Willoquet habitait depuis sa mise en liberté au mois de mai dernier. Ils ont également examiné tous les dossiers des affaires dans lesquelles le couple était impliqué pour découvrir les « *planques* » qu'il aurait pu éventuellement utiliser. Mais il semble bien que Willoquet ait soigneusement préparé et organisé sa « *cavale* » et choisi une retraite sûre.

Les circonstances de cette évasion continuent de susciter divers commentaires et réactions souvent significatifs du conflit latent qui existe entre la police et le monde judiciaire. Les policiers ne dissimulent pas leur irritation, voire leur colère, devant les « *facilités* » qui sont, selon eux, offertes aux malfaiteurs pour s'évader. Ils critiquent notamment la disjonction, ordonnée par le code pénal, entre les diverses affaires concernant un seul délinquant.

Cette procédure imposée nécessite en effet le transfert du détenu de la prison au tribunal chargé de le juger et rend de ce fait sa surveillance plus difficile. Les policiers considèrent encore que les magistrats sont trop souvent mal informés de la personnalité réelle des détenus qui leur sont amenés et sous-estiment ainsi les risques encourus. Les déclarations d'un magistrat, M. Lombard, après l'évasion de Willoquet — « *Je croyais qu'il s'agissait d'un simple voleur de voiture* » aurait-il affirmé, — ont sans nul doute été mal accueillies par les hommes de la brigade criminelle.

Ces propos prêtés à M. Lombard ont provoqué un communiqué du ministère de la justice selon lequel « *la personnalité de Willoquet était parfaitement connue des autorités judiciaires et de police, et toutes les communiqué, considéré comme particulièrement dangereux, avait été signalé comme tel aux services judiciaires et de la police, et toutes les mesures de sécurité et de précaution prévues en pareil cas avaient été prises pour sa comparution devant le tribunal. Les déclarations du juge Lombard, selon lesquelles le tribunal devant lequel comparaissait le détenu croyait qu'il s'agissait d'un simple voleur de voitures, sont inexactes et n'ont pas été tenues* », conclut le ministère de la justice.

De leur côté, les organisations professionnelles de magistrats et des fonctionnaires des cours et tribunaux ont rendu hommage au « *courage de deux victimes* » (les deux gardes blessés par Willoquet) et au « *san[g-]froid des magistrats pris en otages* ». Ces organisations — Syndicat de [la] magistrature, Union syndicale d[es] magistrats, syndicats autonom[es] C.G.T. et C.F.D.T. des fonctionnair[es] des cours et tribunaux — demand[ent] en outre « *que les mesures et [les] moyens de protection appropri[és] soient pris dans certaines affai[res] sans pour autant remettre en cau[se] les grands principes du droit pé[nal] français et notamment la public[ité] des audiences, la libre comparuti[on] devant le tribunal et le plein exerci[ce] des droits de la défense* ». Mais ell[es] mettent en garde l'opinion publiq[ue] « *contre l'utilisation de quelques c[as] heureusement isolés pour appeler un renforcement systématique et sa nuance de la répression, au détrim[ent] des libertés publiques* ».

Un médecin dracenois est condamn[é] pour fraude fiscale

De notre correspondant régional

Draguignan. — Dans un jugement rendu le mercredi 9 juillet, le tribunal correctionnel de Draguignan, présidé par M. Beauvillain de Montreuil, a condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale et absence de comptabilité (articles 1741 et 1743 du code général des impôts) un médecin dracenois, le docteur Angelin German, soixante ans, ancien conseiller général et ancien député U.N.R. du Var, maire actuel de la commune de Flayosc, près de Draguignan.

Propriétaire et directeur depuis 1946 à Draguignan d'une clinique, la Villa Médicis, qui comprend aujourd'hui quarante-six lits d'obstétrique et de chirurgie, le docteur Angelin German avait bénéficié du régime du forfait jusqu'en 1969. A cette date, ses revenus dépassant légèrement le plafond de 500 000 F, il se trouva dans l'obligation de souscrire u[ne] déclaration de bénéfices réels, [de] tenir les documents de compt[a]bilité prévus par le code des i[m]pôts et d'établir des relevés me[n]suels de chiffre d'affaires.

Or il omettait toute déclar[a]tion pour l'année [illegible] en dé[pit] de deux mises en demeure adr[es]sées par l'administration fisc[ale] en juillet et septembre 1971. Ai[nsi] que le constata alors le contr[ô]leur des impôts, la comptabili[té] de la clinique confinait au né[ant] et il dut s'en tenir aux rens[ei]gnements figurant sur le regis[tre] de police de l'établissement comportant les noms, adresses [et] dates de séjour des malades pour effectuer une évaluati[on] d'office des revenus imposab[les] du médecin justifiant un redr[es]sement, pour les années 1969 [et] 1970, de 370 000 F.

Dans ses attendus, le tribur[al] a notamment souligné « *q[u'il] n'est pas nécessaire que le d[ol] de fraude soit établi, qu'il y [ait] eu de la part du contribuable [des] manœuvres frauduleuses dans [le] dessein de tromper l'administr[a]tion des impôts ; que le ter[me]* « frauduleusement », *accolé [au] verbe soustraire, exprime l'é[lé]ment psychologique et moral [de] l'infraction, mais n'implique n[ul]lement qu'il faille des manœuv[res] frauduleuses, l'intention coupa[ble] pouvant se déduire de l'absen[ce] volontaire de déclaration* ».

Le docteur German, qui a au[s]sitôt interjeté appel de ce ju[ge]ment, a d'autre part introduit [en] 1972 un recours devant le trib[u]nal administratif de Nice po[ur] violation du secret médical. [Il] conteste également le montant [du] redressement qui lui a été app[li]qué selon des bases de calcul qu['il] estime erronées (1).

Personnellement très connu [et] jouissant d'une excellente répu[ta]tion médicale en tant que gyn[é]cologue à Draguignan, le docte[ur] German, ancien résistant, a [été] conseiller général du canton [de] Salernes de 1951 à 1957 et dépu[té] U.N.R. de la première circonscri[p]tion du Var, de juin à octob[re] 1962, en remplacement de M. E[s]cudier, décédé, dont il était suppléant. Cette condamnation, [si] elle devait être maintenue [en] appel, le frapperait d'inégibilité [et] le contraindrait à se démettre [de] son mandat de maire de Flayo[sc] (article L 5 2° du code électora[l]). — G. P.

(1) Selon les évaluations du fi[sc] le médecin dracénois aurait minc[oré] d'au moins 50 % ses revenus imp[o]sables des années 1967, 1968 et 19[69]. Mais le docteur German, lui-mêm[e] a fourni, devant la juridiction adm[i]nistrative, des chiffres assez sup[é]rieurs à ceux de ses déclaratio[ns] initiales.

UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE CONTRE FOTOLIB

Les photos de vigiles avec chiens sont placées sous séquestre

M. Bedu, vice-président du tribunal de Paris, s'est prononcé, le 9 juillet, dans l'instance en référé engagée par l'Agence centrale de services (A.C.D.S.), société de gardiennage, contre l'agence photographique Fotolib au sujet de l'utilisation faite dans la presse des clichés pris au cours d'un reportage (*le Monde* du 9 juillet).

Alors que ces clichés représentaient des vigiles de l'A.C.D.S. au cours de séances d'entraînement au tir ou tenant en laisse des chiens de garde à la Foire de Paris pendant les horaires de fermeture des portes, ils ont été publiés dans certains journaux avec des légendes laissant croire qu'il s'agissait de la surveillance d'usines en grève. Ce que voyant, l'A.C.D.S. interdit par écrit, le 11 juin, toute utilisation des photographies qui avaient été prises en avril et mai avec son accord verbal.

Le magistrat ordonne la mise sous séquestre des négatifs et des tirages qui devront être remis à Me Linée, huissier.

Une lettre de Fotolib

A propos de cette affaire, nous avons reçu de l'agence Fotolib la lettre suivante :

L'agence de presse Fotolib a réalisé, en mai 1975, un reportage photographique sur l'A.C.D.S. (Agence centrale de services). Ce reportage s'est effectué en plein accord avec la direction de l'A.C.D.S. Nous pouvons en justifier par la correspondance échangée. La seule condition mise par la direction de l'A.C.D.S. à l'exécution de ce reportage était de recevoir un tirage de toutes les photographies susceptibles de les intéresser (ce qui a été exécuté).

Le titre et le contenu de l'article du *Monde* du 9 juillet peuvent laisser penser que la campagne de presse et d'affiches d'un grand parti est illustrée par des faux. Fotolib tient à préciser : 1) qu'il n'est pas l'auteur de ces photos ; 2) qu'une partie de la presse a utilisé ce reportage avec des légendes qui n'étaient pas les siennes, mais qu'en aucune façon le reportage n'a été diffusé avec d'autres légendes que : L'A.C.D.S. à l'entraînement, et l'A.C.D.S à la Foire de Paris.

D'autre part, le journal *le Monde* n'a rendu compte que d'une seule version du procès, celle de l'A.C.D.S. L'exigence de l'A.C.D.S. est de détruire les négatifs de ce reportage. Nous considérons qu'il s'agit là d'une atteinte très grave portée, à la fois, à notre activité professionnelle et à la liberté de l'information.

Discordes autour du « temple de l'Amitié »

LA COUR D'APPEL ORDONNE LA COMPARUTION DE M. DEBRÉ ET DE SES ADVERSAIRES

La première chambre de la cour de Paris n'a pas statué le 9 juillet sur l'appel introduit par M. Geoges Pillement contre l'ordonnance de référé qui avait décidé, le 11 juin 1974, la suppression d'un passage de son livre *Paris poubelle* mettant en cause M. Michel Debré. Elle a ordonné, pour l'audience du 24 septembre, la comparution personnelle des parties : MM. Pillement, Jean-Jacques Pauvert, son éditeur, un représentant du « comité de défense Pillement » et M. Debré.

L'ancien premier ministre avait acquis en 1968 deux appartements dans un immeuble ancien, 20, rue Jacob. S'y trouvait inclus le « temple de l'Amitié », petit local situé au fond d'une cour qui abrita au dix-huitième siècle une loge maçonnique et dans lequel miss Nathalie Clifford Barnay a tenu, au début de ce siècle, un salon littéraire.

Or M. Debré a été accusé — bien à tort selon lui — d'avoir commis un « sacrilège » en faisant effectuer des travaux de rénovation de ce « temple ».

La catastrophe de Noirétable

LA COMPAGNIE AIR INTER VERSERA UNE PROVISIO[N] AUX FAMILLES DES SOIXANTE VICTIMES

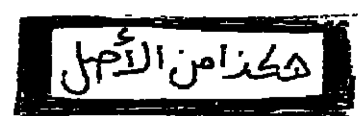
Clermont-Ferrand. — Le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand a rendu mercredi 9 juillet son jugement concernant l'action en réparation des dommages subis, intentée contre la compagnie Air Inter par les familles des victimes de la catastrophe aérienne survenue le 27 octobre 1972 à Noirétable (Loire) et qui avait causé la mort de soixante personnes, dont les cinq membres de l'équipage (*le Monde* daté 29-30 octobre 1972). A la suite du procès qui s'était déroulé le 18 juin, le jugement avait été mis en délibéré. Le tribunal a notamment déclaré irrecevable la prétention de la compagnie Air Inter à réclamer le bénéfice de l'article 20 de la convention de Varsovie, qui prévoit l'exonération de responsabilité pour le cas où le transporteur prouve que lui ou ses préposés ont pris toutes les mesures nécessaires pour éviter le dommage ou qu'il lui était impossible de les prendre.

Les représentants des familles des victimes avaient invoqué la « *faute inexcusable* » commise par l'équipage, qui, selon eux, aurait négligé d'effectuer tous les recoupements de position nécessaires. Elles en tiraient argument pour réclamer l'application de l'article 25 de la convention de Varsovie, qui, en un tel cas, pr[é]voit la réparation intégrale d[u] préjudice subi et non l'attributio[n] d'une indemnisation forfaitai[re] de l'ordre de 92 200 francs.

Faisant droit à la demand[e] formulée par Air Inter, le tr[i]bunal a sursis à statuer conce[r]nant l'appréciation des préten[]tions des demandeurs jusqu'à c[e] que l'information pénale actue[l]lement en cours soit clôturée. Pa[r] ailleurs, le tribunal a condamn[é] Air Inter à verser, dès à présen[t] à titre de provision en réparatio[n] de leur préjudice moral, 20 000 [F] à chaque conjoint et 5 000 F [à] chaque enfant des victimes. — (*Corresp.*)

● *Le procès de M. Jean Charbonnel contre l'U.D.R.* — La première chambre civile du tribuna[l] de Paris s'est prononcée ce 9 juillet en autorisant le requérant [à] faire constater par Me Delattre huissier, que les cotisation[s] de six cent vingt-quatr[e] adhérents de la circonscriptio[n] d'Ussel ont été comptabilisés entre le 4 et le 23 décembre, dan[s] les livres tenus au Centre national de l'U.D.R. à Paris. L'U.D.R. s'était offerte à se prêter à cette mesure d'investigation. M. Charbonnel, on le sait, conteste la validité de ces adhésions.





Apollo-Soyouz. Voici comment l'opération est réglée.






15 Juillet - 13 h 20. Lancement depuis aïkonour du Soyouz (6,7 t) que Alexei Leonov t Valeri Koubassov vont piloter, afin e conduire le véhicule soviétique à 227 km le la terre, sur une orbite circulaire où sa évolution s'effectuera en 89,04 mn. Au bras des deux cosmonautes, un chronographe Omega Speedmaster Professional.

15 Juillet - 20 h 50. Occupé par Thomas Stafford, Vince Brand, Donald Slayton, le véhicule Apollo (14,8 t) part de Cap Kennedy, à 5.000 km derrière le Soyouz avec lequel une liaison radio sera établie avant que les Américains n'aperçoivent ses phares-flashes, puis ses feux de position. Au bras des trois astronautes, un chronographe Omega Speedmaster Professional.

17 Juillet - 17 h 15. Après un ensemble de manœuvres synchronisées exécutées à des instants déterminés, la jonction entre Apollo et Soyouz a lieu entre Alsfeld et Erfurt, au-dessus de la frontière séparant les deux Allemagnes : 6 cliquets et 18 verrous font des deux véhicules un engin unique dont Stafford prend le commandement.

17 Juillet - 20 h 32. Ayant emprunté le sas de jonction (un cylindre long de 3,15 m à l'intérieur duquel la pression a été élevée de 258 à 518 mm de mercure), Stafford et Slayton pénètrent dans le compartiment orbital du Soyouz pour y séjourner trois heures aux côtés des Russes.

18 Juillet - 9 h 59. Début d'une grande journée de travail commun : les équipages vont notamment utiliser un four métallique (capable de créer 1150 °C) pour produire, en apesanteur, des cristaux à usage électronique impossibles à obtenir sur la Terre.







19 Juillet - 13 h 02. Détachement u véhicule Apollo. Il s'éloigne en direction u Soleil à l'étude duquel, depuis le Soyouz, s cosmonautes vont pouvoir procéder, omme sur la Terre on profite d'une éclipse our observer la couronne solaire.

19 Juillet - 13 h 40. De nuit, c'est sous la lumière d'un projecteur que le Soyouz va réaliser une seconde jonction afin que sa pièce d'amarrage soit testée en service actif (anneau avancé), les cosmonautes contrôlent la manœuvre grâce à une caméra de télévision extérieure.

19 Juillet - 16 h 01. Nouvelle séparation : Apollo va voler cinq heures durant à 150 m à côté et à 1.000 m au-dessus du Soyouz pour étudier, grâce à un pinceau ultraviolet que réfléchira le véhicule soviétique, les traces d'atmosphère présentes entre les deux vaisseaux.

21 Juillet - 11 h 50. Atterrissage, près de Karaganda, de la cabine Soyouz rapportant des enregistrements d'expériences et les échantillons biologiques (notamment des champignons à anneaux) qu'elle a fait voyager aux côtés des cosmonautes. Au cadran de leur Omega, il sera exactement 11 h 50.

24 Juillet - 22 h 19. La cabine Apollo amerrit à 555 km de Honolulu après exécution d'expériences complémentaires qui ont notamment permis d'étudier les galaxies, d'observer des phénomènes météorologiques, et d'effectuer des expériences médicales. Au cadran de l'Omega des astronautes, il sera exactement 22 h 19.

Jours et heures donnés à titre indicatif.

APOLLO SOYOUZ

L'Omega Speedmaster Professional*, après 51 missions spatiales effectuées pour la NASA, va être le chronographe individuel de chaque membre des équipages américain et soviétique, lors de la rencontre historique Apollo-Soyouz dans l'espace.

Pour Omega, c'est coopérer à une grande première spatiale qui exige la synchronisation la plus précise pour réunir, faire vivre et travailler 5 astronautes et cosmonautes. C'est aussi se trouver au bras de chacun d'entre eux au moment de poignées de mains que le monde n'oubliera pas.

Ω OMEGA

Une fiabilité testée dans l'espace.

* L'Omega Speedmaster Professional des astronautes et des cosmonautes chez les horlogers - spécialistes Omega : 1.490 F prix maximum conseillé.

CARNET

Naissances

— Tony et Françoise Dreyfus, Pauline, Louis et Julien,
sont heureux d'annoncer la naissance de
Kléber,
le 15 juin 1975.

— Viviane et Robert Spizzichino, ainsi qu'Elsa,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Nadia,
le 2 juillet 1975.
27, rue Vergniaud,
75013 Paris.

Fiançailles

— Le professeur et Mme André Meyer sont heureux de faire part des fiançailles de leur fils Jean-Claude, avec
Mlle Anne-Marie de Ganay.

— Mme Jean-Paul Nithart, née Germaine Emery,
M. et Mme Jean-Marc Kaltenbach,
sont heureux de faire part des fiançailles de
Isabelle
et
Guy.
5, boulevard Flandrin,
75116 Paris.
58, rue Boissière,
75116 Paris.

— Le marquis et la marquise de Ganay sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille Anne-Marie, avec
M. Jean-Claude Meyer.

— M. et Mme Jacques Laurent-Mazerolle
sont heureux d'annoncer les fiançailles de
Lætitia,
avec
Anthony Rowley,
fils de M. et Mme Jean-Charles Rowley.

Décès

HENRI CLOSON

Les familles Closon et Rossini ont la douleur de faire part du décès du
du maître Henri-Jean CLOSON,
survenu à son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-des-Champs, le samedi 12 juillet, à 14 heures.

[Né à Liège en 1888, Henri Closon travaille à l'académie de Düsseldorf avant de s'installer à Paris, au lendemain de la guerre 1914-1918. Il y rencontre Monet, se lie d'amitié avec Mondrian et le sculpteur Beothy. Très jeune, il avait entrepris des recherches sur la réverbération des couleurs dans l'eau en mouvement, et tout naturellement il est passé à l'abstraction, pratiquant une peinture lumineuse et particulièrement vibrante.

Au début des années 30, Closon fait partie du groupe Abstraction - Création fondé par Auguste Herbin et Georges Vantongerloo, et après la deuxième guerre mondiale, il expose régulièrement au Salon des réalités nouvelles. Une rétrospective de ses œuvres a eu lieu à Grenoble en 1961 ; le musée de Nantes lui a rendu hommage en 1962.]

Le général PAUL OLLION

Nous apprenons le décès, le mardi 8 juillet, du
général (cadre de réserve)
Paul OLLION,
dont les obsèques seront célébrées le vendredi 11 juillet, à 15 heures, en l'église de Saint-Jeoire-Prieuré (Savoie).

[Né le 1er juillet 1911 à Chambéry (Savoie), le général de corps d'armée (C.R.) Paul Ollion est sorti de Saint-Cyr dans l'infanterie. Il est, pendant la seconde guerre mondiale, dans les chasseurs alpins avant d'être placé en congé d'armistice en mars 1943. Commandant le 10e bataillon parachutiste de chasseurs à pied en 1946, il sert ensuite dans divers postes, notamment en République fédérale d'Allemagne et en Algérie, au 14e régiment de chasseurs parachutistes en 1957. Il est, en 1961, conseiller de la commission de la défense à l'Assemblée nationale et, en 1962, avec le grade de général de brigade, il commande la 19e division d'infanterie en Algérie.

En 1964, il est adjoint au général directeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale et, en 1965, adjoint au général commandant la VIIe région militaire à Marseille, avec le grade de général de division. En 1969, il est inspecteur des personnels de réserve de l'armée de terre. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, en juillet 1970, il est placé en deuxième section (réserve), en 1971.]

— Grenoble - Lyon - Paris.
Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur
Jean BAROULIER,
enlevé à notre affection le 5 juillet, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de
Mme Jean Baroulier,
M. et Mme Henri Lejay et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Matringe et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Baroulier et leurs enfants,
Mlle Geneviève Baroulier.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 7 juillet.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. André BARRÈRE,
peintre et écrivain d'art,
survenu le 7 juillet 1975, à l'âge de cinquante-sept ans, au Kremlin-Bicêtre (94).
La levée du corps aura lieu le vendredi 11 juillet 1975, à 8 h. 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre.
L'inhumation aura lieu au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux (33), le même jour vers 17 h. 15.
De la part de
Mme André Barrère, son épouse,
Jean-Louis et Marie-Agnès Barrère, ses enfants,
Mme veuve Louis Barrère, sa mère,
M. et Mme Pierre Barrère et leurs enfants, ses frères, belle-sœur et nièces,
Les familles Ildis, Guyou, Mandouce.
Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, le vendredi 18 juillet 1975, à 10 h. 30.
11 bis, rue d'Auteuil,
75016 Paris.

— Mme Ledru, née Madeleine Gallou,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Henri LEDRU,
ancien militant syndicaliste,
ancien cadre E.D.F.,
ancien président
du comité départemental
de libération
au titre de la C.G.T. clandestine,
ancien député de la Sarthe
aux deux assemblées
constituantes,
médaille de la Résistance,
médaille du combattant
volontaire de la Résistance
avec croix du combattant,
officier d'Académie,
chevalier du Mérite social,
médaille de vermeil du travail,
décédé le 6 juillet 1975 en son domicile au Mans, 29, rue Sainte-Hélène.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 8 juillet 1975, dans le caveau familial au cimetière de Sainte-Croix du Mans.

[Né le 14 novembre 1901 à Mamers (Sarthe), Henri Ledru avait siégé au groupe socialiste dans les deux Assemblées constituantes élus les 21 octobre 1945 et 2 juin 1946.]

— Mme Jean Pignier et ses enfants Catherine, Christophe, Yves, Natalie et Bénédicte,
Les familles Pignier, Boutruche, Fradin, Simonet et Pradeau,
font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du
docteur Jean PIGNIER,
médecin-pédiatre
du centre hospitalier
de Saint-Nazaire,
président
de la Société de protection
de l'enfance,
décédé subitement le 30 juin 1975, dans sa quarante-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Sainte-Anne, le 2 juillet 1975, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
301, boulevard Laënnec,
44600 Saint-Nazaire.

— Fodil Bensalem et Ahmed Doum, Abderrahmane Gherraf, Farah Lousnchi, Mohamed Mechati, Ahmed Taleb Ibrahimi, anciens membres de la fédération de France du F.L.N., très peinés par le décès de
Jean-Jacques ROSSET,
qui fut leur compagnon à la prison de la Santé, expriment à sa famille, et notamment à sa mère, leurs condoléances attristées.

Remerciements

— MM. Roland et Francis Renaud,
M. et Mme André Renaud et leur fille,
M. et Mme Yves Martin et leur fils,
profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de la mort tragique de
M. François RENAUD,
premier juge d'instruction,
vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— M. Jacques Harmegnies et ses enfants, très émus par les nombreuses marques d'affection et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de
Mme Jacques HARMEGNIES,
expriment leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui se sont ainsi associées à leur deuil.

Anniversaires

— Le 10 juillet, quatrième anniversaire de la mort du
docteur Etienne GRANOTIER.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

Communications diverses

— M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'information, a remis, mardi, à M. Georges Bérard-Quélin, président-directeur général de la Société générale de presse, les insignes d'officier de l'ordre national du Mérite.

MÉDECINE

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'AVORTEMENT

LE TRIBUNAL DE ROUEN RELAXE LE PROFESSEUR DUVA[L] poursuivi pour non-assistance à personne en danger

Le professeur Duval, poursuivi pour non-assistance à personne en danger par une cliente qu'il avait refusé de faire avorter, a été relaxé mercredi 9 juillet par le tribunal correctionnel de Rouen devant lequel il avait comparu le 11 juin dernier (*le Monde* du 13 juin). La cliente, Mme Capron accusait le chef du service gynécologique de l'Hôtel-Dieu de Rouen, de « *s'être mis volontairement dans l'impossibilité d'apprécier la gravité de son état* ».

Le 18 mars dernier, la plaignante s'était présentée, accompagnée par plusieurs personnes, à la consultation du professeur. Rendez-vous fut pris pour le 25 du mois et l'intervention prévu[e] pour le 2 avril. A cette dat[e] Mme Capron se vit signifier q[ue] son cas n'était pas retenu.

Tout en invoquant la « claus[e] de conscience » le praticien a in[-] diqué qu'il n'« *a pas l'habitu[de] de recevoir des clientes précédé[es] de tracts et accompagnées d'un[e] délégation, et enfin, que les in[s]tallations de l'Hôtel-Dieu et [le] manque d'effectif ne pouvaien[t] satisfaire à cette nouvelle situ[a]tion.* »

Le tribunal précise dans s[es] attendus que le professeur Duv[al] a considéré Mme Capron no[n] comme une consultante ma[is] comme une manifestante dont [le] comportement n'évoquait ni [le] péril ni l'urgence d'une interve[n]tion immédiate. Il souligne qu[e] la loi du 17 janvier 1975 (qui r[e]connaît à la femme placée en ét[at] de détresse le droit à l'interru[p]tion volontaire de grossesse) n['a] prévu aucune sanction pénale e[n] cas « *d'inobservation ou de ma[n]quement individuel à l'une d[es] dispositions* ».

Deux réactions

● La relaxe du professeur Duv[al] est, pour l'association « *Laisse[z]-les vivre* », une « condamnatio[n] irrémédiable à la loi Veil ».

Les quelque cent cinquan[te] militants présents dans la sal[le] du tribunal lors de la lecture [du] jugement — qu'ils ont applau[di] — se sont rendus en cortège [à] l'hôtel de ville où une délégati[on] a été reçue par un collaborat[eur] du maire de Rouen, M. Jean Lec[a]nuet. Les représentants de « Lai[s]sez-les vivre » ont remis u[ne] motion demandant « l'abrogati[on] de la loi Veil ».

● Le Mouvement pour la liber[té] de l'avortement et de la contr[a]ception de Rouen (M.L.A.C.) s'i[n]digne du jugement et demande qu'il faut penser « *d'une loi do[nt] la violation ne constitue pas u[ne] infraction* ». Il ajoute : « *Le pr[é]sident du tribunal a justifié [le] jugement par le fait que [les] décrets d'application n'étaient p[as] sortis. Or la loi ne prévoyait p[as] de décrets d'application pour [les] hôpitaux publics et le minis[tre] Veil l'avait rappelé le 10 mars.*

SCIENCES

COMMENCÉE IL Y A PLUS DE SIX SEMAINES

La mission Saliout-4 pourrait se prolonger pendant le vol conjoint américano-soviétique

Depuis le 24 mai dernier, deux cosmonautes soviétiques Piotr Klimouk et Vitali Sevastianov ont accompli plus de trois mille révolutions autour de la Terre. A bord de la station Saliout-4, ils se livrent à de nombreuses expériences. La dernière est d'ordre culinaire : Sevastianov a fêté le 8 juillet son quarantième anniversaire. En guise de gâteau, il a mangé des oignons de l'espace, qui ont poussé à bord de Saliout-4 depuis le début de la mission. L'agence Tass annonce régulièrement que les deux hommes sont en bonne santé, que l'appareillage scientifique fonctionne normalement, et que le vol se poursuit.

Il se poursuivra sans doute plus d'une dizaine de jours encore. Le cosmonaute soviétique Leonov, qui pilotera le vaisseau Soyouz du prochain vol conjoint américano-soviétique, a récemment indiqué qu'il serait en communication avec Saliout pendant sa mission. Klimouk et Sevastianov pourraient donc être les témoins privilégiés de l'amarrage, prévu le 17 juillet, d'une cabine Apollo occupée par Thomas Stafford, Donald Slayton et Vance Brand, sur le Soyouz de Alexei Leonov et Valery Koubassov. Mais sauf changement d'orbite, la station Saliout ne s'approchera pas à moins d'une centaine de kilomètres de l'ensemble Soyouz-Apollo. L'orbite de Saliout est pratiquement circulaire, sa distance au sol varie entre 343 et 356 kilomètres. Et le rendez-vous spatial est prévu à une altitude de 225 kilomètres seulement.

Combien de temps va encore durer la mission de Klimouk et de Sevastianov ? Nul ne peut actuellement le dire. Quand elle débuta, les autorités soviétiques précisèrent que cette mission avait peu de rapport avec le vol conjoint. Cela laissait prévoir une durée assez courte. Or les deux cosmonautes ont déjà largement battu le record soviétique de présence dans l'espace. Les Soviétiques veulent-ils battre le record absolu de quatre-vingt-quatre jours établi par Carr et ses coéquipiers en février 1974 ?

M. A.

FEUILLETON

NUMERO 4

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE

Paris. Eté 1809. Emprisonné à la *Conciergerie*, le commandant Rivière, qui fait partie d'un complot contre l'Empire, résiste à la tentation de livrer le nom d'un des conjurés : le jeune amant de sa femme.

LE FRINGANT COLONEL

CLAUDE RIVIERE pensait encore avec un sentiment profond de calme et de satisfaction, que, la veille de cette nuit où il avait été arrêté et conduit à la préfecture de police, il venait de remettre à celui des Philadelphes qui portait, dans l'association, le nom de Varus l'état des fonds destinés à faire vivre et prospérer cette sorte de franc-maçonnerie militaire.

Le commandant avait encore chez lui, vingt-quatre heures avant la descente de police, une somme de 300 000 F en valeurs diverses, traites, billets à ordre ou billets de banque. Un de ces hasards, qui sont le salut, avait voulu que le colonel Thévenot — celui qu'on appelait Varus — s'étant présenté chez Claude Rivière, le commandant lui rappelât qu'Oudet avait donné ordre de faire passer à Bordeaux, et de ne plus laisser à Paris, l'argent de l'association, et lui remit, en bloc, les traites et les billets.

— Dieu merci ! se disait Rivière, les cotisations de nos frères d'armes n'auront pas servi à payer le zèle des agents de M. le duc d'Otrante !

Cette pensée apportait, du moins, un adoucissement à la douleur qui se réveillait en lui, toujours plus cuisante, dès que sa pensée se reportait sur Thérèse. Il avait beau lutter contre lui-même, essayer de se vaincre et, d'une secousse énergique, de chasser cette cruelle image, chaque jour plus lancinante, comme une morsure qui se fût envenimée ; ses pensées n'avaient qu'un but, comme ses lèvres, aux heures d'insomnie, n'avaient qu'un nom.

***

Joseph Fouché savait fort bien que la solitude où il laissait le commandant Rivière était la plus épouvantable des épreuves.

Au bout de quelques jours, le ministre donna ordre de ramener Claude Rivière devant lui.

— Avez-vous pris un parti, commandant ? lui dit-il.

— Quel parti voulez-vous que je prenne ?

— Le plus sage, celui d'oublier les affaires d'autrui et de songer à vos soucis personnels.

Rivière pâlit légèrement et ne répondit pas.

— Eh bien ? fit le ministre.

— J'ai répondu l'autre jour qu'on n'obtiendrait rien de moi. Vous pouvez me faire reconduire dans ma prison !

— Oh ! je sais qu'on n'obtiendra rien de vous par l'intimidation. Aussi bien ai-je voulu, vous l'avez vu, employer le raisonnement. Mais, en vérité, c'est folie d'hésiter comme vous le faites à franchir le seuil d'une prison quand un misérable — c'est de l'auteur des lettres dont je parle — abuse de votre loyauté.

— Q'un homme trahisse votre confiance et soit un misérable, interrompit Rivière, ce n'est pas une raison, je vous ai déjà dit, pour devenir infâme.

— Non. Aussi bien ne vous conseillé-je point l'infamie, mais l'habileté.

— Je n'entends rien à vos distinctions !

— Ah ça ! mais, dit Fouché tout à coup en affectant de sourire, vous croyez donc que vos aveux nous sont bien indispensables pour connaître les noms de la plupart des Philadelphes, comme vous dites ? Ces noms, mais, commandant, nous les savons tous par cœur, ou presque tous !

— Alors, pourquoi me les demandez-vous ?

— Oui, je comprends. Vous doutez ? Eh bien ! si je vous nommais le chef suprême de votre association ; si je vous disais quel est son grade, sa situation, son nom ?

— En vérité ? fit Rivière.

— L'homme qui tient dans sa main tous les fils de vos intrigues ne s'appelle-t-il pas Jean-Jacques Oudet ?

Involontairement, Claude Rivière tressaillit.

— Oudet ! dit-il avec une expression d'angoisse mal dissimulée. Et il songeait en lui-même : « Oudet est perdu ! »

— Oudet n'est plus dangereux, au surplus, continua Fouché. Oudet est mort.

— Mort ? dit le commandant dont la voix s'étrangla et qui devint plus pâle encore.

— Mort à Wagram, le lendemain du jour où le colonel venait d'être nommé général de brigade.

— Tué par l'ennemi, répondit lentement Rivière après un silence, celui-là du moins est heureux. Il est tombé pour la patrie ! Mais, ajouta-t-il un moment après, mourir pour la liberté est encore une belle mort !

— Allons, dit Fouché, c'est dommage ! On n'obtiendra rien de vous !

***

— Rien, monsieur le ministre.

Claude Rivière résistait intrépidement à des tentations horribles ; et sans que Fouché eût besoin d'appuyer beaucoup sur la plaie, son imagination lui montrait l'irritante vision d'Agostino et de Thérèse blottis dans quelque coin de Paris, et savourant leur bonheur caché, furtif, coupable, immense. Il les *voyait*, tandis que le duc d'Otrante parlait : il les revit lorsqu'il fut seul de nouveau dans sa chambre, devant sa table nue et devant ses barreaux. Alors cet homme, qui s'était imposé de demeurer calme, résolu et comme impassible devant Fouché, sentit le désespoir ployer sa volonté et le tordre lui-même jusqu'à lui arracher des cris de douleur et des larmes. Il éprouvait une amère joie à se sentir seul et à maudire.

Ecrasé, pâle, endolori jusqu'aux os, broyé en quelque sorte par cette souffrance morale, le fier commandant Rivière, lorsqu'on lui laissait prendre quelques bouffées d'air dans le préau de la prison, ressemblait à un convalescent qui se traîne au jardin pour revivre.

Un jour qu'il était ainsi seul, assis sur un banc, les bras las et tombant sur le bois, et le front baissé, il sentit avec étonnement une main effleurer sa main droite et y glisser un mince morceau de papier roulé en boule.

Machinalement, le commandant leva les yeux.

Un des surveillants de la prison s'éloignait en sifflant, et en ayant l'air fort occupé à pousser devant lui, du bout du pied, de petits cailloux.

— Que me veut cet homme ? pensa Rivière.

Il déplia le papier serré et pétri évidemment entre des doigts robustes et, à sa grande stupéfaction, à sa joie profonde et inattendue, il lut ces quelques lignes énigmatiques pour un autre, claires et éloquentes pour lui :

« *On va vous changer de pri-*
» *son. Là est le salut. Courage.*
» *Le compagnon de dangers est*
» *là. Souvenez-vous du petit*
» *Saint-Bernard. Le frère d'ar-*
» *mes.*

» *S.* ».

— Solignac ! s'écria le commandant Rivière, Solignac à Paris ! Solignac prêt à combattre ! Agostino saura peut-être bientôt ce que pèse le bras d'un homme qui se venge. Solignac avec moi ! Je suis sauvé !

***

Il n'était pas, dans toute l'armée française, non seulement un officier, mais un soldat, qui ne connût le colonel Henri de Solignac, *le beau colonel*, comme l'appelait Napoléon lui-même, *le beau Solignac*, comme l'avaient surnommé les femmes. On parlait autant de ses exploits publics et de ses aventures privées que des romans de la baronne de Montolieu ou de la comtesse de Genlis. Le Lindorf de *Caroline de Lichtfield* et le don Sanche de cette *Alphonsine ou la tendresse maternelle*, qui venaient justement de paraître, n'avaient pas excité plus d'enthousiasmes bruyants et sans doute plus de passions cachées que ce héros de roman en chair et en os, dont l'imagerie populaire avait même publié le portrait, en costume de colonel, chargeant à la tête de ses hussards.

Le beau Solignac était jeune, vingt-huit ans à peine, et il avait, on peut le dire, enlevé tous ses grades à la pointe de son épée. Il était le plus jeune colonel de l'armée, et quand on lui parlait de son extrait de naissance et qu'on le félicitait sur son avancement rapide :

— Bah ! disait-il, à mon âge, plus d'un était général !

Le beau Solignac passait pour avoir une origine romanesque. Les uns, ceux qui l'admiraient, le disaient fils d'une princesse ; les autres, ses ennemis, assuraient, tout bas, qu'il était l'enfant d'un bouvier. Ce qui était certain, c'est que le beau Solignac portait le nom du village limousin où il avait été élevé et où, disait-on, il était né.

L'œil fier, le jarret d'acier, la taille souple, grand et bien fait, avec un de ces airs souriants qui semblent attirer la fortune, Henri de Solignac était un de ces officiers de fortune qui séduisent la Renommée et dont chaque combat semble un baiser enlevé à la Gloire.

David a peint, dans son tableau du *Sacre*, de ces beaux garçons aux torses puissants et aux cuisses d'athlètes, étincelants dans leurs uniformes dorés sur toutes les coutures.

Solignac commandait le 1er hussards, le *fameux Bercheny*, célèbre dans toute l'armée, et dont les cavaliers n'avaient pas dégénéré depuis les intrépides Hongrois qui, sous le premier mestre de camp, en 1720, avaient fait la renommée du régiment. Magnifique dans son costume de hussard, qu'il agrémentait volontiers, à la façon de Murat, de torsades et de brandebourgs plus riches que l'ordonnance, le beau Solignac avait le privilège d'attirer toujours les regards de Napoléon dans les revues solennelles que donnait l'empereur et où vingt mille hommes restaient parfois immobiles, retenant leur souffle dans leur rude moustache (1).

Napoléon n'aimait pas trop les chamarrures, mais la façon altière dont Solignac portait son riche uniforme lui plaisait.

— C'est un costume de bal que vous avez là, colonel, lui dit-il un jour : mais après tout il n'est pas mauvais qu'on soit élégant et qu'on ait l'air de partir pour la contredanse, même qunad ce sont les canons russes qui forment l'orchestre !

Solignac n'était colonel que depuis quelques mois ; cependant on lui donnait volontiers ce nom depuis longtemps, car, en réalité il commandait le régiment, dont le colonel était mort, et ce fut en chargeant à Essling et Wagram que le bel officier gagna définitivement son titre.

— Vous êtes bien jeune pour votre grade, lui dit l'empereur ; mais la guerre, après tout, aime la jeunesse.

— Sire, répondit Solignac, quel âge avait donc Votre Majesté lorsqu'elle conquit l'Italie ?

Napoléon sourit et salua Solignac d'un geste affectueux.

Il estimait d'ailleurs Solignac. Les premiers hauts faits du jeune officier étaient depuis longtemps célèbres. A dix-huit ans, en 1797, Solignac avait quitté le pays où l'avait élevé un vieux prêt[re] assermenté, et, en compagnie [de] son frère de lait, Martial Cast[e]ret, fils d'un boucher de Limog[es] il était allé rejoindre l'ar[mée]. C'était toute l'occupation [et] l'avenir réservés aux jeu[nes hom]mes, à cette époque [où l'on] tremblait et où l'a[rmée sentait la] poudre.

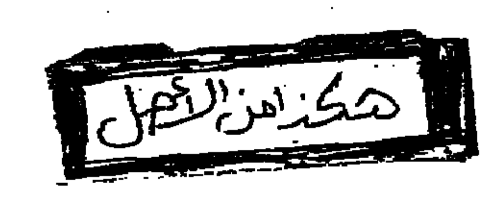
Quoiqu'il n'eût [...] ses parents, Solignac [...] comme s'il n'eût pas [...] monde. La maison où [il avait] grandi, à Solignac, lui [apparte]nait. Le prêtre qui l'ins[truisait] gérait, avec une clairvo[yance] d'intendant, les biens que p[ossé]dait le jeune Solignac et qui venaient d'un donateur inconn[u]. Ces biens étaient considérables. L[a] Révolution n'y avait point tou[]ché, le prêtre étant bon patriot[e] et Solignac, demeuré au pay[s] n'ayant que treize ans en 92.

La Révolution avait été d'ail[]leurs peu farouche dans le Li[]mousin. La plus influente per[]sonne de Solignac, Mlle de L[a] Rigaudie, ne s'était même pa[s] senti la velléité d'émigrer. C'étai[t] une femme de courage, une vieill[e] fille, adorée dans le pays, qu[i] s'était chargée de l'éducation d[u] jeune Solignac, l'avait jadi[s] confié à ce prêtre et, après avoi[r] par compassion féminine, pa[r] pure bonté d'âme disait-on, veill[é] sur l'enfance de ce fils du hasar[d] ou de l'amour, gardait à Soligna[c] devenu homme une affectio[n] toute particulière. Mlle de La Ri[]gaudie, qui habitait une parti[e] de l'année le Limousin et possé[]dait à Paris un hôtel où elle re[]cevait parfois le colonel, avai[t] vu grandir Solignac avec un[e] sorte de fierté, comme si tant d[e] chevaleresque bravoure eût été son œuvre ; et, lorsqu'à quatorz[e] ans l'enfant était venu à Pari[s] pour compléter son éducation au *collège*, puis lorsqu'à *dix-huit* ans Solignac abandonna les leçons de ses maîtres pour prendre la casaque du soldat, Mlle de La Rigaudie ne put s'empêcher de l'embrasser au front et de lui souhaiter bonne chance et belles campagnes, tout en disant au précepteur, avec ses libres façons de parler du XVIIIe siècle :

— C'est un homme, ce morveux-là !

(A suivre.)

(1) Un règlement de l'an XIII (1805) prescrivait la moustache à toute la cavalerie, les dragons exceptés.



Le Monde DES LIVRES

ANS APRÈS

diberti trouble-fête

règles pour passer à la stérité, Audiberti ne s'est mais trop soucié de les sui- à pourquoi, dix ans après la postérité n'a pas encore r son cas. Un cas difficile, int...

stérité ne demande qu'un raisonnable d'ouvrages. De e un ou deux volumes de e, où Audiberti devrait bien nt, il inondait le marché. essais, chroniques, comé- res ou brillantes, œuvres , sans parler de ses tra- préfaces et articles à tout uel gaspillage ! Ou quel Audiberti, dirait-on, était qui se prenait pour Victor

ît dû savoir aussi que, de rs, mieux vaut choisir le uintessancié. Comme Rim- u'il n'aimait pas. Ou Mal- u'il aimait. Il a préféré le rolifico-explosif. Cela vous y a cent ans. Sans doute en avait-il conscience lui antait d'être le dernier écri- dix-neuvième siècle (il était 99). Il est vrai que la race, ui, nous manque...

que d'opter pour une spé- it de s'y tenir, il a préféré touche-à-tout de génie. Il d'ailleurs plus qu'il ne Mais avec une sorte de ubérant qui laissait pantois. t-il omis d'indiquer claire- x historiens de la littérature el caveau de leur cimetière itait d'être installé. Ces ques- e pompes funèbres l'inté- t moins que la vie qui passe. fini par le mettre dans un qu'il n'avait pas choisi : le poétique de l'après-guerre. e part entre Giraudoux et ié... Il est vrai qu'on joue t un peu partout dans le et même en France, de temps Mais où a-t-on mis le reste œuvre, c'est-à-dire les trois et peut-être le plus beau ?

C'est qu'il faut savoir se définir aujourd'hui et choisir son camp. Cela le gênait aux entournures. Audiberti s'accommodait fort bien de ses contradictions. Il aurait voulu être un traditionaliste d'avant-garde (ou un « avant-gardiste » traditionnel ?). Ainsi, après le grand chambardement surréaliste, il vante les mérites du vers rimé et mesuré, il condamne les épanchements incontrôlés du vers libre. Mais en même temps il ne cesse de subvertir les formes et les genres que le conformisme impose sous l'emballage frelaté du « naturel ». Il publie en 1947 une fresque épico-dramatico-romanesque, *l'Opéra du Monde*. La genèse, la destruction et la renaissance de l'humanité en un prologue, neuf actes et un épilogue ! Il n'avait pas froid aux yeux. Même Hugo n'a jamais osé franchir la barrière des cinq actes... En 1955, c'est *la Beauté de l'amour*. Un « roman idyllique » en vers. Peut-être l'un des plus beaux chants érotiques de l'après-guerre, à mettre aux côtés de certaines œuvres d'Aragon. Mais des romans idylliques en vers, cela faisait bien sept à huit cents ans qu'on avait cessé d'en écrire...

Audiberti peint en termes crus les hôpitaux et les théâtres, les terrains vagues de la zone et l'azur méditerranéen, le malheur d'aimer et le bonheur du couple... Un auteur réaliste, en somme. Mais son *Abaxas* nous entraîne de Ravenne aux Açores, à l'aube de la Renaissance. Mais sa *Fourmi dans le corps* nous ouvre un couvent de religieuses dans Remiremont assiégé par Turenne... « Peintre d'histoire », donc, comme eût dit Sainte-Beuve ? Mais l'on croise, chez lui, des ondines à la main palmée *(Carnage)*, des « hobereautes » mi-femmes, mi-oiseaux, bientôt réduites à la condition féminine *(Opéra parlé)*, d'étranges divinités *(l'Opéra du monde)*... Le *merveilleux*, voilà son terrain de chasse, dira-t-on. En vérité, Audiberti se moque des chasses gardées. Il braconne partout...

Et puis cette façon d'écrire à débicorner les académiciens ! Lui a-t-on assez reproché, au « pauvre Jacquot », ces phrases Niagara qui charrient le néologisme, l'argot, les langues étrangères et Dieu sait quoi encore, ces grandes eaux (ces grandes orgues plutôt) où de concert jaillissent la truculence et la préciosité.

JEAN-JACQUES ROUBINE.

(Lire la suite page 14.)



★ Dessin d'ORLIC.

UN BEAU WESTERN

Le roman de l'Amérique

★ **COLORADO SAGA**, de James Michener, traduit de l'américain par Jacques Hall et Jacqueline Lagrange. Flammarion, 836 pages. Jusqu'au 31 juillet : 58 F, prix de lancement ; ensuite : 68 F.

C'EST l'histoire de l'Amérique — des dinosaures au Watergate — que chante James Michener dans son nouveau best-seller (un million d'exemplaires en huit mois), inaugurant le cycle des ouvrages qui vont marquer les fêtes du bicentenaire de la Déclaration d'indépendance de 1776. L'histoire des Indiens, des trappeurs, des cow-boys, des industriels de l'agriculture et de l'élevage. L'aventure de familles blanches, indiennes et mexicaines dont les destins individuels se mêlent pour construire la nation des nations. La préhistoire aussi, comme si deux siècles ne suffisaient pas à affirmer l'identité des Etats-Unis. Le Colorado — un lieu de légende au cœur de l'histoire puisque, reconnu en 1876, cet Etat va célébrer l'an prochain son centenaire : Centennial est le nom de la petite ville imaginaire où s'ancre l'histoire ; c'est aussi le titre original de l'ouvrage. Mille pages fascinantes que l'on dévore avec avidité : Michener manipule avec une adresse inégalée les mythes de l'Amérique et de l'Occident.

L'Amérique a un passé. Pour qui l'aurait oublié, il est ici rappelé qu'elle a vu naître le dinosaure, le diplodocus, l'allosaure, les cousins ailés de la famille des reptiles. Elle a connu le « paléohippus », l'ancêtre du cheval qui, sans raison apparente, abandonne le Colorado pour la Sibérie. Elle accueille un animal hirsute venu d'Asie — le bison ancestral. Quatrième habitant du Colorado, le castor émigre dans un Etat limitrophe. Comme ses congénères, l'aigle se livre à la grande bataille pour la vie. Lieu d'affrontement entre l'aigle et le serpent, le jeune buffle et le loup, l'herbivore lourd de plusieurs tonnes et le carnivore, le Colorado devient le champ de bataille de l'homme blanc et de l'Indien, du cow-boy et du hors-la-loi, de l'écologue et du destructeur de la nature. Une constante règle cette puissante fresque cosmique : la capacité d'adaptation aux conditions changeantes et son corollaire : l'amélioration de la race, le progrès qui, au-delà des accidents de parcours, finit toujours par donner son sens à l'histoire.

En 1756, à l'âge de neuf ans, Castor Eclopé apprend de Loup Gris, son père adoptif, que « Notre peuple (les Arapahos) est entouré d'ennemis. Au nord, les Dakotas, des guerriers redoutables ; à l'ouest, les innombrables Utés, ces diables noirs qui tentent de nous voler nos femmes et nos enfants pour avoir la peau aussi claire que nous ; au sud, les Comanches qui possèdent des chevaux ; à l'est, toujours cachée, toujours rusée, la tribu presque impossible à vaincre dans les batailles, les Pawnees ».

En décembre 1795, apparaît au confluent de la Platte et du Missouri, dans son grand canoë en écorce de bouleau, le coureur des bois — un petit Français au teint sombre ; il porte le bonnet de laine rouge du Québec ; il s'appelle Pasquinel. Pas de prénom, ni de sobriquet. Seulement trois syllabes. Il est pillé par les Blancs, harcelé par les Indiens : « Après deux ans de travail, songe-t-il, il ne me reste plus qu'un couteau et une flèche dans le dos.

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page 15.)

AU-DELA D'ADEN

« LES FEMMES DU MOZAMBIQUE », de Michèle Manceaux

concentration qu'engendre l'éco- mie de profit n'épargne pas moyens d'expression. De que l'argent va aux riches et oir aux puissants, la parole ceux qui l'ont. Forts de ce grand public a été saoulé de age, les artistes et les politi- ui se partageaient déjà les nt en train d'écraser les vrais us la pacotille de parlotes à igie. Les voix autres qu'occi- , françaises, bourgeoises et, is, télécratiques, n'ont plus ce dans cette culture ventri- seules des complicités dans la eur permettent encore de se tendre, par miracle.

Sartre, Simone de Beauvoir et s autres, Michèle Manceaux tie des privilégiés de l'expres- se sont mis, depuis 1968, au des sans-voix. C'est ainsi qu'elle successivement son micro à iciers — *Les policiers parlent* il), — à des communistes — *amarade* (Gallimard) — et à *mes de Gennevilliers* (Mercure nce). La voici aujourd'hui à de militantes révolutionnaires ambique.

quoi le Mozambique, direz-vous? quoi pas? Les vacanciers fran- 1975 n'ont pas moins de rai- s'y intéresser qu'à l'Inde de , vers laquelle les pousse en u le tapage du moment. La qu'un de ses amis lui a fait r pour la construction du me dans cette ancienne colonie onne ne justifie peut-être pas e folle qu'a prise Michèle Man- de passer un mois au fin fond rique du Sud, seule, sans s'ap- sur aucun journal — manque lité sanglante ! — ni seulement re le portugais. Mais toute une e dite « gauchiste » devrait se aître dans les motifs subjectifs donne de son entreprise, avec de témérité dans la franchise ur le voyage même : rage après t d'Overney et le procès Gold- dégoût des querelles P.C.-P.S., agement devant les chances s de la révolution en France, et ation éphémère de la voir à e ailleurs.

R il existe une nouvelle façon politique de voyager. La fuite romantique y garde sa part, que les rêves d'écolier sur le des mers du Sud » — comme e disait de certaines encres, billes et feutres. Mais l'exotisme sé d'être le réservoir de poésie nsatrice qu'y voyaient les écri- européens jusqu'à Gide, lequel a attendu d'être au Congo, Bossuet et filet à papillons à la main, pour trouver à son voyage un intérêt d'ordre social.

Même chez Malraux, le séjour en Asie restait un moyen d'éprouver la force des idées et de l'action à l'occidentale. C'est Nizan, avec *Aden Arabie* (1932, Poche-Maspéro), qui a vraiment inventé le voyage par écœurement du nombrilisme occidental et du gâchis de forces auquel il condamne. « Fuir pour ne plus penser que vous êtes mutilés ! », dit-il.

Au lendemain de mai 1968, l'ironie sur soi a pu consoler de cette amputation. Mais on n'allait pas ressasser éternellement les contradictions, brillamment mises en littérature par J.-E. Hallier, du bourgeois touché par *la Cause des peuples*. Le malin plaisir avec lequel les « maos » ont piégé les intellectuels de bonne volonté a aussi ses limites, qu'ont d'ailleurs senties les intellectuels en question, tel Foucault, à bout de patience, traitant notre auteur de « dame d'œuvres ».

L'envie a grandi pour tous ces demi-soldes de la révolution manquée de se plonger enfin dans une pratique où la spéculation abstraite n'aurait plus cours. Ce que cherche Michèle Manceaux chez *les Femmes du Mozambique*, avec une impatience qui lui masque au départ les duretés de l'expédition, c'est à noyer l'angoisse de sa propre impuissance dans le spectacle, vrai « conte de fées », d'un socialisme qui se construit loin des dogmes, des « conneries acquises » et des palabres ; à partir d'une table presque rase, d'instinct.

VOICI donc notre enquêtrice par dépit lancée sur la trace des militantes du Frelimo, de Lourenço-Marques à Porto-Amelia, et de Quelimane à Vila-Cabral. Pas question pour elle de rapporter un panorama exhaustif du Mozambique entre le coup d'Etat d'avril 1974 et l'indépendance du 25 juin dernier : pas question non plus d'égaler en si peu de temps et de si loin *les Sanchez* d'Oscar Lewis. Mais la lecture de *Tristes tropiques* et le témoignage d'autres ethnologues l'ont convaincue que les journalistes étaient aussi aptes à saisir les réalités les plus éloignées d'eux, pour peu qu'ils sachent écouter et transmettre.

C'est ce qu'elle fait, malgré la barrière des traductions en chaîne. Ainsi sont mis à notre portée, tels qu'ils ne nous seraient jamais parvenus autrement, les témoignages de femmes chez qui la conscience politique est née les armes à la main, et non en feuilletant la presse hebdomadaire. Voici comment la fille d'un infirmier a eu dès l'école la révélation du racisme, comment des combattantes ont trouvé progressivement « normal », après avoir porté le matériel, puis nourri les soldats, de manier elles-mêmes les armes tout comme les hommes, et de tuer à l'occasion.

Les différences de cultures et souvent l'absence de tout savoir livresque n'empêchent pas la conversation de s'élever vers des nuances poétiques sur ce qui nous reste à accomplir — « nous n'avons pas encore attrapé l'oiseau, nous sommes encore en doute » — ou les subtilités dialectiques sur les ressemblances et les différences avec la révolution chinoise.

Par **Bertrand Poirot-Delpech**

Les propos rapportés, comme en contrepoint, d'un jeune guide féru de night-clubs ou d'un consul de France tout au souci de rapatrier son coupé 504 ont le même accent de vérité implacable.

A l'image de Sartre et Beauvoir, qui en ont donné le réflexe à la génération suivante, ce manque de charité commence par soi-même.

Tout en évitant les gens qui ne pensent qu'à se bronzer dans les piscines coloniales, Michèle Manceaux admet qu'elle ne se sent pas non plus de plain-pied avec les miséreux. La fatigue la conduit irrésistiblement vers les palaces climatisés qu'elle déteste, et, même dans l'autocar de tout le monde, elle l'a éprouvé en Inde, elle se retrouve malgré elle du côté des nantis qu'elle croyait avoir reniés. Condamnée aux aéroports interchangeables, elle est obligée d'aller surprendre, dans les gares, en voyeur, comment le peuple du cru fait ses adieux.

De ce perpétuel porte-à-faux, elle est consciente jusqu'à sentir, une fois qu'elle les a posées, ce que ses questions ont d'égocentrique. C'est le cas de ses curiosités, mal accueillies, d'Européenne sympathisante du M.L.F. sur la dépendance sexuelle de ses interlocutrices. Mais elle n'en verrait pas moins de l'« imposture » à témoigner sur la femme française, quand on l'y invite.

Tout en se déniant la qualité d'intellectuelle, elle en assume les tares. Il lui plaît finalement qu'en France l'art excuse trop de choses. Elle condamne ce « second degré » bourgeois, mais elle avoue ne pas s'en passer. Aucune ferveur révolutionnaire ne la dissuadera de rêvasser à son hôtel sur *Cent ans de solitude* de Garcia Marquez ou *le Vice-Consul* de Duras. Un militant « mao » le lui a bien dit un jour : « Tu es trop sentimentale pour avoir une tête politique. » Un autre ne lui avait pas caché qu'elle était « d'une autre génération », dans la mesure où elle avait vécu « autre chose » avant 68...

BATARDE au sens où l'entendent à la fois Sartre et Violette Leduc, elle a cru que ce voyage au bout de sa nuit la délivrerait de contradictions devenues insoutenables. Mais celles-ci étaient trop ancrées pour ne pas la suivre aux antipodes. Les petites habitudes dont elle fuyait la nullité douillette, tel l'arrosage d'un jardin des Yvelines le dimanche soir, il a suffi de moins d'un mois pour qu'elle en ait la nostalgie, comme des bonheurs à deux dont elle croyait que les affiches d'aéroports l'avaient intoxiquée et dégoûtée.

Même la fierté qu'on éprouve au retour devant les sédentaires, elle se met à en douter. Les souvenirs des précédentes randonnées la renvoient toujours à un ailleurs. Les seuls bons voyageurs, ceux qui se quittent vraiment eux-mêmes, sont sans doute ceux qui n'ont pas besoin de se déplacer pour cela. Les autres, ceux qui se soignent au kilomètre parcouru comme on se drogue, le risque est grand qu'ils retrouvent en route les « ombres redoutables qu'ils fuyaient » (Nizan). Ulysse, déjà, en avait fait l'expérience : l'espace, en soi, n'est rien. Sinon l'occasion d'écrire *l'Odyssée* !

L'autre façon de regagner son Ithaque avec bonheur est en effet de faire une œuvre d'art de ce qu'on a vécu au loin. Dans la suggestion laconique — Paul Morand, — la verve pamphlétaire — Nizan, — la sombre délectation du « rien ne change » — Céline, — le lyrisme haletant du « j'y étais » — Bodard, — ou la pirouette du « je l'ai échappé belle » — Murielle Cerf, — le voyageur-écrivain trouve toujours à se consoler de ce qui, le dicton n'a pas tort, meurt un peu à chaque départ. Il se paie de mots.

MICHELE MANCEAUX n'a pas cette ressource. Ou plutôt, elle s'en prive. La littérature qu'elle n'a pas renoncé à savourer chez quelques autres, il ne sera pas dit qu'elle y sacrifie elle-même. Les seuls bonheurs de plume qu'elle se passe lui servent à s'accabler, à cerner brillamment ses impasses. Son don des formules ramassées et moqueuses, telles qu'on les aimait il y a vingt ans à l'autre bout de l'éventail politique, elle aurait pu le mettre au service de sa cause, comme Hallier ou Mitterrand « ganchissant » Barrès et Chardonne. Mais il est chez elle la trace polie de trop de désarroi et d'acharnement contre soi. Un neurologue rencontré à la fin du séjour n'a pas de mal à diagnostiquer une proche « dépression ». Le mot est commode, à Lourenço-Marques comme à Paris, tant il veut tout dire, et rien.

Bien qu'elle se traite elle-même sans complaisance, sinon par le mépris, Michèle Manceaux intéresse davantage à son malaise personnel qu'à la révolution au Mozambique. En cela, elle tombe dans le travers d'égocentrisme qu'elle se faisait fort d'éviter. Mais elle n'aurait pu y échapper qu'au prix d'une tricherie qui aurait rendu tout le livre suspect.

Le témoignage de son accablement dépasse d'ailleurs le cas particulier et défie la récupération. Il aide à comprendre pourquoi tant de jeunes, parmi les plus doués et les plus généreux, se désespèrent et se dilapident. Avec la force des aveux sans phrase, il montre comment on peut être rendu fou de chagrin et de frustration lorsqu'on refuse de se reconnaître dans le système où l'on vit, et qu'on doit se contenter de rêver les espoirs des autres, entre deux avions.

« Il ne faut plus craindre de haïr. Il ne faut plus rougir d'être fanatique », exhortait Nizan. C'est vite dit, et sans doute sommes-nous désormais au-delà d'Aden...

★ **LES FEMMES DU MOZAMBIQUE**, de Michèle Manceaux. Collection « En direct », Mercure de France, 216 p., 34 F.

LITTÉRATURE

Nous avons lu

Le Tilleul du soir de Jean Anglade

Voici venue la saison où nombre de familles cherchent à « caser » grand-père ou grand-mère avant de partir en vacances. Qu'elle soit de consommation, de loisirs ou de tout ce qu'on voudra, notre société n'est pas tendre pour les vieux. D'ailleurs, on ne les appelle plus ainsi, on dit « le troisième âge » en détournant la tête. Aucune mode rétro ne parviendra jamais à lancer les rides et les cheveux blancs.

Mais est-ce ma faute si je deviens vieille ? Est-ce ma faute ?, gémit, dans un de ses rares accès de révolte, Mathilde, soixante-dix-neuf ans, l'héroïne du *Tilleul du soir*.

Les lecteurs d'une *Pomme oubliée* la connaissent bien, cette villageoise tenace, la dernière habitante d'un hameau des Cévennes. Avec ses poules, ses chèvres, ses lapins et son oie, elle mène son petit bonhomme de chemin à l'écart du monde. Pas à l'écart du temps. Il la rejoint, lui scie les jambes, lui coupe le souffle et l'expédie dans une maison de retraite, le Doux Repos, où elle n'aura plus qu'à se laisser vivre et mourir.

Lentement, au fil des journées grises, Mathilde fait l'apprentissage du désespoir. D'abord, il y a l'enfer des autres, des semblables, frères et sœurs en déchéance. Il y a cette faim, toujours frustrée, de jeunesse, les mains qui se tendent vers les enfants et qui s'arrêtent au vol, paralysées par la crainte qu'elles inspirent. Il y a la honte d'encombrer, de peser, de ne plus être aimé pour soi, de devoir acheter la compassion, de perdre jusqu'aux souvenirs qui chauffaient le cœur. Parfois, l'un des pensionnaires se cabre contre son destin.

« *Reprends-moi* », supplie-t-il, pendu aux basques d'un héritier en visite, qui se hâte de fuir, le dos rond.

Contre l'immense, la contagieuse détresse des gens âgés, chacun ne songe qu'à défendre son petit bonheur. Sans jamais élever la voix, Jean Anglade décrit le sauve-qui-peut général et plaide pour ceux qu'on met en quarantaine et qui mendient, exigent, espèrent encore un peu de tendresse avant de partir. — G. R.

★ Julliard, 217 p., 30 F.

Roland Bacri, Vazquez de Sola : *Giscaricatures*

On connaît Roland Bacri, le « petit poète » du *Canard enchaîné*. On connaît Vazquez de Sola, dessinateur inspiré, polémiste ardent, grâce à qui l'humour a des grâces de danseuse de flamenco, des violences d'agonie de taureau.

Vazquez de Sola a délaissé quelque temps sa bête noire : Franquissimo, pour s'intéresser avec son ami Bacri à un certain Valéry Giscard d'Estaing.

L'Espagnol et le « pied-noir » : un mélange détonant, un alcool rugueux, mi-sangria, mi-pastis.

Le destin du président est « revisité » par ces deux lascars qui n'y vont pas de main morte. Des « giscarolingiens » aux « giscarabesques », d'une parodie de Bruant : « Je cherche fortune... autour du pouvoir... » au « giscarrangement » de *la Marseillaise*, les auteurs se déchaînent. L'ensemble est parfaitement irrévérencieux, et cingle parfois comme un fouet. Les « innovations » élyséennes sont joyeusement passées à la moulinette. Au son d'une « giscarmagnole » légèrement éraillée. — A. L.

★ Collection « Dire », Stock 2, 20 F.

Vient de paraître

Actualité

JEAN ROCCHI : *la Télévision malade du pouvoir*. — La stratégie et la tactique du pouvoir giscardien à la radio-télévision, par le spécialiste des questions de télévision à *l'Humanité*. (Editions sociales, 190 p., 13 F.)

Critique

DAVID Mc TAGGART : *la Croisière nucléaire*. — L'auteur raconte les deux équipées mouvementées qu'il a menées sur son voilier autour de Mururoa en 1972 et en 1973, dans la zone des essais nucléaires français et les péripéties qui les marquèrent jusqu'au procès intenté en mai 1975 au gouvernement français. Traduit de l'anglais par Ruth Besnainon. Préface de Paul Guimard. (Editions Hallier, 260 p., 35 F.)

CHANTAL DUPILLE : *Moi, j'aime pas Giscard !*. — Un avis de femme sur une enquête de journaliste. (Balland, 180 p., 29,50 F.)

Histoire

MARIE-HELENE HUET : *le Héros et son double*. — Essai sur le roman d'ascension sociale au dix-huitième siècle : de « Gil Blas » au « Paysan perverti ». (José Corti, 175 p., 38 F.)

JEAN BRUHAT : *Eugène Varlin, militant ouvrier, révolutionnaire et communard*. — Une haute figure du prolétariat français, au temps où les militants se recrutaient dans l'élite des ouvriers hautement qualifiés. (Editeurs français réunis. 281 p., 32 F. Diff. Club Diderot, 146, du Faubourg-Poissonnière.)

HILTGUNT ZASSENHAUS : *Nuits, une femme seule face au IIIe Reich*. — La vie quotidienne d'une étudiante en médecine sous un régime qu'elle refuse. (Lavauzelle, 271 p., 39 F.)

Témoignages

RAYONNEMENT D'ALBERT SCHWEITZER. — Trente-quatre études et cent témoignages publiés sous la direction de Robert Mindler pour le centenaire de la naissance. Avec une préface du professeur Alfred Kastler. (Editions Alsatia, 310 p., 242 F.)

Sciences sociales

ANOUAR ABDEL-MALEK : *Idéologie et renaissance nationale : l'Egypte moderne ;* et *la Pensée politique arabe contemporaine*. — Deux importantes rééditions, le deuxième volume étant considérablement remanié, qui éclairent la formation du monde arabe contemporain, et sa prospective. (Anthropos, 574 p., 70 F ; Le Seuil, 384 p., 14,20 F.)

Ombres et lumières sur les origines de « Tristan et Yseult »

★ « Genèse du roman occidental, essais sur Tristan et Yseult et son modèle persan », de Pierre Gallais. Edit. Sirac, diffusion M.L.I., 54, rue de Bourgogne, 256 p., 79 F.

★ « La Tradition celtique », de Jean Markale. Payot, 336 p., 55,75 F.

LE titre de M. Pierre Gallais dit assez que son livre se développe sur deux niveaux communicants : *Tristan*, comme source du roman en Occident ; et l'Orient comme source de *Tristan*. Autant dire tout de suite que le premier point trouvera plus de créance que le second.

Ce qui est, au fond, et peut-être malgré son auteur, l'essentiel du livre, c'est l'étude souvent révélatrice du roman-poème *Wis et Ramin*. M. Gallais se réfère à son prédécesseur, Zenkel, qui s'était livré, dès 1911, à la même étude comparatiste (dont Denis de Rougemont doit avoir eu connaissance quand il écrivit *l'Amour et l'Occident*) pour aboutir à la même conclusion. On peut se demander si, à cette date, le zèle d'un médiéviste allemand à « désannexer » *Tristan* du domaine français était tout à fait pur. De toute façon, *Tristan* n'est français qu'au second degré. Mais faut-il, comme le pense M. Gallais, se demander ce qu'il est, au juste, et « *d'où il vient* » ? La réponse serait plutôt : de loin et de partout. Le thème, du moins. Pour l'esprit de notre légende, c'est autre chose. Et pour le mythe, autre chose encore.

Plutôt que de sources, il vaudrait mieux parler de nappes — profondes, étendues, parfois universelles — donnant lieu à de multiples jaillissements, successifs ou simultanés, et qui s'ignorent. Parce que le *Wis et Ramin* de Gurgâni précède d'un siècle — à deux mille lieues — le *Tristan et Yseult* de Béroul, s'ensuit-il que celui-ci imite ou même connaisse celui-là ? Il est vrai que M. Gallais se donne, si j'ose dire, du bon temps. D'une part, il ne considère comme « véritable » roman que le plus tardif, celui de Chrétien de Troyes, dont on ne sait d'ailleurs à peu près rien, sinon qu'il était un anti-*Tristan* ; puis il écarte la tradition orale antérieure à Béroul et tarit enfin la source celtique pour ne boire qu'à l'orientale. D'autre part, cette source serait un estuaire : le poète persan procéderait d'une « *tradition romanesque dont s'enchantaient*, nous dit hardiment M. Gallais, *les sujets de Darius et de Xerxès...* » Antériorité écrasante. Il serait difficile de soutenir que le roi Arthur était à Salamine. N'empêche que les Gaulois étaient à Troie au commencement de notre ère, et s'installaient définitivement en Asie mineure sept cents ans avant *Wis et Ramin*.

Ils vécurent heureux...

La force de la thèse, aux yeux de son auteur, c'est qu'elle repose sur un acte de foi (d'autres diraient : une pétition de principe : « *Ce n'est pas l'Occident qui lui a donné naissance* (à Tristan) : *il en était absolument incapable.* » On retournerait volontiers la proposition : l'Orient était absolument incapable de donner naissance à Yseult. Car, bien entendu, c'est toujours Tristan qu'on met en avant. Yseult a au moins autant d'importance (tout comme sa « fille » Juliette en aura plus que Roméo : dans une littérature où le masculin ne « l'emporterait » pas, le personnage féminin devrait être le premier dans les deux titres). Or Yseult est typique de l'idéal féminin celtique, et, en transparence, d'une condition féminine (égalité, divorce, liberté sexuelle) unique dans le monde ancien.

Comment peut-on être Celte ?

La « démonstration » de M. Gallais comporte une comparaison, épisode par épisode, des deux poèmes. Les ressemblances, les affinités, sont certaines. Excepté pour le commencement et la fin — où tiennent précisément la légende et le mythe. D'abord le « charme », symbole de la magie et de la fatalité de l'amour, est remplacé par une drogue destinée à... rendre le Mark persan impuissant : on tombe dans la pharmacopée et la comédie. Enfin, le Tristan et l'Yseult de Perse, après être montés sur le trône de l'époux infortuné, vécurent heureux (plus que centenaires) et eurent beaucoup d'enfants.

D'ailleurs, M. Gallais ne se contredit-il pas quand il convient que l'« *amour-passion* » (..) *ne nous vient pas des Iraniens* » ? Heureusement pour lui et pour sa thèse qu'il « nous vient des Arabes » ! « *Du moins* — corrige-t-il prudemment — *de certains Arabes.* » Dans son *Perceval et l'Initiation*, il s'était borné à parler de « correspondances orientales ». Là, et là seulement, est la vérité. La mise en lumière de ces cor[...] pondances pour *Tristan et Ys*[...] celle aussi du sens de la vie[...] l'amour et de la mort, à trave[...] poésie romanesque iranienn[...] arabe, font le prix de son liv[...]

Persan dans l'âme, M. Ga[...] s'écrierait volontiers, à propo[...] Tristan : « Comment peu[...] être Celte ? » S'opposant aux [...]diévistes traditionnels, Ga[...] Paris en tête, il se heurte [...] violemment encore aux celtic[...] Hubert, dont on vient de réé[...] l'ouvrage classique (1), y [...] carrément : « *Les Celtes* [...] *fourni à la littérature univer*[...] *les types de Tristan et Yseu*[...] Et pour Jean Markale, « *la t*[...] *fondamentale* » de « *la lég*[...] *celtique la plus célèbre* » se tr[...] dans la nature même et l'idé[...] la femme chez les Celtes (2[...]

La cause est entendue. Il [...] que Tristan n'est pas Armor[...] et que ce sont, assez curieusem[...] les légendes et les héros ins[...]res, non ceux de la Bret[...] continentale, qui ont débo[...] dans notre littérature. A l'ex[...]tion toutefois de Lancelot, [...] n'aurait pas appartenu, comm[...] l'a cru, à la légende gallois[...] arthurienne mais à la trad[...] armoricaine : c'est ce que pe[...] déjà Hubert et ce que sou[...] Jean Markale dans son de[...] livre *la Tradition celtique*, [...] s'attache à la synthèse d'une [...]térature orale qui forme [...] « matière de Bretagne ». U[...] ouvrage est deux fois indisp[...]ble : en ce qu'il dénonce [...] pseudo-folklore breton ; en ce [...] révèle le véritable trésor [...] contes et des légendes celt[...] continentales qui ont malheu[...]sement trouvé peu d'échos, [...] vu, dans notre littérature.

Matière énorme, et d'af[...] mêlée dont il fallait extraire [...]sence. C'est ce qu'a fait [...] Markale avec cette quaran[...] de textes, qu'il éclaire, situe, [...]tègre, son double dessein éta[...] « présenter une sorte de d[...] culturel de la Bretagne » et « [...] porter la preuve de l'original[...] de la spécificité de la cré[...] bretonne ».

Préoccupation qui n'a rie[...] gratuit ou d'intemporel, à l'[...] où les cultures longtemps [...]fées reprennent la parole.

YVES FLOREN[...]

(1) « Les Celtes ». Albin M[...] « l'Evolution de l'humanité ». Chacun : 384 p., 14,70 F.

(2) « La Femme celte ». [...] 336 p., 39,40 F.

« JE » EST-IL LES AUTRES ?

Les masques d'un homme sans nom

★ JOURNAL D'UN AUTRE, de Frédérick Tristan. Ed. Bourgois, 224 pages, 33,50 F.

« JE suis l'autre », écrit Nerval sous son fameux portrait « posthume », dix-sept ans avant le « *Je est un autre* », de Rimbaud. De ce message ésotérique qu'André Breton n'avait pu découvrir « sans frémissement », le roman de Frédérick Tristan, *Journal d'un autre*, est sans doute plus proche que de ce qu'on attend ordinairement d'un journal. Ce livre déroutant est fait de textes disparates. Si chacun de ces fragments a une cohérence interne, si quelques-uns se correspondent et peuvent se regrouper, on ne perçoit pas l'ordonnance d'ensemble de ce livre dont le centre se dérobe sans cesse.

Qu'a cherché à réaliser Frédérick Tristan, qui avait donné jusqu'alors des romans rigoureusement construits, qu'il s'agisse du *Dieu des mouches* (1), ce petit livre brûlant et glacé, ou de *Naissance d'un spectre* (2) et du *Singe égal du ciel* (3) ? Faut-il envisager le *Journal d'un autre* comme « une tour à l'architecture perverse », selon une expression de Chesterton qu'affectionne l'auteur ?

Puzzle, miroir en éclats, rébus, énigme, telles sont les indications que, chemin faisant, il nous donne pour lire ce qu'il faut peut-être considérer comme un exercice de style, ainsi que le suggère d'ailleurs le prière d'insérer. Tout n'est ici que fausses pistes, jeux de reflets, trompe-l'œil. Pas de narrateur pour guider le lecteur égaré dans le labyrinthe. Et les personnages qui apparaissent successivement ne conduisent qu'à des culs-de-sac. Surtout s'ils disent « je », ce « je » qu'ils se renvoient comme une balle. Car « qui me prouve que le « je » est moi-même », disait un personnage de *Naissance d'un spectre*, et non « par exemple une fantasmagorie de moi-même ? ».

Curieusement, la voix la plus intime, c'est cette parole impersonnelle qui court au long du livre, poursuivant une méditation sur le langage, la culture, la vie, la mort, l'œuvre, l'être. En somme, cet ouvrage pourrait être un recueil de notes, d'aphorismes, enrichi de bribes de tous les livres qui auraient pu être écrits. Qu'apportent ces pans de récits, ces faux dialogues, ces cauchemars, qui nous transportent à travers l'Europe à divers moments de notre siècle, et même à l'époque de Luther ?

On sent partout l'allusion, la référence, le pastiche. Ainsi un romancier anglais s'appelle Dalloway, un de ses romans s'intitule *l'Homme ordinaire*. Un certain Thomas (Rieder)mann a comme Thomas Mann une mère sud-américaine, un père qui meurt prématurément, une sœur qui se suicide. Frédérick Tristan se cite aussi lui-même en glissant parmi les autres deux personnages de *Naissance d'un spectre* : Friedrich Wasserfal, qui était le narrateur, et Wilfrid Waehner, le mauvais ange qui entraînait Hodelkarten au parti nazi.

Ce n'est plus un journal à plusieurs voix, mais un véritable « journal de Babel », comme la bibliothèque de Borgès. « *Sous tant de noms voilés, de situations inachevées, ce sont les innombrables masques d'un homme sans nom qui s'arrachent.* » Sans chercher à reconstruire, il vaut mieux se laisser aller au gré du récit, tout en prêtant l'oreille. Car on retrouve, épars, les images et les symboles qui donnent une cohérence obsessionnelle à l'œuvre de Frédérick Tristan, une œuvre originale et ambiguë, nourrie d'échos de Nietzsche, de Kierkegaard, des romantiques allemands, des philosophies orientales, des sciences ésotériques...

Cela commence par un immense écœurement. Devant le moite, le gluant, le putride, le violacé, le glauque, le caillé, le moisi : catégorie dont relève, dans *le Singe égal du ciel*, l'apparence de Yama, le maître de la mort, et dans *Naissance d'un spectre*, l'aquarium empoisonné, image du pourrissement d'une société malade. C'est aussi cet ensemble de sensations qui définirait l'univers féminin, symbolisé par le « poulpe immense et obscène », auquel s'oppose l'univers masculin, « célibataire », austère, mathématique, rigoureux : « *L'homme n'osait approcher. Il se sentait minuscule, dur et froid, étranger à cette profusion de chairs violacées et molles, luisantes de sueur et de graisse fondue. Alors elle l'attira. Il trébucha, bascula sur elle. Ce fut comme s'il avait chu en des marais.* » (*Naissance d'un spectre.*)

Pour lutter contre l'horreur d'être né de cela, de l'« immonde puanteur des matrices », l'homme prend pour devise : « *Ma volonté est mon destin.* » A la nature (la mère, etc.), il oppose l'œuvre. Il édifie des architectures rigoureuses et subtiles, apparentées au labyrinthe ou à la combinatoire des échecs. Il ose « tenter un ordre exemplaire, c'est-à-dire dénaturé ». Tendant sa volonté, sa conscience, à leurs limites extrêmes, il atteint presque l'infini : « *Nous sommes toujours de la taille de l'univers que nous découvrons.* » Mais que le déclic inverse se produise, et la vision « se retourne comme un gant ». Le monde n'est plus qu'un rêve, le rêve d'un Bouddha, d'un Dieu fou ou d'un Diable.

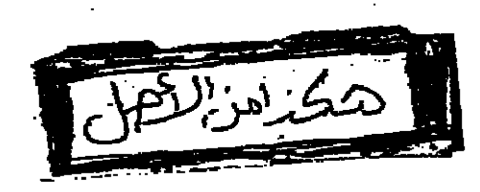
Machinerie

La mystique de la volonté, assortie parfois de l'éloge de la soumission, prendrait une résonance inquiétante, si tout cela n'était finalement que décor, machinerie, théâtre d'ombres, à l'image de la Cérémonie des Sublimes Figures que décrit le *Journal d'un autre*. Il s'agit d'une immense mécanique d'horlogerie, d'un « théâtre animé dont chaque pièce était un symbole ».

L'univers est une énigme. Il n'y a de connaissance qu'occulte. Le livre est aussi, à sa manière, un parcours initiatique, ainsi que *le Geste serpentine* ou *le Maître d'Orient*, ouvrages ésotériques qu'évoque le *Journal d'un autre*. Etrange quête, recherche de l'endroit sans endroit, du lieu où se résolvent les contraires, la glace et le feu.

MARION RENARD.

(1) 1959, réédité en 1972, Bourgois.
(2) 1969, Bourgois.
(3) 1972, Bourgois.



T CRITIQUE

Les grottes de Lascault

MONDE MINE, de Gilbert Christian Bourgois, 80 p.,

surface du monde, tout t simple — et semble éir à des lois régulières. dessous ? Dans les gale- grottes, les cavernes, de ôté des lattes du plan- ıns les arrière-salles, les les passages secrets, ne il pas d'autres règles, qui nos évidences ? Gilbert , à coup de petites his- il n'ont pas trente lignes, lans le quotidien un ré- terrain et insolite.

es catacombes du fantasme

nnaissait de lui, outre de ıx articles d'esthétique, se sur « Le monstre dans idental » (1). Et voilà que ert en monstres révèle sa) nature : *« Je veux mon- nes semblables une taupe de la vérité de sa nature; taupe, ce sera moi... »*

La taupe a tout miné. De la place de la Concorde au centre de la Terre, de la rue Philibert-de-l'Orme (remarquable par ses occultistes) jusqu'à Etretat, elle poursuit, phrase par phrase, son parcours obscur et fantastique. On croise, en la suivant, des gnomes, des occultistes (... ceux évidemment de la rue Philibert-de-l'Orme, qui attachent à l'obélisque une importance excessive), des squelettes islandais, des jeunes filles nues dans le sous-sol d'un café. On fait encore bien d'autres rencontres, dans ces catacombes du fantasme, à la seule lumière d'un humour glacé.

Ces historiettes abruptes, aux arêtes tranchées, laissent un léger goût de vertige. Comme si Ambroise Bierce avait soudain la sobriété d'un cul-de-lampe. Bref, de quoi jeter dans une après-midi d'été l'exquise déroute d'une lecture minée.

R.-P. D.

(1) Klincsieck, 1973. (Voir « le Monde des livres » du 7 février 1975.)

EXTRAIT

L'or de Berne

Nous reproduisons ici, dans son intégralité, l'un des textes qui composent *Un monde miné*.

J bien. Un avion te conduirait à Berne. Tu achèterais chez plusieurs bouchers de grandes quantités de viande et tu les farcirais de produits soporifiques. A deux heures du , tu jetterais tes quartiers de bœuf dans les fosses aux ours. llés, attirés par l'odeur de la chair fraîche, les ours avale- l'appât et tomberaient, assommés par tes barbituriques. une échelle de corde, tu te laisserais glisser dans une des . Au milieu de la fosse, tu verrais la trappe d'acier dont urais parlé. Tu en posséderais la clef. Tu n'aurais qu'une heure de marche dans une galerie souterraine, éclairée par ̇tons violets et verts. Puis, tu te trouverais dans une vaste où des milliers de lingots d'or se trouveraient entreposés. s les portes de la salle auraient été bétonnées, à l'exception lle que tu aurais franchie. Confiants dans leurs ours, les ois n'auraient pas pris d'autres mesures de précaution. Tu lirais de lingots les valises. Tu les traînerais le long de la ie. Tu ouvrirais la trappe. Tu te hisserais à la surface. blement, tu parviendrais à monter tes deux valises. Tu erais la trappe à clef. Essoufflé, tu regarderais le ciel encore . Tu baisserais les yeux. Tu t'apercevrais alors qu'il n'y avait assez de gardénal dans les biftecks offerts aux ours.

Débats et rencontres en Californie

Culture savante et savoir populaire

APRES avoir longtemps ignoré la qualité et jusqu'à l'existence de la culture populaire, certains de ses détracteurs, en France, ont cru trouver la parade suprême. Ce serait la tarte à la crème des snobs de l'après-1968.

Cette manière de voir, encore courante parmi les « littéraires », est sérieusement battue en brèche par nos meilleurs historiens, de Fernand Braudel à Emmanuel Leroy-Ladurie, de Jacques Le Goff à Michel Vovelle, dont les recherches tournent précisément autour de l'analyse des mentalités populaires. Autre réaction du même type, et qui vraisemblablement aura quelque influence en France : l'intérêt de plus en plus vif que manifestent pour notre culture populaire quelques-unes des universités les plus réputées des Etats-Unis, celles précisément où la méthode interdisciplinaire a conquis de solides positions. Après les historiens de Princeton, qui ont consacré un séminaire de deux ans à ce thème à partir de 1973, le département de français et d'italien de l'université de Stanford, en Californie, vient de tenir un « symposium » sur les rapports entre culture savante et traditions populaires, préparé avec ferveur et minutie par Marc Bertrand, professeur associé à cette université.

Environ deux ans d'élaboration ont abouti à trois journées de communications, de débats et de rencontres, dans une sorte de cloître de style espagnol ocre et rose, agrémenté de quelques minarets par un Citizen Kane local. Les exposés introductifs — trois américains et trois français — ont fui avec prudence les développements théoriques et ont pris la forme de bilans de recherches. Ainsi, Robert Darnton (Princeton) analyse avec de passionnantes précisions la carrière et les objectifs d'un picaresque éditeur clandestin du dix-huitième siècle ; Eugen Weber (Los Angeles), l'épopée de *la Marseillaise* et des groupes sociaux qui l'ont tour à tour entonnée et choisie comme symbole ; Linda Nochlin (Wassar College), le modèle de la « femme déchue » dans l'imagerie du dix-neuvième siècle. Comme de nos jours, c'est toujours elle qui est la pervertie, la « jouisseuse », la coupable.

Du côté français, une recherche des structures narratives orales dans *le Loup et l'Agneau*, de La Fontaine ; une étude précise et savoureuse de l'ethnologue Lucienne Roubin, du Musée de l'homme, sur « les chambrettes » de Provence, sortes de clubs villageois qui semblent avoir tenu un rôle régulateur dans la société rurale de type ancien. L'historien Robert Mandrou, qui ouvre le congrès, est le seul à risquer une définition préalable de la culture populaire, mais c'est pour la nuancer aussitôt par deux exemples complexes : celui de la littérature de colportage et celui, encore plus instructif, de l'idéologie et de la situation des instituteurs de la IIIe République à nos jours.

Les débats souvent fort vifs qui suivent les exposés montrent la difficulté de définir la culture populaire à partir de critères purement littéraires ou historiques, au sens étroit du terme. L'antiféminisme militant que reflète par exemple l'imagerie de « la mauvaise mère » ou celui des « chambrettes » excluant les femmes, comment le situer par rapport aux données économiques, idéologiques, religieuses ou même aux « mentalités » spécifiques de telle ou telle catégorie socio-professionnelle ?

Les noms de Gramsci ou même de Hegel, lancés dans la discussion, ne soulèvent guère d'échos. Pourtant, qu'on récuse ou qu'on approuve leurs analyses, ils figurent parmi les très rares théoriciens à avoir proposé une méthode cohérente — à la fois générale, précise et opératoire — permettant d'aborder les problèmes de la culture.

Autres questions ouvertes et qu'un débat de ce genre aurait pu poser plus franchement, ne serait-ce que pour éviter le danger du « passéisme » : la culture populaire s'achève-t-elle vraiment avec la fermeture des « chambrettes » et la diffusion de l'imprimé ? Les forces créatrices du passé ne s'investissent-elles pas sous d'autres formes ? Malgré les mass media de notre société de consommation, ne parviennent-elles pas à s'exprimer dans les chansons, notamment dans ces créations à la fois légères et lourdes de sens qui, de Bob Dylan à Maxime Le Forestier, reflètent si exactement et de manière souvent si riche les aspirations de tant de travailleurs ou de jeunes ? La culture populaire n'est pas *seulement derrière* nous, mais bien dadavantage *devant*, juste sous nos yeux.

MARC SORIANO.

Après la grève du 9 juillet

Les bibliothécaires demandent l'ouverture de négociations

LORS d'un meeting tenu ce mercredi 9 juillet dans la cour d'honneur de la Bibliothèque nationale, rue de Richelieu, l'intersyndicale des bibliothèques (C.G.T., C.F.D.T., FEN, Autonome, syndicat C.G.T. du personnel communal) a de nouveau exprimé sa « protestation unanime » contre le « démantèlement » de la direction des bibliothèques et de la lecture publique (D.B.L.P.), mesure qui avait été décidée lors du conseil des ministres du 2 juillet (*le Monde* du 5 et du 9 juillet).

Selon les organisateurs, plus de 80 % des personnels des bibliothèques de toutes catégories (Bibliothèque nationale, bibliothèques universitaires, lecture publique) ont suivi le mouvement de grève générale du 9 juillet, organisé également pour protester contre « *la remise en cause de l'unité de la profession* ».

Pour les grévistes, « *cette décision représente un nouveau pas vers le démantèlement d'un service public : seul un manque de moyens empêchait la D.B.L.P. d'assumer toutes ses tâches* ». « *La politique de restriction et de transfert que sous-entend cette mesure,* affirment les bibliothécaires, *notamment en instaurant des taxes sur les appareils de reproduction et en favorisant le recours aux collectivités locales pour financer les bibliothèques, nous fait craindre une privatisation prochaine de la lecture publique.* »

« *Des propos et des actes des responsables de gouvernement,* assure l'intersyndicale des bibliothèques, *ressort une conception restrictive et rétrograde qui recouvre une vision parcellaire et mutilante de la culture.* » Un délégué F.O., bibliothécaire, dénonçant « *l'absence totale de consultation* », s'est élevé avec virulence contre la pratique « *quasi dictatoriale du gouvernement* ». « *Pour un vieux militant*, a-t-il déclaré, *ce renforcement d'autorités anonymes et incontrôlées rappelle un état d'esprit similaire à celui qui prenait forme en 1934.* »

A la fin du meeting, l'intersyndicale devait se rendre, en compagnie des grévistes présents, chez le premier ministre pour demander l'ouverture de négociations au plus haut niveau. Au nom des bibliothécaires, elle réclame « *le déblocage rapide de moyens financiers, la sauvegarde de l'unité de la direction des bibliothèques et de la lecture publique dans un grand ministère de l'éducation nationale, ainsi que l'unité de gestion du personnel d'Etat actuellement menacé* ».

La délégation a obtenu l'assurance d'être reçue par un représentant du premier ministre vendredi 11 juillet à 15 heures.

Nouvelles protestations

Les protestations contre la décision prise au conseil des ministres du 2 juillet 1975 de supprimer la direction des bibliothèques et de la lecture publique et de scinder ses services entre deux départements ministériels (secrétariat aux universités et secrétariat à la culture) continuent de se manifester.

Parmi elles, celle de l'Association des bibliothécaires français, de l'Association de l'Ecole nationale supérieure de bibliothécaires et de l'Amicale des directeurs de bibliothèques universitaires, qui définissent cette mesure comme « *rétrograde et irrationnelle* ».

Rétrograde parce que : « *la création de la direction des bibliothèques et de la lecture publique en 1945 a permis la mise en place progressive d'une organisation structurée des bibliothèques, une harmonisation de leurs méthodes de gestion, le développement de services communs d'information, de prêts d'échanges, de normalisation, d'automatisation.* »

Irrationnelle, car « *les différentes catégories de bibliothèques, ont toutes des collections de documents organisées en vue de leur communication au public et ont des fonctions complémentaires.*

» *C'est pourquoi la constitution de réseaux d'information et de documentation s'affirme comme une mesure indispensable afin de tendre à une meilleure coordination et à une économie de gestion; la décision de scinder la direction des bibliothèques et de la lecture publique aboutit à démanteler le réseau des bibliothèques.* »

Echos et nouvelles

ɔn

SOCIETE MAISON MAME, le siège social est à Tours ui comprend deux activités : imerie-reliure et édition, a. nt les difficultés rencontrées l'exploitation de son dépar- nt édition, recherché auprès confrères une solution de ucturation.

e formule vient d'être mise point avec un groupe d'édi- de livres de religion, qui oit la cession du fonds des ages religieux Mame et les tats y afférents à une société la raison sociale sera Nou- Editions Mame S.C.A., et le capital sera détenu par roupe.

ce qui concerne le fonds littérature générale, compor- principalement des ouvrages sciences humaines et d'éco- le, les pourparlers engagés la maison Mame avec Jean- re Delarge, éditeur (Editions ersitaires, Editions du Jour, Béller-Prisma) ont abouti à solution permettant l'exploi- n de ce fonds par ce ère spécialisé dans les mêmes plines.

est de plus précisé que, après mesures, la société Maison se reportera tous ses moyens tion sur le développement de ivité de l'imprimerie-reliure, : les effectifs s'élèvent actuel- ent à près de cinq cents per- nes.

ques

ASSOCIATION FRAN- SE POUR L'ETUDE ET LA HERCHE SUR LES PAYS INS (AFERPA), présidée par professeur Henry Bonneville, it de publier les actes de premier colloque (1973). Ce me, intitulé « Littérature et été au Pérou, du XIXe siècle nos jours », comporte des des sur les écrivains José- ia Arguedas, Ricardo Palma et ar Vallejo ; sur la lutte des ses au Pérou pendant la rre du Pacifique ; sur la ıception du monde dans la ilisation andine ; sur la « lit- ature post-romantique et pré- igéniste » et, enfin, sur le ırnal « El Obrero », d'Huan- elica. (Grenoble, université des gues et lettres, 1975, 229 p.)

e deuxième colloque de FERPA se tiendra à Grenoble, décembre 1975, sur le thème : Lima dans la réalité péru- nne ». (Corr. : AFERPA, . 25, centre de tri, 38040 Gre- ble Cedex).

CENTRE DE RECHERCHES SPANIQUES DE PAU, fondé et igé par l'historien espagnol nuel Tuñon de Lara, vient de publier les actes de son cinquième colloque (mars 1974) sous le titre « Prensa y sociedad en España (1820-1936) », chez Edicusa (C/Jarama, 19-Madrid, 2). Après avoir étudié, lors de son sixième colloque de mars 1975, « La société rurale espagnole de la crise de l'ancien régime à celle des années 30 », le centre examinera en mars 1976, et à Pau selon la tradition, « Le passage de la société seigneuriale espagnole à la société capitaliste ». (Corr. : Centre de recherches hispaniques, fac. des lettres et sciences humaines, B.P. 384, 64000 Pau.)

Prix

— LE PRIX GEORG BUCHNER 1975, délivré chaque année par l'Académie ouest-allemande de linguistique et de poésie, vient d'être attribué, à Darmstadt, à Manès Sperber, résidant à Paris. L'auteur de « Alfred Adler ou la mère de la psychologie » est âgé de soixante-dix ans.

De son côté, le philosophe marxiste ouest-allemand Ernst Bloch, qui a fêté ses quatre-vingt-dix ans, vient de recevoir le prix Sigmund Freud pour ses ouvrage « l'Esprit de l'utopie », « Traces » et « le Principe espérance ».

Ces deux prix seront remis à leurs lauréats le 18 octobre, à Darmstadt.

— KIM CHI HA, POETE SUD-COREEN de renommée internationale, incarcéré en raison de ses options politiques, s'est vu décerner le prix Lotus par la Conférence des écrivains afro-asiatiques, qui s'est tenue à Moscou le 29 juin.

Sensible à la beauté de son pays, Kim Chi Ha, qui écrit une langue au sensualisme contenu, a dénoncé, dans des œuvres à la fois satiriques et violentes, les cruautés de la répression en Corée du Sud (« le Monde » du 4 novembre 1974). Dans un télégramme au chef de l'Etat sud-coréen, M. Park, M. Youssef Sebai, ministre égyptien de la culture, qui présidait le jury, rappelle que « Kim Chi Ha est non seulement l'un des meilleurs poètes asiatiques, mais aussi le symbole de la démocratie et de la liberté ».

— LE PRIX DE POESIE DE L'ILE-DE-FRANCE a été attribué pour 1975 à André Lo Celso, d'Anet (E.-et-L.). Le concours pour le prix 1976 est ouvert jusqu'au 15 avril 1976. S'adresser à Jehean Despert, secrétaire fondateur du prix de l'Ile-de-France, 63, avenue du Général-Leclerc, 78220 Viroflay.

Bernard Dadié héraut de la négritude

Le prix Edgar Poe, décerné par la Maison de Poésie à des hommes de lettres étrangers, a été attribué cette année à l'écrivain ivoirien Bernard Dadie pour l'ensemble de son œuvre.

Cette distinction vient de récompenser l'effort d'un homme trop souvent oublié à cause de la discrétion avec laquelle il s'est attaché, depuis bientôt trente ans, à défendre et à faire reconnaître la valeur du génie africain et du patrimoine culturel de la civilisation négro-africaine. Parmi les œuvres qui lui ont valu cette distinction, signalons : « Climbié » roman en partie autobiographique ; les recueils de poèmes « Afrique debout » et « Hommes de tous les continents », à propos duquel J. Chevrier écrivait dans « le Monde » : B. Dadié (y) proclame son ardente détermination à construire l'avenir » (1) ; ses « Légendes africaines » (2) ; ses pièces de théâtre, dont « Béatrice du Congo » qui fut joué en 1971 au Festival d'Avignon (3).

Né en 1916, Bernard Dadié a été journaliste avant de se consacrer à l'élaboration de son œuvre, une œuvre qu'il veut engagée vers la reconnaissance d'une fierté que le colonialisme avait gommée ; en outre, à côté de ce travail d'écrivain, il participe à l'effort de reconquête d'un véritable artisanat africain. Signalons encore qu'il préside le comité national pour le prochain Festival international des arts négro-africains qui se déroulera à Lagos.

J. P.

(1) « Le Monde des livres » du 8 février 1973.

(2) Ces contes ont été réédités par Seghers en 1973, ainsi que « Climbié », « Afrique debout » et « la Ronde des jours ». Les pièces de théâtre sont éditées par Présence africaine et Cle (Yaoundé).

(3) « Le Monde » du 8 juillet 1971 et du 20 juillet 1971.

— A LA LISTE DES LIVRES PUBLIES PAR NOS COLLABORATEURS au cours de l'année, parue dans « le Monde des livres » du 28 juin 1975, il convient d'ajouter « Israël : la fin des mythes », de notre collaborateur Amnon Kapeliouk, préface de Jacques Fauvet (Albin Michel, 320 p., 45 F), et un « Erik Satie » d'Anne Rey (Le Seuil, « Solfèges », 192 p., 9,90 F).

POÉSIE

Audiberti, le trouble-fête

(Suite de la page 11.)

M. Jean-Jacques Gautier s'indignait : « Jargon, baragouin, charabia, comment qualifier ce style qui ne veut qu'épater à grand coup de calembours détestables ou d'allitérations insanes » (1). Ce que M. Jean-Jacques Gautier définissait, en ces termes peu amènes, ce n'était rien moins que le fondement de l'écriture d'Audiberti. De sa « petite musique », comme disait Céline. Mais il n'est pire sourd... Bref, mieux eût valu éviter d'écrire des choses, on n'ose dire poème, disons-le pourtant, comme cet *Amore*, aussi beau que la voix de Marlène Dietrich :

Brother woman,
noch einmal a woman
sur un lit for the ficamento,
for the red and black business
ploum ploum night ! stars ! God,
mon petit monsieur God.
Una gonzesse sur un plumard
noch einmal for ever
l'été comme l'hiver
ploum ! ploum !
depuis Salomon et David
David Copperfield, Kléber und
[Churchill,
noch einmal eine womannah,
Veronica, Greta, Suzannah,
just a minute I come back
for the same job red und black,
I love you, I love you,
You, vous, you, vous,
vyou, vyou, vyou, vyou
for the eternew (2).

Audiberti n'a pas non plus voulu choisir les troupes qui auraient pu brandir son étendard. Franc-tireur plutôt que général à cinq étoiles. Le surréalisme le fascinait. Il était plein d'admiration pour Breton, pour Artaud, en un temps où l'on prenait généralement l'un pour un pape de fantaisie et l'autre pour un acteur fou. Mais Audiberti ne fut pas surréaliste. Il fut seulement dans le même camp, dans les mêmes combats...

La chrétienté ? Audiberti a engagé et poursuivi avec la Sainte-Trinité un dialogue passionné, orageux. Mais il ne s'imaginait pas sous la pourpre claudélienne, cardinal des lettres catholiques. Il a toujours un peu senti le soufre. L'odeur, d'ailleurs, ne lui déplaisait pas. Quant à la politique, il n'a cessé de s'ébahir devant les prouesses ou les fiascos de Chateaubriand, Lamartine ou d'Annunzio. Mais jamais il n'aurait songé à prendre la tête d'une manifestation comme Sartre ou d'un ministère comme Malraux.

Et il n'était pas davantage Retz ou Lawrence. L'Italie, le Moyen-Orient, il les fréquentait par livres interposés *(Abraxas, le Maître de Milan, les Jardins et les Fleuves...)*. Pour Audiberti, attraper un autobus sans se tromper de numéro, c'était déjà une aventure. Peu exaltante, d'ailleurs. Et, pour les rencontres miraculeuses, le métro lui suffisait, ou la marche à pied. Il aspirait à la paix, au silence. Par-dessus tout, il aimait dormir, ou contempler la mer à Antibes. Mais surtout pas y mettre le pied. Bref, la seule aventure qui ait jamais requis Audiberti, c'était d'écrire.

Il aurait assez aimé qu'on le comptât parmi les penseurs qui transformèrent le monde : Jésus, Gandhi, Marx... Mais lorsqu'il entreprend de penser, cela devient un « one man show » ! Essayiste, il se prend pour l'auteur de *Tartuffe*. Il en revit allègrement les amours, la gloire et la mort *(Molière)*. Il ne peut s'empêcher d'écrire une première version de *l'Ecole des femmes*, qu'il intitule *l'Ecœuré des mariés* et qu'il insère dans *les Jardins et les Fleuves !* Mimétisme peu sérieux pour un penseur. Philosophe, il tourne en dérision toutes les théories. Ce qui devient une théorie. Ou plutôt une antithéorie, l'*abhumanisme*, qui part en guerre contre l'humanisme, ses œuvres et ses pompes. Matérialiste à tout crin, il ne cesse d'égratigner la métaphysique. Il dénonce la tyrannie que les forts et les riches exercent sur les faibles et les pauvres. Mais il est trop sceptique pour s'engager dans le bataclan politique. Et la Révolution, à ses yeux, manque du sens de l'humour.

On serait assez tenté de le ranger parmi les poètes anarchistes. Il n'a cessé de ridiculiser les poètes patentés, ces « sculpteurs de breloques », les extravagantes prétentions de la Poésie avec un grand P, cette « dame visiteuse ayant toujours l'air de proposer de haut ses sornettes à des gens dont elle requiert l'applaudissement bien qu'elle songe à les secourir ». Selon lui, la poésie était toujours ailleurs. Jamais où on la cherchait. Dans les tomates provençales plutôt que dans l'aurore aux doigts de rose.

On le voit, Audiberti s'est ébroué dans nos belles-lettres comme un chien dans un jeu de quilles. Ce qu'il était ? En fait, il le savait fort bien : un de ces perturbateurs qui viennent obstinément traverser nos fêtes dérisoires. Parce que celles qu'ils ont à offrir sont infiniment plus belles. Mais où la postérité met-elle les trouble-fête ? Dans *Rampart*, Audiberti évoque ainsi le poète : « Qui parle ? Un mistenflûte qu'il faudrait museler. » Que fait-on des mistenflûtes après leur mort ?

Ce qu'il faudrait, en vérité, c'est une postérité un peu moins monument aux morts. Un peu plus pataphysicienne. Alors, Audiberti aurait droit aux honneurs qui lui sont dus. Et au titre qui lui revient : quelque chose comme commandeur Exquis dans l'ordre de la Mistenflûterie. Il n'y serait d'ailleurs pas en si mauvaise compagnie, aux côtés de Rabelais et de Jarry, d'Apollinaire et de Dada...

JEAN-JACQUES ROUBINE.

(1) *Le Figaro*, 26 septembre 1962.
(2) Publié dans *la Nef*, n° 71-72, 1951.

— EXTRAIT —

LES « GASTRHOMMES »

ET il y eut tous les paysans qui mangèrent des choux et les chasseurs qui se tapèrent du lapin, avec ou sans oignon, et les clients des restaurants de Paris, Gambetta chez Laveur, Pelletan chez Foyot, tous occupés à gigoter de la molaire, et la file indienne des marquises à paniers, paniers-repas, oui-da, paniers de mierda, qui mastiquèrent la gelinotte et la daurade, et s'enfoncèrent la quenelle et la dragée, et les Peaux-Rouges qui bouffaient de l'élan, et les Fribourgeois qui se pourlèchent de vacherin, et des milliers et des milliers de types attelés, dans l'ensemble, sans discontinuité, dès qu'on tient compte du décalage horaire des méridiens, à la langouste en Bellevue, à la petite marmite, à l'omelette Parmentier, à la soupe au basilic, à la tête de veau vinaigrette, à la sonde nasale, au coq vierge, au café au lait, au lavement nutritif, et personne ne parle d'eux comme de Shiva, ou du Khan, ou du Feu. Personne ne les chante, ces acides, ces faucheurs, ces guillotins, ces gastrhommes. Des tonnes, des tonnes de blé, de chocolat, de massepain, de gîte à la noix, d'endives au parmesan, de vol-au-vent au tapioca (bien mélanger), de merlan Colbert fendu par le dos, de caramel mou (gare aux fausses dents), de sole Dugléré (qu'il ne faut pas confondre avec les glaires, qui sont d'ailleurs également comestibles, véritables légumineuses que les poumons proposent à l'estomac), d'épinards en branche, de chich-kebab, de perdreau saisi au beurre brûlant de Santa-Lucia, de navarin aux huîtres, de dialectiques saumonées, d'amandes salées, de couleuvres, de vertes, de pas mûres, de rahat-loukoums, de sirop d'érable, de peaux grattées, de biftecks, de salive de femme, de sueur d'ouvrier, de pain d'épices, ils ont fait disparaître, plouf ! allez donc ! sveltes et feutrés comme des poissons.

Manger.
Le job des jobs.
Pas d'apprentissage. Pas de diplôme.

(Extr. *Talent*, p. 120-122, 1947.)

UN ARTISTE A SA "TABLE DE MONTAGE"

★ **HOPITAL SILENCE, de Pierre Tilman. Ed. Seghers, collection « Poésie 75 », 148 pages, 39 F.**

PIERRE TILMAN appartient à la génération de la revue *Chorus*. Fondée par Franck Venaille, le poète de *Pourquoi tu pleures, dis, pourquoi tu pleures*, et par quelques amis proches, dont Daniel Biga et Pierre Tilman, *Chorus* allait regrouper un certain nombre de poètes nés au rythme des guitares pop de Bob Dylan et de Jimi Hendrix, des films de Godard et des cinéastes du Québec, des vociférations de Kerouac et de Ginsberg, du Théâtre du Living, etc.

Pierre Tilman (trente et un ans) a vécu totalement l'aventure de *Chorus*. Une aventure qui n'était pas seulement verbale, puisque des plasticiens, tels J.-P. Le Boul'ch, Monory, Peter Klasen, Gasiorowski, etc., y contribuèrent de façon décisive. La poésie débordait la stricte écriture, le livre traditionnel, devenait « poésie visuelle » sous la forme de tissus, objets en matière plastique, boites...

A l'exception de deux recueils aux éditions Chambelland *(la Flûte de Marcus ; L'esclavage n'a pas été aboli)*, P. Tilman a publié plusieurs séries de textes hors commerce en collaboration avec des artistes plasticiens (Papart, Raynaud, Ascal). Aujourd'hui, *Hôpital silence* regroupe l'essentiel de ces « tirés-à-part », ainsi que ces inédits.

Il y a dès le départ chez Tilman comme une méfiance vis-à-vis du lyrisme. Dans les premiers recueils s'exprime un être meurtri, qui lance un S.O.S., que la lucidité a très tôt ravagé, qui ne prend pas une cheminée d'usine pour un campanile. C'est une voix mouillée, déchirée, rauque comme un blues parfois, qui murmure l'éternel désarroi de celui que l'âge jette au cœur du réel :

Dans un paysage de conserves
[vides
mon corps s'est tellement voûté
que je fus obligé de m'asseoir
je reste ainsi des après-midi
[sans bouger
Inconsolable
j'attends
qu'est-ce que j'attends

Cette subjectivité crispée, douloureuse, trouve à chaque seconde motif à se meurtrir plus encore. Il y a la guerre du capitalisme, l'amour qu'on fait mal, l'orgasme qui se refuse, le désir qui se referme sur le vide, la rue pluvieuse, l'aube grise, la poitrine qui flambe, « au flanc la blessure ouverte d'une vie toujours plus vivante ».

Lentement, au fil des ans, P. Tilman va trouver son écriture, sa « méthode » : la feuille blanche comme « table de montage », jonchée d'un puzzle de cris, de visions brèves, de formes, de lueurs fugaces, de silhouettes, de paroles, de réminiscences, de lambeaux d'articles ou de poèmes écrits par d'autres. Le poète « décode » la réalité embrouillée, au-delà des apparences qui s'allument et s'éteignent, il détecte des mouvements profonds, vitaux. « Scénario », « Nom, Profession, Adresse », « Police-secours », rassemblent nombre de textes qui, prenant appui sur la « banalité », « le fait divers », la « nouvelle brève », *disent* la réalité dans laquelle nous baignons, et qui nous écorche. Le désespoir de l'adolescent ne s'exprime plus en arêtes vives. Une sorte d'humour, où s'entend l'amour forcené de la vie quand même, permet la distanciation. « Mon désespoir est solide, efficace. Et par-dessus tout, j'ai le désir de vivre. »

Ceux qui n'ont d'yeux que pour la « belle poésie », honnie par Rimbaud et Artaud, Ginsberg et Prévert, se détourneront de Pierre Tilman. Ceux qui sont persuadés que la poésie doit, par des moyens nouveaux, exprimer le « profond aujourd'hui », sous peine d'inutilité publique, écouteront cette voix qui parle nos écartèlements, nos craintes, nos angoisses et nos fantasmes

Notre théâtre et notre parcours.

ANDRÉ LAUDE.

Les imprécations de Khaïr-Eddine

★ **CE MAROC ! Mohammed Khaïr-Eddine. Le Seuil, 78 pages, 20 F.**

Entre Agadir *et* le Déterreur, *Mohammed Khaïr-Eddine a écrit les poèmes de* Ce Maroc ! *Certains furent composés là-bas, les autres en exil, à Paris ou à Palavas-les-Flots.*

L'imprécation aligne ici ses cibles. Ce sont les ennemis de la liberté et de la vie, roi, yankee, etc., qui seront, encore une fois, détrônés sous le feu roulant des syllabes.

Mais ce qui dirige ces cris vient de plus loin et vous interpelle. Il y a peu d'exemples, depuis les Illuminations, *d'une telle docilité nécessaire au mouvement des images, à leur cours et à leurs transformations.*

Khaïr-Eddine recommande que l'on marche à son pas et que l'on respire – son souffle. Une façon exigeante de dire : enfoncez-vous avec moi dans ce tourbillon où je dérive, ayant perdu mon passé de vue et sans savoir où je vais. Pas de traquenard. Malgré tout, le pas restera vif et le souffle vital.

Les encres de Chine de Mechtilt qui ponctuent Ce Maroc ! *n'« illustrent » pas ce livre. Ce sont, peut-être, des flaques de sang séché ou les taches noires du soleil*

RAPHAEL SORIN.

PHILOSOPHIE

AVEZ-VOUS LU PIERRE BAYLE ?

★ **LE SAVOIR ET LE CORPS, ESSAI SUR PIERRE BAYLE, de Luc Weibel. L'Age d'homme, collection « Lettera », 176 p., 38 F.**

LE *dictionnaire historique et critique* de Bayle, publié en 1697 à Rotterdam et aussitôt interdit en France pour son manque de respect envers les Ecritures, est l'un de ces monuments historiques dont on connaît la place, l'architecture ou la destination, mais bien mal le détail. Pourtant, des érudits ont défriché le terrain : des travaux comme ceux de E. Labrousse (1) ou de P. Retat (2) ont retracé les traits de l'œuvre et de son auteur, précisé son rôle dans la naissance des Lumières. Et deux très bons volumes de textes choisis ont été publiés en collection de poche (3).

Malgré tout, on ne lit pas, on ne lit plus Pierre Bayle, qui était demeuré tout au long du dix-huitième siècle source de polémique et de référence. Serait-ce simplement que ses préoccupations fidéistes ne sont plus les nôtres ? Que ses combats pour la tolérance et l'objectivité ne parlent plus notre langage ? Ce n'est peut-être pas si simple. Le court et dense travail de Luc Weibel dit pourquoi.

En s'attaquant d'abord à l'apparente confusion du dictionnaire. Voltaire en tête, on lui a souvent reproché sa prolixité, sa « dispersion », l'accumulation sans fin de détails compilés. C'était méconnaître la spécificité même du projet : être avant tout un travail de « copie ». « *Je ne suis que le copiste des auteurs imprimés* », écrit Bayle dans sa préface. Mais un copiste critique, qui pourchasse l'erreur et, pour mieux la blâmer, l'expose. Les trois quarts de chaque article sont consacrés aux inexactitudes, impropriétés, déformations relevées dans les ouvrages antérieurs. Bayle avait d'ailleurs commencé par avoir l'intention toute flaubertienne de composer un « dictionnaire des fautes » : « *Je me suis mis en tête de compiler le plus gros recueil qui me sera possible des fautes qui se rencontrent dans les dictionnaires...* » écrivait-il en 1692.

Un texte bigarré

Cela suffirait-il à le priver de lecteurs contemporains ? Certes non. Il faut plutôt en chercher la raison dans la présentation multiple et bigarrée du texte : « *il suffit de feuilleter les lourds in-folio qui le composent,* écrit Luc Weibel, *pour être frappé par la singularité d'une typographie et d'une mise en pages : le texte, les notes marginales, les remarques en bas de page, réparties sur deux colonnes, défient la linéarité qui est de règle dans les livres modernes... On se rend compte qu'on est en présence d'un objet étrange, inutilisable, illisible.* »

Les analyses sémiologiques de Luc Weibel interrogent cette « étrangeté », à travers la matérialité de ces pages où s'enchevêtrent plusieurs discours. On ne saurait ici les « résumer », mais leur démarche ne manque pas d'intérêt. Il s'agit somme toute de se saisir d'un livre de « savoir », qui ne semble concerner que la « pensée », le heurt et le flux des idées, pour rechercher comment il fonctionne aussi comme « texte », dans l'agencement de ses mots, ses phrases, l'ordonnance de ses caractères — bref, son « corps », son « inconscient ».

A cet égard, l'allègre subtilité de Weibel (ou de Bayle ?) fait de cet essai un petit modèle du genre.

ROGER-POL DROIT.

(1) *Pierre Bayle*, Nijoff, La Haye (2 vol.), 1963-1964, et *Pierre Bayle et l'instrument critique*, Seghers, 1965.

(2) *Le Dictionnaire de Bayle*, les Belles-Lettres, 1971.

(3) *Œuvres diverses et Extraits du dictionnaire historique et critique.* Préface et notes d'Alain Niderst. Editions sociales, coll. « Les classiques du peuple », 1971 et 1974.

Auguste Comte retrouvé

Le monumental « cours de philosophie positive » d'Auguste Comte, texte central de la philosophie du XIXe siècle, encore important aujourd'hui par sa présence diffuse et souvent inaperçue, était un texte difficilement accessible. Il vient d'être intégralement réédité par les éditions Hermann, en deux énormes volumes. Le premier tome, annoté et présenté par Michel Serres, François Dagognet et Allal Sinaceur, contient les quarante-cinq premières « Leçons » du cours, portant sur la philosophie, les mathématiques, la mécanique, l'astronomie, la physique, la chimie et la biologie (896 p., 120 F). Le second, avec une présentation et des notes de Jean-Paul Enthoven, reprend les quinze dernières leçons, axées sur la philosophie sociale, la philosophie de l'histoire et présentant les conclusions générales de l'œuvre (888 p., 120 F). Il va donc enfin devenir possible de mettre en action une lecture critique de l'œuvre fondatrice du positivisme.

L'itinéraire de Husserl

★ **ARTICLES SUR LA LOGIQUE, d'Edmund Husserl, traduction, note, remarques et index par Jacques English, Presses universitaires de France, 592 pages, 85 F.**

★ **DE LA PHENOMENOLOGIE, d'Eugen Fink, traduit par Didier Franck, les Editions de minuit, 256 pages, 35 F.**

DANS la collection « Epiméthée », déjà riche en textes husserliens, Jacques English nous donne, après la *Philosophie de l'arithmétique*, un ensemble d'articles sur la logique parus entre 1891 et 1913, précieux pour la préhistoire de la phénoménologie. En 1894, dans ses études sur l'intuition, la perception et la *représentation*, Husserl parle encore de « *psychologie* », et le terme se retrouve en 1900 dans le bref compte rendu qu'il donne lui-même de ses *Recherches logiques* pour un périodique de « *philosophie scientifique* » s'il refuse une psychologie « *génétique* », il pense que la psychologie « *descriptive* » peut, sous certaines conditions, saisir des intentions signifiantes. Mais dès 1903, plus radicalement en 1910, dans sa discussion des thèses de Marty, on le voit rejeter toute approche psychologisante comme inapte à saisir « *le sens radical des problèmes philosophiques d'origine* ».

Répondre aux attaques

A cette série de comptes rendus critiques, le traducteur a joint l'esquisse d'une préface pour les *Recherches logiques*, écrite en 1913 et publiée par Fink en 1939, ainsi qu'un ensemble de textes posthumes de 1890 à 1901 empruntés aux *Husserliana*, édités par Lothar Eley (tome XII). Le traducteur, qui limite au maximum les créations de termes barbares, éclaire parfaitement ses choix d'équivalents et aide grandement le lecteur par une table analytique des matières. Nous attendons de lui des travaux analogues pour les articles de la période suivante et les inédits correspondants.

D'un accès moins ardu pour les non-spécialistes seront sans doute les *Studien zur Phänomenologie* écrites par Fink de 1930 à 1939 et rassemblées par lui en 1966 sous un titre plus modeste que celui de la traduction française parue dans la collection « Arguments ». On comprend que l'éditeur ait tenu à annoncer sur sa couverture un « avant-propos » de Husserl. En fait, ces quelques lignes ne concernent qu'un texte de 1933 où, à la demande de son maître, celui qui était depuis cinq ans l'assistant de Husserl à l'université de Fribourg-en-Brisgau répondait aux attaques des néo-kantiens contre la phénoménologie.

L'influence de Heidegger

Fink à son tour les accuse de *rester*, dans leur recherche des conditions *a priori* de tout savoir, au seul niveau du « monde », par totale méconnaissance de ce que signifie pour Husserl la « *sphère fondatrice* ». Et certes, l'assistant de Fribourg est, ce faisant, fidèle à l'intention de son maître, mais on discerne dans cette défense plusieurs traces de l'influence heideggérienne et de l'orientation qui devait le conduire lui-même à ses thèses sur le jeu comme symbole du monde. Fink souligne en particulier l'extrême difficulté de mettre « *hors circuit* » cette attitude « *naturelle* » que la suspension devrait à la fois sup[…] mer et conserver. A l'intraduis[…] *aufheben* (dont on contestera […] doute la traduction « *relève* » qu'adopte Didier Franck), il ser[…] ajouter une troisième connota[…] celle d'une ouverture à la v[…] « *profondeur originelle* » du m[…] ainsi suspendu, ce qu'il appell[…] « *pré-donné où se fondent toutes* […] *motivations de la vie active* ».

Une « initiation »

Dans le texte très bref et d[…] paru en 1934, « Que veut la ph[…]ménologie d'Edmund Husserl ? » […] comme sous-titre, « L'idée phéno[…]nologique de fondation », insiste […] nouveau sur le primat d'une « […] *de conscience* » qui précède […] « *objectivation* » et où « *se fon*[…] *toutes les validités du monde* », […] ne craint pas de recourir au […] platonicien de la caverne (étant […] entendu que les essences hu[…]liennes n'ont rien à voir avec […] idées hypostasiées telles que […] entend, après Aristote, l'exé[…] commune du platonisme). Si la « […]*pension* » phénoménologique res[…]ble à la « *conversion* » décrite […] la *République*, ce serait dans […] mesure où elle réfère le « […]pendu » à une sorte d'éclairem[…] terme d'un « *douloureux chem*[…]*ment* » vers la « *dimension* […]*gine* », horizon d'un travail qu[…]fuse de capituler devant les « *ul*[…] *irrationnalités* ». L'article de […] « Le problème de la phénom[…]logie », souligne davantage e[…] les « *inquiétudes* » liées au […]tionnement sur la vie « *producti*[…] *formatrice de sens* » comme « […] *dissimulé* ». Ainsi le traducteur […] écrire que ces quatre étu[…] « *conduisent la phénoménolog*[…] *ses limites* ». Elles restent po[…] à l'œuvre de Husserl une des […]leures (et des plus claires) i[…]tions.

MAURICE DE GANDILLA[…]

UN CONGRÈS INTERNATIONAL LES « SYSTÈMES » AUJOURD'HUI

QUAND l'idée de systè[…] est critiquée des horizo[…] les plus divers, il sem[…] paradoxal de réunir un congr[…] hégélien. Commémorant […] mai, à Stuttgart, le jubilé […] Schelling par le congrès qu'e[…] tient tous les six ans, l'Uni[…] hégélienne pouvait se content[…] d'organiser une liturgie hist[…]risante. Le grands prêtres n'a[…]raient pas manqué. Le méri[…] des organisateurs fut de s'in[…]taller au cœur du paradoxe […] posant la question : « U[…] philosophie systématique es[…] elle possible ? », et de fai[…] appel aux écoles les plus a[…]tuelles. Vingt-cinq pays diff[…]rents étaient représentés […] pour la première fois, des pr[…]fesseurs soviétiques venaient […] Allemagne travailler à des que[…]tions purement philosophiqu[…]

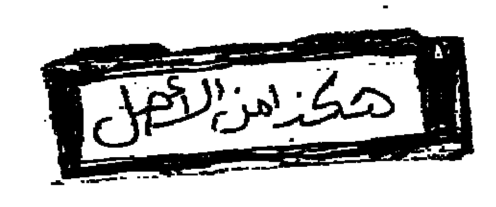
La plupart des participan[…] adressaient une même critiq[…] au système hégélien, à sa cl[…]ture stérilisante, et se part[…]geaient sur les remèdes, l'id[…] de système ne trouvant guè[…] de défenseurs avoués que parm[…] les philosophes venus de l'Es[…] pour eux, l'ouverture est ass[…]rée, de l'extérieur du systèm[…] par la praxis. Toutes les crit[…]ques cependant étaient elle[…]mêmes portées par une concep[…]tion du système qu'elles re[…]taient incapables de penser.

Russell et Adorno

Ainsi M. Vuillemin exposa[…] devant des membres de l'éco[…] post-wittgensteinienne commen[…] le dogmatisme analytique d[…] débuts de Russell se transfo[…]mait en une version sceptiqu[…] puis en l'idée d'un système cr[…]tique. De même quand M. Weis[…]haupt (Zurich) exposait la ten[…]tative d'Adorno pour pens[…] une nouvelle cohérence, « qu[…] se donne systématiquemen[…] comme antisystématique », E[…] effet, la démarche d'Adorno n[…] va pas jusqu'à s'interroger su[…] le fond même de l'entreprise d[…] systématisation, mais tâche d[…] l'aménager pour mieux accom[…]plir, sur la même base dialec[…]tique, l'essentiel de son proje[…] Même « négative », la dialecti[…]que appelle nécessairement so[…] accomplissement comme sys[…]tème.

Si les analyses ont tourn[…] court, cela tient sans doute […] l'entreprise même d'un congrès […] si brillant qu'il puisse être […] et à ses limites. Mais c'es[…] peut-être aussi le signe que […] malgré la mode, on ne peu[…] tenter une pensée du systèm[…] sans le détour par le question[…]nement heideggérien, même s[…] celui-ci devait, en dernier res[…]sort, ne pas suffire.

P.-E. GALLET.



ESSAI

OUVRAGE D'ANDRÉ GLUCKSMANN

laton et la cuisinière

:e de la première page.)

; Glucksmann illustre la ı charge par les jeunes uels non conformistes occi- de Soljenitsyne et de toute :ance du Goulag. « Lors- .us parlons en érudits de soviétique... lorsque nous is socialiste son espace et onnaire son histoire, qu'est- : qui nous rend sourds à che rigolade des généra- .itures devant nos débats ies ? Qu'est-ce qui nous a si aveugles aux larmes et ; dont ruisselle notre pré- », crient-ils aux docteurs tièdes, à toute cette gau- ançaise malade à la fois nps russes et de sa propre ance à changer notre pré- t de leur montrer le front zeks » tatoué d'une devise :le : « Le coupable, c'est xisme. »

ı fallu Soljenitsyne, son :le visionnaire, sa capacité r sous les pas des prome- le nos places publiques les mutilés de ce qui fut du monde, pour qu'appa- sur le terrain de 68 cette cette faille qui s'élargira re.

narxisme en question : ne ı trouver cocasse que le ette fois parte d'un milieu :, ou qui le fut ?

; que le marxisme soit en n, qu'une nouvelle généra- intellectuels soit impatiente inir avec ce qu'on appelle ne, qui « nourrit la volonté pas voir », derrière lequel st possible, surtout le pire, pèse sur la plèbe du ving- siècle comme le machiavé- sur les gueux du dix-sep- », c'est indéniable et André mann le démontre en écri-

Affronter l'ogre

ur lui le marxisme est sur le philosophique l'héritier de la e tradition platonicienne dans lle notre culture baigne de- deux mille ans. Sur le plan , les camps russes prennent lite de la crucifixion des es sous Rome et de l'enfer- nt des pauvres, des laissés- compte, des fous au Grand , voir Foucault.

on ne prenne pas cela pour imple argument polémique. ages qu'André Glucksmann le à montrer la parenté les moyens de torturer et illonner les malheureux sont et poignantes. Plus belles , dans leur ironie glacée, les consacrées à ce qu'il appelle : discours de la servitude aire », qui dévoilent le ma- transfert de la réalité au ulaire, l'immense résille cha- le qui enserre et transfigure .auté sociale. C'est ici que le Platon est, en effet, vivant, la puissance des mots subs- aux choses, dans le recours e réalité irréelle, et jusque le mécanisme de l'aveu : :rate... ne souffle pas les ses à l'ignorant, il les fait des profondeurs de l'inter- qui savait sans savoir, qui se nore non point la science, une opinion vraie. La police fait parler, ce n'est pas qui parle mais l'accusé qui nfesse, vicieux rendant hom- à la vertu. »

s ambiguïtés viennent d'ail-

d'abord de la référence elle- e à Soljenitsyne. Car le géo- ne de l' « archipel du Goulag » suffit de le lire — n'impute l'existence des camps aux es entités philosophiques. s soient fils du marxisme, il utient. Mais que le marxisme oit qu'une variante de l'idéa- platonicien, non ; il l'assimile contraire à un matérialisme ıde, à une conception gros- de la société. Et ce n'est pas ı solidarité fondamentale de :ident et du marxisme russe conclut, comme Glucksmann, ; au contraire à la nécessité l'Occident en tant que tel se reprendre et d'affronter e. A preuve son article du nai dernier dans « le Monde ».

tonnante également la quasi- ence de la Chine dans ce débat e la cuisinière et celui qui la ıgera. Certes, quelque part, iré Glucksmann prend quelque ance. Mais c'est du marxisme européen » qu'il parle. Com- ı de fois aurait-on envie endre le sujet, à la lumière de iques témoignages récents ! Les il lus ?

Mais où on l'attend, c'est évidemment au signe d'égalité tracé entre Marx et le marxisme. Pas de problème : derrière Brejnev, il y a Staline, derrière Staline Lénine, derrière Lénine Kautsky, et derrière Kautsky Marx.

Une promptitude aussi vive permet d'épargner au lecteur une tentative d'investigation de ce que l'on appelle marxisme. Mais Glucksmann lui-même en est gêné. Car il connaît la fameuse déclaration, transmise par Engels : « La seule chose que je sais, c'est que, moi, je ne suis pas marxiste. » Il la connaît, et il la cite. Pour marquer quelques différences, qui ne lui semblent pas écorner cette vérité première : ce que l'on appelle marxisme sort de Marx.

Un remords tardif

Il se contredit lui-même, par exemple lorsqu'il qualifie de marxiste la devise inscrite par Beria au fronton des camps : « Le travail est une affaire d'honneur, une affaire de gloire, une affaire de courage et d'héroïsme », tandis que quatre-vingts pages plus loin il rappelle ce que pensait Marx : « Les bourgeois ont d'excellentes raisons pour attribuer au travail cette surnaturelle puissance de création. » Par exemple, lorsqu'il qualifie de marxiste un État dont Marx disait qu'il était « un avorton monstrueux de la société », que devrait remplacer, à l'image de la Commune de Paris, « l'authentique vie sociale du peuple réalisée par le peuple ». Lorque lui-même enfin, pour analyser la signification économique et sociale des camps, utilise la méthode et les concepts de Marx révélant dans la Grande-Bretagne du dix-neuvième siècle les secrets de l'accumulation du capital.

Par passion, ou par excès d'attachement à une idée simple, et alors même qu'il reconnaît que le marxisme a éteint « les lumières empruntées à Marx », André Glucksmann passe à côté du vrai problème : les rapports de Marx et du marxisme.

De même qu'il passe à côté d'un autre problème lorsqu'il expédie comme un remords tardif la terrible lucidité de Lénine mourant : « Tout a sombré chez nous dans l'infect marais bureaucratique des administrations... Les administrations ? de la saloperie ! Les décrets ? de la saloperie !... Nous ne savons pas condamner publiquement cette sale bureaucratie ; nous méritons tous, et le commissariat à la justice surtout, d'être pendus pour cela à des cordes puantes. Et je n'ai pas encore perdu l'espoir qu'on nous pende un jour pour cela, et ça sera bien fait... L'Etat n'a pas fonctionné comme nous l'entendions... La voiture n'obéit pas. »

Il en faudrait moins pour trouver abusif le fameux signe d'égalité et pour soupçonner qu'après Marx comme après Lénine, il se passe quelque chose que le seul enchaînement des concepts est incapable d'appréhender. Glucksmann pris au piège des idées pures, qu'il dénonce ailleurs ! La revanche de Platon, en quelque sorte.

Il est temps d'interroger, sur ces cassures, non la seule philosophie, mais l'histoire, c'est-à-dire la vie obscure des hommes.

PAUL GILLET.

LETTRES ÉTRANGÈRES

UN BEAU WESTERN

Le roman de l'Amérique

(Suite de la page 11.)

Qu'à cela ne tienne. Il se remet à l'ouvrage. Courage et chance. A Saint-Louis, il épouse la fille d'un riche marchand de verroteries destinées aux Indiens. Sur la Butte-aux-Serpents, il prend pour seconde femme Terre d'Argile, la fille de Castor Eclopé. Son fils de Saint-Louis devient sénateur ; ses enfants métis, les chefs rebelles de la tribu. Ainsi va l'histoire.

Et le 1er novembre 1973, après avoir achevé son petit déjeuner, un certain Paul Garrett s'approche de son bureau surchargé de papiers ; il sourit à la vue de l'arbre généalogique qu'il a dressé en utilisant des formulaires réservés aux pedigrees des Longues Cornes. Parmi ses ancêtres, il compte des trappeurs, des éleveurs, des militaires. Des Anglais, des Français (Pasquinel), des Allemands (le marchand de verroteries), des Hollandais, des Indiens (Terre d'Argile). Comme le rédacteur du « Clarion », le quotidien de Centennial, l'affirmait un siècle plus tôt, il pense (et Michener avec lui) qu'il s'est produit un « événement stupéfiant », possible seulement aux Etats-Unis « où les peuples de diverses races et religions cohabitent en harmonie parfaite ».

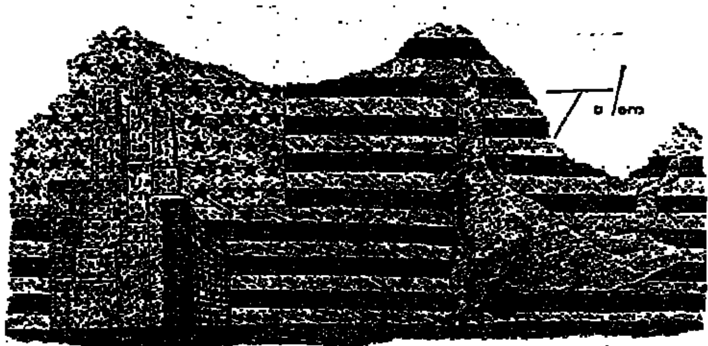
Une épouvantable erreur

Bien sûr, l'harmonisation ne s'est pas faite sans heurts : les Indiens ont été spoliés de leurs terres.

Michener imagine donc le témoignage d'un soldat américain devant une commission d'enquête à la suite d'un massacre d'Indiens : « Vous avez vu des hommes de votre section utiliser leurs sabres sur des fillettes qui s'enfuyaient ? — Oui, mon général. Ils les embrochaient. — Vous avez vu des soldats couper les seins de femmes mortes ? — L'une d'elles n'était même pas morte, mon général. » Des événements « atroces », mais « accidentels ». « J'ai cru, conclut le témoin (assassiné le lendemain au grand jour), que tout ça était une épouvantable erreur ». Sand-Creek, Wounded-Knee, My-Lai. Combien de massacres seront nécessaires pour que soit franchie l'étape de la honte ?

Main-d'œuvre indispensable hier dans l'agriculture, aujourd'hui dans l'industrie, les « Mexicains-Américains » subissent un traitement encore plus ambigu : Michener dénonce le racisme tel qu'il s'exprime dans un journal local de 1911 : « Hilario Guttierez, ouvrier mexicain travaillant dans une ferme proche d'Eagle-Pass, a tenté de violenter une femme blanche et a été « dûment » lynché. » Il rappelle que les commerçants les grugent. Il donne la parole à un militant « chicano », un partisan de la Razza. Mais il détourne les revendications des activistes en les isolant de leur contexte. Il considère l'absence de cupidité des Mexicains comme une caractéristique culturelle charmante. Et, comme solution au « problème » mexicain, il propose l'éternelle et fallacieuse réponse — le mariage : en 1973, Garrett épouse une chicana. N'a-t-on pas cru longtemps que le racisme disparaîtrait le jour où le Blanc du Sud accepterait que sa fille épouse un Noir ?

Michener se veut un écrivain « objectif ». Pourtant sa conception de la culture est ouvertement ethnocentrique : Indiens et Chicanos, Allemands et Français, ouvriers et propriétaires doivent se soumettre aux lois de la civilisation dominante. Sa conception du monde (même d'avant l'homme) est anthropomorphique, et, dans la meilleure tradition, sexiste. Sa conception de l'histoire ignore les antagonismes de classes : les cow-boys défendent courageusement les troupeaux de leurs patrons, mais pas un mot sur le salaire de leurs exploits ou la prolétarisation de leur état.



★ Dessin de JULEM.

Les possibilités illimitées de l'homme

Son Amérique reste fidèle aux valeurs qui ont permis la naissance de la nation. Le travail, « l'amour du travail bien fait », la distinction est soigneusement évitée entre le travail créateur et celui qui aliène. La famille, pure ou métisse, humaine ou animale, est honorée, car elle est un maillon essentiel de la production et de la reproduction : « C'est fabuleux, il suffit d'amener le bétail sur les pâturages ; les taureaux s'occupent des vaches et les vaches des veaux. Chaque année on embarque le surplus dans des wagons à destination de Chicago et on empoche l'or. On ramasse l'argent à la pelle. » Les possibilités de l'homme sont illimitées. La hiérarchie est respectée, même si le chef peut changer : à la saison des amours, le buffle le plus puissant se mesure à l'ancien chef, et c'est le plus fort qui mène le troupeau, le plus fort qui monte les femelles, assurant ainsi une « sélection naturelle ».

Etrange mélange de conservatisme et de hardiesse, « Colorado Saga » évoque à la fois « Autant en emporte le vent » et « la Case de l'oncle Tom ». La puissance de l'un, la mauvaise conscience de l'autre. Suffisamment émancipé pour plaire au lecteur sensible à une justice non menaçante, le roman de Michener va ravir ceux qui, en France et dans le monde, sont fascinés par les thèmes du western d'hier et d'aujourd'hui : l'attrait de la prairie solitaire ou de ses substituts ; la fuite devant la femme, l'épouse qui vous ré-insère dans la « syphilisation » ; la camaraderie entre deux êtres, de préférence de même sexe et de race différente ; l'éducation au cours d'un rituel — la chasse, la pêche, la mise à mort de l'ennemi — qui révèle à l'enfant les mystères de la vie : « Dieu, le sexe, l'argent, la façon d'acquérir un ranch et, par-dessus tout, comment agir avec les femmes. » L'officiant est généralement le père adoptif, et le message est immuable : « Demain, tu seras un homme, mon fils. »

PIERRE DOMMERGUES.

Avant-garde et livre de plage

UNE ROMANCE-SPAGHETTI

★ LA BELLE DE LODI, d'Alberto Arbasino, traduit de l'italien par Pascale Budillon et Paloma Leonard. Le Seuil. 173 pages, 20 F.

LE lieu : la plage, entre Forte-dei-Marmi (la Riviera des princesses) et Viareggio (celle des jeunes cadres). Enfin, si on peut appeler plage ce long ruban de sable plat, quadrillé de parasols, hyper-aménagé, coincé entre le marbre des établissements de bains, qui le longent à perte de vue, et la mer, immobile, tiède et grasse.

Les personnages : une fille et un garçon. Elle, une héritière (très B.O.F.) du Bas-Milanais, une de ces matrones bon genre, les ongles peints, le verbe haut et le geste net, archétype d'une certaine Italie qui se prélasse au soleil trois mois par an. Lui, un mécano qui « court » le dimanche sur les motos de son patron, histoire d'arrondir ses fins de mois. Des tee-shirts à peine ombrés de cambouis et du muscle.

Sous le signe des corps

Leur rencontre : tout ce qu'il y a de simple, placée sous le signe des corps. Elle, apprécie son partenaire pour ses qualités... athlétiques. Lui, est tout à fait sensible à ses attributs de consommatrice élégante : le briquet — de marque anglaise — avec lequel elle allume, au volant de sa décapotable — de marque anglaise — ses cigarettes, un inévitable pull en cachemire — de marque anglaise — sur les épaules...

Alors quoi ? Roméo et Juliette ? L'amour impossible ? Cette histoire est plus qu'une « love story » trop attendue entre une comtesse et un garagiste, eût-il lu Svevo... Ces deux-là, d'ailleurs, n'ont rien lu du tout. Tôt leur cynisme fait place à un amour tyrannique, irrationnel. Finalement, très rationnel. Et pour cause : en 1975, le saut d'une caste à l'autre n'a plus rien de périlleux.

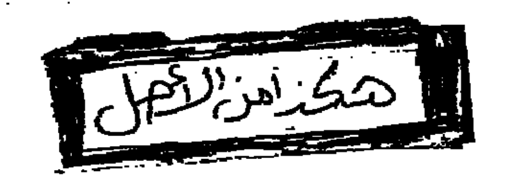
Et si l'intégration progressive du garçon au monde de la fille n'est qu'un laminage, qui peut le dire ? L'aquarelle vénitienne finale du jeune couple accoudé au balcon de son hôtel, sur le Canal Grande, ressemble, également, à une réussite ou à un échec.

Ce bon petit roman, bien empaqueté avec son zeste de crudité qui rend le chromo plus digeste, ce bon petit roman de plage, que lisent, justement, les beautés capiteuses de la Riviera du Levant, est peut-être trop facile pour n'être pas inquiétant.

Quand on sait que c'est Arbasino, une des plus grosses têtes de l'avant-garde italienne, qui l'a commis. Imagine-t-on Sollers faisant du Guy des Cars ? Qu'est-ce alors que cette limpide romance-spaghetti ? Un acte commercial ? Pourquoi pas, plutôt, un acte subversif...

Contre une certaine recherche littéraire trop macaronique, contre l'illisible, la meilleure arme n'est-elle pas, en fin de compte et justement, le lisible ?

FRANÇOISE WAGENER.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

...ndes manœuvres sur les voies d'eau

...es manœuvres sur les voies d'eau. Jeudi ...t à Besançon, les représentants de six ... vont constituer une conférence interré... pour démontrer concrètement l'intérêt ... et la priorité économique qu'ils attachent ...alisation du canal à grand gabarit entre ... et le Rhin. « Si cette liaison n'est pas ... déclaré M. Pierre Sudreau, président de ...té d'études Mer du Nord-Méditerranée, ...e sera la Bretagne de l'Europe ». ...ême temps, les présidents des consortiums ...tent en faveur des liaisons fluviales Seine-... Seine-Est, MM. Roland Nungesser et Jacques Fléchet, ont annoncé qu'ils avaient signé un « programme commun » par lequel ils vont proposer au gouvernement de réaliser en priorité les deux liaisons les moins coûteuses et les plus rentables entre l'Oise et le canal Dunkerque-Valenciennes, puis la Belgique, et entre Compiègne et Reims par l'Aisne.

Quels critères les pouvoirs publics — qui gardent sur ces choix fondamentaux un silence embarrassé et néfaste — retiendront-ils en priorité ? La rentabilité économique immédiate ou l'influence déterminante qu'ont, sur une longue période, les grands travaux d'infrastructure ?

Libres opinions

...HIN-RHONE : une liaison pour l'Occident

par PHILIPPE LAMOUR (*)

...rojet de la grande voie ...uviale reliant la Méditer...née à la mer du Nord est ...ans sa phase de réali-...

...t-projet technique étudié ... Compagnie nationale du ... a été déposé entre les ... du ministre de l'équipe-...et avant-projet définit le ...le la future voie d'eau ...e l'emplacement des prin-... ouvrages.

... est donc prêt, désormais, ... passer à l'exécution. ...nément à ses engagements ...lés, le gouvernement peut ... entreprendre la procédure ...laration d'utilité publique ...mettra l'acquisition des ...s.

...délai d'une année devrait ... pour l'accomplissement de ...bes préparatoires et pour ...e en adjudication d'une ...e tranche de travaux. La ...ction pourrait ainsi com-... dès le début du VII° Plan. ...progresserait ensuite, ...tion des ressources finan-... qui lui seraient affectées, ...çon à être terminée à ...e prévue, soit en 1982, et, ...s tard, à la même date que ...nvisagée pour l'achèvement ... voie fluviale joignant le ...u Danube par la vallée du ... qui est en cours de réali-... sur le territoire allemand. ... liaison fluviale entre la ...u Nord et la Méditerranée ...éjà largement réalisée. Au ... le Rhin français est amé-... entre Bâle-Mulhouse et ...ourg. Au sud, le Rhône et ...ône seront, dès l'an pro-... accessibles aux convois ...s de trois mille tonnes.

...e s'agit donc pas d' « entre-...e » cette grande œuvre. ...de l' « achever », en com-...t les aménagements déjà ...plis par la rénovation de la ...n fluviale entre la Saône ...Rhin qui n'est actuellement ...e que par un canal à gaba-...duit comportant plus de ...cluses.

A la recherche du temps gagné

...le nombreuses reprises, le ...l de Gaulle, puis le pré-... Pompidou, M. Messmer, ...r ministre, M. Olivier Gui-... ministre de l'aménage-... du territoire, M. Galley, ...re de l'équipement, ont ...mé l'irrévocable décision ...uvoirs publics. Plus récem-... l'actuel premier ministre, ...cques Chirac en a renou-...l'engagement dans un dis-... prononcé à Strasbourg, et ...ci a été confirmé par le ...ent de la République au ... d'un séjour en Alsace. Le ...pe même de la réalisation de ce grand projet n'est donc pas en cause.

Comme il arrive souvent dans le domaine des grands investissements publics, certaines administrations s'efforcent de contrarier la réalisation des décisions des gouvernements *qu'elles* sont cependant chargées d'exécuter en multipliant les difficultés et les obstacles, dans l'espoir de décourager les représentants des populations intéressées ou de provoquer des retards permettant de tenter de les remettre en cause en invoquant des circonstances nouvelles, par exemple l'accroissement du coût des travaux.

Quels sont les arguments que certains « techniciens » tentent d'opposer aux décisions de leur gouvernement en vue d'en retarder l'exécution ? Tout d'abord, on constate que l'appréciation du coût de l'ouvrage, en monnaie actuelle, est plus élevée que l'évaluation effectuée avant l'inflation. Il serait surprenant qu'il en soit autrement. Ce n'est pas le coût de l'ouvrage qui s'est accru, c'est la valeur de la monnaie qui s'est dépréciée.

On met alors en cause la rentabilité du projet. A cet effet, des experts qualifiés, comme tous les experts, élaborent des calculs qui sont évidemment contestés par d'autres experts, non moins qualifiés. Coup nul.

Est et Ouest

La France est le seul pays de l'Europe occidentale qui ne bénéficie pas d'un important réseau fluvial à grand gabarit. Cependant, le succès de celui qu'elle exploite sur la Seine et sur la Moselle apporte déjà un démenti au pessimisme de certains. D'autre part, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, le réseau fluvial constitue un élément fondamental de l'activité industrielle et du développement économique.

Quant aux autres projets de liaison fluviale, leur réalisation est, dans l'avenir, souhaitable, afin de compléter ce réseau de voies fluviales qui fait actuellement défaut à la France. Mais on ne peut sérieusement opposer une liaison qui n'en est qu'au niveau des intentions et dont le tracé demeure incertain et discuté entre trois hypothèses, à un projet qui est complètement élaboré et prêt à être réalisé.

Il n'est pas non plus sérieux de parler d'un choix entre le renforcement économique de l'est ou de l'ouest du territoire. La région du Havre et la vallée de la Seine ne peuvent pas décemment être présentées comme des zones particulièrement déprimées.

En réalité, il ne s'agit pas de renforcer l'économie de l'Ouest, mais, une fois encore et en dépit des intentions constamment exprimées et non moins constamment contrariées, de renforcer le monopole économique de la région parisienne, c'est-à-dire de méconnaître l'option fondamentale de la politique française de l'aménagement du territoire.

Davantage de fiscalité locale

Reste à déterminer le mode de financement de cette œuvre importante, dont l'estimation financière se situe entre 5 et 6 milliards de francs. Il faut tout d'abord prendre conscience que sa réalisation s'étalera sur plusieurs années, ce qui permettra d'en répartir la charge sur deux périodes de plan.

Par ailleurs, elle bénéficiera du concours des établissements publics régionaux récemment créés. On objecte que les ressources dont dispose le budget de ces régions ne sont pas abondantes; c'est que, précisément, elles sont limitées par la loi à un plafond qui, à l'heure actuelle, équivaut à 25 F par habitant; mais ce que la loi a prescrit, la loi peut le modifier.

Aucune objection sérieuse ne s'oppose donc à la mise en œuvre immédiate du projet de liaison fluviale entre la Méditerranée et la mer du Nord.

L'urgence de cette réalisation est encore accrue du fait de la réouverture du canal de Suez. Si la liaison fluviale entre la mer Noire et le Rhin était mise en service avant la liaison entre la Méditerranée et le Rhin, cette réouverture profiterait au premier chef à l'Union soviétique et aux démocraties populaires de l'Europe centrale. Les convois soviétiques parviendraient, par Vienne, Nuremberg et Heidelberg, au cœur de l'Europe occidentale, alors que les convois venus par Marseille et Sète seraient bloqués sur la Saône à Saint-Symphorien.

Cette grande œuvre n'engage donc pas seulement l'avenir de six régions françaises mais, à travers elle, l'avenir de l'Occident. Son accomplissement doit être envisagé avec une imagination à long terme et non à courte vue, au niveau d'une politique à la petite semaine.

Que penseraient de nous, dans quelques décennies, nos descendants, si, par pusillanimité, au moment des grandes décisions, on avait sacrifié l'intérêt de l'Europe occidentale en isolant davantage encore la France à la périphérie de l'Europe, dans la dégradation économique due à son aménagement inachevé ?

★ Président du Comité économique et social du Languedoc-Roussillon.

TRANSPORTS

DEUX NAVIPLANES DE LA S.N.C.F. SUR LA MANCHE AU PRINTEMPS 1977 ?

La S.N.C.F. a précisé, mercredi 9 juillet, devant le Conseil supérieur de la marine marchande, son programme d'investissement et de renouvellement de la flotte en service entre les ports français et britanniques sur la Manche. La société nationale va entamer dès l'hiver 1975-1976 la transformation des trois navires *Chantilly*, *Valençay* et *Villandry*, pour accroître la capacité de chacun en remorques et en camions.

D'autre part, le *Compiègne*, construit en 1958, sera remplacé par un bateau neuf en 1980-1981. La S.N.C.F. mettra en service, au printemps de 1977, un aéroglisseur du type N 500 sur les lignes du détroit (quatre cents passagers, et soixante-cinq voitures). Elle pourrait même acquérir un second appareil, celui qui initialement devait être mis en service en Gironde.

Dès le prochain exercice budgétaire, le Fonds de renouvellement du matériel naval de la S.N.C.F. sera porté de 14 à 30 millions de francs.

On apprend d'autre part que la société Truckline (groupe Worms), qui exploite une ligne entre Cherbourg et Poole, devrait commander deux navires neufs en 1977.

● VEYNES ET SON CHEMIN DE FER. — Pour célébrer le centenaire de la révolution ferroviaire qui transforma la vie de Veynes, dans les Hautes-Alpes, cette petite ville organise, du 11 au 14 juillet prochain, une fête avec « *train d'époque* » à l'appui. Ballets, concerts, expositions et Mouloudji en prime.

(Location et renseignements : centre municipal de tourisme et d'information, 2, boulevard Gambetta, 05400 Veynes. Tél. : 58-03-23.)

● LE RAIL CHINOIS A L'ELECTRICITE. — La Chine vient d'inaugurer sa première ligne ferroviaire électrifiée, longue de 676 kilomètres, annonce l'agence Chine nouvelle. Destinée au trafic de marchandises et de passagers, elle relie la ville de Paoki, dans la province du Shensi, à Chengtu, capitale du Sheshouan. — *(A.F.P.)*

A PROPOS DE...

LA DÉGRADATION DU SERVICE POSTAL

Pas de facteur l'après-midi ?

Le 5 août 1974, M. Pierre Lelong, alors secrétaire d'Etat aux P.T.T., signait une circulaire dans laquelle il demandait aux directeurs départementaux des postes de supprimer progressivement la deuxième distribution du courrier dans certaines communes. Son successeur, M. Aymar Achille-Fould, doit prochainement dire s'il confirme ou annule cette directive, qui traduit un nouveau recul du service postal.

« Dans les petites villes, les facteurs sortent l'après-midi pour rien », *affirme l'administration des postes. Par exemple, à Tarascon, le courrier distribué au cours de la deuxième tournée représente seulement 4 % du trafic journalier ; à Cagnes-sur-Mer, 6 %. Pourcentages qui ne cessent de diminuer. En effet, l'acheminement du courrier est organisé en fonction d'une distribution matinale. Dans toute la France les wagons et les avions postaux circulent la nuit. La deuxième tournée des préposés est limitée aux correspondances qui arrivent trop tard dans la matinée, au courrier posté dans la localité et à certains quotidiens vendus par abonnement.*

Une instruction de 1969 avait suggéré une disparition de la deuxième distribution dans les communes de moins de 50 000 habitants qui n'étaient pas chefs-lieux de département. Dans la grande couronne de la région parisienne cette mesure n'intéressait que les communes de moins de 1 000 habitants. 436 distributions ont été annulées entre 1969 et 1974. Dans le cadre des économies décidées l'an dernier par le gouvernement, le secrétaire d'Etat d'alors a demandé d'accélérer cette évolution. L'administration déclare qu'elle a reçu peu de réactions défavorables et estime que cette rationalisation va lui permettre de disposer d'effectifs supplémentaires et d'améliorer les conditions de travail de ses agents.

Certains usagers pourtant n'apprécient pas ces nouvelles dispositions. Ainsi par exemple les lecteurs des journaux parisiens. Ce correspondant de Bagnères-de-Bigorre nous écrit : « Jusqu'en février, les journaux de Paris n'étaient distribués aux abonnés qu'à la tournée de l'après-midi. Celle-ci vient d'être supprimée. Autrement dit, le numéro du *Monde* sorti de vos presses vendredi après-midi n'arrive que le lundi à 10 heures chez moi, alors que je veux le trouver dès samedi matin dans les kiosques de la ville. » *Ce lecteur de Montsoult, dans le Val-d'Oise, juge* « intolérable » *que, depuis la suppression de la deuxième tournée, les journaux du soir soient distribués vers midi avec ceux du matin.*

Et pourtant... Si l'on en croit un sondage entrepris par la SOFRES, en avril 1975, sur « l'image des PTT », *ces mécontents ne seraient que quelques-uns. 79 % des deux mille personnes interrogées trouvent que les Postes et télécommunications fonctionnent bien. 83 % estiment que le téléphone leur rend les services qu'ils en attendent. 87 % apprécient l'acheminement du courrier. 48 % jugent que la qualité de la poste s'est améliorée ; 37 %, qu'elle n'a pas changée, et 12 %, seulement, qu'elles s'est dégradée. 80 % accepteraient, sous certaines conditions, que le courrier ne soit plus distribué le lendemain, mais le surlendemain, de son expédition. Les jeunes, les cadres et les habitants de la région parisienne émettent des avis moins favorables que les autres catégories d'usagers.*

Les résultats de ce sondage paraissent assez paradoxaux, lorsqu'on constate la lente mais continuelle dégradation du service postal. Avant la guerre de 1914, il y avait une douzaine de distributions par jour à Paris. Avant celle de 1940, le facteur « passait » *encore le dimanche. Dans les années 50, une lettre postée dans la capitale parvenait à coup sûr le lendemain à Saint-Pé-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). Cette performance n'est plus garantie aujourd'hui. Certes, le volume du courrier a augmenté considérablement, et la poste française n'est pas la seule au monde à faire retraite. Mais doit-on se résigner à constater et à accompagner cette retraite ? M. Aymar Achille-Fould déclare vouloir lancer une vaste* « politique de la communication ». *Son premier souci ne devrait-il pas être de maintenir au moins égale la qualité du service dont il a la charge ?*

ALAIN FAUJAS.

Rhône-Alpes

Le conseil régional accepte de participer au financement de la desserte cadencée Lyon-Saint-Étienne

Correspondance

Lyon. — Au terme d'une session de deux jours essentiellement consacrée à l'attribution des crédits et subventions, le conseil régional de Rhône-Alpes s'est séparé sur une remise en cause de ses interventions : « *Ce que nous faisons c'est la condamnation de la région ; nous cherchons notre cible et nous ne la trouvons pas* », ont successivement déploré M. Maurice Pic, sénateur socialiste de la Drôme, et M. Guy Cabanel, député républicain indépendant de l'Isère.

Le conseil régional a prouvé qu'il partageait, dans l'ensemble, ce sentiment. Entre les subventions attribuées à la réfection de routes nationales et les aides aux petites communes rurales, Rhône-Alpes a parfois quelque mal à trouver un rythme de croisière spécifiquement régional. Certes, quand l'Etat n'octroie pas tous les crédits nécessaires et quand les collectivités locales ont besoin d'une aide financière, la région apparaît comme l'échelon « providentiel ». Mais les limites de ses ressources financières l'obligent à choisir entre tous les dossiers qui lui sont proposés.

Sur quels critères ? C'est la question qu'elle se pose aujourd'hui. Se consacrer aux grands objectifs régionaux en laissant à ses huit départements le soin de s'occuper du reste, c'est l'avis de M. Maurice Herzog, député U.D.R. de Haute-Savoie, président de la commission des finances. Définir une doctrine régionale, c'est ce que demande M. Jacques Soustelle, député réformateur du Rhône.

En attendant, le conseil régional a décidé d'octroyer une subvention de 3,5 millions de francs aux départements de la Loire et du Rhône pour l'achat des wagons nécessaires à la liaison ferroviaire cadencée entre Lyon et Saint-Etienne. En février dernier, le conseil régional avait refusé d'acheter lui-même les rames nécessaires pour les louer à la S.N.C.F.

Depuis, les conditions ont changé. La S.N.C.F. a accepté de faire un effort en achetant elle-même les motrices. Les conseils généraux de la Loire et du Rhône ont décidé d'acquérir conjointement le matériel nécessaire et de garantir le déficit d'exploitation de la ligne avec l'aide de la DATAR.

● OU VIVRONS-NOUS DEMAIN ? — Le journal *Okapi*, qui s'adresse aux enfants de huit à treize ans, a consacré trois de ses numéros aux problèmes d'environnement et d'urbanisme. Son dernier dossier, sous le titre « Où vivrons-nous demain ? », étudie le développement des villes et tente un bilan de la situation actuelle.

(*Okapi*, 5, rue Bayard, 750008 Paris.)

Paris

La défense du marché Saint-Germain

LE TRIBUNAL ORDONNE LE SURSIS A EXÉCUTION

Statuant sur la requête de l'Association pour la défense du marché Saint-Germain, le tribunal administratif de Paris a donné, le 3 juillet, « *le sursis à l'exécution de l'arrêté du préfet de Paris accordant à la Ville de Paris le permis de construire un immeuble à l'emplacement de l'actuel marché Saint-Germain* ».

L'Association avait déposé un recours le 17 avril 1975 pour s'opposer au projet de reconstruction du marché qui prévoit un bâtiment de sept niveaux dont trois en sous-sol. Le tribunal a estimé « *que l'un au moins des moyens de requête de l'Association présente un caractère sérieux de nature à justifier le sursis à exécution* ». Mais les juges administratifs n'ont pas précisé quel était l'argument qui les avait convaincus. L'Association prétendait que l'arrêté du 7 janvier 1975, délivrant le permis de construire, était entaché de plusieurs irrégularités. Elle prétendait que divers organismes qui auraient dû être consultés — dont la commission de sécurité de la préfecture — ne l'avaient pas été ; que le coefficient d'occupation des sols (3,25) viole le règlement d'urbanisme de Paris ; que les dégagements pour les livraisons n'avaient pas été prévus ; enfin que le secrétariat d'Etat à la culture avait méconnu sa compétence en s'abstenant de refuser le permis de construire contre lequel il élevait pourtant les plus amples réserves.

PRESSE

Au « Figaro »

M. ROBERT HERSANT PLAIDE EN FAVEUR DES MESURES D'ÉCONOMIE

M. Robert Hersant, nouveau propriétaire du *Figaro*, a pris un premier contact avec les représentants des personnels du quotidien le mercredi 9 juillet : le matin, il recevait le conseil d'administration de la société des rédacteurs, venu lui remettre le texte de la plate-forme de garanties adopté par l'assemblée générale du 2 juillet ; l'après-midi, il accueillait une soixantaine de personnes (membres du directoire, « groupe des cinq », rédaction en chef, chefs de services, représentants des sociétés de rédacteurs et de cadres).

Dans les deux cas, M. Hersant — brossant un tableau de la situation du *Figaro* dans le contexte général de la crise de la presse — a plaidé en faveur d'économies à réaliser. Une première étape de restructuration du quotidien pourrait entraîner des réductions d'effectifs, tant rédactionnels qu'administratifs. D'autre part, il a annoncé son intention de quitter l'immeuble du rond-point des Champs-Elysées (économie escomptée : 2 millions par an) et annonce un « assouplissement » de l'édition dite « départementale ».

M. Hersant, qui a manifesté son désir d'entrer au directoire de la société de gestion, a souhaité voir M. Jean d'Ormesson conserver son poste de président du directoire, responsable de la rédaction. Mais celui-ci, respectant les quinze jours de réflexion qu'il s'est accordés, ne donnerait sa réponse que la semaine prochaine.

● *La Ligue des droits de l'homme*, dont le comité central s'est réuni le 7 juillet, s'est notamment interrogé sur « *la vente d'un des plus grands quotidiens parisiens et par le développement concomitant d'un important groupe de presse* ».

La Ligue estime nécessaire « *dans l'immédiat, afin d'apaiser de légitimes inquiétudes et de satisfaire aux obligations de la loi, que toutes précisions et tous éclaircissements soient publiquement fournis, avec preuves à l'appui, par l'acquéreur, sur l'origine des sommes considérables qu'il compte consacrer à cette acquisition* ».

● *La rédaction parisienne de l'agence américaine U.P.I.* observe depuis le mercredi 9 juillet, 19 heures, un nouvel arrêt de travail de vingt-quatre heures. La rédaction précise, dans un comuniqué, qu'elle a pris cette décision après la « *grève d'avertissement* » de vingt-quatre heures déclenchée le 2 juillet et « *en raison du refus confirmé de la direction de signer un accord sur les conditions de mise en place dans les services rédactionnels de consoles de visualisation* ».

RAPATRIÉS

● *Cinq personnalités musulmanes*, le bachagha Boualem, MM. Kaouah et Barakrok, anciens députés d'Alger, le général Khalifat, et M. Badji, ancien commandant de harka, ont visité mercredi le camp de harkis de Saint-Maurice-L'Ardoise (Gard). Les habitants du camp ont refermé les portes aussitôt après l'entrée des visiteurs et n'ont permis à aucune personne d'y pénétrer.

Les cinq personnalités doivent rencontrer prochainement, à Nîmes, le préfet du Gard et M. Belhaddad, président de la commission interministérielle chargée des problèmes des anciens harkis, vraisemblablement pour offrir leur médiation dans le conflit qui oppose les Français musulmans rapatriés à l'administration.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Coppélia.
Comédie-Française, 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Malade imaginaire.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 45 : Dommage qu'elle soit une putain.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Plus on est de fous plus on rit.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Viens chez moi j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Galerie-55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour Monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h 30 : Hommage à Pierre Fresnay (voir cinéma festivals).
Mouffetard, 20 h. 30 : les Grandes Invasions barbares du Ve siècle ; 22 h. : les Causeries de Sherlock Holmes et du Dr Watson.
Le Palace, petite salle, 20 h. 30 : Angel.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Certains aiment le show.
Tertre, 20 h 30 : Corruption au palais de justice.
Théâtre Campagne-Première, 19 h : le Cracheur de phrases ; 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : Musique folklorique martienne.
Théâtre de la cité internationale, 21 h. : Serafim Ponte Grande.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Chansons pour Eva Forest. Petite salle, 21 h. : le Poisson d'or de paradis.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ah bon ! Rauch ; 20 h. 30 : les Créanciers ; l'Ours.

Festival du Marais

Hôtel Donon, 21 h. : Une femme de tôle.
Caves de l'Hôtel de Beauvais, 22 h. : T. Waterhouse, guitare (Bennet, Bedford, Dowland, Britten, Robinson).
Caves de l'Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Jean-Martin.
Rue du Bourg-Tibourg, 19 h. : Arnaud et Gaël.

Festival du Louvre

Cour Carrée, 20 h 45 : la Belle au bois dormant (ballet de l'Opéra).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

Le music-hall

Bataclan, 19 h. : The Kids.
Bobino, 21 h. : Dzi-Croquettes.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de R. Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 20 h. 45 : la Magie.
Taverne de l'Olympia, 21 h. 30 : Lève-toi et viens.

Les opérettes

Henri-Varna Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h. : l'Ensemble d'archets français, dir. A. Myrat (Bach, Marcello, Mozart, Tartini, Haendel).
Galerie Nane Stern, 19 h. : W. Voguet, piano (Schumann).

Le cirque

Voir Nouveau-Carré.
Jardin des Tuileries, 15 h. 30 et 17 h. : Cirque de Paris.

Jeudi 10 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Blanche, de W. Borowczyk ; 18 h. 30, la Cicatrice intérieure ; Athanor, de Ph. Garrel ; 20 h. 30 : la Splendeur des Ambersons ; 22 h. 30 : Meet me in Saint-Louis.

Les exclusivités

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (all., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ALOISE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Olympic, 14e (783-67-42).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Marotte, 2e (231-41-39) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BELLADONNA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention II, 15e (828-20-64).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Quinquette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.o.) : Hermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-39).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr., **) : La Clef, 5e (337-90-90), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Helder, 9e (770-11-24), Scala, 10e (770-40-00), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Liberté-Club, 12e (343-01-59), Magic-Convention I, 15e (828-20-64).
LA FAILLE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40), Royal Passy, 16e (527-41-16) ; v.fr. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Templiers, 3e (272-94-56), Plaza, 8e (073-74-55).
INDIA SONG (Fr.) : La Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'INTREPIDE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96)
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.fr. : Maxeville, 9e (770-72-86).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Athéna, 12e (343-07-48), Templiers, 4e (272-94-56).
LOS CACHOROS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93).
PROFESSION REPORTER (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

TEMOIN A ABATTRE, film américain de Enzo G. Castellari. V.o. : Balzac, 8e (359-52-70). V.f : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAR-WEST STORY, film italien de Segio Corbucci. V.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-42-17) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr) : Marignan, 8e (359-92-82 ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Bergère, 9e (770-77-58).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
SIX MINUTES POUR MOURIR (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VA TRAVAILLER VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA DES DUNES (Fr.), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SINBAD (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les rééditions

SPARTACUS, fim américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas et Laurence Olivier.
V.O. : Colisée, 8e (359-29-46).
V.F. : Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Convention, 15e (797-02-74).
NEVADA SMITH, film américain de H. HateWay, avec Steve McQueen et Karl Malden.
V.O. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny Ecoles, 5e ((033-20-12).
V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70).
LE VOLEUR, film français de Louis Malle, avec J.-P. Belmondo.
Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
CABARET (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : PLM St-Jacques, 14e (589-68-42).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CHINATOWN (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'ETAU (A., v.f.) : Clubs, 9e (770-81-47).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
KEEP ON ROCKIN (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action République, 11e (700-51-33).
LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) : Le Styx, 5e (633-08-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-40-04) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Vendôme, 2e (073-97-52).
SENSO (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Les Nations, 12e (343-79-17).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
UN ETE 42 (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les festivals

CLINT EASTWOOD (v. f.). — Palais des Glaces, 10e (607-49-93) : Magnum Force.
J. ROUCH : Olympic, 14e (783-67-42).
LE PANTHEON 75. — Olympic, 14e (783-67-42) : la Cousine Angélique.
QUARANTE CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA FRANÇAIS. — Artistic Voltaire, 11e (700-19-15) : la Bête humaine.
JEAN VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46) : 12h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.
F. ASTAIRE-G. ROGERS (v. o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Carioca.
E. ROHMER. — Noctambules, 5e (033-42-34).
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (v. o.). — Studio Parnasse, 6e (326-58-00).
R. MULLIGAN (v. o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50) : l'Autre.
E. KAZAN (v. o.). — Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) : Sur les quais.
HOMMAGE A PIERRE FRESNAY. Théâtre de la Michodière, 2e (742-95-22), 16 h. 30 et 20 h. 30 : les Trois Valses ; 18 h. 30 : la Valse de Paris (sauf dim.).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA CHINE (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h.
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
LA HORDE SAUVAGE (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
JONATHAN (All., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
MACBETH (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MORGAN (A., v.f.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
THX 1138 (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

Culture

Année romane en Poitou-Charentes-Vend[ée]

Des messes solennelles avec des chants polyphoniques sous les voûtes rondes des chapelles romanes. Des tonneliers, des sabotiers, des forgerons qui travaillent, rabotent, forgent en public. Des récitals d'orgue, des concerts de musique ancienne, des bals populaires. Des pique-niques et des soupers champêtres. Des violons et des feux de la Saint-Jean. Du théâtre et des films. Des petites places qui s'éclairent et des villes qui « s'ouvrent ». L'espace d'une nuit, trois jours ou quelques semaines. L'association Année romane organise depuis la fin du mois de juin et jusqu'à la fin septembre une série de manifestations culturelles dans les cinq départements de la région Poitou-Charentes-Vendée. Ces manifestations, appelées « opérations signal » ont pour but d'attirer l'attention sur une opération beaucoup plus vaste et ambitieuse qui durera toute l'année prochaine. 1973 avait été l'année des châteaux en Bourgogne, 1974 celle des châteaux en Auvergne, 1975 est l'année de l'art gothique en Picardie, 1976 sera « *l'année de l'art roman en Poitou-Charentes-Vendée* » (*le Monde* du 26 avril).

Déjà l'association Année romane annonce à son programme : en Charente, le Festival de folklore de Confolens (du 9 au 17 août), les Fêtes du millénaire de l'abbaye de Lesterps (du 16 juillet au 15 août), une exposition à Angoulême (« *art, hommes, techniquese du XIe au XVIe siècle* », jusqu'au 30 septembre). En Charente-Maritime, le Festival de musique ancienne de Saintes (jusqu'au 18 juillet), « *musique* [...] *pays roman* » (du 19 au 27 ju[il]let). Talmont en fête (9 ao[ût]). Dans les Deux-Sèvres, la « *Fo*[...] *de l'Hermitain* » (26 et 27 juill[et]), le Festival de Melle (23 septe[m]bre). En Vendée, un mont[age] audio-visuel à Luçon (« *l'art* [ro]*man en Vendée* », du 7 au [...] août), des journées « *artisanat* [...] *traditions* » à Aubigny (9 et [...] août). Enfin, dans la Vienne, [...] village en fête (les 12 et 13 ju[il]let, à Château-Larcher), de [...] musique (du 21 au 24 août, [...] Gençay) et les « *journées d'*[au]*tomne à Poitiers* » (du 25 au [...] septembre).

C. H[...]

★ Association Année romane [...] tou-Charentes-Vendée, préfecture [...] région, 86021 Poitiers, tél. 41-27[...]

LA QUATRIÈME CHARTE SIGNÉE AVEC DIJON

MM. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, et Robert Poujade, ancien ministre et maire de Dijon, ont signé la quatrième charte culturelle proposée par le gouvernement et adoptée par le conseil municipal. Quarante millions de francs — répartis par moitiés entre l'Etat et les collectivités locales — seront engagés dans les opérations envisagées dans ce document.

La charte prévoit la construction d'un conservatoire national de région, l'extension du musée des beaux arts, la création du musée de Bourgogne, ainsi que la mise au point et l'exécution d'un programme d'animation dans les musées. Les monuments historiques de Dijon seront restaurés ; l'aide publique au Théâtre de Bourgogne, installé à Gilly-les-Citeaux, sera en progression continue. Des crédits seront affectés à la rénovation de l'Ecole nationale d'art de Dijon.

La ville s'engage, pour sa part, à étudier avec l'Etat une meilleure organisation des archives municipales, et prévoit un programme d'animation musicale du type « Musique dans la ville ».

■ Une pétition dénonçant les déclarations qui « visent à dénigrer certaines formes d'enseignement actuellement dispensées au Conservatoire national d'art dramatique », et qui sont de nature « à porter atteinte à la liberté de recherche et de création », a été signée par des personnalités diverses, dont Louis Aragon, Michel Aumont, François Billetdoux, François Chaumette, Marcel Maréchal, Serge Reggiani, Claude Rich, Jean-Pierre Vincent, André-Louis Périnetti, Ariane Mnouchkine, Robert Sandrey, Jacques Spiesser, Henri Virlojeux, etc. Les personnes qui souhaitent s'associer à cette pétition peuvent adresser leur signature à Jérôme Deschamps, 166, rue Legendre, 75017 Paris.

■ Une parade du cirque Gruss aura lieu à bord d'un des bateaux-mouches du port de l'Alma, le vendredi 11 juillet, à partir de 12 h. 15. Ce spectacle est organisé par le Nouveau-Carré Thorigny, que dirige Silvia Monfort.

En bref

Musique

L'IRCAM en Anjou

L'équipe de Jean-Albert Car[...]tier a souhaité pour l'Anjou u[n] festival « populaire ». En un sens la première édition de ces mani[...]festations aura atteint son but : proposer au tarif le plus ba[s] une série de manifestations pres[...]tigieuses, faisant appel à de[s] créateurs aussi justement consa[...]crés que Boulez, Berio, Roncor[...] ou Béjart, sans renoncer au[x] valeurs traditionnelles : Rossin[i], Ravel, Le Deller Consort, [la] Grande Ecurie et la Chambr[e] du Roy, ou de traditions no[n] européennes : le Grand Balk[...] du Mali ou le Wayang Wong d[e] Bali.

Les nombreuses beautés archi[...]tecturales du département o[nt] également été mises en valeur : on a pu entendre dans l'églis[e] romane de Cunault des madri[...]gaux anglais interprétés par [le] Deller Consort et surtout u[ne] messe de William Byrd, trè[s] bien servie par l'acoustiqu[e]. Praetorius Consort, au châte[au] de Boumois — à la fois fort[e]resse médiévale et logis Renai[s]sance — qui présentait d[es] chansons de l'époque élisab[é]thaine et du tendre musicien q[ui] fut Henri VIII, avec ce mélang[e] d'humour et de gravité spéci[fi]quement britannique.

Les trois journées c[...] l'IRCAM « décentralisé » (ma[is] pourquoi les premières séance[s] se sont-elles déroulées à hui[s] clos ?) débutaient par u[n] concert de l'ensemble Musiqu[e] vivante, dirigé par Boulez, a[u] cloître de Ronceray. Les œu[...]vres présentées l'avaient dé[jà] été à Meslay, les jours préc[é]dents. Le ciel angevin s'est mon[...]tré favorable au Chœur de Schu[...]bert pour voix d'hommes e[t] d'instruments, comme libéré d[e] la pesanteur par une interpré[...]tation essentiellement linéaire, mais un orage de circonstanc[e] s'est déchaîné sur *Ecuatoria[l]* de Varèse.

Contrainte de renoncer à *Cum[...]mings*, de Boulez, et aux *Noces* de Stravinski, la Schola Canto[...]rum de Stuttgart s'est repli[ée] dans les Greniers Saint-Lauren[t] pour donner de *Hallelulja I*, d[e] Kagel — cette page étonnant[e] où l'humain, le grotesque et l[e] sacré voisinent miraculeusemen[t] — une interprétation toute d[e] légèreté et de profondeur, qu[i] ne pouvait que faire regrette[r] une version pesante, à l'alle[...]mande, des *Noces*, sous la direc[...]tion de Boulez, la veille [à] Tours. — G. C.

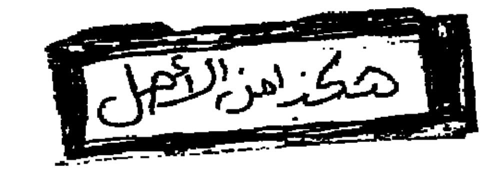
VOTRE TABLE AUJOURD'HUI

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouvert jour et nuit. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ GACHOUCHA 260-04-60 4, r. des Petits-Champs, 2e. F. d.	Chipirons 12. Pipérade 12. Confit canard 21. MENU, 45, avec 5 plats régionaux plus Vin discrétion. Paella 50 (2 personnes).
LA LOUISIANE 236-58-98 176, rue Montmartre, 2e. F. dim.	Dîner-Jazz, typiquement New-Orleans, avec la fameuse cuisine « du Sud » : Jambalaya 25, les Shrimps Bayon 20, les Shrimps créoles à la court 25, et la gamme de ses Desserts exotiques.
GUY 033-87-61 ● 6, rue Mabillon, 6e. F. dim.	« L'ambassade gourmande du BRESIL » en plein St-Germain-des-Prés. Jusqu'à 2 h. du matin. Crevettes en mariage, Ximxim, Feijoada, etc.
CHEZ HANSI 548-96-41 3, pl. du 18-Juin-1940, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
NEW STORE et BAR BELGE Jusqu'à 2 h. du matin 359-38-91 63, avenue des Champs-Elysées, 8e.	Sa gamme de 50 bières. Gratinée spéciale 7,50 F. Ses Grillades : Entrecôte 16 F. Cœur de Charolais 19,50 F. Très bon steak 29 F. Côte de Bœuf 52 F (pour 2 pers.).
NAPOLEON T.l.j. 227-99-50 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30.	G.P. Baumann, créateur de la célèbre Choucroute au confit d'oie citée par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations « Spéciales Eté » : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf, Merguez-Mouton, et même au Homard (sur commande).
BARCELONA 824-47-66 9, rue Geoffroy-Marie, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Spéc. espagnoles : Paella Valentiana, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne. Après minuit : cuadro, flamenco et guitares.
AUBERGE DU CLOU 878-22-48 30, av. Trudaine, 9e. F. dim.	Jusqu'à 22 h. Cadre auberge campagn. Le jeune chef aux fourneaux. Spécialités : Pâté de crabe au Ricard. Ecrevisses chauds du curé.
AUB. de RIQUEWIHR 770-62-39 12, faub. Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE MIKADO TRU. 74-53 5, bd Rochechouart, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Dans le cadre 1930, entièrement rénové, d'une Brasserie réputée, une carte de grande classe à partir de 50 F. Club privé au sous-sol.
TOUR SAINT-DENIS 770-73-31 1, bd de Strasbourg, 10e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Gratinée 6,50 F. Sa Choucroute spéciale 14 F. Coquille Saint-Jacques « Régina » 19 F. Escargots aux avelines, 18 F. Sa bavette à l'échalote, 18 F, et son menu 24 F, boiss. et serv. compr.
LA DILIGENCE Déj., dîn. et dim. ● 50, rue Picardie, 10e. 246-58-05	D'authentiques spécialités Russes. Carte : 45 F. Le menu russe le moins cher de Paris : 18 F. Vodka et Vins d'origine.
CHEZ ETCHEGORRY 331-63-05 41, rue Croulebarbe, 13e. T.l.j.	Jusqu'à 22 h. Cadre rustique. Spéc. Basques. Terrine foies de volaille 6, Soupe de pois, comme à Socoa 9. Coquilles St-Jacques aux morill. 21.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd. A.-Blanqui, 13e. F. l.	Gratin crabes. Poulardes morilles. Plateau fromages. Salade. Glace et pâtisserie maison. Sancerre de Salmon Christian. Saumur Brézé 1969. Comte de Colbert. 80 à 90 F S.c. Vieille cave. Souper aux chandelles.
L'AJACCIENNE 924-01-71 3, rue Laugier, 17e. F. dim.	Authent. Maison corse. Ouv. tte la nuit sauf dim. de 21 h. à l'aube. Cabri rôti et ttes sauces. Figatelli. Haricots basalais. Bruccio frais.
AUX CAPITOULS 380-26-44 10, rue Villebois-Mareuil, 17e. F. d.	Spécialités Toulousaines : Foie Gras 22 F - Cassoulet au confit 22 F. Gésiers d'oie aux morilles 20 F - Filet mignon Toulousain 22 F.
THE CLIPPER 607-63-62 18, bd de Strasbourg, 10e.	Près Théâtre Antoine, jusqu'à 2 h. matin. MENU 31,50. Boisson et service compris. Gratinée. Gourmandise de minuit. Escalope whisky.

● Ambiance musicale et orchestre







vois

rlin, ilot de coexistence pacifique

t dernier moment, deux mois à peine verture du Festival, ce qui semblait malgré les efforts répétés des organi- t devenu réalité : les pays socialistes ont décidé de lever l'interdit qui frappait une manifestation née il y a vingt-cinq ans, en pleine guerre froide. Leur participation fut massive, efficace et révélatrice des contradictions de la « morale socialiste ».

prix du Festival revint llement au meilleur film lon, *l'Adoption*, de Marta Hongrie). Une femme de s, Kata, qui travaille dans s de meubles, a une liai- un camarade de travail, re de deux enfants. Kata enfant de lui, c'est en- ole, elle a consulté les L'ami refuse. Kata vit à se, non loin d'une école les parents mettent par- fants jugés difficiles. Elle connaissance de la jeune lle héberge un soir avec ami. Un lien très fort se entre elles. Kata com- iltement le désir profond ilite le mariage des deux s contre l'avis des parents ne fille, encore mineure. a dans un orphelinat cher- enfant très jeune qu'elle

Meszaros, la réalisatrice, x femmes à un moment l'existence, elle tisse en- n réseau subtil de commu- d'intuitions. L'une et l'au- voient l'image comme ren- n même combat, croient au non pas le bonheur de la cœur ou des « romans de mais un sentiment plus dans la solitude, nourri ne affirmation passionnée de partager. Ni Kata ni ont des bourgeoises, elles tout parce qu'elles sont ut donner. Ce film en noir d'une grande économie décrit admirablement un e époque, une société — être est-ce le lot de toute où la femme doit d'abord ir, apprendre à bien vivre, ir.

sujet voisin, le metteur en onais d'*Illumination*, Krzysz- ssi, n'a pas su tenir la ga- tracer, lui aussi, le portrait mme de quarante ans, ma- re de famille, qui, tout d'un ut mieux vivre, s'interroge, un ami d'enfance, mais fuit n autre bonheur possible pas briser de trop ancien- tudes. Zanussi nous ramène la « rose bonbon » du réa- anovien, avec une mela- qui surprend chez un ci- éjà affirmé.

... dont on guérit vite

rectement révélateurs d'une tournant idéologique, *A s de l'enfance*, de Serge (Union soviétique) et *Celui iché le corps doré*, de Jiri (Tchécoslovaquie), mettent z délibérément l'accent sur se, sur l'aspiration à la pu- a jeunesse. Le Russe insiste r le romantisme désespéré ge dont on guérit vite, le exalte simplement le goût ion. Soloviov choisit de jeu- liers en vacances dans une résidence seigneuriale. rçons, deux filles, se pren- r des héros de Pouchkine hekhov, les garçons en vien- mains, et aux poings, pour ousse capricieuse. Tout le déploie sur le seul registre ntimentalité, avec des qua- négligeables : l'absence de rmalisme à l'égard des jeu- humour parfois rafraîchis- s adolescents, tous non pro- els, qui ont l'âge exact de et de leurs sentiments.

nuancé, plus délicat à ana- justement critiqué à Berlin, de Jiri Menzel a d'abord le exister : il marque le retour studios d'un des chefs de printemps cinématographique ue (on lui doit *Trains stric- contrôlés*). Il offre une origi- us curieuse, une conjonction ce entre la vision toute de e, d'observation scrupuleuse, d'un cinéaste qui veut regarder la vie en face, et la volonté officielle de normalisation. Menzel cite presque directement les deux premiers films de Milos Forman, aujourd'hui établi aux Etats-Unis, *l'As de pique* et *les Amours d'une blonde* : son jeune héros revient du service militaire, retrouve une famille affalée devant le poste de télévision, une petite amie blonde envahissante. Il fuit sur un barrage, décrit l'amitié parmi les ouvriers du chantier, décide de rayer à jamais les promesses de mariage et de bonheur bourgeois que lui fait vainement miroiter, à la fin du film, sa blonde aguichante.

Jacob le menteur, de Frank Beyer (République démocratique allemande) porte à l'écran avec un soin extrême dans la reconstitution, un livre de *Jurek Becker*, né en partie des souvenirs de son père. Vers 1943, dans un ghetto non situé, avec des Juifs intégrés autrefois à la société, qui ne parlent plus yddish mais allemand, un personnage funambulesque lance le petit mensonge qu'il a un poste de radio, que les Russes avancent, que la libération est proche. Le dénouement n'en sera pas moins inévitable. Projeté à Berlin-Ouest, le film de Beyer prenait un relief particulier aussi bien par son thème, ignoré du cinéma commercial d'Allemagne de l'Ouest, que par le style de direction d'acteurs, où se discerne l'influence d'une longue tradition d'art politique et révolutionnaire, née au temps de Piscator et Brecht, développée après-guerre au Berliner Ensemble et au Deutsches Theater. Deux grands comédiens dominent la distribution, dans l'ensemble remarquable : le Tchèque Vlastimil Brodsky dans le rôle de Jakob, et l'ancien interprète de Brech (il a créé *Puntila*) Erwin Geshonneck, qui connut lui-même les camps de concentration et joue un compagnon silencieux de Jakob. Un tel film, sur un tel sujet, dénote une position originale en R.D.A.

LES PRIX

● **OURS D'OR** (premier prix du Festival international du film de Berlin) : « Adoption », de Marta Meszaros (Hongrie).

● **OURS D'ARGENT** (deuxièmes prix ex-aequo) : « Dupont la Joie », d'Yves Boisset (France) ; « Overlord », de Stuart Cooper (cinéaste américain fixé en Grande-Bretagne) ; « Cent jours après l'enfance », de Serge Soloviov (U.R.S.S.).

● **OURS D'ARGENT SPECIAL** : Woody Allen, pour l'ensemble de son œuvre.

● **INTERPRETATION FEMININE** : Kinuyo Tanaka dans « Sandakan, immeuble NR 8 ».

● **INTERPRETATION MASCULINE** : Vlastimil Brodsky dans « Jacques le menteur », de Frank Beyer (R.D.A.).

● **COURTS METRAGES, OURS D'OR** : « See », de Robin Lehman. **OURS D'ARGENT** : Vaclav Hedrich (Tchécoslovaquie) ; Aleksandar Ilic (Yougoslavie).

La révolte des « Diggers »

Face à cette présence massive des pays de l'Est, le cinéma occidental parut bien moins cohérent. La France était représentée par deux œuvres « réalistes », *Dupont Lajoie*, d'Yves Boisset et *Lily, aime-moi*, de Maurice Dugowson. Les Etats-Unis avaient mobilisé Kirk Douglas avec un western dont il est aussi le metteur en scène, *Posse*, ainsi que Woody Allen avec un film à costumes situé en Russie au début du dix-neuvième siècle, *Death and Wish*. Les Allemands de l'Ouest montraient deux films estimables, *John Gluckstadt*, d'Ulf Miehe, adapté d'un roman de Theodor Storm, et surtout *In der Fremde* (A l'étranger), film coproduit avec l'Iran, sur le déracinement des travailleurs immigrés turcs à Berlin. Le meilleur film européen de l'Ouest.

Vint l'Angleterre : *Overlord*, du nom de code de l'opération de débarquement des alliés en juin 1944. Le metteur en scène, un jeune Américain fixé en Grande-Bretagne, Stuart Cooper, par un habile mélange du documentaire et de la fiction, établit un contraste en noir et blanc, sans effets spéciaux, entre les documents filmés des archives de l'Imperial War Museum (coproducteur du film) sur la dernière guerre et l'aventure isolée d'un jeune deuxième classe qui, mobilisé, quitte son village, découvre l'armée, aime brièvement, avant de s'embarquer pour une mort certaine. Il a délibérément repris dans sa narration le style, les maniérismes, presque les émotions d'une époque qui appartient aujourd'hui à la préhistoire.

La manifestation sœur (et rivale) du Festival, le Forum du jeune cinéma, a projeté un autre film britannique encore plus remarquable : *Winstanley*, de Kevin Barownlow et Andrew Mollo, les auteurs de *It Happened Here* (où ils avaient imaginé leurs compatriotes occupés en 1940 par les troupes allemandes, au lendemain de la débâcle à Dunkerque). Le tournage était déjà en soi un poème. Avec l'aide du Fonds spécial du British Film Institute, pour un budget dérisoire (30 000 livres environ), en filmant chaque week-end pendant un an pour mieux vivre avec leurs comédiens — tous non professionnels sauf l'interprète de *Winstanley* — le passage du temps, la succession des saisons, la lutte quotidienne, Brownlow et Mollo ont travaillé dans le Surrey non loin des lieux réels où eut lieu, en 1649, au lendemain de la révolution de Cromwell, cet épisode historique. Winstanley crée la première commune jamais connue en Angleterre, celle des *Diggers*, ainsi nommés parce qu'ils creusaient et cultivaient le sol où ils campaient. Ils enfreignaient ainsi la loi de la propriété communale, se mettaient à dos l'armée, l'Eglise, la noblesse, tous décidés à les exterminer.

Brownlow et Mollo ont réussi totalement le film « contestataire » qu'avait effleuré Bertrand Tavernier dans *Et que la fête commence*. Leur reconstitution historique, véritable travail de bénédictin, restera longtemps un modèle du genre. Plus important encore, leur héros, Gerrard Winstanley, nous paraît plus que jamais d'actualité par sa tentative de création d'un humanisme socialiste en action. Pour le cinéma anglais, livré pieds et poings liés au dollar, privé de son identité nationale, ce film marque une date et constituera longtemps un modèle, une référence.

Le Forum du jeune cinéma, crée en 1971 au lendemain de la contestation de 1970 qui vit l'interruption du Grand Festival, est peut-être aujourd'hui l'entreprise la plus remarquable qui existe dans le domaine du jeune cinéma pour trois raisons : la rigueur idéologique du choix, le budget non négligeable (500 000 marks, soit le tiers du Festival), le fait que l'activité du Forum se poursuit toute l'année par la mise en distribution à travers l'Allemagne fédérale et Berlin des films sélectionnés.

LOUIS MARCORELLES.

■ **Jacques Tati a reçu le Grand Prix du cinéma français 1974, qui lui avait été décerné au début de l'année pour son dernier film, « Parade ». La cérémonie a eu lieu en présence de M. Pierre Viot, directeur du Centre national du cinéma, et de M. Henri Langlois, directeur-fondateur de la Cinémathèque française.**

■ **Le prix du long métrage du Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse, qui a eu lieu à La Bourboule, a été décerné à « Blanche-Neige », de V. Plivoka Sinkova (Tchécoslovaquie). « Le Monstre de John Town », d'Olaf Pooley (Grande-Bretagne), a obtenu le prix du président de la République. Le Centre français du film pour l'enfance et la jeunesse (qui organise ce festival) a également attribué des récompenses à « Pic et Pic et Colégram », de Rachel Weinberg, et au « Grand Océan », de J.-P. et D. Millet.**

■ **L'Unesco, en collaboration avec la Commission nationale italienne et le gouvernement autonome régional de la Vallée-d'Aosta, organise, du 23 au 27 juillet, à Saint-Vincent, dans la Vallée-d'Aoste, un colloque international sur le thème : « La femme dans le cinéma », auquel participeront réalisatrices, productrices, actrices, critiques, etc. Renseignements : Unesco, 7, place Fontenoy, tél. 556-57-57.**

— VU —

La tentation du mal

Malheur à ceux qui ne se souviennent pas du passé. Ils sont condamnés à le revivre. C'est sur une musique de supermarché, dans le genre de celle qui accompagne la dernière séquence du Docteur Folamour, sur des images d'hier et d'aujourd'hui, de barbelés et de buildings, le leitmotiv du Convoi de la mort, *une émission de* Claude Otzenberger. *Une très belle émission, sincère, forte, courageuse, engagée. Oui engagée. Et pourquoi pas ? Pourquoi faut-il toujours mettre aux voix les questions-clés de notre époque, en faire immanquablement l'objet de débats contradictoires, et, sous prétexte de donner à chacun l'occasion de s'exprimer, ne donner à personne le temps de convaincre ? Faudra-t-il éternellement nous servir l'antidote avec le poison et ne sommes-nous pas assez grands pour évaluer à son juste poids une libre opinion ?*

Que la direction de TF 1 ait jugé cette émission trop polémique pour faire en avril dernier l'unanimité des fédérations de déportés, dont il s'agissait de fêter l'anniversaire, passe. Qu'elle ait exigé — et obtenu sans aucune difficulté d'ailleurs, de plein gré — des coupures et des modifications minimes, passe encore. Qu'elle ait dégagé sa responsabilité en prenant soin d'indiquer mercredi soir, dans un communiqué, qu'elle n'était pour rien dans cette affaire, qu'il s'agissait d'un stock légué par l'ex-O.R.T.F., programmé « à ce titre et pour cette raison », c'est faire preuve de pusillanimité. On n'a pas à avoir honte d'un plaidoyer quiet, généreux, contre toutes les formes d'oppression et leur terrible corollaire, la discrimination.

On part d'un fait divers, un crime de guerre, retracé avec quelle force d'évocation par l'un des survivants, Francis Rohmer : les cadavres entassés dans les flancs cahotants du train 7909, cercueil de plomb parti de Compiègne en direction de Dachau en 1944. Cinq cent trente-six morts sur les dix millions de victimes de la plus grande entreprise d'extermination de tous les temps. Et on débouche sur cette interrogation écrite en lettres de cendres et de sang, le signe de ponctuation le plus sinistre de l'histoire de l'humanité : comment l'Allemagne en est-elle arrivée là ? Et qu'est-ce que le nazisme ? Le résultat d'une monstrueuse aberration, d'une folie collective, sans passé et sans lendemain, ou l'exaspération d'un phénomène individuel latent, éternel, la tentation en chacun de nous de se grandir en abaissant, de se sécuriser en persécutant, la tentation du mal légitimée, encouragée par le groupe, par l'autorité ? Et cette atroce perversion de la notion d'ordre, plus dangereuse infiniment que la révolte, l'obéissance aveugle.

Albert Memmi, David Rousset, Olga Wormser-Migot, Marie-José Chombart de Lauwe, ils étaient tous du même avis : entre la petite vexation infligée à un travailleur algérien et la solution finale du problème juif, il n'y a pas de différence de nature, il n'y a qu'une différence de degré. La façon dont nous traitons aujourd'hui la main-d'œuvre importée n'est pas sans analogie aucune avec celle qu'employaient, à l'égard de la main-d'œuvre déportée, les grandes firmes allemandes. Auschwitz, nous disait Charles Palant, vice-président du M.R.A.P. — il en a réchappé, — c'était une entreprise conçue, planifiée, programmée, une industrie nécessitant des capitaux, rapportant des dividendes, fondée sur le profit, une usine où l'on a traité en mille jours et mille nuits quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Cette matière première, il a fallu la marquer, la trier, l'expédier, la raser, la dépouiller, la diriger soit vers les chambres à gaz, soit vers les chaînes de montage de l'I.G. Farben proche. Comme il a fallu écouler, entre autres marchandises, des tonnes de dents, d'alliances et de graisse humaine.

Que le colonialisme, le stalinisme, bref que tous les totalitarismes donnent la rime à l'hitlérisme, c'est une évidence. Davantage nous aura frappés ce doute : si nous ne sommes pas tous des juifs allemands, ne sommes-nous pas tous des nazis en puissance ?

CLAUDE SARRAUTE.

LES SYNDICATS CRITIQUENT « APOSTROPHES »

● Les syndicats C.F.T.C. et C.G.C. de la section d'Antenne 2 s'élèvent, dans un communiqué commun, contre « *le caractère partial et volontairement stérile du faux débat organisé par Bernard Pivot au cours de l'émission « Apostrophes » sur le thème « La radio, la télévision et le pouvoir »* (*le Monde* daté 6-7 juillet). *Ils* s'étonnent notamment que « *le problème de la corruption n'ait pas été posé et que M. Montaldo* (chroniqueur de télévision au journal *Minute*), *auteur d'un ouvrage fondamental intitulé* Dossier O.R.T.F., tous coupables, *n'ait pas été invité* ». Les deux syndicats regrettent que le chapitre de ce livre, consacré au vol du fichier des téléspectateurs, n'ait pas été évoqué.

D'une chaîne à l'autre

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 10 JUILLET

— *Le racisme* est le sujet des « Deux Cents Minutes » de France-Culture, à partir de 14 h. 5.

VENDREDI 11 JUILLET

— *M. Jacques Attali*, conseiller économique de M. Mitterrand, est interviewé par Harold Portnoy pour la série « l'Argent et l'Imaginaire » sur France-Culture, à 8 heures.

— *Le Monde* fait l'objet d'un dossier des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *M. Jean-François Deniau*, secrétaire d'Etat à l'agriculture, participe à « Apostrophes » sur Antenne 2, à 21 h. 40.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

JEUDI 10 JUILLET

● **CHAINE I : TF 1**

20 h. 30, Série policière : Columbo, « Réaction négative » ; 21 h. 30, Des faits et des hommes : Soldats, soldaten, soldiers, de J. Bertolino.

Trois styles d'armée : allemande, hollandaise, anglaise.

23 h. 15, IT 1 dernière.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

20 h. 35, Le Grand Echiquier, de J. Chancel : « La fête ».

Avec Mouloudji, Jane Peters, Georgette Laroche, Ivry Gitlis, Paco Ibanez, Eva, les Chœurs de Radio-France, Dylana Jenson, Abdel Rahman El Bacha, Alexandre Lagoya, le professeur Schwartzenberg.

23 h. 30, Journal de l'A 2.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

20 h. 30, Un film, un auteur : « Au revoir Charlie », de V. Minnelli (1964), avec D. Reynolds, T. Curtis, P. Boone.

Un scénariste d'Hollywood, abattu par un mari jaloux, revient à la vie sous la forme d'une ravissante jeune femme.

22 h. 25, FR 3 Actualités.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « les Eaux et forêts », de M. Duras, avec C. Delucca, M.-A. Dutheil, R. Erouk, « la Dictée », de R. Pinget, « Il et lui », de G. le Cam, « Dit et redit » de G. le Cam ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Lefebvre ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), France-Musique reçoit au château de Saint-Germain-en-Laye : « Sonates nos 2, 3 et 6 pour violon et clavecin » (Bach), par H. Szeryng et H. Drevius ; 22 h. (S.), Concert ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

VENDREDI 11 JUILLET

● **CHAINE I : TF 1**

20 h. 35, Au théâtre ce soir : le Pape kidnappé, de J. Bethencourt, adapt. A. Roussin, avec P. Bertin, J. Guiomar et R. Varte.

Un chauffeur de taxi new-yorkais séquestre le pape Benoît XVI pour obtenir une journée de paix mondiale.

22 h. 25, IT 1 dernière ; 22 h. 40, Haltérophilie : championnat du monde.

● **CHAINE II (couleur) : A 2**

20 h. 35, Variétés : Bouvard en liberté (avec Gilbert Bécaud) ; 21 h. 40, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. « Les écrivains et la voile ».

Avec la participation de M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture et auteur de « La mer est ronde ».

22 h. 45, Journal de l'A 2.

● **CHAINE III (couleur) : FR 3**

20 h. 30, Documentaire : Touareg, de B. Parsons.

Les raisons politiques et économiques d'une catastrophe qui n'est pas « naturelle » : la famine.

21 h. 20, Portrait : Manfred Eigen (prix Nobel de chimie en 1967).

21 h. 40, FR 3 Actualités.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h. (S.), « Julietta », opéra de Martinu, présenté par G. Léon. Solistes et Orchestre de l'Opéra de Prague, Direction J. Krombholc ; 22 h. 30, Entretien avec Henri Lefebvre ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), France-Musique reçoit au château de Saint-Germain-en-Laye : Soirée Debussy, avec N. Lee, B. Ringeissen, F. Lodéon : « Première image inédite Lent et mélancolique », « Troisième image inédite Quelques aspects de « Nous n'irons plus au bois », « Trois préludes : les Collines d'Anacapri, la Sérénade interrompue, Feux d'artifice », « Sonate pour violoncelle et piano », « la Mer, pour piano à quatre mains » ; 22 h. (S.), Jardins à la française. « Récit et choral » (Delerue), par P. Cochereau aux grandes orgues : Mathis le peintre » (Hindemith), « Concerto pour guitare » (M. Ohana), avec N. Yepes ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SPORTS

Le Tour de France

LE NÉERLANDAIS KNETEMANN VAINQUEUR A ALBI

La douzième étape Tarbes-Albi du Tour de France, longue de 242 kilomètres, a été gagnée par le Néerlandais Knettemann, qui s'était détaché du peloton en compagnie de l'Italien Calvacanti. Aucun changement notable n'est intervenu au classement général.

1. Knetemann (P.-B.), 7 h. 17 min. 25 sec. (moyenne 33,195 km) ; 2. Cavalcanti (It.), 7 h. 17 min. 25 sec.; 3. Karsten (P.-B.), 7 h. 17 min. 57 sec.; 4. Van Linden (B.); 5. Mintkewicz (Fr.) ; 6. Van Vlierberghe (B.) ; 7. Goodefroot (B.) ; 8. Priem (P.-B.) ; 9. Gavazzi (It.) ; 10. Huysmans (B.), tous même temps : 7 h. 17 min. 57 sec., etc.

Classement général

1. Merckx (B.), 55 h. 36 min. 13 sec. ; 2. Thévenet (Fr.), à 1 min. 31 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. 53 sec. ; 4. Van Impe (B.), à 5 min. 18 sec. ; 5. Ocana (Esp.), à 6 min. 43 sec., ; 6. Gimondi (It.), à 7 min. 54 sec.; 7. ex-æquo, Battaglin (It.) et Lopez-Carril (Esp.), à 9 min. 59 sec. ; 9. Poulidor (Fr.), à 10 min. 26 sec. ; 10. Danguillaume (Fr.), à 11 min. 47 sec., etc.

Ocana abandonne

L'Espagnol Luis Ocana, souffrant entre autre d'une tendinite au genou, n'a pas pris le départ de la treizième étape Albi-Super-Lioran. Ocana avait gagné le Tour en 1973.

POULIDOR DANS LE TOUR EN 1976 ?

Les accords ayant été reconduits entre les deux groupes français, l'équipe Gan-Mercier continuera son activité en 1976 et Poulidor en restera le co-leader avec Zoetemelk.

ATHLETISME. — *Marie-Françoise Dubois a battu, mercredi 9 juillet, son record de France du 1 500 m en 4 min. 8 sec. 6/10 (ancien record 4 min. 12 sec.). Dans cette course, qui se disputait à Saint-Maur, elle a été devancée par l'Américaine Francie Larrieu.*

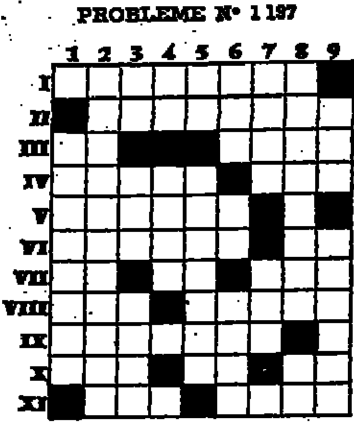
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10-7-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.VII.75 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 juillet à 0 heure et le vendredi 11 juillet à 24 heures.

La zone dépressionnaire des îles Britanniques se déplacera lentement vers le nord-est. Les masses d'air instables, qui affectent la majeure partie de la France et qui donneront encore des orages, seront progressivement remplacées par l'ouest à l'arrière de la perturbation venant du proche atlantique par de l'air un peu moins chaud et moins instable.

Vendredi matin, le temps sera encore assez variable selon les régions de la Manche orientale et de l'Alsace aux Pyrénées orientales et à la Méditerranée, avec localement des orages, parfois forts. Ce type de temps orageux ne persistera plus le soir que des montagnes du Nord-Est à la Provence et à la Corse. A l'ouest de cette zone s'établira un temps nuageux avec des éclaircies. Les orages cesseront, mais quelques averses seront encore probables près de la Manche.

Les vents seront en général faibles de sud-ouest à ouest, mais de fortes rafales se produiront sous les orages.

Jeudi 10 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris-Le Bourget de 1.017,0 millibars soit 762,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10 juillet) : Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 26 et 14 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 23 et 13 ; Cherbourg, 21 et 13 ; Clermont-Ferrand, 28 et 13 ; Lille, 23 et 14 ; Lyon, 28 et 15 ; Marseille-Marignane, 32 et 19 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 25 et 18 ; Perpignan, 30 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23 ; Rennes, 24 et 15 ; Strasbourg, 27 et 15 ; Tours, 25 et 14 ; Toulouse, 28 et 17 ; Ajaccio, 28 et 16 ; Dijon, 27 et 17 ; Nancy, 26 et 13 ; Grenoble, 27 et 17 ; Boulogne, 19 et 15 ; Deauville, 21 et 12 ; Granville, 26 et 15 ; Saint-Nazaire, 22 et 15 ; Royan-la-Coubre, 22 et 14 ; Sète, 27 et 19, Cannes, 26 et 16 ; Saint-Raphaël, 28 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 25 et 11 ; Athènes, 34 et 24 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 24 et 15 ; Iles Canaries, 26 et 20, Copenhague, 24 et 15 ; Genève, 27 et 15 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 22 et 15 ; Madrid, 32 et 12 ; Moscou, 17 et 7 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 24 et 12 ; New-York, 27 et 19 ; Téhéran, 38 ; Alger, 29 et 19 ; Tunis, 34 et 19 ; Casablanca, 23 et 18 ; Barcelone, 27 et 18 ; Dakar, 28 et 24 ; Eilath, 35 et 26.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 197

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II	■								
III			■	■	■				
IV						■			
V							■		■
VI							■		
VII			■						
VIII				■					
IX								■	
X				■			■		
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Interdits sur la voie publique. — II. Secouent le cocotier. — III. Un rien suffirait à l'atténuer ; Ne connaissait que le bon côté des choses. — IV. Pas superflue ; Prouvent bien qu'il y a un commencement à tout. — V. Dans le signalement d'Isée. — VI. Ne saurait donc passer inaperçue ; Abréviation. — VII. Permettent d'être déraisonnable à bon compte ; Divise un bassin ; Abréviation. — VIII. Récipient ; Ne descendent jamais au-dessous de zéro. — IX. Lentement sculptées par la nature. — X. Convient à la bonne soupe autant qu'au langage ; Note ; Article. — Victoire souvent obtenue par revers ; A le sommeil profon

VERTICALEMENT

1. N'ont pas l'habitude c ruiner en frais de blanchiss — 2. N'aiment pas telleme changement. — 3. Symbole mique ; Préfixe ; Coin si l'ombre et réputé humide. — Désigne un métal ; Pronom 5. Interjection ; Pincent les l — 6. Plus il est avancé, pl le sent ; En fin de compte ; le jour. — 7. Traita sans mé ment ; Système. — 8. N'a guère que les sots ; Mesure 9. Souligne une chose stupéfi Ne pas laisser que des regre

Solution du problème n° 1

Horizontalement

I. Grâce ! ; Lai. — II. Nai III. Idioties. — IV. Déche V. Eller ; Sao. — VI. IU ; — VII. Feston ; El. — VIII. Onagre. — IX. Radis ; Est. Ciel ; Râ. — XI. Et ; Etoile.

Verticalement

1. Guide ; Force. — 2. Déli — 3. Apicius ; De. — 4. O Toile (tableau). — 5. Ente — 6. Ait ; Na ; Ro. — 7. Li Geai. — 8. Ans ; Amers. — Roulette.

GUY BROUT

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 juillet 1975 :

DES LOIS

● Portant diverses dispositions relatives à la réforme de la procédure civile ;

● Modifiant les articles 1152 et 1231 du code civil sur la clause pénale ;

● Fixant à dix-huit ans l'âge pour être élu en qualité de délégué du personnel ou de membre de comité d'entreprise.

DES DECRETS

● Portant nomination et promotion dans l'armée active ;

● Portant attribution de commandements dans la marine.

Éducation

● *L'université catalane d'été* organise au lycée Renouvier, de Prades (Pyrénées-Orientales), deux sessions. La première, du 20 au 30 juillet sera consacrée aux lettres et sciences humaines. La seconde, du 20 au 30 août, portera notamment sur les sciences exactes et naturelles. L'enseignement sera exclusivement dispensé en catalan.

★ Renseignements et inscriptions : M. Vassalis, 8, route de Palau, 66700 Sorède.

Vie quotidienne

LES COMMERÇANTS DE L'ÉTÉ A PARIS

La préfecture de Paris a établi la liste des commerçants, artisans, prestataires de services qui restent ouverts en juillet et en août. Ces listes peuvent être consultées dans les mairies, les commissariats de police et les bureaux d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli (75004), (téléph. 278-13-00) et de l'Office de tourisme de Paris, 127, avenue des Champs-Elysées (téléphone : 720-04-96).

Des informations identiques peuvent également être obtenues auprès du service du commerce intérieur et du bureau des relations commerciales de la chambre de commerce et d'industrie (du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 17 h. 30 sans interruption, tél. : 236-24-38 et 236-24-48) et auprès de la chambre des métiers de Paris (bureau « artisan service », les jours ouvrables de 8 h. 45 à 12 h. 30 et de 13 h. 45 à 17 h. 30 pour les artisans de service et commerçants (tél. : 720-91-91).

Visites, conférences

VENDREDI 11 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES, Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 45, 42, av. des Gobelins, Mme Carcy : « La Manufacture des Gobelins et ses ateliers ». — 15 h., métro Bac, Mme Bouquet des Chaux : « La fontaine des quatre saisons et la rue du Bac ». — 15 h., métro Pont-de-Sèvres, Mme Pajot : « Sèvres : la Manufacture royale au temps de Mme de Pompadour ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Pennec : « Histoire de l'Hôtel de Ville de Paris ». — 21 h., Sur les marches de l'église Saint-Gervais : « Le Marais illuminé ». Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30 et 15 h., Musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvre des collections » (français et anglais).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h. 30, métro Pont-Marie : « Hôtels du Marais » (Mme Camus). — 21 h., métro Saint-Paul : « Les hôtels du Marais illuminés » (Connaissance d'ici et d'Ailleurs). — 15 h., place de la Contrescarpe : « Le quartier Mouffetard » (Mme Hager). — 15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe » (Paris et son Histoire). — 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel). — 15 h., angle boulevard Beaumarchais, rue de la Bastille : « Histoire de la Bastille » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCE. — 20 h., 12, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle ». (Eglise de Scientology de France) (Entrée libre).

Chasse

LE TIR DU GIBIER D'E NE SERA PAS AUTORI AVANT LE 27 JUIL

Sur la proposition du C national de la chasse et faune sauvage, le ministre qualité de la vie a décidé chasse au gibier d'eau po campagne 1975-1976 ne être ouverte dans aucun tement avant le 27 juillet.

Les ouvertures s'échelonr donc, suivant les départer entre la fin du mois de juil la mi-septembre.

Les départements où ouvre le 27 juillet sont vants :

Aisne, Allier, Ardenn Calvados, Charente-M (zone maritime), Cher, Côte Côtes-du-Nord, Eure, Eu Loir, Finistère (zone ma Gironde (étangs côtiers maritime), Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Landes, L Cher, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Manche, Haute-Marne, Meurthe-e selle, Meuse, Morbihan, N Nord, Oise, Orne, Pas-de-C Sarthe, Paris, Seine-Mar Seine-et-Marne, Yvelines, Sèvres, Somme, Vosges, Y Essonne, Hauts-de-Seine, Saint-Denis, Val-de-Marne, d'Oise.

Le 3 août :

Gard et Hérault (étangs, rais côtiers et zone marit Saône-et-Loire.

Le 10 août :

Mayenne (étangs et marai

Le 15 août :

Bouches-du-Rhône (ét. marais côtiers et zone marit Loire.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Signes du Zodiaque	Sommes à payer
			F
1	21	tous signes	100
	2 891	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	3 921	capricorne	10 100
		autres signes	1 100
	21 901	verseau	12 000
		autres signes	500
	20 771	bélier	100 000
		autres signes	5 000
2	12	tous signes	100
	92	tous signes	100
	4 982	bélier	5 000
		autres signes	500
	8 512	scorpion	5 100
		autres signes	600
	9 112	balance	10 100
		autres signes	1 100
	21 902	verseau	12 000
		autres signes	500
3	443	tous signes	200
	3 903	lion	5 000
		autres signes	500
	8 683	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	21 903	verseau	12 000
		autres signes	500
4	4	tous signes	50
	094	tous signes	250
	324	tous signes	250
	21 904	verseau	12 050
		autres signes	550
	14 634	balance	100 050
		autres signes	5 050
5	15	tous signes	100
	405	tous signes	200
	9 015	cancer	5 100
		autres signes	600
	0 695	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	8 125	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	21 905	verseau	12 000
		autres signes	500
	02 275	taureau	100 000
		autres signes	5 000
6	946	tous signes	200
	7 076	vierge	5 000
		autres signes	500
	21 906	verseau	12 000
		autres signes	500
7	587	tous signes	200
	4 587	verseau	5 000
		autres signes	500
	6 247	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
7	21 907	verseau	12 000
		autres signes	500
	08 487	gémeaux	100 000
		autres signes	5 000
8	8	tous signes	50
	0 788	verseau	10 050
		autres signes	1 050
	8 288	taureau	10 050
		autres signes	1 050
	21 908	verseau	12 050
		autres signes	550
	12 338	vierge	100 050
		autres signes	5 050
	37 518	verseau	100 050
		autres signes	5 050
	38 348	sagittaire	100 050
		autres signes	5 050
9	189	tous signes	200
	819	tous signes	200
	0 949	sagittaire	5 000
		autres signes	500
	1 789	poissons	5 000
		autres signes	500
	2-699	balance	5 000
		autres signes	500
	4 419	taureau	5 000
		autres signes	500
	5 079	capricorne	5 000
		autres signes	500
	5 389	gémeaux	5 000
		autres signes	500
	0 399	lion	10 000
		autres signes	1 000
	5 939	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	21 909	verseau	12 000
		autres signes	500
	07 709	scorpion	100 000
		autres signes	5 000
	18 649	capricorne	100 000
		autres signes	5 000
	39 919	poissons	100 000
		autres signes	5 000
0	0 920	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	02 940	cancer	100 000
		autres signes	5 000
	09 360	lion	100 000
		autres signes	5 000
	21 900	verseau	1 500 000
		autres signes	15 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 9 JUILLET 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 16 JUILLET 1975 à AIX-LES-BAINS (Savoie) — 33e

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mo

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algéri
90 F 169 F 232 F 300

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
144 F 273 F 402 F 530 F

ETRANGER par messageries
I. — BELGIQUE-LUXEMBOUR PAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 307 F 400

II. — TUNISIE
125 F 231 F 337 F 440

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient pa chèque postal (trois volets) vou dront bien joindre ce chèque leur demande

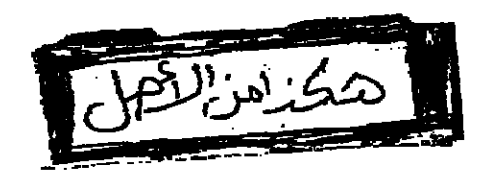
Changements d'adresse déf nitifs ou provisoires (deu semaines ou plus), nos abonné sont invités à formuler leu demande une semaine au moin avant leur départ

Joindre la dernière band d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance d rédiger tous les noms propre en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Mond
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publicat
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
…EMPLOI	34,00	39,70
…mploi "Placards encadrés" 5 lignes de hauteur	38,00	44,37
…S D'EMPLOI	7,00	8,03
… OU …TIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

…NQUE D'AFFAIRES

recherche pour sa Direction Financière

…ENIOR ANALYSTE

…ences Po, H.E.C. ou équivalent …pér., spécialiste des marchés étrangers, anglais et allemand courant.

…s des études et publications maison et …ns avec les correspondants étrangers.

… GESTIONNAIRE

…ayant expérience de la clientèle privée.

…XPLOITANT TITRES

…tement d'une clientèle nouvelle.

1 ACTUAIRE

… des émissions obligations, ayant plu…nées d'expérience et une excellente …ce du milieu banques, compagnies d'as…caisses de retraites, etc.

…ERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, …s référence 1554, qui transmettra.

Senior Industrial Marketing Opportunities

Major International Concern-Middle East

requires experienced, energetic and imaginative technical marketing men to represent its interests in Saudi Arabia, Egypt, Lebanon and Algeria. A proven record of success in selling a variety of (predominantly electrical and telecommunications) products, and several years of experience in the area are indispensable. *While nationality and* age are of little importance, complete fluency in English is required; obviously a knowledge of Arabic and/or French would be an asset.

We offer a wide and interesting range of products, a major part of which is of advanced technology and considerable sophistication.

The backing of a large, successful organisation should be as interesting to you as the competitive salary and fringe benefits we are offering.

Specifically we invite your applications for the following vacancies:

1. Country Manager–Riyadh
2. *Country Manager–Cairo*
3. Country Representative–Beirut
4. Assistant to Country Manager–Algiers (this position requires administrative and basic financial experience in addition to the general qualifications; also fluent French is a necessity in this case.)

If you would like to learn more about one of these challenging opportunities, please send your curriculum vitae, mentioning earliest starting and recent remuneration development, to Mr. D. P. Nicholls, Leo Burnett Recruitment Advertising Limited, 48 St. Martin's Lane, WC2N 4EJ. (LONDON) Quoting reference number LBR129/M.

Should there be a Company to whom you do not wish your application to be forwarded, please address your envelope to the Security Manager.

Leo Burnett Selection

GROUPE D'IMPORTANCE NATIONALE
(6.000 personnes)
crée un poste de :

DIRECTEUR ADJOINT ADMINISTRATIF

Pour l'une de ses unités située dans la banlieue Nord Paris (effectif 300 personnes).

Ce collaborateur âgé de 35 ans minimum sera chargé, en liaison avec la direction des relations humaines du groupe, de promouvoir une politique de personnel.

Ce poste à pourvoir rapidement peut convenir à un homme de contact ayant acquis, de préférence en milieu industriel, une bonne expérience dans le domaine de la fonction personnel en général et des relations sociales en particulier.

Rémunération : 80.000 F annuels.

Veuillez adress. C.V. man. + photo ss n° 33.210 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

La filiale d'un groupe international spécialisée dans la fabrication de composants électroniques, Banlieue Ouest de Paris, cherche

contrôleur de gestion

Collaborateur du D.G., il est responsable de la comptabilité financière et des budgets et il contrôle la comptabilité générale et industrielle.

Ce poste peut convenir à un HEC, ESSEC ou Sup de Co + MBA ou équivalent. Une formation complémentaire équivalente au DECS est indispensable.

Il doit avoir 32 ans minimum, et une solide expérience de la comptabilité française et anglo-saxonne acquise dans une entreprise industrielle.

Les Contrôleurs de Gestion intéressés qui parlent couramment l'anglais envoient leur dossier de candidature sous réf. *70/M à :* **Elisabeth FRENCH** 137, Av. Mozart 75016 Paris qui les assure de la plus grande discrétion.

…CIÉTÉ D'EMBALLAGE POLYÉTHYLÈNE

recherche

PARIS et REGION PARISIENNE
V.R.P. MULTICARTE
dans l'emballage et visitant clientèles …les pour GAINES, FILMS, SACS, ainsi …entrales d'achats pour sacs publicitaires.
…810, AGENCE HAVAS SAINT-ETIENNE.

emplois régionaux

…МА СЕРИ

…КЕНЕРСТВО РЕНО

…селяет в Г. Лион свой отдел Мето-Переобработки Металлов, и ищет удовлетворения требований свя…ых с ее развитием по экспортной …:

…ОГО / ОДНУ / ПИСЬМЕННОГО …СТНОГО ПЕРЕВОДЧИКА …У / РУССКОГО ЯЗЫКА

…сном сотрудничестве с коммер…ыми инженерами переводчик будет …водить технические и коммер…ие документы, переговоры коммер…их сделок, посещений заводов, и…

…жет принимать участие в деловых …дках в Советский Союз.
…ходимо свободно владеть Русским …анцузским языком; имение техни…ого образования является допо…ельным преимуществом.
…ты писать Г-же Ж. ДИЛЛЬ, под …вкой 302. М.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

DIRECTEUR D'AGENCE

Un groupe de sociétés du secteur tertiaire recherche le responsable de ses activités dans la région SUD-EST

IL AURA A :

— animer les réseaux commerciaux existants auprès d'une clientèle industrielle et en accroître l'efficacité ;

— réorganiser les procédures administratives relatives à la clientèle et au personnel ;

— assurer la gestion de l'agence dans le cadre de *la politique définie par la Direction générale.*

Il faut une forte personnalité possédant de réelles qualités de manager.

LA REMUNERATION COMPORTERA :
— un fixe en rapport avec le niveau de la fonction et un intéressement sur les résultats.

Envoyer curr. vitae man., photo et prétentions à : EDITIONS R.P. - Service 100
56, rue de la Fontaine-au-Roi, PARIS-11e, qui tr.



Le Groupe du
crédit universel
renforce son réseau d'Agences Bancaires et recherche

pour son réseau commercial de Province (villes de plus de 50.000 habitants)

Jeunes Diplomés

(ESSEC - ESC - ou équivalent)

désireux de faire la preuve de leur DYNAMISME COMMERCIAL et de pouvoir accéder rapidement à des postes de direction.
Une première expérience professionnelle (1 à 2 ans) est indispensable.
Ecrire avec CV, photo et salaire actuel à GROUPE DU CREDIT UNIVERSEL
Direction de l'Exploitation
51, Bd des Dames 13242 Marseille cedex 1

Le PDG d'une entreprise industrielle de **tuyauteries d'usines et de bâtiments, 800 personnes, située à MARSEILLE,** cherche pour étoffer ses structures :

l'ingénieur, adjoint au directeur technique

réf. 306 M

Rapidement responsable de l'ensemble des réalisations, c'est avant tout un patron et un technicien (devis, ordonnancement), maîtrisant bien la gestion de l'exploitation et le suivi technique des actions commerciales.
Nous cherchons un jeune ingénieur EC, AM, ICAM, ECAM, ayant une expérience dans la construction d'usines ou de raffineries.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Fréquents déplacements de courte durée.

2 ingénieurs,

pour l'étranger. réf. 307 M

pour assurer la maîtrise d'œuvre sur le site d'importants chantiers à l'étranger. Ils coordonnent les travaux et suivent les contacts avec les clients et les entreprises. La durée des chantiers peut aller jusqu'à 2 ans.
Nous cherchons de jeunes ingénieurs ou équivalents, minimum 30 ans.
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Écrire à M. D. BARRÉ, ss réf. correspondante.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE NATIONAL
Notre SOCIETE PRODUCTRICE
de « MATERIEL et de BATIMENTS d'ELEVAGE »
REGION OUEST

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il devra être capable :
— d'élaborer la politique commerciale ;
— de recruter, d'animer et de contrôler la force de vente dont il aura au préalable défini l'organisation au niveau national et international.

Il sera :
— de formation Sup. de Co, ESSEC, HEC ou similaire ;
— dynamique et organisateur.

Il aura :
— plusieurs années d'expérience dans cette branche ou une branche proche, dans l'AGRO-ALIMENTAIRE ;
— une rémunération attractive.

Il séjournera dans une région très agréable.
Adresser lettre manuscrite, curr. vitae + photo et rémunération actuelle à :
HAVAS LORIENT (56104) sous référence 143.-

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE, située dans une ville de la région Rhône-Alpes, recherche

un chef comptable

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison avec le Directeur Financier du groupe, ses missions sont :
— la création d'un service de comptabilité générale, celle-ci étant traitée jusqu'à ce jour dans un cabinet extérieur ;
— la gestion de la trésorerie ;
— le suivi des dossiers de financement des affaires à l'exportation.
Pour réussir dans ces fonctions, il faut avoir une expérience de plusieurs années à un poste similaire, une bonne formation à des méthodes de comptabilité analytique et de gestion prévisionnelle, et le goût du travail en équipe.
Ecrire (document manuscrit, C.V. + photo) à Mme G. DILL, sous réf. 305 M, qui transmettra.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

…NIDE

RENNES
Organisme de conseil et de formation

RECHERCHE

Pour son département

ORGANISATION

UN INGENIEUR CONSEIL

…de formation AM, ENSM, INSA..., il dispose …d'une 1re expérience acquise en entreprise.
…Il participera à des missions d'études et de mise en place de procédures nouvelles de gestion de la production, avec utilisation de l'INFORMATIQUE ; accessoirement il pourra être amené à animer des cessions de formation.
Il travaillera avec une grande autonomie.
…Ce poste comporte quelques déplacements

Ecrire (en indiquant n° de téléphone) avec C.V. et prétentions sous référence 57/107 à :

…NIDE
19, Rue de Montmorency
75003 PARIS

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE AMERICAIN
100 km de PARIS (Gare de l'Est)

offre poste de

DIRECTEUR

pour son LABORATOIRE D'ANALYSES DE PRODUITS ALIMENTAIRES

ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise et si possible connaissant d'autres langues.

Le candidat devra avoir une formation supérieure, une grande expérience des méthodes d'analyses alimentaires et un sens de l'organisation du travail. Il devra être dynamique et posséder le sens de l'animation et un esprit d'équipe.

Adress. C.V. avec photo, références et prétentions à l'I.T.R.C., 15-17, avenue de l'Europe, 02400 CHATEAU-THIERRY. — Tél. (23) 83-08-62.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

RÉGION OUEST-ATLANTIQUE
PRODUCTIONS ANIMALES

Une importante union de coopératives agricoles se situant dans le secteur des production animales, région Ouest-Atlantique, recherche un DIRECTEUR GENERAL

C'est un homme déjà rompu aux responsabilités de direction et de gestion d'une entreprise importante, de préférence dans un secteur d'activité voisin.

Sa forte personnalité, son autorité naturelle, sa détermination, son goût de la compétition dans un contexte de marché fluctuant et faiblement structuré, alliés à un sens prononcé des relations humaines et de l'animation, en font un homme habitué à concevoir, à décider, à entraîner, à réaliser.

Avec une bonne connaissance du milieu agricole, il justifie de compétences indiscutables en matière d'organisation de la production industrialisée et intégrée à l'amont, de la transformation et de la commercialisation des produits. C'est un manager rigoureux, familiarisé avec l'ensemble des aspects administratifs, financiers et autres (notamment informatiques) de la gestion rationnelle d'une entreprise.

Son objectif sera de proposer et de réaliser une politique ambitieuse et réaliste de production et de commercialisation.

La rémunération sera en rapport avec l'importance des fonctions.

Ecr. ss réf. n° 920.849, av. C.V., photo et prét. à H.A.P. - B.P. 143 - 85006 LA ROCHE-SUR-YON.

GROUPE FRANÇAIS LEADER DANS LA FABRICATION DU MEUBLE

recherche

UN CHEF COMPTABLE

dépendant du directeur administratif, il sera capable de participer à la mise en place de la C.A. d'une usine de 1.200 pers. et d'effectuer les tâches de comptabilité courante.
Agé de 30 ans env., le candidat devra avoir DECS + 2 ans exp.
Poste à pourvoir ville province 200 km Est Paris.

Env. C.V., photos et prétent., au n° 8.967, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

CENTRE DE CALCUL DE L'UNIVERSITE DE BESANÇON

Recherche pour engagement le 1er octobre 1975 :

a) UN INGENIEUR MATHEMATICIEN ou ANALYSTE SCIENTIF. Niveau doctorat 3e cycle.

b) UN PROGRAMMEUR D'APPLICATION

c) DEUX PUPITREURS

Le salaire net mensuel envisagé sera de l'ordre de 4.000 F pour a, 3.000 F pour b, 2.400 F pour c.
Les candidatures sont à adresser à M. le Directeur du Centre de Calcul Université de Besançon, Cedex.

offres d'emploi

BANQUE D'AFFAIRES
Quartier Champs-Elysées

recherche pour seconder le Responsable du Service un

gestionnaire de portefeuille

Valeurs mobilières

Nous souhaitons rencontrer un candidat justifiant d'une expérience de 5 ans minimum dans la fonction et, si possible, connaissant l'Anglais.

Il devra pouvoir exercer ses responsabilités propres dans le cadre d'une large délégation, tout en participant au travail d'équipe impliqué par le développement des relations avec la clientèle particulière.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 57296 à Havas Contact, 156, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Groupe Industriel de Dimension Internationale
BRANCHE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche pour son Centre de Production BANLIEUE PARIS NORD-OUEST

CHEF de FABRICATION

Secteur MÉCANIQUE
Formation ARTS ET MÉTIERS ou similaire

Position à fortes responsabilités, implique expérience suffisante de la production moyenne série et ensemble complexe.

Langue anglaise recommandée.

La rémunération sera étudiée en fonction de la valeur du candidat retenu et assortie d'avantages sociaux importants.

Discrétion totale assurée.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à nº 16.144, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

GROUPE TRAVAUX PUBLICS ACTIVITE INTERNATIONALE

recherche pour Importante Agence

AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER

minimum 35 ans

Ce poste pourrait convenir à un candidat ayant exercé des fonctions semblables de secrétaire général dans une moyenne entreprise

Expérience Outre-Mer et Travaux Publics souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à PUBLIPRESS sous Référence Nº 58754 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Entreprise Générale d'Installations Industrielles

RECHERCHE POUR

Exécution des Contrats Grands Ensembles à l'Exportation

GESTIONNAIRE DE CONTRATS

POUR LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

— Coordination de transport entre fournisseurs, transitaires et clients ;
— Documentation d'exportation, crédit documentaire.

Expérience transport ensembles industriels souhaitable.

LANGUES ÉTRANGÈRES :
— anglaise (indispensable).
— allemande (souhaitée).

Ecrire avec curriculum vitae et références à : KLOCKNER INA FRANCE Sarl 31, rue Marbeuf, PARIS (8e).

Raychem recherche pour une nouvelle division européenne située dans la région de Pontoise

un ingénieur de fabrication

Il travaillera dans une équipe en pleine expansion sur de nouveaux procédés d'assemblage pour une production de moyennes séries.

Il aura la responsabilité de la conception de ces procédés. Il adaptera les machines existantes aux nouveaux produits. Il devra automatiser les opérations de montage.

Une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans les composants électroniques ou plastiques est souhaitée. Une expérience complémentaire dans un service méthode serait appréciée.

Le candidat devra posséder une bonne connaissance de l'anglais.

Envoyer C.V. et photo à RAYCHEM Pontoise, rue de l'Industrie, lotissem. industr. Courcelles, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Entreprise Générale d'Installations Industrielles

recherche pour son siège Paris 8e

UN CHEF COMPTABLE

— 30 ans minimum.
— Expérience plusieurs années comptabilité d'entreprises industrielles.
— Connaissant les méthodes de comptabilisation des contrats à l'exportation.

Le candidat retenu aura à sa charge la tenue de toute la comptabilité de notre société.
Les perspectives d'avenir sont intéressantes compte tenu du développement de nos affaires.

Ecrire avec C.V. et références à KLOECKNER INA FRANCE Sarl 31, rue Marbeuf - Paris 8e.

Recherchons si possible libre immédiatement
COLLABORATEUR
ayant notions comptables en gestion compte clients. (Homme de préférence.) Ecr. à INTER ADVERTISING, s/réf. 59, 46, rue de Provence, 75009 Paris, qui trans.

CORRECTEURS d'EPREUVES
Anglais - Espagnol - Français
ORGANISATION des NATIONS UNIES

Un examen de recrutement sera organisé le 22 octobre 1975, pour pourvoir des postes vacants à la Division des publications, à New-York.

pour langue maternelle l'anglais, l'espagnol ou le français, et posséder une formation universitaire ou équivalente dans la même langue.
Une bonne connaissance de l'une des langues officielles de l'O.N.U. (anglais, chinois, espagnol, français ou russe) est souhaitable. Ne seront pris en considération que les candidats qui possèdent au moins trois ans d'expérience pratique comme correcteurs d'imprimerie.

Le traitement brut de début est de 15.750 dollars par an, auquel s'ajoutent d'importantes indemnités du coût de la vie et pour charge de famille, le cas échéant ; six semaines de congé annuel.

Les candidats sont invités à env. leur curriculum vitae qui devra parvenir avant le 4 août 1975 à l'adresse suivante :

SECTION DE LA FORMATION ET DES EXAMENS
Division du personnel, Bureau 100, Correcteurs d'épreuves, ORGANISATION DES NATIONS UNIES 1211 GENEVE 10 (Suisse)
Seuls les candidats qualifiés seront priés de remplir la notice personnelle de l'O.N.U.

CONSTRUCTION ENGINEER
Paris - Based consulting company seeks experienced CONSTRUCTION ENGINEER to supervise civil works Portion of Telecommunications Project in Algeria. French/English fluency required 600 $ salary and Fringe Benefits. Resume to nº 71.893, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Cabinet traductions Quartier Madeleine recherche
TRADUCTEURS (TRICES)
relecteurs qualifiés en Anglais technique d'origine anglophone mi-temps ou temps complet.
TRADUCTEURS TECHNIQUES
toutes langues très qualifiés pour travaux à domicile. Adr. C.V. sous réf. 30701 à GEDEV 34 bis, rue Vignon, Paris (9e).

IMPORTANTE SOCIETE PUBLICITE MEDICO-PHARM.
RECHERCHE pr seconder Directeur Technique
JEUNE MEDECIN
fin de scolarité ou prép. C.E.S.
A MI-TEMPS
Ecrire avec C.V. à : C.E.D.R. Boîte Postale 314-08 75365 PARIS CEDEX 08

INGEN. HARDWARE
Form. ISEP ou ISEN ou équiv. Expér. 2 ans environ. Chargé d'une étude de modules pour calculateurs numériques. Ecr. nº 2554, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

URGENT
Confie à ECRIVAIN QUALIFIE texte polit.-éco. pour (lect., récrit, mise forme définit). Connaiss. édit. et très sérieuses références exigées. Durée 3 semaines Paris ou hors. Bne rém. Ecrire Wilson, Immeuble Eve APPT 1705 place du Sud 92800 PUTEAUX-LA DEFENSE.

IMPORTANTE SOCIETE EQUIPEMENT AERONAUTIQUE
recherche
1º) Pour usine CHATELLERAULT
INGENIEUR ELECTROMECANICIEN
Niveau P. II - P. III. A. 30 ans minimum. Ayant expérience industrielle pour contrôle prototypes et dispositifs asservissement.
2º) Pour établissement VELIZY-VILLACOUBLAY
INGENIEUR ELECTRONICIEN
Niveau P. II - P. III. A 30 ans minimum. Ayant expérience industrielle ou Etudes, pour contrôle prototypes et qualification équipements électroniques.
Ecrire avec C.V. à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009, Paris (D. 772), qui transmettra.

Ecole professionnelle cherche 2 PROFESSEURS tps partiel, français, économie. Envoyer C.V., Mme VENDEL, 56, av. S.-Bolivar, 75019 Paris.

HERLIQ
Rech. pr seconder Chef service export. J.H., dégagé O.M., libre suite, très bonne format. génér. et compt. pour établissement et contrôle factures et documents exportat. Se présenter, 35, rue de Bassano, 75008 Paris.

Pour seconder directeur commercial importateur matériel électro-acoustique recherche H. ou F., anglais courant formation en électro-acoustique, plus spécialem. en BF intéressé (ée) par études de prix, rédaction documents. Conseils techniques à clients, relations av. fourniss., suivi courrier, etc. Ecrire SOCIETE REDITEC, 93100 Montreuil-sous-Bois. 27 ter, rue du Progrès

ALGERIE B.E.T. ORAN recherche INGENIEUR BATIMENT diplômé (même débutant) pour structure B.A. T. pr rendez-vous 630-06-35.

INGENIEUR
Génie civil, connaissances mécaniques des sols et fondations. 10 ans d'expérience, parlant Anglais, pour être Assistant de l'Ingénieur en Chef. Résidence : BAGHDAD. Durée du contrat : 3 à 5 ans.
Ecrire avec C.V. et prétentions à ACERI, 33, rue Louis-Castel, 92230 GENNEVILLIERS.

URGENT
Société Immobilière recherche
CHEF COMPTABLE (H.)
Niv. B.P.-DECS, expér. profess. et sér. réf. exig. Ecr. av. C.V. et photo : M. Castagnet, 12, rue Clément-Marot (8e), qui tr.

TOP INTERIM
TECHNICIENS RÉGLEURS
régulation hydraulique, pneumatique, etc.
— Déplacements en France et à l'étranger tr. longues durées.
131, rue Lafayette, Paris-9e. Tél. : 280-48-78.
124, rue de l'Abbé-Groult, 15e. Tél. : 533-32-83.

S.G.I.
recrute d'urgence pour PLESSIS-ROBINSON (92)
SECRETAIRE
STENO-DACTYLO
pour remplacement 6 semaines jusqu'au 31 août.
Très bon salaire + prime d'été.
Se présenter ou téléphoner 83, rue de la Victoire, Paris-9e. Tél. : 285-88-27.

Entreprise de construction recherche
CHEFS D'AGENCE
Fixe + % important pour BANLIEUE PARISIENNE
Pour contacts constructions LOISEAU, sect. Nord (95) Tél. : 464-04-42. Sect. Sud (91) 901-02-46 Secteur de l'Oise (60) 448-03-60.

URGENT. Rech. journaliste pr correspondance avec Polynésie ; possibilité départ. Envoyer C.V. avant vendredi, C. MORVAN, 72, r. Raspail, 92270 Bois-Colombes.

Rech. prof. de japonais qualif., pr leçons partic. S'adr. M. Jaffé, 14, r Singer (16e). T. 524-94-38.

Recherche person. pour garder enfant (2 a. 1/2) proxim. Paris. Période du 21 au 27/7/75. Tél à 583-13-92 (matin avant 9 heures, soir 19-20 heures).

Sté fabrication et importation matériel professionnel en sono. Recherche agent technico-ccial de bonne formation technique pr visite clientèle. Paris-banlieue. Ecrire Société REDITEC 27 ter, rue du Progrès 93100 Montreuil-sous-Bois.

Recherchons si possible libre immédiatement très bonne DACTYLO ayant notions comptables. Ecrire à INTER ADVERTISING sous référence 57 46, rue de Provence, 75009 Paris qui transmettra.

Sté d'électronique ch. jeune ingénieur ayant quelques années expér. Interface et commande numérique. Aptitude à dominer les problèmes techniques. Conn. des pratiques cciales. Adresser lettre manuscrite + C.V. + prét. S.F.A.T., 155, r. Belleville, 19e.

Etabl. enseign. supér. agricole, recherche DEUX ingén. agence ou équivalent, expér. ou goût enseign. et recherche appliquée. Sens organ. et contact humain.
— L'un, spécial. en production végétale en grosse culture.
— L'autre, spécial. dans l'application de l'informatique.
Envoyer C.V. et prétentions. Rép. et discrét. assurées à Ecr. nº 8.939, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté études architecture inter. rech secrét. sténo-dact. Ecr. CV + photo et prétent. à OGEMA. 29, r. Faidherbe St-Mandé 94160.

Entreprise Générale Construction très active créant son propre service vente pavillons en traditionnel, rech. COLLABORATEUR (TRICE) dirigeant, conviendrait à retraité dynamique. Apport moyen pour autonomie. Rémunérat. + rapport intéress. Lieu trav. Madeleine, téléph. 265-52-86, heures bureau.

capitaux ou proposit. com.

Prêts hypothécaires 12,5-14 %. PERRIER, 32, rue Damiette, 91 GIF-SUR-YVETTE, 907-63-57.

Promoteur rech. capitaux privés pour constructions région centre. Intérêts 18 %, durée 3 ans. C.R.M., 5, place de la Barre, 18000 BOURGES.

L'immobilier

appartements vente

Paris

R. de FLANDRE. B. 2 P. cft, 53 m2, sup. imm. bourg. Urgt départ. 110.000 F. T. 607-20-00.

Av. d'ITALIE, part cause départ étranger, cède appartement immeuble grand standing, vue panoramique, situation S.-O., 6 P., 153 m2, 14 m2 loggia, 2 s. de bns, piscine, cave, park., téléph. Px 860.000 F. 580-47-54.

(7e), AV. DE BRETEUIL 220 m2, 3 récept. + 4 chbres, 2 s. de bns, office, C. Pl. Sud-Ouest, excell. stand. 325-82-66.

Pl. Contrescarpe Entrée, 2, rue Blainville App. de caractère, 2 p., T., c. Voir sur place Tél. : 633-90-84.

RUE HAUTEVILLE, imm. stdg, ref. neuf, dern. étage, ascens., appart. + chb. serv. 159 + 32 m2, balc. expos. Sud, peut prof. s/R.-V. — B.N.C.I.C. - 359-46-75.

XIe AV. PARMENTIER Magn. 3 pièces. 150.000 F Gros crédit - 278-33-56

P. vend cse départ étranger 4 pièces confort 110 m2 Impeccable - 359-73-18.

MARAIS. Part. vd cse départ Etranger Stud. caractère conft. 359-73-18.

BASTILLE. Grenier aménagé en DUPLEX avec terrasse. BAL. 62-85.

BASTILLE. STUDIO confort. 69.500 F avec 15.000F. Compt. + Sold. com. 1 loy. - 225-62-85.

Personnalisez vous-même votre studio, 2 pièces ou duplex, en choisissant sa décoration inter., grand choix à partir de 54.000 F. 887-98-20/278-59-94.

15e PONT MIRABEAU
EXCELLENT PLACEMENT STUDIOS - 2 PIECES Tout confort - Cuis. équipée Qualité exceptionnelle. Location et gestion assurées. 073-15-51 - 073-80-23.

Buttes-Chaumont. PAV. meulière 4 p. cft, conv. profess. libérale, rare. 320.000 av. 20 % - 607-36-54.

PLACE D'ITALIE b. im. 4 p. p. cuis. bs, cft, 340.000. SEG. 55-31.

TROCADERO Duplex 150 m2, 9e et 10e étage. Bel. terras., gd liv., 2 ch., 2 bs. ch. de serv., gar., T. : 224-00-10.

CONVENTION beaux 3 pièces tt cft, impec., bel immeuble, 3e étage, rue et cour, except. 205.000 F. T. : 206-15-30.

DANS MAGNIF. IMMEUBLE MARAIS DU XVIIe SIECLE magnifiques APPARTS-STUDIOS 118.000 F. Visite de 9 h. à 19 h. 17, r. Vieille-du-Temple Paris-4e.

MARAIS ds IMM. du XVIIe SUP. GRENIERS AMENAGES Px 138.000 F. Visite 9 à 19 h. 17, r. Vieille-du-Temple, Paris-4e.

Particulier vend 2 pièces TOUR DE SEINE 50 m2 28e étage, exposition sud., park. Tél. : 487-41-21.

ILE SAINT-LOUIS splendide triplex grand confort caractère, 500.000 F. T. 325-40-66.

ETOILE 72 M2, 320.000 F., 3 p. p., p. de t., balcon, tél., asc., chf. cent. à rénover. 231-87-45.

PERNETY, 3e étage, soleil. 3 p., w-c, bs, gde c., tél., excel. LADY IMMOBIL. T. 577-96-85.

Marais-Rambuteau, ODE. 42-70. IMMEUBLE CARACTERE LUX. 3 P. tt cft, ASCENSEUR.

5e - BL ST-GERMAIN
Réservé aux CONNAISSEURS Dans immeuble classé de TRES GRAND STANDING Grands STUDIOS DUPLEX APPARTEMENTS (TOUTE SURFACE) AGENCEMENTS HORS PAIR ET LUXUEUX
Actuellement possible toutes surfaces dans l'état
PROPRIETAIRE : 325-25-25 + 56-78

AUTEUIL Part. à Part. vend appart. 5 pièces, 120 m2, très calme, tt cft. R.-de-ch. s/courette-jardin. Conviendr. profess. libérale. Prix 608.000 F. Tél. 525-44-03.

BOULEVARD VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille Appartements entièrem. rénovés Sur boulevard et jardins 7e étage avec ascenseur
STUDIO, séjour, kitchenette équipée, bains 32 M2 ENVIRON
3 PCES, cuis. équipée, s. de bains, w.-c. séparés, 55 M2 ENVIRON
Pour rens. et visites : 755-98-57.

16e r. LA FONTAINE. 290 m2 Salon dble, s. à m., 4 ch., 2 bains, 2 cab. toil., 3 ch. serv. Poss. profession. - 567-22-88.

16e PASSY - 155 m2 Sal., s. à m., 3 ch., 2 bns, cuis. éq., ch. serv. - 567-22-88.

PTE VILLETTE. Tr. b. stud., ent., cuis., sal., bs, 25 m2, Px 55.000 F. TAI. 77-11.

ST-AUGUSTIN 117 M2 4 P. tt confort + chb. serv., 2e ét. SOLEIL - 540.000 F. - 266-32-35.

TERRASSE PLEIN SUD SUR **CHAMP-MARS**
DECORATION EXCEPTION. **290** m2, gd stand., trip. récept. + 4 chbres, 3 bains. Excl. SAINT-PIERRE - ELY. 33-40

6e BD DU MONTPARNASSE Imm. p. de taille. Appart. 7 p., 240 m2, 3e ét., asc., tél., chbre serv. Prix 1.100.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09.

5e Près Marché MOUFFETARD Ds imm. neuf, grand standing Reste seulement deux 3 P. PRIX FERMES et DEFINITIFS Tél. 633-61-67 - LACHAL S.A. 92, bd du Montparnasse (14e).

JARDIN PLANTES Imm. p. de t. 3 fen. Sud **GD 2 P.** sur rue **50 M2** VOL. 58-78

GOBELINS LIMITE 5e dans imm. de style restauré : 1º) 3 ATEL. ARTISTE (100 et 55 m2 envir.). Vue dég. sur arb. Séjour + gde mezzan., 2 chb., cuis., bns, w.-c. ind. Poss. termin. travaux d'agencement. 2º) STUDIOS très agréables, cuis. équip. ind. av. fenêtre, 128, BD DE L'HOPITAL (entrée 22, rue Watteau), jeudi, vendr., sam., 14 à 19 h.

PTE ST-CLOUD, bel imm. rés. sup. liv., 2 ch., 2 san., ch. s. tt cft. 520.000. RIC. 38-74.

EXCEPT. TRUDAINE
Part. vd dans vieil immeuble superbe appt. de 105 m2, instal. récente, très grand living, 4 fenêtres, boiseries, sculptures + 2 belles p. + grande entrée, vaste cuisine et s. de bs lux. avec équip. grandes marques. Px : 480.000 F. Tél. : 280-28-74.

RUE PETIT-MUSC
Propriétaire vd ds Hôtel partic.
SPLENDIDE DUPLEX
4 pces, cuis., bains, wc, 180 m2, exposé sud. - 742-03-11 / 87-66.

17e FACE SQUARE
STUDIOS - DUPLEX 75.000 F à 135.000 F. 34, rue E.-LEVEL - 627-78-84.

ILE SAINT-LOUIS
DANS IMM. DE CARACTERE 5e ETAGE SUR COUR **DBLE LIVING** cuis., s. de bns, w.-c., MOQUET., CHAUF., TEL. LUX. REFAIT NEUF.
PRIX : 210.000 F
Sur place, ce jour, 14 à 19 h. 13, QUAI D'ANJOU ou 723-91-53.

13e ITALIE secteur EXTRAORDINAIRE pour placement. Dans bel immeuble rénové 100 %. PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT
30 STUDIOS T.C.F.
conçus pour location rapide et rentables dès livraison octobre 1975. Location et gestion assurées.
325-25-25.
325-56-78.

2e N.-D.-DES-VICTOIRES Dans BEL IMMEUBLE RENOVE 100 %
STUDIOS DUPLEX 2 et 3 PIECES
Chambre en mezzanine. AMENAGEMENT GD CONF. et de STANDING. Décoration avec CARACTERE préservé Vendus directement par Propriétaire. Livraison IMMEDIATE. Me téléphoner 325-56-78 + 25-25.

19e. Pro. vd ss agence F3 tt cft 52 m2 ref. neuf s. place, 7, rue des Fêtes, 17 h. - 19 h.

5e CENSIER 3 pièces, entrée, cuis., w-c., s/eau chauf. 210.000 F. 325-97-16.

2e 9, Rue PAUL-LELONG Après gros travaux RESTAURAT. DE PRESTIGE. PROPRIETAIRE vend directement BEAUX
STUDIOS DUPLEX
APPARTEMENTS 2-3 PIECES avec MEZZANINES
PRESTATIONS DE STANDING
Caractère scrupuleusement préservé. Vous pourrez me voir. Je serai sur place les 9-10-11 juillet de 11 à 19 h.

EXCEPTION. PARIS-14e Angle bd Murat, rue Daumier. Dans un imm. entièrem. rénové avec ascens., à vdre apparts **2 et 3 P.** tout cft. refait à nf. 633-14-51.

7e RESID. EXCEPTIONNELLE DUPLEX CARACTERE 160 m2, luxueux, installé. Imm. restauré, terrasse aménagée, 60 m2. 750.000 F. RIC. 38-74.

MARAIS refait neuf tout conf., cuis. équip. 2 p., 40 m2 tr. ensol. 770-74-14.

MARAIS sup. DUPLEX à rénover av. 90.000. Vis. de 9 à 19 h., 17, rue Vieille-du-Temple-4e.

134, Rue **VAUGIRARD** Imm. gd stdg. entièrem. rénov. bx studios et 2 p. en duplex av. terrasse plein soleil. Jard., cascade, plac. idéal. Ce jour de 14 h. à 17 h.

18e Eglise St-Bernard, 3-4 P. 76 m2, entr., cuis. équip., s. bns., w.-c., chauf. cent., tél. 5e ét., balc., soleil, calme. Bon imm. rav. 180.000 F. 607-72-05.

19e Aven. Laumière, bel imm. 2 P. cuis., w.-c., douche. 1er étage. 120.000 F. 607-36-54.

17e R. Dulong, gd stud. 36 m2 c., w.-c., impec. 1er ét. bel imm. rav. 100.000 F. 607-36-54.

14e Près Parc Montsouris, réc. 142 m2, 1 appart. 4-5 P. cft. + studio cft. + parking, cave, tél. 580.000 F. 577-96-85.

Direct. s/parc MONCEAU sompt appt. 230 m2, récept., s. à m. 2 ch. gar. serv. Urg. MED. 15-66.

EXCEPT. s/jdin, s/terrasse pl. soleil, 250 m2, calme, imm. réc. Px en rapp. « TAC » MED. 15-66

AU CŒUR DE PAR…
L'H.P. DE TALM…
rénové et divisé en 2, 4, … ces dont 2 avec grand… privé. PRESTIGE ET JARD… CALME ET SOLEIL… Sur place du lundi au… 10 h. 30 - 12 h. et 14 h. 30… 9, rue de la Tour-des-… Paris-9e - Renseignem… 874-11-73 à défaut 624-…

123, rue de RENNES, … ent., cuis., bns, dble exp… Vis. jeudi de 14 h. à…

MARAIS EXCEPTIONNEL
Ds tr. bel imm. entièr. … tr. lux. APPTS de gd… STUDIOS, à partir de 13… 2 PIECES, à partir de 2… 3 PCES et DUPLEX de…
633-43-33

20e **NATION** imm. … p. de t., … 6/7 p., tt cft., 6e ét., … Prix 410.000 F. Tél. : …

Mo BROCHANT … 2 P. cuis., w.-c., 42 m2, … Sud. 185.000 F. 337-…

SEGUR LUMINEUX 4 P. tout… 6e ét., ascens. BEL IMM… CHARME. EICHER, BAL…

Rue BONAPARTE. Imm. … Ravissant appart. 2 p. … 330.000 - EICHER, BAL…

13e JEANNE-D'ARC, imm… studio tt cft, balc. 120… TEL. : 344-45-09.

PLACE CLICHY stud. tt cft, tél., impec… 98.000 F - TEL. : …

PETIT STUDIO POUR … MENT, s. de bs et … 58.000 F - TEL. : …

Région parisienne

SEVRES, récept, séjour. … Prix : 220.000 F. T. …

LE PECQ 10' R.E.R., … bon standing bel. APPT. 2 P. 60 m2 … état. Cuis. équip., cft … AGENCE DE LA TER… LE VESINET, 976-0…

constructions neuves

POUR LE PRIX D'UN STUDIO A PARIS, IL EST PLUS RENTABLE D'EN ACHETER TROIS A TOULOUSE.

Un studio à Toulouse ne coûte que 42 500 F. Situé au cœur de ce qui serait le quartier latin toulousain, il se loue 360 F par mois.
Faites vos comptes, si vous disposez de quoi acheter un studio à Paris, vous pouvez en prendre trois à Toulouse. Alors fractionnez votre investissement, vous savez bien que c'est plus rentable. *Crédit 80%. Location et gestion assurées sur place.*
A Toulouse vous êtes gagnant. Demandez à Floréat. On vous en dira plus sur le programme de l'Orée du Bois.

floreat
19, rue des Martyrs 75009 Paris
tél. : 285.09.64/10.15

propriétés

NORMANDIE - MANOIR ép. Directoire, entièr. restauré, vendu par partic. dans petite ville classée, 200 m du centre, sur 1,5 ha terrain, grand cft, cadre except., vue imprenable. Prix 440.000 F. Gros crédit possible. …

10 km Mâcon, église romane habitable + terr. T. 272-17-54, h. b.

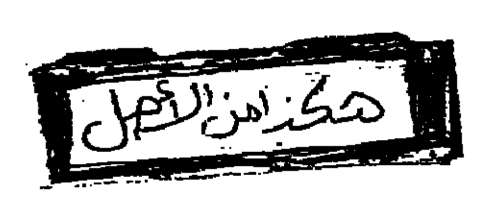
CAP D'ANTIBES. Versant ouest. Juan-les-Pins, extraordinaire propriété Mille et une nuits. Parc complanté 16.000 m2, villa de maîtres, living, cheminée, salon, …

20' SUD PARIS … s/plan d'eau const. … tot. ent., cuis., séj., 2 ch., bs., chauf., gren. amén. … ETAT S/B Jdin 750 m2 … Px 265.000 à déb. Tél. …

viagers

appartem. achat

Voir la suite de notre immobilier et autres rubriques en page 23



RELIGION

ingtaine de prêtres français partent pour le tiers-monde

ingtaine de prêtres diocésains français nt à partir ou à repartir dans le tiers- it récemment suivi à Chartres une session par le comité épiscopal des missions à x. A l'issue de ces travaux, quelques ils ont réuni une conférence de presse oser notamment les difficultés que pré- tuellement l'évangélisation des pays er par des étrangers.

Les effectifs des prêtres diocésains partant en mission sont de l'ordre d'une vingtaine depuis quelques années. A ces chiffres, il faut ajouter moins d'une cinquantaine de religieux appartenant à des congrégations plus ou moins spécialisées. La courbe descendante des nouveaux missionnaires est comparable à celle des prêtres en général : c'est dire qu'elle traduit une considérable diminution.

Être missionnaire aujourd'hui

e ton pays, ta famille, la e ton père pour le pays montrerai. » (Gen. XII, Yahveh à Abraham, le ous les coyants.

n missionnaire, partir nencer une deuxième vie, us riche : ainsi l'enten- ingtaine de prêtres dio- rançais qui se destinent monde. Non en franc- mais pour répondre à es évêques des pays de t conformément au désir diocèse d'origine de r, fût-ce au prix d'un — les vocations se fai- plus en plus rares — à sation outre-mer.

nnaire ». On achoppe là le mot. Son passé est uivoque. C'est un mot Père Jean Canivez, se- du comité épiscopal des à l'extérieur, s'exprime et il n'est pas le seul : *unes Eglises n'ont plus missionnaires, elles ont amis.* » Il s'explique : il fallait peut-être pen- r à la place des intéres- urd'hui, on ne vient pas t faire, ni faire comme qu'il faut faire. On vient *aider l'autre à être lui-* progressivement. Le mis- d'autrefois avait l'ambi- time de changer le cœur qui l'écoutait. L'ami — ssi l'« hôte » — d'aujour- urt le risque de changer en quelque sorte de se lui-même. « *Il faut l'être un ami.* »

certains cas, des Eglises ntes ont recommandé un ire », c'est-à-dire le re- nt pour un temps à l'en- ngélisateurs étrangers. La des nationalismes, le désir gorer de l'intérieur les locales, des situations po- déterminées, peuvent expli- genre de décision. Mais glise catholique, cette ten- n'a pas droit de cité. a, évêque noir de Yaoundé roun, connu pour ses posi- avancées, a lui-même dé- « *Même si j'avais suffi- nt de prêtres autochtones, is appel à des prêtres rs pour manifester concrè- l'universalité de l'Eglise.* » à Mgr Bayala, évêque de Koudougou (Haute-Volta), il rappelle une vérité historique : « *L'apôtre vient toujours d'ailleurs !* »

Les missionnaires sont-ils globalement indésirables en Afrique aux yeux de la population ? A cette question gênante, un prêtre noir d'Abidjan, de 29 ans, répond en distinguant les « lettrés » des autres. Pour les premiers, c'est oui, pour les autres, c'est non, dans la mesure où ils s'aperçoivent que les missionnaires respectent et aiment les autochtones.

Morceau de bois et caïman

Le même interlocuteur cite un proverbe de son pays, particulièrement suggestif : « *Même si vous laissez pendant cent ans un morceau de bois dans l'eau, il ne deviendra jamais un caïman.* » Cet adage nous replace au cœur du problème missionnaire. Si attentifs que soient les apôtres étrangers à la culture locale, si charitables qu'ils se montrent à l'égard des autochtones, quelles que soient les adaptations liturgiques, scripturaires, doctrinales, etc., les missionnaires resteront des étrangers et la religion chrétienne une religion importée, au moins dans un premier temps.

Pour importantes qu'elles soient, ces considérations demeurent marginales. L'essentiel est que le missionnaire — ce qui est évidemment le cas — soit persuadé que le christianisme est la religion la plus évoluée, qu'elle est fondamentalement vraie — le noyau n'est pas commode à définir — et qu'évangéliser, c'est civiliser. On se demande parfois si « développer », c'est évangéliser et, sous toutes les latitudes, des prêtres ont l'impression qu'il faut d'abord développer avant d'évangéliser. Ce faisant, ils ne font qu'appliquer l'assertion de saint Thomas d'Aquin, selon laquelle un minimum de bien-être est nécessaire aux hommes pour pratiquer la vertu. Mais l'évangélisation est en soi un acte de développement. Donner aux hommes le sens de leurs responsabilités, éveiller en eux leur désir de liberté, cela étant des notions spécifiquement bibliques, c'est en effet les rendre de plus en plus humains. Mais lorsqu'on est Occidental, comment disjoindre les valeurs chrétiennes des valeurs européennes ? Pour n'avoir pas su ou pas pu le faire, les missionnaires d'autrefois n'ont pas toujours échappé à l'accusation fondée d'être des colonisateurs presque comme les autres...

A arpenter les rues de la capitale, les Parisiens sont parfois surpris du nombre de Noirs qu'ils rencontrent : il est chaque jour plus élevé. Pourtant, les catholiques voient rarement un Africain prendre la parole le dimanche au cours de la messe. Pourquoi ? (1).

« *Je crois profondément qu'en France aussi nous avons besoin de prêtres étrangers* », nous a déclaré le Père Jean-Yves Barral, du Comité épiscopal des missions à l'extérieur. « *Il est grand temps de réviser une certaine manière de voir. Nous ne sommes jamais trop nombreux de culture et de vocation différentes à coordonner nos efforts dans l'approche et la recherche du Seigneur.* »

Un défi à relever. Faut-il rappeler que le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, le pasteur Philip Potter, est un Noir et un remarquable orateur ?

HENRI FESQUET.

(1) En France, on compte environ un prêtre pour 1 300 habitants ; au Gabon, un des pays africains les plus favorisés, un prêtre autochtone pour 12 000 ; en République Centrafricaine, moins d'un pour 160 000.

● RECTIFICATIF. — Dans l'information sur les ordinations féminines anglicanes publiées page 10 par *le Monde* daté 6-7 juillet il fallait lire : « *l'Eglise d'Angleterre, noyau de la communion anglicane* » et non « noyau de la commission anglicane ».

● *Le chapitre national des Frères des écoles chrétiennes* a lieu actuellement à Quimper (Finistère) avec la participation de cent cinquante de ses membres. Cette assemblée étudie le renouveau de l'institut depuis 1968 et prépare le chapitre général qui aura lieu à Rome en avril 1976.

Dans « Incroyance et Foi »

LE CARDINAL KÖNIG ESTIME QUE L'ÉGLISE DE L'AN 2000 SERA « PLUS HONNÊTE ET PLUS MODESTE ».

Le numéro spécial *Incroyance et Foi* (1) du dixième anniversaire du secrétariat pour les non-croyants reproduit une déclaration du cardinal F. König, archevêque de Vienne où l'on lit notamment à propos de l'Eglise de l'an 2000 :

« *L'Eglise de l'avenir sera en bien des domaines plus honnête et plus modeste ; elle professera la foi sans phrases. (...) L'Eglise du futur sera plus simple en bien des choses ; elle ne jugera pas de tout, ne décidera pas sur tout, là où elle n'est pas compétente* ». (...)

« *On aura dans l'avenir une religion de la liberté (...) ouverte sur la condition humaine (...). Elle se trouvera en difficulté avec les puissants du monde, mais elle ne se laissera pas clore la bouche avec de l'argent et des honneurs, elle ne se laissera pas non plus rabaisser au niveau des systèmes politiques.* »

On trouvera aussi dans cette revue le compte rendu de rencontres dans le Midi entre des francs-maçons et des chrétiens, évoquées par Mgr Etchegaray, archevêque de Marseille (*le Monde* du 12 juin).

(1) Dossiers du secrétariat français pour les non-croyants, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

ÉDUCATION

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

● **Académie d'Amiens**

BACCALAUREAT DE TECHNICIEN. — Série F (secteur secondaire) : 48,9 % (en 1974, 51,05 %) ; série G (secteur tertiaire) : 63 % (58/23 %) ; série H (informatique) : 63,6 % (83,73 %). Total : 57,1 % (55,53 %).

● **Académie de Besançon**

Série A (philosophie-lettres) : 77,5 % (en 1974, 73,12 %) ; série B (économique et social) : 70,5 % (73,26 %) ; série C (mathématiques et sciences physiques) : 70,6 % (76,96) : série D (mathématiques et sciences naturelles) : 67,2 % (64,02 %) ; série E (mathématiques et techniques) : 63,2 % (63,33 %). Total : 71,6 % (70,11 %).

● **Académie de Caen**

Série A : 64,9 % (72,75 %) ; série B : 68,8 % (73/24 %) ; série C : 72,2 % (74/31 %) ; série D : 63,4 % (65,13 %) ; série D' (sciences agronomiques et techniques) : 67,7 % (68,89 %) ; série E : 67,5 % (72,85 %). Total : 66,2 % (71,57 %).

● **Académie de Dijon**

BACCALAUREAT DE TECHNICIEN. — Série F : 59,7 % (56,24 %) ; série G : 75,8 % (71,64 %) ; série H : 52,6 % (90 %). Total : 68,50 % (64,81 %).

● **Académie de Lille**

BACCALAUREAT DE TECHNICIEN. — Série F : 55,1 % (50,68 %) ; série G : 54,3 % (53,71 %) ; série H : 70,7 % (81,82 %). Total : 54,9 % (52,76 %).

● **Académie de Nice**

BACCALAUREAT DE TECHNICIEN. — Série F : 57,6 % (50,85 %) ; série G : 70,2 % (63,88 %) ; série H : 50 % (73,68 %). Total : 65,5 % (59,10 %).

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **Education musicale et chant choral**

M. Agulla (15e), Mlle Biget (20e), MM. Bournizien (17e), Brunerye (19e), Mlles Chaumas (7e), Felz (8), M. Perraton (12e), Mlle Sylvette Fontaine (18e), Mmes Godbillon (1re), Annie Guillard (10e), MM. Georges Guillard (6e), Jacques Guillemont (13e), Mme Haber (11e), Mlle Hue (9e), M. Lavenne-Orfidan (3e), Mlle Anne Morelle (16e), Mmes Personnaz (4e), Tendero (5e), M. Terral (2e), Mlle Thozet (14e).

● *Doctorats de didactique à Paris-VII.* — A partir de la rentrée 1975, l'université Paris-VII organise des enseignements de troisième cycle préparant à quatre doctorats de didactique : didactique des mathématiques (en association avec le Conservatoire national des arts et métiers) ; de la biologie et de l'étude des milieux naturels ; de la géographie, de l'histoire et des sciences de la société ; des sciences physiques. L'université a été habilitée à organiser ces troisièmes cycles ; les trois derniers sont inédits. Renseignements pour les mathématiques, la biologie et les sciences de la société, à l'unité d'enseignement et de recherche de didactique des disciplines, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris (5e), tour centrale, 7e étage, tél. 336-25-25, poste 56-38. Pour la physique, au CAPES de sciences physiques, tour 33-34, 5e étage, tél. 336-25-25, poste 41-83.

DÉFENSE

Nominations militaires

LE GÉNÉRAL MULLER REÇOIT SA QUATRIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 9 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est *élevé* au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Muller.

Sont promus : général de division, le général de brigade Fantou ; général de brigade, le colonel Jourand.

Sont nommés : membres du conseil supérieur de l'armée de terre pour 1975, les généraux de corps d'armée Richard et Colin ; adjoint au général commandant la IVe région militaire (Rennes), le général de brigade Boone-Arbod Borssat de Laperousse ; adjoint pour le commandement de la place de Paris au général gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire, le général de brigade Bonmarchand ; adjoint au général gouverneur militaire de Metz et commandant la VIe région militaire, le général de brigade Renaudat ; commandant la 63e division militaire (Besançon), le général de brigade Carles ; adjoint au général commandant la 12e division militaire (Paris), le général de brigade Le Borgne ; adjoint au général commandant la place de Paris, le général de brigade Bouyx.

● ARMEMENT. — Est mis à la disposition du directeur technique des constructions navales, l'ingénieur général de deuxième classe Brachet.

● SERVICE DE SANTE. — Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, le médecin général Rimbaud.

● *M. Jacques Chirac*, accompagné de son épouse, fera, du 24 au 28 juillet prochains, une visite officielle à Bucarest, à l'invitation de son collègue roumain, M. Manea Manescu.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La tare du chômage

(Suite de la première page.)

Si elles produisaient davantage, elles donneraient du travail en amont et en aval. Sans que convienne le terme « goulot », employé pendant la pénurie, le mécanisme est le même, soigneusement ignoré ou caché.

Donner des primes à l'embauche des jeunes fait partie de l'arsenal des parades que la politique se doit d'employer, en attendant le traitement spécifique. Seulement, de plus en plus, il apparaît bien qu'on n'en a pas et que le gouvernement est désemparé.

Non seulement il semble partager les illusions de l'opinion que nous allons rappeler, mais il entend partout maintenir l'ordre préexistant, alors que le quadruplement du prix du pétrole et autres novations dictent, au contraire, une adaptation.

Les illusions traditionnelles de l'opinion sur l'emploi prennent toutes appui sur de « solides » apparences : le chômage serait un phénomène nouveau de l'époque industrielle ; le nombre d'emplois, dans le pays, serait limité, comme les kilomètres carrés de l'Hexagone. Le chômage résulterait donc d'un excédent d'hommes ; la productivité réduirait le nombre des emplois.

Ce globalisme, joint à une arithmétique simpliste, conduit, avec sûreté, à avoir de moins en moins d'emplois.

Ce ne sont pourtant pas les expériences qui ont manqué, apportant autant de démentis aux théories des experts et aux jugements de l'opinion. Faut-il rappeler qu'en faisant l'inverse des prescriptions des maîtres de Harvard et de Columbia, l'Allemagne fédérale a accru de sept millions le nombre de ses emplois, tout en recevant, contrairement à l'opinion accréditée, moins d'aide des États-Unis, que la France et l'Angleterre ? Les autres fortes augmentations de population active occupée, Autriche, Pays-Bas, Suisse, Japon ont-elles été oubliées ? Mais l'expérience se brise sur le roc du préjugé.

Le sens malthusien

Partant de bases erronées, les mesures sont fatalement prises à contretemps et vont toutes dans le sens malthusien : abaisser l'âge de la retraite, retarder l'entrée des jeunes dans la population active, etc. Toute subvention de l'improductivité, tout frein à la production de richesses, alourdit les charges de l'économie, amenuise les rentabilités et supprime invisiblement des emplois.

Un retraité, cela vaut mieux, dit-on, qu'un chômeur ; l'opinion juge largement ainsi, par la vertu des mots et l'hypnose de la statistique ; mais un homme retiré prématurément de la vie sociale, c'est, en somme, un chômeur à vie, un exclu, dont le sort matériel est parfois inférieur à celui du chômeur secouru. Seulement, en ce domaine, la férocité qui est en nous joue dans toute sa force. Nous violons délibérément la Déclaration des droits de l'homme, qui reconnaît pleinement le droit au travail. « Le droit au travail est un droit fondamental », dit expressément le manifeste du parti communiste français, publié le 15 mai dernier. Le licenciement

honni devient une mesure
quand il s'habille d'une fa
parure de bienfaisance.

Du reste, le renvoi d'un v
donne-t-il une place à un jeu
Nouvelle manifestation de ce
balisme arithmétique qui en
tout, y compris la compta
nationale et les calculs afflige
du Plan en matière d'emplo
plein emploi des hommes est
sentiellement *une question*
structure, car *les hommes tra*
lent les uns pour les autres
lieu de faire des additions
fectifs, il faudrait faire des
férences. L'erreur est ici en
de 180 degrés.

Imaginons un marchand
gants, disant à son client q
gant lui va parfaitement,
que son volume en centim
cubes est égal ou supérieur à
de la main. Nous en somm
peu près là.

Cette erreur traditionnelle
calcul global, nous sommes de
quelques mois en train de la
passer *dramatiquement*
subventionnant l'improducti
Deux passages du rapport d
commission de la croissance e
l'emploi (rapport que M. Cl
Gruson a eu le courage de ne
ratifier) inclinent nettement
ce sens, tant la tentation
grande de déduire à la créa
d'emplois par ce moyen. Si
tile est l'apparence que l'er
n'apparaît bien qu'en poussar
raisonnement à l'absurde ;
remplaçant les chauffeurs de
mion par des conducteurs
brouette l'emploi serait mult
par deux mille cinq cents.
en dépit des expériences, la s
de l'improductivité, si élogi
localement et visiblement,
par l'emporter.

Remontons maintenant
le cours du temps, pour dén
une autre erreur de signe, g
politique économique.

Le quadruplement du prix
pétrole, mesure en avant-g
dans l'évolution du monde,
mandait une adaptation de
économie. Tout a été fait,
contraire, pour conserver l'
ancien. La répercussion sur
divers tarifs d'énergie a été
défi au bon sens et au souc
l'avenir, la consommation la
onéreuse, la routière, ayant
largement favorisée. En outr
mesures d'économie de chauf
déjà insuffisantes, n'ont pas
appliquées, etc.

Dès lors, les économies d'é
gie ayant été très inférieures
nécessités, le souci d'équilibre
balance commerciale a condu
pratiquer une sévère défla
au-delà des nécessités, et à dé
tir l'économie entière pour
sauver un morceau. Finalem
l'industrie automobile elle-mê
que le gouvernement enten
protéger, voit le nombre de
ventes diminuer, en même te
que les revenus disponibles
ménages. Seule a été mainte
la circulation, *la consomma*
de carburant étant paradox
ment et tragiquement le seul
dice en augmentation sur
dernier ! Conserver, au
d'adapter, une fois encore l'err
est de 180 degrés.

Ingénuité, absence de réflexi
conservatisme, souci du seul
médiat et du visible, il n'est
étonnant que la politique ab
tisse à la montée de la cou
maudite.

Les conseils de l'opposition
sont pas plus efficaces, mais c
se comprend : puisque l'oppositi
veut détruire le capitalisme,
n'a aucun intérêt à donner
moyens de le renflouer.

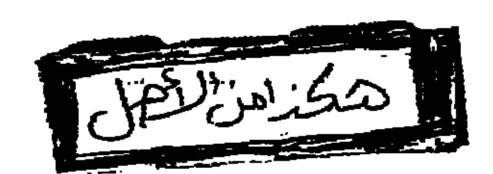
Nous verrons, dans le seco
article, les moyens de sortir
cette marche à contretemps.

ALFRED SAUVY.

Prochain article :

LES MOYENS D'EN SORTI

● **EN ALLEMAGNE FEDERAL** les prix ont augmenté de 0,7 en juin au lieu de 0,6 % mai et en avril. En un an, p rapport à juin 1974, la haus du coût de la vie a été 6,4 % contre 6,1 % les de mois précédents.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LE RASSEMBLEMENT DU 10 JUILLET

La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent éviter [...]émobilisation des travailleurs pendant les vacances

[...]nnaître les nombreux conflits qui se [...] depuis des semaines, parfois depuis [...] obliger les employeurs et le gouver[...]égocier, tels sont les deux principaux [...]e se sont fixés la C.G.T. et la C.F.D.T. [...]nt le rassemblement du 10 juillet.

[...]oir voulu, dans sa causerie télévisée du [...]p bien rassurer l'opinion, le président [...]blique a entraîné une réaction inverse [...] du travail. La C.G.T. et la C.F.D.T. ne [...]s contentées de publier des communi[...]rotestation. Elles ont voulu extérioriser [...]pectaculaire les difficultés des salariés. [...]and *nombre sont touchés par la hausse* [...] la réduction des horaires de travail, [...]es augmentations de salaires qui reflé[...]tion. *Tous*, du moins dans le secteur [...] inquiets pour leur emploi, alors que [...]mpte près de 1 200 000 chômeurs (selon [...]n du Bureau international du travail) [...] gouvernement lui-même reconnait que 600 000 jeunes sortis de la scolarité auront les plus grandes difficultés à trouver du travail.

Il n'y aura pas de vacances pour l'action revendicative et si M. Giscard d'Estaing croit pouvoir prédire une rentrée calme, la manifestation de la tour Eiffel aura été la démonstration que les pouvoirs publics ne peuvent compter sur une démobilisation syndicale. La crainte du chômage a été un frein, elle ne paralyse pas la combativité. Avec opiniâtreté, depuis des mois, des milliers de salariés tiennent tête à des patrons qui refusent la discussion.

Selon une première liste d'entreprises en grève établie par la C.G.T., sur cent trente conflits, *intéressant vingt-trois mille salariés*, on en compte la moitié avec occupation des lieux et le tiers se prolongent depuis plus d'un mois. Le quart de cette récapitulation est composé par des entreprises qui ont fermé leurs portes ou sont sur le point de le faire. C'est le cas de cette petite usine de Clermont-Ferrand, que décrit ci-dessus Pierre-Marie Doutrelant. — J. R.

[...]t ce qu'on réclame, c'est un patron »

[...]-Ferrand. — Vous les [...]tre aperçus; ils étaient [...]atin à Paris à la mani[...] syndicale de la tour [...]n, les cheveux gris, ron[...] cinquante ans. Vincent, [...]êmes âges, le poil noir [...] coloré du bougnat. Ils [...] deux énormes jam[...]*r se faire remarquer* », [...] supputé, « *pour qu'on* [...]*n dans la capitale* » [...]e à Clermont-Ferrand [...] usine d'amiante appelée [...]mée pour cause de fail[...]embre dernier et, « *de*[...]*ccupée sans relâche par* [...]rs ».

[...]n banale, hélas ! On [...]t en France une cin[...] d'entreprises dans le [...]ndon. Pourtant, deman[...]on et à Vincent si ce [...] une triste aventure que [...] son travail « *pour la* [...] *fois de sa vie* », la cin[...]e passée, et de rester avec [...]*ille au ventre* » de ne [...]uver d'emploi. « *Giscard* [...]*t promis du changement,* [...]e Vincent, *cela oui, on* [...]*qu'il y a eu du change*[...]

[...]t Vincent arrêtaient les [...] détails de leur voyage [...]uand nous les avons ren[...] « *Et le vin ?* » s'inquiétait [...] *vin, tu crois qu'on en* [...] *là-haut ?* » Les petits [...]t oublier les gros ennuis.

[...]NT. — *On a été balancés* [...]*rue comme des chiens.* [...]*à, je travaillais derrière* [...]*ine quand un copain est* [...] *dire : « Tu sais, le* [...] *a déposé le bilan. » Je* [...] *Je ne voulais pas y* [...] *la faisait vingt ans qu'on* [...]*lermont-Ferrand : Ami*[...]*rmer*

[...] — *Aussitôt on a occupé* [...] *Pour empêcher qu'on* [...]*es machines.* »

De notre envoyé spécial

La décision fut prise à l'unanimité. Une bonne centaine des quelque deux cents salariés d'Amisol acceptèrent de participer à l'occupation. On fit des journées portes ouvertes ; on collecta 4 à 5 millions anciens ; on occupa le siège de l'Agence de l'emploi.

Les semaines passaient, les industriels candidats à la reprise se succédaient. « *On a même vu des Anglais et des Japonais.* » Le moral ne flancha vraiment qu'en avril, au cinquième mois, lorsqu'il fut clair qu'aucun groupe n'était prêt à reprendre l'usine. La plupart des salariés commencèrent alors à rester chez eux. Aujourd'hui, ils sont une cinquantaine au plus à se relayer pour garder l'entreprise.

VINCENT. — *On est là des dix heures d'affilée. On fait des pétanques, on tape les cartes, on boit des canons.*

LEON. — *Dis pas ça à un journaliste. Qu'est-ce que les gens ne vont pas s'imaginer !*

VINCENT. — *Et pourquoi pas. Tu crois qu'ils voudraient être à notre place ? Bien sûr qu'on touche 90 % de notre salaire. Seulement les trois quarts du personnel d'Amisol étaient des femmes payées au SMIC. Tu crois qu'elles iront loin avec 90 % du SMIC ?*

LEON. — *On préférerait bosser. Un ouvrier, ça demande qu'à gagner sa croûte.*

VINCENT. — *C'est peut-être c... ce qu'on va vous dire, monsieur, mais c'est vrai. On était habitué à se lever à 5 heures du matin. On faisait ses heures et puis on s'occupait de son jardin. Tout d'un coup, à cinquante-huit ans, nous voilà sur le derrière. On est plus fatigué qu'avant. On dort mal, on n'a plus le moral, on s'engu... à la maison. J'avais jamais été au chômage, vous comprenez ?* (Des larmes montent aux yeux de Vincent.) *Jamais ! Maintenant ça fait huit mois qu'on est là, à faire les clowns et à devoir pointer chaque semaine au bureau de l'Agence de l'emploi.* »

La carte rouge

Vincent nous tend une carte rouge : « *Vous voyez*, poursuit-il, *chaque mercredi, il faut que j'aille faire mettre une croix ici. Pourtant on n'est pas des chômeurs, on est des licenciés. Tout ce qu'on réclame, c'est un patron. Elle n'est pas fichue notre usine. L'autre jour, il y a deux experts qui sont venus la visiter. Ce ne sont pas des imbéciles, tout de même. Ils ont été surpris par le nombre des machines encore valables. Notre usine, elle est petite mais elle a une grande valeur.* »

Plus tard, deux autres salariés tiendront à nous faire visiter en détail les installations d'Amisol. Il fallait les entendre ! Avec quelle précision ils décrivaient toutes ces machines compliquées encore couvertes de flocons d'amiante ! Celle-ci faisait ceci et cela. Cette autre était arrivée d'Allemagne en janvier 1971 : « *Comme neuve, vous voyez !* » Avec quelle ardeur ils envisageaient tous les investissements que pourrait faire, « *là, par exemple, en abattant ces vieux bâtiments* », un patron confiant dans l'avenir d'Amisol.

Promenade irréelle dans une usine fantôme. On nous dépeignait un établissement plein de ressources et d'avenir. Nous avions sous les yeux des locaux sans lumière et sans air où, avec toutes ces machines entassées les unes à côté des autres, il devait sûrement faire, quand on y travaillait, un bruit d'enfer et une poussière à en cracher ses poumons. Car l'usine d'amiante, comme la mine de charbon, donne une maladie insidieuse, l'asbestose, susceptible d'apparaître avec retard et dont une petite moitié des ouvriers et ouvrières d'Amisol vraisemblablement seraient atteints.

« *Vous comprenez pourquoi on ne cherche même pas à trouver du travail à Clermont-Ferrand ?* dit Vincent. *Aucun patron n'est prêt à embaucher quelqu'un menacé d'asbestose.* »

Léon et Vincent resteront de garde au mois d'août.

« *L'emploi avant les vacances* », précisent-ils. Parce qu'ils ne veulent pas qu'on leur prenne leur usine, aussi insalubre soit-elle. Parce qu'ils n'arrivent pas à se faire à l'idée qu'elle est sans doute trop vieille et son personnel « *dans un trop mauvais état sanitaire* », comme on dit curieusement à la préfecture, pour qu'elle trouve jamais un autre patron. Vincent opine : « *Pour moi, ils attendent la fin des vacances pour rouvrir l'usine.* »

— *C'est sûr*, appuie Léon. *A la préfecture, jusqu'à maintenant, ils nous ont amusés. Mais quand ils verront qu'on tient bon tout l'été...* »

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

S.N.C.F. : LA C.G.T. LANCE UN ORDRE DE GRÈVE POUR LES 17 ET 18 JUILLET

La Fédération C.G.T. des cheminots, qui a pris l'initiative, ces derniers mois, d'organiser une série de débrayages, vient de lancer pour les agents de conduite un ordre de grève nationale pour les 17 et 18 juillet. Les autres syndicats ne participeront pas à cette action, jugée « inopportune » par certains et trop « catégorielle » par la C.F.D.T.

Dans une lettre envoyée à la direction, qui compte répondre avant la fin de la semaine, la C.G.T. demande l'ouverture de négociations.

Cet arrêt s'il se confirme devrait perturber le trafic des banlieues, la direction espérant pouvoir assurer celui des grandes lignes.

UNE MANIFESTATION DES TRAVAILLEURS DU LIVRE C.G.T. DEVANT L'ÉLYSÉE

Deux cents personnes environ, appartenant à la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T., ont manifesté mercredi matin 9 juillet, devant le palais de l'Elysée, où était réuni le conseil des ministres. Les manifestants, conduits par M. Roger Lancry, responsable du Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., se sont assis dans la rue, face à l'entrée principale du palais, en scandant notamment : « Amaury-Durafour négociation », « Non, non, non, aux licenciements ». L'entrée principale du palais de l'Elysée, 55, rue du Faubourg-Saint-Honoré, dont la grande porte a été fermée, était protégée *par un double cordon d'une vingtaine* de policiers. M. Lancry, interrogé sur le but de cette manifestation, a déclaré qu'elle était destinée « *à provoquer une négociation pour résoudre les problèmes du* Parisien libéré, *alors que se tient le conseil des ministres* ».

MONNAIES ET CHANGES

L'entrée du franc dans le « serpent »

(Suite de la première page.)

Cet ensemble constitue ce qu'il reste de l'ancien système des taux de change fixes. Il n'est lié par aucune parité vis-à-vis des monnaies extérieures, telles que le dollar ou la livre sterling, dont les cours flottent sur le marché.

Le président de la République avait, en faisant connaître sa décision, annoncé qu'elle serait appliquée « selon des modalités à fixer ». Mais il avait été entendu dès le départ que la France ne posait aucune condition à ses partenaires. Elle n'a obtenu, effectivement, qu'un assouplissement très minime des dispositions régissant l'accord monétaire européen. Jusqu'à maintenant, il était convenu que lorsqu'une banque centrale faisait crédit à une autre, la banque centrale débitrice devait effectuer le remboursement à la fin du mois suivant. Ce délai a été prolongé de trois mois. En principe, le remboursement doit se faire au prorata des différents avoirs de changes que possède le pays débiteur. Mais on a écarté provisoirement l'or.

Les milieux exportateurs français se plaignent de plus en plus de la réévaluation du franc. Le retour de celui-ci dans le « serpent » a lieu à un moment où le dollar se redresse quelque peu (personne ne sait s'il s'agit d'un renversement de la tendance précédente), ce qui aidera sans doute le gouvernement français à mieux faire accepter sa décision. Celle-ci (*le Monde* des 11-12 mai 1975) impose incontestablement à la France une discipline financière et économique, mais, dans les circonstances actuelles, tous les pays participant à l'accord monétaire, à commencer par l'Allemagne, se trouvent dans une position voisine de la France : ils essaient sans y parvenir de sortir de la récession. L'idée selon laquelle le franc se lie à une monnaie plus forte que lui, à savoir le deutschemark, ne sera peut-être plus aussi vraie dans le proche avenir qu'elle l'a été jusqu'à maintenant, étant donné, notamment, le considérable déficit des finances publiques qui existe outre-Rhin (la France s'engageant elle-même subrepticement dans la même voie...).

En rentrant dans le « serpent » la France, qui plaide en faveur du retour des taux de change fixes, met ses actes en accord avec ses paroles. Sa décision intervient au moment où même dans les pays anglo-saxons un nombre croissant d'économistes et aussi d'hommes d'affaires prennent conscience des dangers inhérents aux changes flottants. Sans donner à ce retournement d'opinion plus d'importance qu'il n'en a encore, il constitue tout de même un élément psychologique favorable à l'initiative que voudrait prendre M. Giscard d'Estaing de réunir à Paris, à l'automne, une conférence monétaire.

PAUL FABRA.

● CENT TROIS ENTREPRISES ONT DEPOSE LEUR BILAN en juin à Paris, contre soixante-huit en juin 1974, indiquent les statistiques du tribunal de commerce de Paris. Au cours du même mois, on a enregistré deux cent soixante-dix liquidations de biens (contre cent quatre-vingt-sept l'an passé) et cinquante-deux règlements judiciaires (contre quarante-sept en 1974).

Les ouvriers parisiens de Chausson ont repris le travail

Les ouvriers des usines Chausson, à Asnières et Gennevilliers, ont repris le travail jeudi 10 juillet après un vote organisé le mercredi 9 juillet.

La grève de cinquante-sept jours s'est terminée par un meeting où les délégués syndicaux, en présence des élus locaux, ont présenté le bilan. Dans la foule des grévistes, le cœur n'y est pas : « Les chefs ont intérêt à être discrets. »... Le délégué C.G.T. met en garde les salariés contre les « provocateurs » extérieurs à l'usine ; il dresse le bilan et souligne les points sur lesquels la lutte continue : conditions de travail, suspension des sanctions, notamment celle qui vise un délégué C.G.T., mis à pied en attendant le jugement du tribunal après la plainte qui a été déposée contre lui.

Un demi-succès transformé en demi-échec

Du début jusqu'à la fin, le conflit Chausson aura été surprenant. Contrairement à ce qui a souvent été constaté chez Renault, où les grèves les plus dures ont été menées en province alors qu'à Paris les travailleurs étrangers étaient, sauf exception, moins combatifs, chez Chausson la grève a surtout été celle des immigrés employés dans les usines parisiennes. Les débrayages ont, certes, commencé le 2 mai à Maubeuge et la grève avec occupation à Reims, mais, dans ces deux établissements, le travail a repris, cahin-caha, avec une série d'incidents : occupation, évacuation et vaines tentatives de réoccupation. En revanche, à Gennevilliers et Asnières, les ouvriers qui ne se mirent en grève que le 14 mai, lors de la venue dans la capitale des grévistes de province, firent aussitôt preuve d'une rare combativité.

Dès lors, les observateurs, mais aussi la direction, qui connaissaient la solide organisation de la C.G.T., l'esprit de solidarité des grévistes immigrés, pensaient que la grève pourrait se prolonger encore quelques jours.

Or, nouvelle surprise, les assemblées de grévistes, sur l'initiative de la C.G.T., ont décidé d'arrêter la grève le jour même où Paris était promu capitale des luttes ouvrières.

Erreur tactique des dirigeants syndicaux de Chausson ? Mésentente entre eux, notamment entre délégués officiels et représentants du comité des grèves ? Les deux à la fois, semble-t-il.

Il y a quinze jours, les grévistes avaient obtenu de la direction des concessions importantes. Ils auraient pu organiser un vote et suspendre l'action la tête haute. Sous-estimant sans doute la fermeté de la direction, qui, tout en cédant en partie sur les revendications, faisait évacuer les usines et annonçait, jour après jour, une reprise progressive du travail, négligeant aussi la « fuite » d'une partie du personnel qui préférait la « mise en maladie » ou le départ en vacances, les syndicats ont dû réagir à l'effritement du conflit par un brusque changement d'attitude.

Si l'on additionne les points acquis par les grévistes — majoration des salaires jusqu'à 190 F par mois, promesse d'amélioration des condition de travail, — il est juste de parler d'un bilan assez positif. Mais ce demi-succès qui date d'il y a deux semaines sera aujourd'hui ressenti à l'intérieur de Chausson comme un demi-échec, celui des travailleurs déterminés qui n'ont pas senti à temps quel était, en cette période de crise économique mais aussi de vacances, le vrai rapport des forces.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

Le gouvernement prendra « si nécessaire » des mesures de relance fin juillet

déclare M. Fourcade devant le Conseil économique et social

Devant le Conseil économique et social, réuni le 9 juillet pour l'examen de la conjoncture, M. Jean-Pierre Fourcade a déclaré que « les conditions d'une reprise étaient maintenant réunies ».

Toutefois, a-t-il ajouté, *« des mesures seront prises si nécessaire pour assurer cette reprise dès l'automne en France, même si l'environnement international n'est pas favorable, après l'examen approfondi de la situation économique et sociale par le gouvernement, fin juillet ».*

Pas de majoration de la pression fiscale

Pour le ministre de l'économie et des finances, *« le véritable problème est de savoir comment rendre cette reprise durable et saine... La première condition est que la politique de soutien ne soit pas interrompue en 1976, notamment par des majorations fiscales. Elles ne seraient justifiées ni pour des raisons économiques ni pour des raisons budgétaires : contrairement à ce que certains ont cru pouvoir affirmer, le budget de 1976 sera équilibré sans majoration de la pression fiscale.*

» La deuxième condition, a-t-il ajouté, *est que nos structures s'adaptent pour permettre une reprise de la croissance sans inflation et sans déficit extérieur ».* Enfin, a souligné M. Fourcade, *« la France n'est pas seule, et la reprise d'une croissance durable suppose que soit réglé le problème du système monétaire international ».*

Après avoir évoqué les difficultés de la production et de l'emploi, le ministre a mis l'accent sur les *« points forts »* de la situation économique : ralentissement du rythme de l'inflation ; rétablissement de l'équilibre extérieur au cours des cinq premiers mois de 1975 ; arrêt de l'endettement extérieur des entreprises grâce au haut niveau de l'épargne. Ces trois éléments ont permis, selon lui, *« d'engager, depuis le début de l'année, une politique plus orientée vers le soutien de l'activité ».*

M. Fourcade a rappelé les principales mesures prises par le gouvernement. Pour la construction et les travaux publics, le financement de quarante-cinq mille logements supplémentaires a été dégagé et des prêts d'un montant de 1,5 milliard de francs vont être débloqués pour le financement des travaux de voirie des collectivités locales. Pour les investissements productifs : *« Un important programme a été mis en place comportant des commandes publiques, une aide fiscale, des bonifications d'intérêt. »*

La consommation, quant à elle, *« est maintenant soutenue par le versement de 5 milliards de francs correspondant aux mesures sociales prises en faveur des familles, des vieux, des agriculteurs et au remboursement d'impôts opéré depuis quinze jours ».*

Enfin, les dépenses budgétaires se situent à 28 % au-dessus de celles d'il y a un an, les dépenses civiles en capital étant supérieures de 31 %, ce qui introduit d'ailleurs un déficit de trésorerie.

« Tout a donc été mis en place pour que la demande reçue par nos industries soit plus forte », a déclaré M. Fourcade, soulignant au passage que les industriels prévoient d'augmenter de 17 % — en valeur — leurs dépenses d'investissement en 1976. Le ministre a aussi indiqué que la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) a garanti, au cours des cinq premiers mois de 1975, pour 34,34 milliards de francs de contrats à l'étranger, soit le double de ce qui avait été fait pour la même période de 1974.

Enfin, selon M. Fourcade, la hausse des prix devrait être, en juin, du même ordre que celle de mai, soit 0,7 %.

Équilibre du budget et imposition

Le budget pour 1976 sera équilibré sans majorations fiscales. Cette déclaration de M. Fourcade devant le conseil économique et social veut dire en clair que le gouvernement n'a pas l'intention de créer d'impôt nouveau, ni de relever le taux des impôts existants, ni encore d'introduire de nouvelles tranches ou de modifier l'assiette de l'impôt sur le revenu. En période de récession économique, le contraire eût été étonnant.

Cependant, la déclaration du ministre de l'économie ne semble pas lier les pouvoirs publics en ce qui concerne le relèvement des tranches du barème de l'impôt sur le revenu qui est traditionnellement opéré avant la fin de l'été pour tenir compte de la hausse des prix. Ce relèvement peut, comme cela s'est fait en 1974 (*le Monde* du 9 juillet), être inférieur au taux de la hausse du coût de la vie, ce qui a pour effet d'introduire une augmentation effective des impôts. Pour cet ajustement « politique », le gouvernement garde sa liberté d'action et ne prendra une décision qu'au dernier moment, une fois connues avec plus de précision les perspectives économiques pour 1976. De même, les pouvoirs publics peuvent très bien décider d'augmenter la taxe sur le tabac, qui n'est pas juridiquement un impôt, ou bien procéder à des ajustements sur des impôts marginaux, comme ceux perçus sur le timbre et l'alcool.

D'autre part, M. Fourcade devait annoncer devant l'assemblée du palais d'Iéna que les entreprises verseraient en juillet l'acompte au titre du prélèvement conjoncturel. En fait, cette décision, qui rencontre l'opposition des entreprises, n'est pas encore prise, ou, du moins, le ministre a préféré ne pas en parler devant les représentants des milieux économiques. Peut-être attend-il l'indice des prix du mois de juin : on sait que le prélèvement ne joue pas si les prix des produits manufacturés n'augmentent pas de plus de 1,5 % sur trois mois. Ces prix ayant augmenté de 0,6 % en avril et de 0,7 % en mai, cette condition ne sera certainement pas remplie. Toutefois, un ralentissement certain s'étant opéré au niveau des produits manufacturés, M. Fourcade sera peut-être amené à se montrer plus conciliant, compte tenu des difficultés financières des entreprises. Rappelons que, fin avril, le premier acompte provisionnel de 10 % avait été supprimé. Les autres acomptes étaient à verser en juillet à concurrence de 15 %, en octobre (25 %) et en janvier (30 %), le gouvernement étant libre de les percevoir, de les supprimer ou bien d'en moduler le taux. — M. B.

● SELON LA C.G.T., les prix à la consommation ont augmenté de 0,9 % en juin. En un an, par rapport à juin 1974, la hausse de l'indice calculé par la centrale syndicale s'établit à 15,6 %. C'est le poste « habitation » — bien que n'incluant pas les hausses de loyer envisagées pour juillet — qui a enregistré l'augmentation des prix la plus forte le mois dernier (+ 1,2 %).

ECHANGES INTERNATIONAUX

M. GISCARD D'ESTAING : je me réjouis du caractère très positif de la réunion de la grande commission franco-soviétique

M. Fourcade a rendu compte, mercredi, au conseil des ministres, de son voyage en U.R.S.S. et des travaux de la grande commission franco-soviétique auxquels il a participé avec le ministre du commerce extérieur.

Commentant le compte rendu de cette réunion, M. Giscard d'Estaing a déclaré : *« Je me réjouis du caractère très positif de la réunion de la grande commission franco-soviétique qui vient de se tenir à Moscou. Je souligne que la coopération économique mais aussi politique entre la France et l'Union soviétique constitue une des composantes essentielles de notre politique de détente en Europe et que les principes que nous avons posés à Rambouillet avec M. Brejnev continuent à l'inspirer. »*

● LE NOMBRE DES OUVERTURES DE MAGASINS A GRANDE SURFACE a diminué depuis un an, selon le recensement effectué par la revue spécialisée *Marketing*. De juillet 1974 à juillet 1975, trente centres commerciaux ont été inaugurés, contre quarante au cours des douze mois précédents. Le nombre d'ouvertures d'hypermarchés est tombé de quarante et un à vingt-trois pour la même période.

● MARKS AND SPENCER va ouvrir une succursale à Lyon. Ce magasin qui s'étendra sur 3 360 mètres carrés et emploiera deux cents personnes environ sera le second installé en France par la chaîne de grands magasins britanniques, et le troisième sur le continent (après Bruxelles et Paris).

AUTOMOBILE

La Peugeot 604-SL : du nerf, que diable !

Présentée *in extremis* au Salon de Genève, en mars dernier, la 604 n'était alors qu'un prototype. Depuis, le stade de la présérie est dépassé et Peugeot entame la fabrication, à raison de cent cinquante exemplaires par jour, de la plus belle des voitures françaises.

Cette berline est en effet prestigieuse : jamais, tout au long d'un parcours effectué en Alsace, la 604 SL n'est passée inaperçue. Alors que la Renault 30 TS rappelle un peu la R 16, la silhouette de la 604 évoque celle des Mercedes. Un ton au-dessus. Et l'intérieur est digne des meilleures réalisations allemandes : sièges larges et moelleux ; appuie-têtes incorporés au dossier arrière, amovibles à l'avant ; moquette épaisse jusque dans le coffre arrière. Les quatre glaces latérales peuvent être commandées électriquement depuis les places avant, les passagers à l'arrière disposant également de ce dispositif pour la manœuvre de leurs propres vitres. Le toit ouvrant (en option) coulisse électriquement ; les ceintures sont à enrouleurs ; trois plafonniers et un spot de lecture, ce dernier à côté d'un énorme vide-poches et du... porte-sac de madame, voilà pour les éléments de confort immédiatement perceptibles.

Par ailleurs, trois circuits d'aération indépendants assurent une climatisation presque parfaite de l'habitacle. Le système d'essuie-glaces — à trois vitesses, dont une intermittente — permet un double balayage devant le conducteur. Et l'éclairage de la planche de bord — équipée notamment d'un compte-tours électronique, d'une montre et de nombreux voyants, dont un témoin de sécurité de freinage — est commandé par un rhéostat bien pratique.

La clientèle visée par la firme de Sochaux est donc toute trouvée : c'est celle qui, faute de mieux en France, abandonna les hauts de gamme nationaux pour les six-cylindres d'outre-Rhin.

Un essai sur route incite malheureusement à plus de prudence : les Allemands nous ont habitués à la sécheresse de leurs suspensions et de leurs sièges, mais leurs moteurs sont souples et puissants. Au contraire, la 604 SL est imbattable sur le plan du confort ; pour le reste... Bien que le constructeur annonce des performances séduisantes, la 604 nous a laissé une impression de mollesse : le six-cylindres ne semble donner toute sa puissance qu'à partir de 4 000 tours-minute, obligeant ainsi le conducteur à de fréquents changements de vitesse. En ville, il faut souvent rouler en seconde ; sur route, les dépassements ne peuvent s'opérer, en toute sécurité, à 90 kilomètres-heure, qu'en troisième, et l'on ne découvre vraiment la quatrième que sur autoroute.

Pourtant, la 604 dispose du même groupe (1) que la Renault 30 TS. Elle dispose même de 5 chevaux Din supplémentaires. Mais elle est plus lourde de 135 kg, ce qui est déjà beaucoup, et son couple maximum, bien que plus favorable (21,1 mkg contre 20,5 mkg) est obtenu à 1 000 tours-minute de plus (3 500 contre 2 500). La boîte automatique, dans ces conditions, paraît indispensable si l'on veut accorder le confort de la conduite à celui de l'habitacle.

N'ouvrez pas les fenêtres !

Pour le reste, la 604, même à très grande vitesse, est un salon où l'on cause : la pénétration dans l'air est excellente ce qui exclut tout chuintement désagréable ; la direction assistée ne se fait jamais entendre et les quatre freins à disques (ventilés à l'avant) sont silencieux. On ne ressent aucune vibration et le moteur est un modèle de discrétion. Mais n'ouvrez surtout pas les glaces ou le toit : le moindre entrebâillement se traduit, à partir de 70 km/h, par un sifflement incongru. Autre (petit) défaut, la commande des feux clignotants et des avertisseurs est trop éloignée du volant. Enfin la commande de boîte, au plancher, est assez dure et la troisième vitesse ne s'enclenche pas toujours parfaitement. Question d'habitude...

Au chapitre des qualités, la visibilité : un sixième seulement d'angles morts depuis la place du conducteur, c'est remarquable. Tout comme le sont les freins, très progressifs et endurants. En freinage d'urgence, la 604 stoppe très court et bien en ligne. La tenue de route, enfin, est toujours « sécurisante » : le comportement en virage est totalement neutre, les roues ne décrochent pas et la caisse se penche très peu. La direction étant très précise et, soulignons-le, très directe, on ne peut que regretter une inertie par trop importante en sortie de virage. Des chevaux supplémentaires se révèlent nécessaires.

La 604 est plus chère (2) que la Renault 30 TS ; mais elle offre plus de confort et de place, notamment à l'arrière. Elle est également plus longue (20 cm) et plus large (4 cm) mais sa consommation de carburant doit être moins raisonnable — Peugeot annonce 12,1 litres aux 100 km (norme DIN 70030), ce qui paraît très en dessous de l'appétit des premières voitures essayées par la presse, la contenance du réservoir ne nous a d'ailleurs pas été communiquée.

Les deux « grosses » françaises sont donc sur un registre différent. Il faudrait à la 604 SL beaucoup plus de souplesse et de nerf pour qu'on la compare, enfin, aux berlines d'outre-Rhin.

MICHEL BERNARD.

(1) Moteur P.R.V. (Peugeot, Renault, Volvo) de 2 664 centimètres cubes, 15 CV fiscaux. Les caractéristiques techniques de la 604 ont été données dans *le Monde* du 18 mars 1975, celles de la 30 TS dans *le Monde* du 25 février.

(2) Le prix de la 604, qui sera commercialisée dans toute l'Europe le 27 août prochain, a été fixé à 41 700 F. Il en coûtera 3 000 F environ de plus pour disposer d'une boîte automatique G.M. Rappelons que la 30 TS est affichée à 36 120 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉT

LA B.N.P. EN IRAN

La Banque nationale de Paris a décidé de créer à Téhéran une délégation générale dont l'objectif est de faciliter les interventions de toute nature de ses clients industriels et commerçants sur le marché iranien.

Cette délégation générale, outre les attributions classiques d'un bureau de représentation, a pour mission de promouvoir la réalisation de projets industriels d'envergure, comportant éventuellement une association avec des intérêts publics ou privés iraniens. Elle est placée sous l'autorité de M. Michel Le Lay.

ROULEMENTS NADELLA S.A.

Le 23 juin, M. Bernard de Senneville a été nommé président-directeur général de Roulements Nadella S.A., la principale filiale de Nadella.

M. Paul Voisin, qui présidait cette filiale jusqu'au 23 juin, en a été nommé président d'honneur.

Banque de Neufli
Schlumberger Mall

SANOFI-CHOAY S.A

L'offre d'achat présentée
tionnaires de Choay S.A.
Banque de Neuflize, Schlu
Mallet pour le compte de la
(Omnium financier Aquitai
l'hygiène et la santé), filial
Société nationale des pétroles
taine, vient de recevoir un
positive.

SANOFI, qui détient d
35,29 % du capital de Cho
poursuit ainsi sa politique
groupement dans les secte
l'hygiène et de la santé.

Le groupe Choay disposera
l'avenir, grâce à son nouvel
naire, de possibilités accru
accélérer la mise en valeur
actifs. De par ses importan
grammes de recherche (10 %
fre d'affaires), le groupe C
atteint, en effet, un niveau
pétence internationale, en
lier dans le domaine de la
tion des troubles de la cir
sanguine et de la coagulati
ventes H.T. ont atteint 118
de francs en 1974.

CROUZET

Assemblée générale du 30 juin 1975

En 1975, l'expansion de la division « Aéronautique » aide CROUZET à mieux traverser la crise économique affectant son secteur « Automatismes ».

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1975, présidée par M. JULLIEN-DAVIN, l'ensemble des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice 1974, ainsi que les résolutions présentées.

Le bénéfice net s'élève à 6 millions 276 468 francs (après dé
de la contribution exception
2 094 123 francs) contre 1
francs en 1973.

L'assemblée a voté la distr
d'un dividende mis en paie
15 juillet 1975, de 1,75 franc,
s'ajoute un impôt déjà p
Trésor (avoir fiscal) de 0,87
soit un revenu global de 2,62
Parmi les points abord
M. JULLIEN-DAVIN, il faut

L'influence de la conjoncture sur l'activité de l'exercice écou

Alors que l'activité de la division « Aérospatial et Systèmes
maintenue, la majeure partie de ses productions s'adressant à des
spécifiques, le secteur des « Automatismes » a été particuliè
sensible à la récession atteignant la plupart des pays occidentau
C'est ainsi qu'après une forte croissance au cours du premier
tre 1974, un ralentissement rapide de l'activité a été enregist
septembre-octobre, aussi bien en France qu'à l'étranger, alors
plein emploi était maintenu, influant négativement sur les r
de l'exercice.

Principaux faits ayant marqué l'activité de l'exercice

La politique de diversification a été poursuivie et s'est concr
— par la prise de contrôle de la « SAFARE » à Nice, dont une
importante de son activité est orientée vers la réalisation d'en
ultra-soniques pour la marine ;
— par la prise de contrôle de la Société de fabrication de mo
induction (S.F.M.I.), dont la gamme de produits vient complète
le domaine des composants d'automatismes, celle de CROUZET ;
— par la percée, avec un chiffre d'affaires significatif, des com
d'automatismes pneumatiques, dont la commercialisation remonte
sieurs années.

Perspectives 75

En fonction de la conjoncture actuelle, le chiffre d'affaire
taxes, de la société pourrait s'élever à 363 000 000 de francs
347 000 000 de francs en 1974.
Ce chiffre d'affaires est rendu possible par les résultats de la p
de diversification de la société. L'expansion de l'aéronautique cont
limiter les effets défavorables de la conjoncture dans le secte
composants d'automatismes, particulièrement à l'exportation, et de
tenir jusqu'à présent le plein emploi du personnel.

Au-delà de la crise économique actuelle

La société, par l'expansion de son secteur « Aéronautique et sp
qui lui permet, jusqu'à ce jour, de conserver son potentiel de per
de technique, etc., devrait être placée lors d'une reprise de la conjo
et les nombreux produits ou activités abordés ces dernières années
raient enregistrer un développement sensible.

LOCATEL

Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, c'est-à-dire pour la période du 1er septembre 1974 au 31 mai 1975, le chiffre d'affaires hors taxes, qui s'établit à 95 millions 648 455 F, marque une progression de + 23,36 % sur celui réalisé au cours de la même période de l'exercice précédent, soit 77 532 235 F.

Durant le troisième trimestre de l'exercice, l'activité est demeurée soutenue, notamment dans le domaine de la couleur.

Au 31 mai, le parc global des téléviseurs en location atteint 152 866 appareils. Il comprend 51 564 récepteurs couleur contre 42 138 au 1er septembre 1974.

La société, on le rappelle, a procédé à une augmentation de son capital social de 12 240 000 F à 18 360 000 F par incorporation de réserves et élévation de 100 F à 150 F du montant nominal de chacune des 122 400 actions.

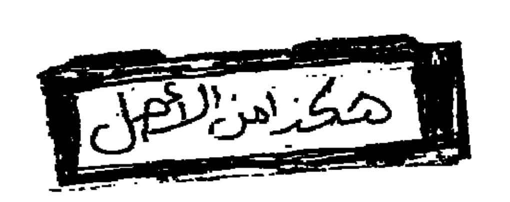
Elle a, en outre, procédé aux diverses formalités nécessaires à l'admission de ses actions à l
officielle de la Bourse de Pa
La commission des opérati
Bourse a décidé cette admis
a apposé le visa n° 75-98 e
du 24 juin 1975 sur la note d
mation mise à la dispositi
public à l'occasion de cett
ration.

Cette admission étant pro
et la société ayant, en conséq
procédé à la division par tr
montant nominal de ses a
l'ensemble des 367 200 actio
50 F nominal constituant le
social sera admis le 11 juille
à la cote officielle de la Bou
Paris.

Quant aux 61 200 oblig
convertibles 8 % émises en
elles seront, elles aussi, adm
la cote officielle le 11 juillet
La commission des opératio
Bourse a, par ailleurs, approu
nouvelles bases de conversion
action nouvelle de 50 F no
pour une obligation de 300
minal, en lieu et place de l'an
base : une action ancienne de
nominal pour trois obligatio
300 F nominal.

SOCIÉTÉ ROCHEFORTAIS DE PRODUITS ALIMENTAI

L'assemblée générale ord
réunie le 26 juin 1975 a app
les comptes de l'exercice 1974.
Le dividende a été fixé à
net auquel s'ajoute un avoir
de 50 % donnant un revenu
bal de 19,50 F.
La date de mise en paiement
fixée prochainement par le co
d'administration.
Dans son rapport, le conseil
ministration a fait ressorti
transformation opérée dans l
de la société, qui est devenue
holding abandonnant toute act
commerciale et industrielle pr
En plus des participations
existaient précédemment à M
gascar, la Réunion et en Fr
elle s'est intéressée à des aff
nouvelles aux Comores et en Fr
A ce sujet, M. le président,
son allocution, a fait part des
niers intéressements pris dan
Société des plastiques Brennez
Compagnie française du meuble
Il a été signalé également les
ports favorables entretenus ave
gouvernement malgache et qui al
tissent principalement à une co
boration et une participation ét
dans les diverses sociétés du gr
ayant leur activité à Madagascar



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 JUILLET

Marché très calme … mieux orienté

…e manque d'affaires …rsistant, la tendance …t orientée ce mercredi … de Paris.

…ès dès l'ouverture, les …nçaises ont poursuivi …e durant une bonne séance, et, en clôture, …brait une quarantaine … s'échelonnant de 1 à … Les baisses se sont en…les, mais leur nombre … diminué d'un jour …

… s'est concentré sur le… …sceptibles de bénéficier …es de relance de la …ion que les pouvoirs … promis de prendre à … : l'alimentation, les … le petit matériel élec… …de de l'Etat aux tra… …s a stimulé les titres …t à ce secteur. Des …ermeté, enfin, sont ap… …construction mécanique. …ssionnels se gardaient …e formuler le moindre … Vu le très faible cou…anges, il a en effet …elques ordres d'achats, …s murmurait-on, pour …er les cours. La bonne …marché ne saurait donc …gurer l'avenir.

… de Michelin, Peugeot, …quitaine, Française de … Primagaz, Roussel…on, Générale des eaux, …, B.S.N., Skis Ros…

… marché de l'or, très …aussi, les cours ont re… …progression. Le lingot a … F à 22 490 F (après … le kilo en barre 155 F … et le napoléon 2,90 F … Le volume des trans…st élevé à 10,08 millions …e 9,38 millions.

… hausse de la rente …1973. Les primes à fin …nt un peu tendues. On …tité à 550 dont 5.

…urs étrangères, avance …aines, des pétroles in… …ux et des mines d'or. …é des allemandes.

LONDRES

Dans l'attente de la publication du livre blanc gouvernemental sur la lutte anti-inflationniste, le marché vire de bord jeudi à l'ouverture. Les industrielles s'effritent (ICI). Recul des pétroles et des mines d'or. Les Fonds d'Etat, en revanche, restent bien disposés.

OR (ouverture) dollars : 164 50 contre 165 25

VALEURS	CLÔTURE 9/7	COURS 10/7
War Loan 3 ½ %	25 3/8	25 1/2
Beechams	292 ..	291 1/2
British Petroleum	542 ..	548 1/2
Shell	316 ...	316 ...
Vickers	142 ...	141 ..
Imperial Chemical	273 ...	273 .
Courtaulds	127 ..	127 .
De Beers	308 .	308 1/2
*Western Holdings	36 1/2	36 1/4
Rio Tinto Zinc Corp	187 ...	187 1/2
*West Driefontein	48 3/4	46 1/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	8 juill.	9 juill.
Valeurs françaises	123,3	123,6
Valeurs étrangères	125,9	128

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,6	71,6

NOUVELLES DES SOCIETES

CROUZET. — Le chiffre d'affaires pour 1975 pourrait être supérieur à celui de l'an dernier grâce à la politique de diversification poursuivie par la Société.

MARINE-WENDEL. — En application de la décision de la commission de la C.E.E. en date du 5 mars 1975, prescrivant notamment que Schneider S.A. réduise à 10 % maximum sa participation dans Marine-Wendel, la Compagnie lorraine vient de racheter à Schneider S.A. 5,4 % du capital détenu par cette société dans Marine-Wendel. De ce fait, la Compagnie lorraine détient désormais 70 % de Marine-Wendel.

POMMERY et GRENO. — En application de l'accord de principe signé en décembre 1973 avec la société Rémy-Martin, cette dernière apportera à Pommery et Greno le concours de ses services « marketing ».

GROUPE DE BEERS. — Les ventes de diamants sud-africains par l'organisation centrale de ventes du groupe sont tombées de 535,46 millions de rands au premier semestre 1974 à 355,08 millions de rands au premier semestre 1975 (— 34 %), enregistrant, en revanche, une progression de 13,2 % par rapport au deuxième semestre 1974.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

NEW YORK

Vive reprise

Un très vif redressement des cours s'est opéré mercredi à Wall Street. Amorcé la veille en fin de séance, le mouvement de hausse s'est développé dès l'ouverture, et en clôture l'indice des industrielles s'établissait à 871,87 (+ 14,08 points), non loin de son plus haut niveau de la journée. Parallèlement, l'activité, qui s'était fortement ralentie ces derniers jours, s'est accélérée : 26,35 millions de titres ont changé de mains contre 18,99 millions précédemment.

Ce brusque regain d'optimisme s'est en grande partie fondé sur l'espoir que les bénéfices des entreprises pour le second trimestre seraient moins mauvais qu'on ne l'avait tout d'abord craint, comme en témoignent, semble-t-il, les résultats annoncés par Polaroid et Disney. En outre, les appréhensions causées récemment par la hausse des taux d'intérêt à court terme se sont un peu calmées. Une détente s'est produite et les opérateurs y ont trouvé un motif d'encouragement supplémentaire.

Sur 1 851 valeurs traitées, 1 194 ont monté, 323 ont baissé et 334 n'ont pas varié ; 203, enfin, se sont inscrites à leur plus haut niveau de l'année, notamment Ford et General Motors.

Indices Dow Jones : transports, 172,03 (+ 2,17) ; services publics, 83,81 (+ 0,57).

VALEURS	COURS 8/7	COURS 9/7
Alcoa	45 ...	45 3/8
A.T.T.	50 ...	50 3/8
Boeing	28 7/8	28 5/8
Chase Manhattan Bank	37 1/8	37 3/8
Du Pont de Nemours	122 1/2	125 1/2
Eastman Kodak	102 1/4	104 1/2
Exxon	89 3/4	90 3/8
Ford	40 5/8	41 7/8
General Electric	51 5/8	52 1/8
General Foods	26 1/4	25 7/8
General Motors	49 5/8	50 1/2
Goodyear	18 5/8	19 5/8
I.B.M.	205 1/2	209 1/2
I.T.T.	23 3/8	23 5/8
Kennecott	38 1/8	39 1/4
Mobil Oil	46 ...	46 3/4
Pfizer	31 3/8	31 7/8
Schlumberger	85 5/8	87 ...
Texaco	25 1/4	26 1/8
U.A.L. Inc.	21 1/8	23 1/4
Union Carbide	59 1/4	60 7/8
U.S. Steel	60 1/8	62 ...
Westinghouse	18 ...	18 1/4
Xerox	68 1/8	70 ...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/7	10/7
1 dollar (en yens)	295 80	296 ..

BOURSE DE PARIS — 9 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	371	C386	Séquanaise Banq.	205	204 ..	Un. Imm. France	112 ..	112 ..
Préservatrice S.A.	341 50	341 50	SLIMINCO	135 10	135 10			
Prévoyance	1085 C.	1085 ..	Ste Cent. Banque	70 50	70 50	Acier Investiss.	100 50	100
Protectrice A.I.R.	233	238 ..	SOFICOMI	143 ..	143 ..	Gestion Sélect.	185 50	183 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Shell Française	.. ..	.. ..	West Rand	20 45	20 45	Fructidor	138 95	124 44			
			Alcan Alum.	103	102 80	Gestion Mobilière	180 02	171 86			
			Cominco	123	126 ..	Mondiale Invest.	170 09	162 37			
Carbone-Lor.	100 ..	100 ..	Finoutremer	.. ..	.. .	Obligem	127 38	121 53			
Cochery	55 ..	55 ..	Minerais Resourc	15 30	15 60	Optima	130 98	125 04			
Delalande S.A.	420 ..	425 ..	Noranda	148	151	Placenter	257 27	245 60			
Finalens	37 10	o 35 60	Vieille Montagne	.	436 .	Sicavimmo	162 21	154 85			
FIPP	39 50	39 ..				S. I. Est	333 92	318 78			
(Ly) Gerland	C223 ..	220 .	Am. Petrofina	129	129 ..	Soginco	113 08	107 95			
Gévelot	370 ..	355 .	British Petroleum	45 50	49 ..	Soginter	365 85	349 26			
Grande-Paroisse	88 20	C 88 50	Gulf Oil Canada	130 ..	123 .	Univalor	148 76	142 01			
Huiles G. et dér.	139 ..	139 .	Petrofina Canada	.. ..	58 80	Valoram	145 43	138 34			
Labaz	o	33 .	Shell Tr. (port.)	.. ..	27 60	*Cours précédent					

MARCHÉ A TERME

…ue de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote … dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer … cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	Cie Gle Eaux	680	696	697	695
105	Electro-Méc.	104 30	99	98 90	C 97 30
285	Eng. Matra	300	311	311	317 20
178	E. J. Lefebvre	177 50	179	182	179
60	Esso S.A.F.	60	59	59 90	58
168	Eurafrance	176 30	176 30	176 30	172 80
290	Europe N° 1	291	293	293 ..	298
162	Olida-Caby	158 50	163 ..	163	160 ..
74	Opfi-Paribas	76 90	79	79	78 50
115	Paris-France	109 50	118	110	108 50
123	Patern. S.A.	125 50	127 90	127 90	127 80
235	Ericsson	238 ..	237 .	239 ..	233 ..
365	Exxon Corp.	373 ..	374 60	374 20	367 50
153	Ford Motor	165 30	169 ..	170 50	166
155	Free State	168 ..	169 50	170 ..	168 20
235	Tatca-Lez	260 10	261 50	261 60	258 .
410	T.R.T.	432 ..	448	439 ..	434 ..
900	Tél. Electr.	884 .	876	875 ..	870
785	Tél. Ericss.	731 ..	732	732 ..	721
72	Terres Roug.	72 80	72 ..	72 ..	C 71 ..
185	Thomson-Br.	187	191 .	191 ..	C191 ..
155	U.I.S.	157	155 50	155 50	153
194 ..	Gen. Electric	216 50	217 80	217 50	217 80
183 .	Gen. Motors	200	206 50	208 50	206 80
22 ..	Goldfields	23 30	C 23 10	23 10	22 70
43 .	★ Harm. Co.	49 50	49 95	51 50	49 40
215 ..	Hoechst Akti	216 ..	214	216 ..	212 .
26 ..	Imp. Chem.	24 60	24 80	24 90	24 80
116 ..	Imperial Oil	113 80	115 30	116 10	113 10
280	West Drief.	269 ..	272 50	273 50	270 10
111	West Deep.	119 50	118 10	119 50	118 .
191	West Hold.	201 .	204 .	204 .	200 60
3 50	Zambia Cop.	3 25	3 25	3 30	3 20

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c. : coupon détaché ; d. demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 132	4 128	4 13
Canada ($ can. 1)	3 999	4 011	4 03
Allemagne (100 DM)	172 348	172 525	171 75
Belgique (100 fr.)	11 518	11 530	10 95
Danemark (100 krs.)	74 070	74 080	74 50
Espagne (100 pes.)	7 287	7 295	7 35
Grande-Bretagne (£ 1)	9 069	9 113	9 17
Italie (100 lires)	0 647	0 646	0 64
Norvège (100 krs.)	82 220	82 370	82 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 185	166 500	166 ..
Portugal (100 esc.)	16 670	16 710	15 50
Suède (100 krs.)	103 220	103 215	103 ..
Suisse (100 fr.)	161 700	162 050	162 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	22150	22440 ..
Or fin (kilo en lingot)	22215 .	22490 ..
Pièce française (20 fr.)	243 ..	245 80
Pièce française (10 fr.)	173 .	173 20
Pièce suisse (20 fr.)	227 10	229 90
Union latine (20 fr.)	210 10	213 90
Souverain	214 90	216 ..
Pièce de 20 dollars	1028 40	1029 60
Pièce de 10 dollars	512 ..	524 ..
Pièce de 5 dollars	351	...
Pièce de 50 pesos	905	908 50
Pièce de 10 florins	195 10	197 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 juillet 1975 a été tiré à 517 295 exemplaires.



Le voyage en Europe du secrétaire d'État américain

MM. Kissinger et Sauvagnargues s'entretiennent surtout du Proche-Orient et de l'énergie

Le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, arrivé dans la nuit à Paris, a eu, ce jeudi 10 juillet à 11 h. 30, un entretien avec le président de la République. Cette rencontre semble avoir été décidée *in extremis*. Mercredi soir, à l'Elysée, on déclarait qu'elle n'était pas prévue, bien que le président Giscard d'Estaing ait reçu M. Kissinger à chacun de ses précédents voyages à Paris (juillet 1974, février et mai derniers).

Les entretiens franco-américains ont commencé à 10 heures au quai d'Orsay par un tête-à-tête entre le secrétaire d'Etat et le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues, qui devait le recevoir à déjeuner.

M. Kissinger est attendu dans l'après-midi à Genève pour des conversations avec son collègue soviétique, M. Gromyko. Vendredi après-midi à Bonn il rencontrera outre les dirigeants de l'Allemagne fédérale, M. Rabin, premier ministre israélien. Il partira samedi pour Washington via Londres.

A Paris, comme aux autres étapes du voyage de M. Kissinger en Europe, le Proche-Orient devait tenir une grande place dans les conversations. La position du gouvernement français — dit-on dans les milieux officiels — n'a pas varié. Elle consiste à favoriser toute « désescalade » que ce soit par la méthode des accords partiels (s'ils sont possibles), ou d'un accord global (qui à un certain stade sera nécessaire). La France — indique-t-on — souhaite participer à la phase finale d'un tel règlement, mais elle ne veut pas que cette demande serve de prétexte à des atermoiements. Elle considère qu'il est indispensable d'agir vite et de « *débloquer* » la situation avant que l'assemblée générale de l'ONU en septembre, ne soit l'occasion de nouveaux affrontements.

L'autre sujet important des conversations Sauvagnargues-Kissinger — estimait-on dans les milieux français avant la rencontre — devait être la relance de la conférence dite « de l'énergie ».

Du côté français, on estime que la nouvelle réunion préparatoire pourrait d'abord se réunir au niveau des fonctionnaires, avec dix pays participants, comme en avril, puis s'élargir à vingt-sept membres comme il avait été envisagé il y a trois mois (onze pays en développement, huit pays producteurs de pétrole, et huit consommateurs industrialisés dont la Communauté européenne). Trois commissions seraient alors désignées : une pour l'énergie, une autre pour les autres produits de base et la troisième pour les problèmes du développement. Elles travailleraient selon « un rytme comparable » et chercheraient ce que M. Sauvagnargues appelle « une approche globale et différenciée ». Les conclusions de cette conférence pourraient se situer entre les « recommandations » du style Nations-Unies et les « réglementations » en vigueur dans la Communauté européenne.

MAURICE DELARUE.

Ancien chef du gouvernement belge

M. ACHILLE VAN ACKER EST MORT

Bruxelles (*A.F.P.*). — M. Achille Van Acker, ancien premier ministre belge et une des personnalités politiques dominantes de l'après-guerre, est mort à Bruges le jeudi 10 juillet. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Il n'avait quitté la vie politique qu'en mai 1974 en abandonnant la présidence de la Chambre qu'il détenait depuis 1961.

Né le 8 avril 1898 à Bruges dans la nombreuse famille d'un vannier, le jeune Achille Van Acker ne put aller à l'école que jusqu'à l'âge de dix ans. Il fut successivement vannier, docker, batelier, puis relieur. Flamand jusqu'au bout des ongles, il entra dans la politique par le biais du syndicalisme et, en 1927, fut élu député socialiste dans sa ville natale. Au lendemain de la guerre, il se vit confier le portefeuille du travail et de la prévoyance sociale dans le gouvernement de M. Hubert Pierlot. Quelques mois plus tard, il forma lui-même un gouvernement d'union nationale et intervint directement dans la question royale en empêchant le retour de Léopold III en Belgique. Il fut ensuite ministre des communications dans les gouvernements de coalition de P.-H. Spaak entre mai 1947 et août 1949. De 1954 à 1958, il préside un nouveau gouvernement socialiste-libéral, puis enfin fut appelé, en 1961, à la présidence de la Chambre.

Têtu, parfois brutal, doté d'un franc-parler, réaliste et plein d'humour, il ne craignait pas de donner prise à l'impopularité. La gauche, dont il se réclamait, était pour lui une façon prudente d'être efficace et le moyen d'associer la justice à l'ordre. Aussi s'entendit-il souvent avec le centre, au point d'apparaître comme le soutien objectif de la droite. Mais son réalisme lui permit toujours de discerner puis d'organiser les réformes immédiatement applicables.

Au Tchad

M. STÉPHANE HESSEL RENCONTRERA M. HISSENE HABRE LE 16 JUILLET

M. Stéphane Hessel, ministre plénipotentiaire, a annoncé, mercredi 9 juillet à Paris, à son retour d'une troisième mission au Tchad, qu'il rencontrera le 16 juillet M. Hissene Habre, dont les unités détiennent Mme Claustre en otage. Le négociateur français a pu s'entretenir, lundi, avec des représentants du chef rebelle.

M. Hessel estime que Mme Claustre est en bonne santé. « *On ma' confirmé une fois de plus*, a-t-il dit, *le bon état de santé et le bon équilibre physique et nerveux de Mme Claustre. Je ne l'ai pas vue, mais j'ai eu des témoignages irrécusables.* »

I a enfin confirmé que les trois photographes de l'agence Gamma, partis au Tibesti et dont on était sans nouvelles depuis plusieurs semaines, sont sains et saufs et qu'ils s'apprêtent à regagner la France.

L'épilogue de l'affaire Hills

LE PROFESSEUR BRITANNIQUE QUITTE L'OUGANDA AVEC M. CALLAGHAN

M. Dennis Hills, le professeur britannique condamné à mort en Ouganda, devait regagner Londres ce jeudi 10 juillet dans l'avion de M. Callaghan, annonce le Foreign Office. Le ministre britannique des affaires étrangères, arrivé à Kampala mercredi soir, en compagnie de son homologue zaïrois, s'est entretenu pendant une heure, jeudi matin, avec le général Idi Amin Dada.

Ce dernier était rentré la veille d'une visite impromptue en Somalie et au Kenya, où il a, semble-t-il, obtenu des assurances au sujet de la tenue à Kampala, en août, de la conférence de l'Organisation de l'unité africaine. — *(A.F.P., Reuter.)*

Selon la résistance palestinienne

LE FRONT DU REFUS EST RESPONSABLE DE L'ENLÈVEMENT DU COLONEL MORGAN

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Enlevé le 29 juin à Beyrouth, le colonel américain Morgan n'a pas encore été libéré. Il devait, en principe, être relâché mercredi 9 juillet à 21 heures, heure à laquelle expirait l'ultimatum fixé par l'Organisation de l'action socialiste révolutionnaire, groupe qui déclare avoir organisé le rapt et exige notamment de l'ambassade des Etats-Unis la livraison de vivres à un quartier pauvre de la capitale. Les conditions posées par le groupe n'ont pas été remplies; cependant, des contacts ont été pris pour « négocier » la libération de l'officier.

Mercerdi soir, l'agence palestinienne Wafa révélait que les responsables de l'enlèvement appartenaient à deux organisations palestiniennes du Front du refus : le Front de la lutte populaire (pro-irakien) et le Front populaire de la libération palestinienne, commandement général d'Ahmed Jibril. L'agence assure que la Résistance a pris des mesures pour retrouver le colonel et que les ravisseurs seront châtiés. Elle précise que l'Organisation de l'action socialiste révolutionnaire n'existe pas et que l'enlèvement « *porte atteinte à la réputation de la révolution, affecte son moral et offre à ses nombreux ennemis des prétextes pour la frapper de l'intérieur et la discréditer aux yeux de l'opinion publique mondiale* ».

Toujours selon Wafa, la résistance entend mettre un terme aux abus et actes d'indiscipline de certains éléments. Un « *tribunal révolutionnaire* » a, à cette fin, été créé. D'autre part, les ravisseurs du colonel Morgan auraient, selon la même source, proféré des menaces à l'adresse de M. Arafat ; ils lui auraient conseillé de se désintéresser de l'affaire, faute de quoi il serait accusé de chercher à se rapprocher des Américains et de préparer une négociation qui équivaudrait à une reddition.

A la suite de ce communiqué, les organisations affiliées au Front du refus ont dénoncé les positions « attentistes » de M. Arafat, qui serait prêt à accepter des « *solutions défaitistes* ». — E.S.

Pour « crimes contre la révolution »

UN PALESTINIEN A ÉTÉ EXÉCUTÉ PAR LA RÉSISTANCE

Un Palestinien a été exécuté mercredi pour « *crimes contre la sécurité de la révolution et des masses* », a annoncé jeudi un communiqué du commandement de la résistance palestinienne.

« *En application des décisions prises par le commandement de la résistance palestinienne les 4 juin et 3 juillet 1975, le tribunal militaire a condamné à mort le criminel Ibrahim Mohamed Selim Al Jallad pour avoir commis plusieurs crimes portant atteinte à la sécurité de la révolution et des masses. Le criminel a été fusillé* », indique le communiqué.

Le commandement avait décidé de « *châtier sévèrement toute personne participant à une opération d'enlèvement et à toute action portant atteinte aux relations fraternelles libano-palestiniennes* ». Un tribunal militaire avait été constitué pour juger tout fedayin violant la discipline révolutionnaire.

D'autres cas sont en cours d'examen devant le tribunal militaire, et des verdicts seront proclamés prochainement, apprend-t-on de source bien informée. L'exécution de mercredi est la première qui ait été annoncée.

APRÈS DES RUMEURS D'ACHAT SOVIÉTIQ

La spéculation s'est ranimée sur le marché mondial des céréa

Depuis le début de la semaine, le Chicago Board of Trade, à-dire la plaque tournante du marché mondial des céréales, effervescence : après l'effondrement continu des cours depuis le de novembre dernier (le Monde *du 29 avril*), *qui avait porté le du boisseau de blé de 5 dollars à quelques 3 dollars, c'est la*

Timidement lundi, le blé « prend » de 1 à 4 cents, selon la date de livraison. Franchement mardi, le blé gagne 20 cents, entraînant le maïs (10 cents), l'avoine (6 cents), le soja (20 cents). C'est pour tous ces produits la hausse maximale autorisée pendant une séance. Mercredi (dernière cotation enregistrée), le marché plus incertain : le blé gagne encore quelques cents avec le soja mais le maïs et l'avoine sont en repli pour les livraisons les plus proches.

Ce mini-boom du marché des céréales a mis en émoi les négociants internationaux. C'est qu'il a été alimenté par une rumeur : l'achat prochain par l'Union soviétique de grains. Or en 1972 l'importation par l'U.R.S.S de quelque vingt millions de tonnes de céréales avait provoqué en quelques mois un quadruplement des cours mondiaux. Allait-on connaître la même situation ?

Au cours des derniers mois Moscou a annulé plusieurs contrats de livraison portant sur quelque deux millions de tonnes de céréales. Mais le département américain de l'agriculture vient de publier un indiquant que la production lière de l'U.R.S.S. serait in de cinq millions de tonnes p port aux prévisions. Autrem l'Union soviétique serait ac

Toutefois, si le beau tem maintient, la récolte américaine dra des niveaux records ; le taire d'Etat à l'agriculture, Butz, a déclaré qu'il souhait les Etats-Unis vendent le m de grains à l'étranger, pour un gonflement des stocks. E la rumeur qui s'était amplifiée que les opérateurs avaient re que les Soviétiques intervenai le marché monétaire pour se p les dollars nécessaires à l'ach grains, s'est quelque peu déç D'autant que l'administration ricaine, qui doit être informée les vingt-quatre heures de tc contrats de vente à l'étranger sant cent mille tonnes, affirma credi n'avoir eu connaissance cun ordre de cette nature.

La flambée des cours pourra n'être qu'un feu de paille.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES SERONT AUGMENTÉES DE 6,8 % A COMPTER DU 1er AOUT

Le gouvernement, qui a consulté le 8 juillet la Caisse nationale d'allocations familiales, s'apprête à augmenter, par décret, de 6,8 % les allocations familiales, soit 14,30 % en un an, compte tenu de l'avance de 7 % consentie en avril dernier.

L'augmentation à venir, qui concerne plus de 3 millions de familles, se décompose en deux parties : 6,1 % au titre de la hausse des prix et 0,7 % au titre de l'application du « *contrat de progrès* », qui prévoit un coup de pouce aux allocations en fonction de la croissance économique. En outre, seront revalorisées, à compter du 1er juillet, deux autres prestations familiales. Augmentation de 18 % du salaire unique majoré, qui évolue en fonction du SMIC et qui passe de 144,60 F par mois à 170,80 F. Le plafond de ressources (revenu annuel net imposable) ouvrant droit à cette prestation passe pour un ménage avec un enfant de moins de trois ans de 13 850 F à 17 050 F. Cette mesure intéresse près de 1 200 000 personnes. Augmentation enfin de 10,70 % de l'allocation de frais de garde (près de quarante mille bénéficiaires), qui est fixée à 268 F au lieu de 242 F, le plafond de ressources (revenu annuel net imposable) étant pour un ménage avec un enfant de 34 100 F au lieu de 27 700 F et pour un parent isolé de 20 450 F au lieu de 16 620 F.

Son épouse ayant été tuée par un « tireur d'élite »

M. GEORGES CRAVENNE PERD SON PROCÈS CONTRE L'ÉTAT

Pouvait-on tenter une mesure qui aurait laissé la vie sauve à Mme Cravenne ? Telle était la question que posait M. Georges Cravenne en réclamant à l'Etat 1 franc de dommages et intérêts après la mort de sa femme tuée le 18 octobre 1973 par un tireur d'élite de la police sur l'aéroport de Marseille-Marignane à l'intérieur du Boeing qu'elle avait détourné.

Face à une femme visiblement malade, les autorités administratives n'ont su répondre que par l'envoi d'un tireur d'élite. L'absence d'imagination n'a jamais constitué une faute dans l'administration. En déboutant M. Cravenne, mercredi 9 juillet (*nos dernières éditions*), la première chambre civile du tribunal de Paris a estimé que ni le préfet de police de Marseille ni le policier n'avaient commis de faute en face de cette femme « *dont il est inexact de dire qu'elle paraissait inoffensive* », indique le jugement.

DEUX MAROCAINS EMP AUX USINES CHAUSSON CONDAMNÉS POUR VIOL A AGENT.

Il n'aura pas fallu moi six heures au tribunal de instance de Nanterre pour son jugement dans l'affai trois Marocains arrêtés le à proximité des usines Ch et du foyer Sonacotra de nevilliers. Deux prévenus reconnus coupables de viol agents et condamnés à un d'emprisonnement, dont la avec sursis. Le troisièm relaxé, M. Dartidelongue, rant du foyer, ayant contr déclaration d'un policier de l'accusation.

Le jugement a déclenché mouvements de protes parmi la centaine de trav de Chausson présents da salle d'audience, protestatio au fait qu'une telle d visant des étrangers peut co à leur expulsion. La comn est d'ailleurs convoquée p 11 juillet.

Sitôt la sentence prononc cris éclatent (« *Racistes* », *tice de classe* », « *La police la justice* »), le service c est rapidement mis en pla quatre C.R.S. cités par l'a tion sont discrètement é par une porte de côté.

Seul paraît avoir été rete témoignage de M. Dartidel unique témoin français défense, les dépositions des cains cités ne l'étant pas. ces témoins, les prévenus o arrêtés dans le foyer, pr hasard, sans avoir particip jets de pierres dont ils accusés. A l'audience, les po n'ont pas formellement re les prévenus comme étan auteurs des jets de pierres.

Les quatre procès-ver conçus dans des termes fait identiques, aux fautes tographe près, par les pol qui affirment les avoir r sans concertation, les contr tions dans les dépositions policiers à l'audience, les p du commissaire, rapportés gérant du foyer, annonçant pulsion des Marocains le même de leur interpellation, pas incité le tribunal à re le bénéfice du doute pou détenus.

A C D E F G H

